TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 11 113

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 23 OCTOBRE 1980

En Grande-Bretagne

LE CONSORTIUM THOMSON VEUT VENDRE OU FERMER LE « TIMES »

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 6 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Martens reconduit en Belgique

Pour la quatrième fois depuis un an, M. Wilfried Martens a constitué un gouvernement en Belgique, après une crise qui n'aura duré que deux semaines. On s'attendait à un simple remaniement provoqué par le départ de la droite libérale. On a abouti à une renégociation de tout le programme gouvernemental entre les présidents des quatre formations de la coalition (socialistes et sociaux-chrétiens, divisés en partis francophone et néerlandophone). Mais ce cabinet n'est pas pour autant assuré d'une longue vie face aux plus graves problèmes, notamment la nécessité d'une austérité draconienne.

Avec le chômage le plus élevé de l'Europe des Neuf (10 % de la population active), la Belgique ne peut plus faire face aux échéances. Les emprunts à l'étranger ont atteint un niveau que les experts jugent inacceptable. Le déficit de l'assurance-maladie atteindra 4,5 milliards de francs français en 1981. Et c'est encore une fois sur sa capacité d'organiser la concertation sociale entre patronat et syndicats que sera jugé le nouveau cabinet Martens.

Le départ des libéraux de droite n'a rien résolu à cet égard, et l'opposition entre gouvernement et syndicats sera sans doute durcie. Pour la première fois, en effet, dans l'histoire de son parti, M. André Cools, président du P.S., a voulu nettement tracer la limite entre le socialisme politique et le socialisme syndical, ce qui sous-entend que les ministres socialistes ne se laisseront plus intimider par l'organisation ouvrière. Est-il pour autant assuré qu'on en arrivera à « la modération des revenus », au blocage des salaires ? Rien n'est moins certain.

S'il est vrai que, pour la première fois depuis vingt ans, la crise est née des conditions économiques et sociales et non pas de motifs « communautaires » ou linguistiques, c'est que, depuis le début d'octobre, la régionalisation est réalisée, sauf pour Bruxelles. Le statut de la capitale reste gelé jusqu'à nouvel ordre. Mais, par cela même, la solution de la crise a compliqué la tâche des présidents des partis. Il n'ont pas eu simplement à choisir les ministres, mais aussi les cinq présidents d'assemblée (Chambre, Sénat, Conseils communautaires flamand et français, Conseil régional wallon), et à mettre en place une série de hauts fonctionnaires et de dirigeants d'organismes d'Etat.

Le dosage a atteint des proportions inconnues ailleurs et renforcé la prédominance des appareils de parti. Chacun d'eux s'est vu attribuer au départ un certain nombre de points : tant par ministre, un peu moins par secrétaire d'Etat, un peu moins encore pour un haut fonctionnaire. Les points ont été distribués selon l'importance de chaque formation et son appartenance linguistique et régionale. Seul le premier ministre est considéré depuis 1970 comme « asexué linguistique ».

L'utilisation de cette grille compliquée a abouti à la désignation de vingt et un ministres et onze secrétaires d'Etat, soit seize Flamands et seize francophones, outre M. Martens. Même si la constitution du cabinet en deux semaines représente un progrès, est-il assuré que la démocratie gagne à ce que le premier ministre soit pratiquement contraint de se plier aux volontés des présidents des partis ?

Certes, à chaque crise, la majorité se constitue autour des sociaux-chrétiens, majoritaires en Flandre, et des socialistes, qui le sont en Wallonie. La recherche d'une majorité des deux tiers pour réaliser la régionalisation avait conduit à l'élargissement aux partis régionalistes, Rassemblement wallon, Front des francophones, Volksunie. Mais la coexistence a toujours éclaté en pratique sur des rivalités internes des différentes formations, bien plus que sur de grands enjeux de choix politiques. Ce qui rend le nouveau cabinet aussi précaire que les autres.

Le P.C.I. et le cabinet Forlani

Les communistes italiens vont définir leur « degré d'opposition » au gouvernement

Le nouveau chef du gouvernement italien, M. Arnoldo Forlani, présente, ce mercredi 22 octobre en fin d'après-midi, devant la Chambre des députés, le programme de son gouvernement quadripartite, composé de démocrates-chrétiens, de socialistes, de républicains et de sociaux-démocrates. Contrairement à la coutume, il ne répétera pas son discours devant le Sénat afin d'alléger la procédure, mais le texte sera communiqué aux sénateurs. C'est en fonction du contenu de ce programme de gouvernement, pour la plus grande part consacré à l'économie, que le parti libéral choisira le soutien ou l'abstention.

Le parti communiste italien, pour sa part, attend d'en connaître les grandes lignes pour déterminer son « degré d'opposition ». La direction du P.C.I., réunie le 21 octobre pour tirer le bilan du conflit Fiat et des rapports avec le parti socialiste, a changé cet ordre du jour et discuté du cabinet de M. Forlani, renvoyant l'étude des deux premiers problèmes à une réunion du comité central, qui se tiendra du 3 au 5 novembre prochain.

L'ÉCHEC DE M. BERLINGUER

De notre envoyé spécial

Rome. — Les funérailles de Luigi Longo, président du parti communiste, ont conclu une semaine grise et inquiète, celle où Turin aurait pu se retrouver sur des barricades aux grilles des usines Fiat, tandis que Rome s'enveloppait dans la tiédeur familière d'une crise ministérielle. Une semaine où, faute d'avoir été préparées par des événements spectaculaires, de grandes évolutions » sont peut-être amorcées sans être ressenties comme telles à leur éclosion. Secret de l'avenir, des bilans qu'on fera plus tard. Mais l'enterrement de Luigi Longo, au terme de journées où il réclamait à ses médecins la mort qu'ils lui refusaient, en sera le repère historique.

Comment ne pas évoquer, sur cette même place Saint-Jean-de-Latran, qui est la place de l'église pour la grande bourgade de Rome, les funérailles de Palmiro Togliatti, le 25 août 1964 ? Cinq cent mille personnes, quatre mille porteurs de couronnes, onze orchestres, un millier de maires communistes, les bannières de toutes les communes, trente mille drapeaux rouges. Un cortège de 3 kilomètres. M. Brejnev était là, et Mme Dolorès Ibarruri, mais pas le président du conseil Aldo Moro.

JACQUES NOBÉCOURT.

(Lire la suite page 4.)

FRICTIONS INTER-ALLEMANDES

« Un coup dans les gencives »

par ANDRÉ FONTAINE

En reconduisant Helmut Schmidt, les électeurs de République fédérale ont voulu d'abord, chacun le sait, manifester, contre l'inquiétant Franz-Josef Strauss, leur attachement à la détente. Les dirigeants de la R.D.A. n'ont pas perdu de temps pour les en remercier. Ils ont augmenté de 90 à 180 %, selon les cas, le montant de l'achat de devises imposé quotidiennement aux visiteurs ouest-allemands ou ouest-berlinois. Les retraités, qui étaient jusqu'à présent dispensés de cette obligation, devront changer, comme tout un chacun, environ 50 F par jour.

Ce n'est pas le bout du monde, et on ne va pas faire la guerre ou la révolution pour ça. Mais la plupart des gens qui traversent le mur ou le rideau de fer pour aller rendre visite à leur famille ne sont pas riches. Aussi le nombre des passages, qui était jusqu'à présent de huit millions par an, a-t-il dégringolé de plus de moitié.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

En toute logique !

Qui d'autre qu'un opposant aurait pu déclarer : « En fondant sa politique sur un franc fort sans avoir préalablement brisé l'inflation, le gouvernement a inventé la roue carrée, ce qui explique que le char de l'Etat marche si mal », *avant d'ajouter :* « La politique actuelle du gouvernement mène la France à la faillite et à la révolution. » ?

Et pourtant, c'est un membre de la majorité, M. Jean Méo, conseiller du R.P.R., qui a tenu ces propos virulents en présentant le livre Atout France, *qui contient la doctrine économique de son parti, lequel, faut-il le rappeler, va, en votant le budget présenté par M. Barre, approuver la politique financière du gouvernement... et conduire ainsi le pays à la faillite...*

MICHEL CASTE.

Crise à Saint-Étienne

• La Société nouvelle Manufrance est mise en liquidation
• Dissensions dans la municipalité

M. Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, a annoncé, ce mercredi 22 octobre, que la Société nouvelle Manufrance « était en état de liquidation de biens ». Les juges ont fixé à ce jour l'état de cessation des paiements et nommé Mᵉ Portalier syndic de faillite et M. Bérard juge-commissaire.

Ce dernier aura comme première mission d'apposer les scellés sur les portes de l'entreprise. Une mission délicate dans la mesure où les locaux sont occupés par le personnel. Seul commentaire de M. Boutrand à la suite de la décision : « Nous avons déclaré la liquidation des biens à contre-cœur. »

La liquidation de la Société nouvelle, qui devrait entraîner le licenciement des mille huit cent soixante-quinze salariés de la firme, permet « de facto » le retour au premier plan de l'ancienne société Manufrance présidée par M. Tapie. Dans les jours à venir, cette dernière devra obtenir un concordat avec ses créanciers pour pouvoir espérer une reprise même limitée des activités. L'ancienne société est placée sous le régime du règlement judiciaire. Ses dettes s'élèvent à 450 millions de francs.

La décision judiciaire intervient au moment où de vives tensions se font jour au sein de la municipalité, entre élus socialistes et élus communistes.

De nos correspondants

Saint-Etienne. — Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a donc tranché : la liquidation de biens de la Société nouvelle Manufrance a été prononcée ce mercredi à 11 h. 15. A la vérité, cette issue était prévisible dès la fin de la semaine dernière. M. Dumas, l'homme d'affaires bordelais qui s'était fait fort d'apporter 300 millions de francs pour sauver l'entreprise ayant été dans l'impossibilité de faire face à ses engagements en dépit du délai qui lui avait été accordé, le sort de l'entreprise était scellé. Mais les dernières heures ont été agitées.

Qu'est devenu M. Dumas ? Apparemment, l'homme d'affaires bordelais a passé plus de temps, dans la journée de mardi, à préparer une conférence de presse d'auto-justification qu'à mobiliser son énergie et celle de ses conseillers pour trouver une solution financière de dernière minute. Mieux même, il a « oublié » de répondre à l'invitation du président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Boutrand, qui souhaitait, sous la pression de l'intersyndicale, réunir une « table ronde » entre partenaires. Alors que M. Tapie, nommé récemment président de l'ancienne société Manufrance, avait donné son accord pour venir à Saint-Etienne toutes affaires cessantes, M. Dumas, « surpris » par cette demande, avait promis de rappeler M. Boutrand une demi-heure après cette invitation. Trois quarts d'heure plus tard, un de ses collaborateurs annonçait à M. Boutrand et à Mme Garnier, secrétaire du comité d'entreprise, que « *M. Dumas était parti à Bordeaux* ».

Cette attitude discourtoise ne contribue pas à redorer le blason de l'homme d'affaires bordelais. « *Si M. Dumas était sûr de son montage financier, il aurait pu se déplacer* », a conclu M. Boutrand.

En tout cas, cette « disparition » au moment décisif sera préjudiciable à tous ceux qui ont, de près ou de loin, soutenu l'opération. M. Sanguedolce, maire de Saint-Etienne, hausse le ton en « défiant » les organes de presse (*le Monde et le Matin* étant cités) « *d'apporter la moindre preuve* » concernant un soutien de sa part à la solution Dumas. « *Je ne l'ai jamais rencontré*, répète-t-il. *La question d'une modification du plan d'occupation des sols n'a jamais été évoquée en conseil municipal.* »

Sans entrer dans le jeu puéril des défis, on aimerait avoir une preuve absolue de l'absence de contact entre M. Dumas et M. Camy-Perret, directeur du cabinet du maire de Saint-Etienne. Quant au reste de cette polémique marginale, il suffit de rappeler la position (non démentie) de M. Sanguedolce au sujet du POS (*le Monde* du 18 octobre.)

PAUL CHAPPEL et CLAUDE RÉGENT.

(Lire la suite page 38.)

POINT

« Légitime » défense

Au nom de la légitime défense, des meurtres sont commis que les codes ne permettent pas, mais que les jurés pardonnent. L'acquittement qui vient d'être prononcé par les assises de la Moselle est de cette sorte. Aussi désireux soit-on de faire dire aux lois ce qu'elles ne contiennent pas, il est impossible de soutenir que tirer sur un cambrioleur de treize ans, pratiquement hors de vue au moment des coups de feu, répond à « la nécessité actuelle de la légitime défense de soi-même ou d'autrui ».

Pas plus que ces coups de feu n'obéissent à cet autre article du code pénal définissant la défense des biens ; et encore moins à la jurisprudence, qui exige de celui qui tue ou porte des coups pour se défendre, une proportion entre sa riposte et l'attaque dont il est l'objet.

Or l'idée progresse que l'on peut, dès que la nuit est tombée, tirer sur tout ce qui bouge. Comme le déclarait M. François Romério, ce magistrat qui préside Légitime Défense, dans un livre portant ce titre : « La nuit, on aperçoit une ombre, on tire. C'est notre droit le plus strict. » *Il commentait précisément le meurtre qui vient d'être jugé à Metz, et ajoutait :* « Bien sûr, ce malheureux pâtissier vivra sans doute avec le remords d'avoir tué un enfant. » *L'audience a montré qu'il n'en était rien. Ce point est secondaire au regard de la gravité du problème posé.*

Ce problème peut se résumer par deux chiffres, que citait le garde des sceaux dans un entretien avec l'Express (numéro du 4 octobre) : « On a compté en trente-six mois quarante-trois meurtres par autodéfense — ou par autojustice. » *Sur ce nombre, combien de passants ou de proches, étrangers à toute idée de délinquance, mais victimes de la peur ?*

Car la question est là et pas ailleurs. Il ne sert de rien qu'une bouche officielle ou une autre déplore « les excès » ou « les dangers » de l'autodéfense si ces mêmes hommes, simultanément, tiennent un discours ou conduisent une politique qui aboutissent à l'encourager.

C'est en ce sens que la responsabilité morale du gouvernement est grande. S'appuyant régulièrement sur les réflexes de peur, qu'il ne cesse d'entretenir pour faire voter ses lois répressives, y compris les plus perverses ; abandonnant des quartiers entiers à la seule garde des lampadaires, le gouvernement ne peut ignorer les risques immenses qu'il prend.

(Lire page 16.)

« LA RÉPUBLIQUE GISCARDIENNE », d'Alain Duhamel

Anatomie ou photographie ?

Tout le monde connaît le sourire attendrissant d'Alain Duhamel, qui tient le rôle du gentil dans les interrogatoires télévisés des grandes vedettes de la majorité ou de l'opposition, pendant que Jean-Pierre Elkabbach joue celui du méchant. Un gentil quelquefois perfide, dont la griffe jaillit des pattes de velours au moment où l'on s'y attend le moins. Comment tenir rigueur à un chat si vif ; qui a l'air de tant s'amuser ? Mais les auditeurs de la radio du matin savent aussi que ses commentaires politiques sont sérieux sans devenir ennuyeux, subtils sans cesser d'être clairs.

On retrouve les mêmes qualités dans les 249 pages qu'il vient de consacrer à *la République giscardienne*, découpée en huit tableaux alertes, quatre pour les institutions, quatre pour les partis.

MAURICE DUVERGER.

(Lire la suite page 14.)

LA SORTIE DU FILM « SHINING »

Entretien avec Stanley Kubrick

par la réalisatrice Patricia Moraz

(Lire « le Monde des arts et des spectacles » pages 20 et 21.)

Le Monde

idées

RACISME

Au-delà du débat sur l'attentat de la rue Copernic, sur lequel nous voudrions ne plus avoir à revenir, se poursuit celui dont le racisme est l'objet. Comment le combattre ? J. Dujardin rappelle aux chrétiens ce qu'est le commandement d'amour. Michel Bouchareissas voit dans la laïcité un « *indispensable rempart* ». Ariane Misrachi fait le départ entre la dimension spirituelle du judaïsme, telle qu'elle s'exprime dans la Diaspora, et le combat armé dont le lieu ne peut être qu'Israël. Enfin, le Breton Xavier Grall réplique à Michel Debré qui a dénoncé le caractère raciste du séparatisme.

UNE VOIX CHRÉTIENNE :

Le commandement d'amour

par J. DUJARDIN (*)

IL a été dit et écrit tant et tant de paroles sur l'attentat de la rue Copernic qu'il est bon d'hésiter avant d'en prononcer à son tour.

Nul n'a le droit d'utiliser la mort des autres à son profit, au profit de l'idéologie qu'il défend. Mais avant de célébrer l'Eucharistie, avant de présenter son offrande à l'autel, *le disciple de Jésus-Christ doit s'interroger sur la relation qui l'unit à* son frère comme l'y invite l'Evangile.

Il se pourrait, en effet, que ceux qui ont commis ce crime aient été baptisés *dans* la *mort* et la *résurrection* de Jésus. Il se pourrait aussi qu'on leur ait appris, sur les bancs du catéchisme ou à l'église, le commandement de l'amour.

Nous avons cru trop vite que l'antisémitisme, c'était un événement du passé. Parce qu'il avait atteint, triste sens des mots, un « sommet » pendant la guerre, nous avons cru que ses fruits monstrueux dissuaderaient les hommes de recommencer. A nos yeux, l'histoire de l'antisémitisme était *close*. Nous le voulions, nous voulions l'oublier *comme un mauvais* cauchemar et nous pouvions presque, tranquilles, contempler l'« holocauste » comme un événement où s'étaient affrontés, loin de nous, le pauvre peuple juif et ces « méchants » allemands pris de folie. Aussi n'est-il *pas étonnant que, il y a à peine quelques années*, des jeunes aient pu dire sans inquiétude : « Hitler, connais pas » ou plus récemment, qu'on ait osé affirmer avec assurance l'irréalité *des chambres à gaz*.

Allons-nous encore nous aveugler sur les signes des temps. Chrétiens, moins que quiconque, nous n'avons le droit d'oublier, car l'antisémitisme *a quelque chose à voir avec nous*. Il n'est pas dans mon intention de ressusciter en nous une conscience coupable. La culpabilité est personnelle et ne se transmet pas. Nous ne sommes *donc pas coupables aujourd'hui* de ce qui s'est passé hier. Mais la responsabilité est plus large et plus diffuse, elle s'étend dans le temps. On peut être responsable par omission.

Nous sommes-nous attaqués avec suffisamment de force et de conviction aux racines de l'antisémitisme ? Ne l'avons-nous pas « banalisé », « normalisé » en l'assimilant à toutes les forme de racisme, alors qu'il comporte, c'est trop clair historiquement, une dimension religieuse plus ou moins avouée et que pendant des siècles, il s'est nourri d'arguments théologiques erronés mais puissants justifiant l'indifférence, le rejet et la persécution. Une mauvaise graine a été semée, peut-on dire qu'elle a été déracinée par quelques déclarations somme toute assez récentes ?

Chrétiens, est-ce trop nous demander de nous souvenir que Jésus était juif, qu'il s'est voulu un juif fidèle, qu'il n'a pas rejeté son peuple et qu'il n'a pas songé à fonder une religion nouvelle. L'Eglise, elle-même, malgré les tentations qu'elle a connues, n'a jamais accepté d'écarter des Ecritures ce que nous appelons l'Ancien Testament. Et pourtant ces réalités si simples ont été souvent, pour ne pas dire presque toujours, escamotées.

Témoin cette histoire : « *Une jeune femme catholique s'est éprise d'Israël et a décidé de lui donner sa vie. Un jour, l'une de ses tantes, religieuse de son état, vitupérait contre les juifs. Elle l'interrompit : « Mais enfin, ma tante, souvenez-vous du moins de ce que Jésus-Christ aussi était un juif.* » La réponse ne se fit *pas attendre : « Taisez-vous mon enfant, je souffre assez quand j'y pense.* » Aussi ne faut-il pas s'étonner de la réponse d'un vieux rabbin rapportée par A. Chouraqui. On lui demandait pourquoi si peu de juifs se sont exprimés sur Jésus : « *Voici deux mille ans que nous nous taisons sur lui, en attendant de voir. C'est lui, n'est-ce pas qui l'a dit : « On reconnaît un arbre à ses fruits. Nous attendions de voir les fruits. Vous savez que pour nous ils ont été amers (1).* »

Le christianisme, en se présentant comme l'achèvement, ou comme l'accomplissement d'Israël, l'Israël nouveau, a rejeté le judaïsme dans un « avant le Christ ». Sa survivance est devenue incompréhensible, coupable, et le peuple qui s'en réclame étranger et « anormal ». Il faudra, il faudrait nous interroger plus que nous ne l'avons fait jusqu'à ce jour sur les liens du judaïsme et du christianisme et sur la tragique *rupture qui est survenue. L'approche* et le travail que cela exige sont délicats et ardus. Et si l'on a le droit de se réjouir de ce qui a été fait à Vatican II et depuis, tout *particulièrement en France, il faut* savoir qu'on n'efface pas par quelques textes des siècles de rapports ambigus et violents.

Rappelons-nous les paroles de Paul, l'apôtre, lui qui a si souvent polémiqué avec ses frères : « *Eux qui sont les Israélites, à qui appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte, les promesses et les pères ; eux enfin, de qui selon la chair, est issu le Christ qui est au-dessus de tout, Dieu béni, éternellement. Amen... Je demande donc : Dieu aurait-il rejeté son peuple ? Certes, non.* » Et il ajoute à notre adresse, nous qui venons du monde païen et qui avons bénéficié du salut : « *Olivier sauvage, tu as été greffé parmi les branches restantes de l'olivier pour avoir part avec elles à la richesse de la racine, ne va pas faire le fier. Ce n'est pas moi qui portes la racine. Mais c'est la racine qui te porte.* » (Romains 9, 4-5, 11, 1, 17b-18.)

Les dons de Dieu sont sans repentance. Le peuple *juif* aujourd'hui est donc toujours le peuple de Dieu. Et nous sommes devant une séparation plus profonde et plus incompréhensible que celle qui divise les chrétiens entre eux.

Mais en attendant, dans la supplication, le jour béni où la lumière de Dieu nous illuminera, les événements et ceux qui viennent de se passer ces jours derniers nous en rappellent l'urgence, nous imposent un double *devoir*.

La conscience chrétienne pour être vraie s'appuie sur la mémoire et le souvenir. Apprendre, réapprendre aux générations présentes et à venir la *longue* et si *souvent tragique* histoire de nos rapports avec nos frères juifs est un impérieux devoir. Mais plus encore, nous devons apprendre à nous connaître, ou plutôt à nous *reconnaître comme les enfants d'un* même Père, comme les frères de ce Jésus de Nazareth, juif parmi ses frères juifs, reconnu par nous comme Seigneur et Christ.

Oh certes, la violence dont ces faits ne sont à bien des égards qu'un tragique épisode, ne disparaîtra pas si facilement. Le mal, on ne le sait que trop, peut s'emparer du cœur *de l'homme à chaque instant. Mais* ne devons-nous pas croire que, en commençant à nous reconnaître et à nous aimer, juifs et chrétiens, nous attesterons à la face du monde que l'amour qui nous vient de Dieu est plus fort que la haine et que la mort.

(*) Prêtre de l'Oratoire. Ce texte est celui d'une homélie prononcée le 5 octobre en la chapelle de l'école Saint-Martin de Pontoise.

(1) Citation du fascicule *Jésus, fils d'Israël*, paru dans *Document 18* 1978-1979. Groupe secondaire. Paroisse universitaire.

UNE VOIX JUIVE :

Le territoire et le symbole

par ARIANE MISRACHI (*)

FRANÇAISE, née en France de parents français et juive, la nouvelle de l'attentat de la rue Copernic m'a atteinte comme un coup de couteau dans le dos. Marc Fredriksen a reçu ensuite un coup de couteau dans la cuisse. Cela fait deux coups de couteau de trop. C'est le second que je mets en cause ici parce que, juive, on peut me l'imputer au seul titre de la solidarité.

Depuis les siècles des siècles, les *juifs de la Diaspora — et* jusqu'à la création de l'Etat d'Israël, il n'y en eut point d'autres — ont toujours représenté le singulier face à l'ordre collectif. Le pied et l'épine. Cette image, ils ne se contentaient de l'endosser, ils la revendiquaient. Subir, avec orgueil, une situation humiliante, entretenir une tradition, s'enraciner dans le difficile voire l'intolérable, subsister envers et contre tout, c'est ce qu'ils ont fait au nom des critères spirituels qui étaient les leurs, jusqu'à Auschwitz.

C'est la révolte du ghetto de Varsovie qui a, pour la première fois, fait surgir les couteaux de leurs gaines du côté des juifs. Le monde l'a appris et leur image *a commencé à changer. Israël* lui a apporté une transformation plus radicale encore : c'est, aujourd'hui, dure et pure, celle du guerrier. L'opposée exacte de *la précédente. Quoi que l'on puisse* penser de la politique actuelle de cet Etat, il demeure un fait : les citoyens d'une nation menacée se doivent de la défendre.

C'est ce que font les Israéliens, qui n'oublient pas qu'ils doivent leur existence à l'acharnement que leurs ancêtres ont mis au service de leur foi.

Les juifs de la Diaspora, c'est aussi un fait, se sentent plus à l'aise dans les pays qui sont les leurs, depuis que ces *guerriers-là* et les victoires qu'ils ont remportées les ont lavés de l'humiliation de la victime, sinon consentante, *du moins consentie*.

Existe-t-il un autre peuple qui ait eu la possibilité de vivre et d'assumer ces deux pôles opposés, celui de la spiritualité singulière et de la fragilité, et celui de l'affirmation de soi triomphante et collective ? C'est, en tout cas, la chance actuelle du peuple juif.

Aujourd'hui, s'il s'agit de survie et d'un territoire à défendre, c'est en Israël que le combat armé s'impose.

Si c'est le symbole qui est attaqué, c'est à la Diaspora de maintenir son image et de la brandir. C'est à elle, alors, qu'il revient d'afficher la vocation spirituelle qui est sa raison d'être.

S'il fallait — le faudra-t-il ? — qu'elle ait encore à se défendre, *il est des armes plus nobles* que les couteaux : des actes qui s'imposent et qui éclairent, la qualité d'un regard collectif et d'une parole.

(*) Journaliste, auteur avec Jacques Derogy de l'ouvrage *le Cas Wallenberg* (Ramsay).

UNE LETTRE DE M. BRUNO MÉGRET

M. Bruno Mégret, membre du club de l'Horloge, nous écrit, à propos de l'article de Michel Calef, la Valse des plaisies, dans lequel il est brièvement mis en cause (le Monde du 15 octobre) :

Je tiens à préciser les trois points suivants : 1) Je n'appartiens pas et n'ai jamais appartenu au GRECE ; 2) Le club de l'Horloge, qui vise à promouvoir les valeurs républicaines, est parfaitement indépendant et a toujours refusé l'étiquette de « Nouvelle Droite » ; 3) La phrase qui m'est attribuée, et qui est sortie de son contexte, a été prononcée dans un colloque du Club sur « Le déclin du droit ». Elle exprime l'idée que le marxisme est un facteur de déstabilisation en Europe de l'Ouest et de totalitarisme en Europe de l'Est.

∴

M. Pierre Vial, secrétaire général du GRECE, nous signale d'autre part qu'il est l'auteur du « retentissant » article paru dans le Matin sur l'attentat de la rue Copernic et que M. Calef attribuait à M. Jean-Claude Valla.

UNE VOIX LAIQUE :

L'indispensable rempart

par MICHEL BOUCHAREISSAS (*)

LES événements des semaines écoulées et les proclamations officielles qui les ont suivis font obligation aux laïques de s'exprimer.

Car, outre leur caractère très tardif, les déclarations officielles faites par le président de la République, à cette occasion, comportaient aussi celui d'une très significative ambiguïté.

Suffirait-il, en effet, qu'à la faveur de l'attentat de la rue Copernic, il affirme que la France est « tolérante et fraternelle » pour qu'elle le soit vraiment ?

Suffirait-il donc qu'il qualifie notre société de « pluraliste » pour faire oublier qu'une des orientations essentielles de sa politique tend, précisément, à étouffer les grands principes laïques — c'est-à-dire « pluralistes » — qui fondèrent la République ?

En vérité, le propos présidentiel est frappé d'irrecevabilité sur deux points majeurs qui touchent à la démocratie et à l'éducation.

Sur le premier point, il est clair que l'exacerbation actuelle des attitudes ou manifestations fascisme a été largement favorisée par une constante dégradation des bases élémentaires de la démocratie. L'actuel pouvoir politique n'en est-il pas lourdement responsable, à travers les mises en cause multiples — législatives, judiciaires, policières ou économiques — des droits fondamentaux du citoyen et du travailleur ?

Comment, dès lors, cette politique pourrait-elle ne pas constituer une incitation objective aux formes les plus variées de l'intolérance et de la violence ?

Sur le second point, qu'on ne croie pas à un raccourci facile si nous affirmons que le climat actuel est, pour une grande part, la résultante — prévisible — des actes politiques commis, au cours des décennies écoulées, par la multitude des chantres d'une laïcité « de bon aloi », c'est-à-dire l'idée, aussi scélérate qu'absurde, selon laquelle la question laïque serait une « affaire du passé ». La France de la loi Guermeur, oubliant le respect dû à la personne et à la liberté de conscience des enfants, organisant la ségrégation scolaire de la jeunesse en fonction de critères idéologiques et sociaux, devient inéluctablement la France des affrontements.

Et voici même que, tout récemment, l'actuel ministre de l'éducation, tenant à s'illustrer dans le genre, appelle de Sélestat, à la croisade pour « libérer l'école de l'endoctrinement ».

Il s'exclut lui-même et sans appel du débat en avouant ainsi, en clair, que sa propre doctrine est, à ses yeux, la seule qui ne saurait constituer un « endoctrinement ».

Or, la pluralité des opinions en même temps que la tolérance ne peuvent s'épanouir que dans la laïcité elle-même : elles ne peuvent, en aucun cas, être dans l'antagonisme rétrograde et la concurrence injuste, voulus et parrainés par les gouvernements, en ce domaine qui est source de tout : l'éducation.

Car c'est l'éducation laïque, par l'échange, la rencontre, la compréhension mutuelle, l'apprentissage des exigences de la liberté — dès l'enfance et dans la même école pour tous, respectueuse de tous, — qui constitue la prévention première et déterminante de l'intolérance et de toutes les ségrégations.

Puisse la tragédie que vient de vivre la France avoir, au moins, pour effet de faire reprendre conscience que c'est bien dans la laïcité, vécue tout autant qu'institutionnelle, que se trouve l'indispensable rempart de toute société humaine contre les sectarismes, les exclusives et les aliénations.

(*) Secrétaire général du Comité national d'action laïque qui groupe la Fédération de l'éducation nationale, le Syndicat national des instituteurs, la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, la Ligue française de l'enseignement et la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale.

RÉPLIQUE A... MICHEL DEBRÉ

Le racisme parle-t-il breton ?

par XAVIER GRALL

MICHEL DEBRE a des raccourcis meurtriers. Ne dénonçait-il pas ici même, après l'attentat de la rue Copernic *« le caractère raciste des séparatismes »* (1). Cette *dénonciation hâtive aura ravi*, n'en doutons pas, les milliers de Québécois groupés derrière René Levesque et tous ceux qui avaient applaudi au fameux cri de Montreal *« Vive le Québec libre ! »*.

Aux yeux de Michel Debré, le racisme ne peut pas parler français. Après avoir parlé allemand, il parle breton, corse et basque.

Du moins, pour ce qui regarde la Bretagne, les choses sont-elles parfaitement claires avec Michel Debré et le courant qu'il représente. Elles sont infiniment plus troubles et plus ambiguës avec l'extrême droite française. Combien de fois n'avons-nous pas craint et tremblé de voir le fameux droit à la différence que nous proclamons depuis si longtemps servir d'alibi aux théoriciens du néo-paganisme, voire aux celtomaniaques à gueule carrée, qui consentaient parfois à éclairer leur triste figure de quelque risette dans notre direction. Maldonne ! Nous ne sommes ni de leur cénacle, ni de leur troupe. Nous avons trop souffert de l'opprobre jeté sur l'idée bretonne à la suite des aberrations du parti national breton d'avant-guerre et qu'exprima, un demi-siècle avant, *Nouvelle Ecole*, la revue théorique *Stur* pour que nous acceptions de prendre, si peu que ce soit, les chemins de la haine et de l'ombre.

La droite française avait déjà annexé nos croix celtiques, semblant oublier que ce symbole reproduit bien dans un cercle le signe de Jésus-Christ ce qui seul illustre toute une pensée sur laquelle les disciples de M. de Benoist seraient avisés d'exercer quelque méditation. Je veux dire ici, avec toute la force de mes convictions et mon impétuosité de Breton, que la Bretagne est profondément, historiquement, à la fois celtique et judéo-chrétienne, que notre identité réelle passe par la rencontre tragique et merveilleuse de l'enchantement et de la révélation.

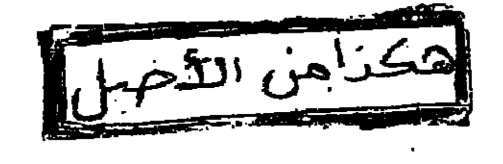
Notre inspiration, nos déchirures et nos fêtes, nos voluptés et nos mélancolies, c'est dans le cycle de la Table ronde qu'elles se trouvent. Voilà qui nous conduit fort loin du paganisme indo-européen. Le caractère pathétique de la quête arthurienne et des amours de Tristan ne s'explique que par l'affrontement de la liberté celtique et de l'inquiétude chrétienne. C'est nier l'âme rêveuse et mystique de la Bretagne que de vouloir biffer l'un des termes de cette tension assurément plus fertile au plan culturel *qu'à celui de la politique*...

La gauche française, qui a, par son affligeante stérilité spirituelle, préparé les voies du néo-paganisme, je la soupçonne du *reste, après l'abject attentat* de la rue Copernic, d'être plus sensible au discours d'un Michel Debré qu'aux interpellations autonomistes. François Mitterrand n'a *jamais précisé* la *politique* qu'il entendait appliquer en Corse et en Bretagne s'il était élu à la tête de l'Etat.

L'intellectuel de gauche a tant souci de se démarquer de celui de droite qu'il est enclin à regarder toute référence à la mythologie celtique comme une démarche suspecte, voire coupable. Il flaire le fasciste dans la danse et la guerre de Lancelot ! Voilà qui est risible et qui eût blessé un celtisant aussi éloigné du fascisme qu'André Breton, lequel s'en venait chaque année respirer le vent magique de Brocéliande, après avoir donné aux poèmes de Taliésin, traduits par Jean Markale, une préface inoubliable. En fait, les *mythes* sont plus innocents que l'*interprétation que l'on* en donne. Celle que véhicule en Bretagne une poignée de jeunes mufles, adorateurs musclés du solstice et vociférateurs braillards de la mort de Dieu, ne débouche que sur l'éternelle bêtise des guerriers sans bataille.

Sacrée vieille terre ! Même topographiquement, elle affiche son christianisme. Quel néo-païen pourra jamais déclouer le Christ de ses mille calvaires, arracher de ses talus ses menhirs christianisés, déraciner de ses vallons ses sanctuaires innombrables ? Quelle main humaine aura plus de force que ses vents pour effacer à tout jamais de son granit l'image de ses saints ? Quel nouveau druide osera ôter du génie breton les voix *croisées et catholiques* de Chateaubriand, de Lamennais, de Hello et de Max Jacob, ce juif de Quimper ? Qui donc effacera de la mémoire de ce peuple le souvenir de saint Yves, ce juste, et la trace des grands pardons sous le ciel déchiré ? Jusque dans sa tourbe et dans sa pierre, jusque dans l'odeur qu'elle respire — il est buis de la *semaine sainte*, — la Bretagne proclame son refus du paganisme.

(1) *Résurgence*, le Monde du 9 octobre.



Le Monde

étranger

EUROPE

Frictions interallemandes

(Suite de la première page.)

Autant dire que le bénéfice en devises que la R.D.A. tire de cette tracasserie a toutes chances d'être modeste, et qu'elle relève moins d'une finalité économique que de la fameuse tactique du salami, laquelle consiste à prendre tranche par tranche ce dont on n'a aucune chance de s'emparer en une seule fois.

La décision de Berlin-Est, que la *Pravda* s'est empressée de déclarer « sage », n'est, au demeurant, pas isolée. Erich Honecker, le chef du parti, ne s'est pas contenté, dans le discours qu'il a prononcé le 13 octobre à Gera, en Saxe, d'avertir les Polonais qu'il ne les laisserait pas « *tourner à l'envers la roue de l'histoire* ». Il a invité Bonn à prendre son parti de la séparation complète des deux Allemagnes (ce qu'implique la fameuse notion d'*Abgrenzung)*, en reconnaissant une nationalité est-allemande distincte, en échangeant des ambassadeurs, au lieu des représentants permanents existant, en cessant de délivrer des passeports aux réfugiés de l'Est. Tout en reprenant à son compte, trois jours plus tard, ces revendications, le président du conseil, Willi Stoph, a présenté la République fédérale comme un « *Etat capitaliste créé pour servir de bélier contre les pays socialistes* ».

***

Pour mesurer la portée des exigences est-allemandes, il faut savoir que l'acceptation par Berlin-Est du fait que les deux Allemagnes n'étaient pas étrangères *(Ausländisch)* l'une à l'autre constituait l'une des clauses essentielles du traité signé le 21 décembre 1972, par lequel la R.F.A. et la R.D.A. s'entendaient sur les fondements de leurs relations. Elle fournissait la contrepartie, âprement négociée, de la renonciation par Bonn à sa prétention de représenter l'Allemagne « dans son ensemble ».

Il faut savoir aussi que Willy Brandt, alors chancelier, avait fait de la conclusion de ce traité la condition *sine qua non* de la ratification par le Bundestag de l'ensemble des textes normalisant les relations entre la République fédérale et les pays de l'Est. Il faut savoir enfin que, dans son esprit, l'Ostpolitik avait pour objet « *le changement par le rapprochement* » *(Wandel durch Annäherung)*.

Personne n'a mieux résumé son ambition que Renata Fritsch-Bournazel dans son livre sur *l'Union soviétique et les Allemagnes* (1) : « *Il fallait accepter le* statu quo *pour éviter de le figer de façon définitive* ». Ce que cherche aujourd'hui Erich Honecker, c'est précisément à figer ce *statu quo*, autrement dit à remettre en question toutes les concessions que le Kremlin l'avait obligé à faire en 1972 pour obtenir la reconnaissance par Bonn du *statu quo* territorial issu de la dernière guerre et l'admission de la R.D.A. aux Nations unies.

Si l'on ajoute que le chef du parti est-allemand a tranquillement accusé la R.F.A. « *impérialiste* » d'avoir contribué, avec ses alliés américains, à la « *situation difficile* » où se trouve la Pologne, alors qu'aucun pays ne lui a ouvert autant de crédits — le dernier en date, de quelque 3 milliards et demi de francs, remontant au 10 octobre, — on comprend que Helmut Schmidt, rentré précipitamment de vacances, ait durement ressenti ce qu'il a appelé devant ses collaborateurs, selon *Time Magazine*, « *un coup dans les gencives* ».

La crainte qu'éprouvent tous les gouvernements de l'Est, et notamment celui de la R.D.A., d'une contagion des événements de Pologne, n'est évidemment pas étrangère au soudain durcissement de Berlin-Est, dont on ne saurait oublier le rôle militant, en 1968, dans l'invasion de la Tchécoslovaquie. Mais Erich Honecker ne tiendrait pas ce langage s'il ne pensait pas que le moment est opportun pour exercer une pression efficace sur la R.F.A., dont la séduction, par T.V. interposée, sur ses concitoyens l'agace au plus haut point.

Le cabinet de Bonn n'est certes pas dépourvu de moyens de pression : le crédit « swing » de 850 millions de deutschemarks, soit près de 2 milliards de francs, accordé à Berlin-Est pour couvrir, sans avoir à payer d'intérêts, les arrérages de ses dettes, expire en 1982. Helmut Schmidt a déjà fait savoir que sa reconduction était hors de question. Divers projets industriels, qui étaient à l'étude, ne sont pas près de voir le jour. La rencontre Schmidt-Honecker, qui devait avoir lieu l'été dernier, est renvoyée aux calendes grecques.

Il reste que le gouvernement fédéral ne montre aucune espèce de propension à jouer les matamores ni même les durs, et qu'il ne faut pas se faire d'illusion sur la « fermeté » et la « résolution » dont son chef a souligné la nécessité. Le ministre des affaires étrangères, le libéral Genscher, qui passe pour le plus antisoviétique des membres du cabinet, a demandé lui-même qu'on ne réplique pas à une séparation *(Abgrenzung)* par une autre.

Le chancelier ne veut rien faire qui puisse donner à Moscou une raison — ou un prétexte — pour intervenir en Pologne.

Au parti social-démocrate, la tendance qui veut la détente à tout prix reste très forte. Même si elle voit singulièrement s'estomper l'espoir que le rapprochement *(l'Annäherung)* puisse conduire un jour, fût-ce au prix de la neutralisation, à la réunification. MM. Wehner et Bahr doivent bien comprendre maintenant que ce que l'U.R.S.S. recherche, c'est la neutralisation, ou, si l'on préfère un mauvais mot d'usage courant, la finlandisation, sans la réunification.

***

Ce que ces attitudes reflètent, comble du paradoxe, chez la troisième puissance industrielle du monde, dont la terre entière recherche les crédits et la technologie, c'est un sentiment de faiblesse, né de la triple dépendance où a choisi de se placer la République fédérale :

— *Dépendance militaire*, d'abord, vis-à-vis des Etats-Unis, seuls en mesure de la protéger de la menace soviétique. Or le fait est qu'à la lumière de ce qui s'est passé, du Vietnam à l'Iran et à l'Afghanistan, depuis sept ans Bonn met de plus en plus en doute la résolution américaine.

— *Dépendance politique*, ensuite, comme l'avaient pressenti aussi bien Georges Pompidou qu'Henry Kissinger, vis-à-vis du bloc de l'Est, qui tient en otage la population de la R.D.A. et, au-delà, compte tenu de l'incertitude sur les intentions américaines, celle de Berlin-Ouest. Helmut Schmidt redoute qu'un durcissement de sa part n'ait d'autre effet que de couper à nouveau les liens de toute nature qui ont été rétablis grâce à l'Ostpolitik entre les citoyens des deux Allemagnes, du sort desquels il se tient également comptable.

— *Dépendance économique*, enfin, même si elle n'atteint pas l'importance qui a pu lui être attribué pendant la campagne électorale. En trois ans, la R.D.A. a acheté à la R.F.A. des machines pour un total de 3,2 milliards de deutschemarks, et l'on estime que de 400 000 à 500 000 travailleurs ouest-allemands tirent leur subsistance des ventes à l'Est : chiffre qui doit évidemment être corrigé pour tenir compte de l'importance croissante des ventes est-allemandes à la R.F.A. A l'heure actuelle, leur volume l'emporte sur celui des importations. Il ne faut pas oublier non plus que la visite de Helmut Schmidt à Moscou, en juillet dernier, a été l'occasion d'un accord sur l'accroissement des livraisons de gaz naturel à Bonn.

***

Comme un malheur n'arrive jamais seul, la brutale désillusion venue de l'Est coïncide avec le moment où le fameux miracle économique allemand commence à se ternir. Le déficit de la balance des comptes ne cesse de s'aggraver, l'endettement intérieur a atteint des chiffres énormes, les augures s'attendent à un taux de croissance de l'ordre de 1 % seulement en 1981. Le taux de l'inflation reste faible en comparaison du nôtre, mais il atteint tout de même 5 %, soit 2 % de plus que celui auquel, selon ce que disait le chancelier il y a quelques années, aucun gouvernement allemand ne pourrait survivre. Le pays se démobilise, ne rêve que de sécurité en tout genre, glisse doucement de la prospérité béate à la morosité, tandis que ses dirigeants économiques s'arrachent les cheveux devant la hausse du pétrole et l'irrésistible ascension du géant japonais.

C'est un Allemand, Oswald Spengler, qui avait prophétisé, au moment de la première guerre mondiale, le déclin de l'Occident. A ce déclin, son pays apparemment n'échappe pas pour le moment, en dépit de son énorme puissance matérielle. Comment croire pourtant qu'il pourrait s'y résigner durablement, alors qu'il s'est montré capabl pour le meilleur et pour le pire, tout au long de sa longue histoire, de tels efforts ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Un vol. aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1979.

Le Monde

publiera demain

- **IDÉES** : La peine de mort : l'horreur du crime et celle du châtiment.
- **L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE** : M. Barre n'entend pas être « stérilisé » durant la campagne (A. Rollat).
- **ENQUÊTES** : Les contradictions de l'enseignement supérieur (J. Vincens) ; Afrique du Sud : le vent du surplace (J.-C. Pomonti).
- **LIVRES** : Un penseur arabe dénonce les orientalistes européens ; histoire : le siècle le plus long.



Union soviétique

LA SESSION D'AUTOMNE DU SOVIET SUPRÊME

LA PRODUCTIVITÉ A AUGMENTÉ NETTEMENT MOINS QUE PRÉVU

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les députés du Soviet suprême, qui examinent le projet de plan 1981 — première année du onzième quinquennat, — vont pouvoir nourrir leurs réflexions des résultats économiques des neuf premiers mois de 1980. Le tableau qu'ils suggèrent, après leur publication par la *Pravda* du 21 octobre, n'est pas très encourageant. Bien que l'office des statistiques indique sans plus de précision que « *le plan a été rempli* », l'examen des chiffres sectoriels montre qu'il n'en est rien.

Les objectifs proposés pour cette année étaient pourtant modestes. Alors que le plan annuel — il vaut mieux oublier le projet initial du plan quinquennal 1976-1980, qui ferait apparaître un écart encore plus grand — prévoyait une croissance de 4,5 % de la production industrielle, celle-ci n'a augmenté que de 3,9 %. Il en va de même pour la productivité du travail, dont la hausse n'atteint que 2,9 % contre un objectif de 3,8 %.

La production de pétrole et de gaz devrait, en revanche, correspondre aux prévisions, mais ce n'est pas le cas pour le charbon dont l'extraction a même légèrement baissé en valeur absolue par rapport à 1979, et pour l'électricité. D'après l'agence Tass, certains députés se sont émus de cette situation lors des discussions du plan en commission. Ils ont souligné que des usines de l'Oural, du Kazakhstan et de la Sibérie orientale éprouvent des difficultés pour leur approvisionnement en courant électrique. Aussi ont-ils proposé d'accélérer la construction de centrales dans ces régions. Cependant, ce vœu sera difficile à réaliser, car la production de turbines et de générateurs électriques a baissé de 8 % au cours des premiers neuf mois de 1980.

Parmi les secteurs qui n'ont pas accompli le plan, se trouvent les industries pétrochimiques et chimiques, la métallurgie lourde, les machines-outils, l'industrie du bois et du papier, les matériaux de construction. Par rapport à la période correspondante de 1979, la production a baissé en valeur absolue dans plusieurs branches de l'industrie alimentaire (conditionnement de la viande, beurre, huile, charcuterie, conserves), ce qui explique sans doute les difficultés actuelles d'approvisionnement. Enfin, la production de wagons de marchandises a aussi diminué, alors que les transports restent un point faible de l'économie. — D. V.

M. Brejnev met l'accent sur la nécessité d'améliorer le niveau de vie

Le Soviet suprême a ouvert, ce mercredi 22 octobre, sa session d'automne consacrée au plan et au budget pour 1981. Les projets soumis aux députés ont déjà été approuvés, mardi, par le comité central du parti. Dans son discours, M. Brejnev a constaté les défaillances de l'économie, notamment de l'agriculture, et préconisé une réforme de la planification. Il a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer le niveau de vie du peuple.

Le comité central a promu au rang de membre titulaire du bureau politique M. Mikhail Gorbatchev, secrétaire du comité central et spécialiste des questions agricoles, qui n'était jusqu'à présent que membre suppléant de la direction suprême. M. Tikhon Kisselev, nouveau premier secrétaire du parti en Biélorussie, est nommé membre suppléant du bureau politique.

L'ombre de la Pologne

De notre correspondant

Moscou. — L'ombre de la Pologne a plané sur la session du comité central : non qu'il en ait été ouvertement question, en tout cas dans les informations parcimonieusement rendues publiques, mais il est indéniable que le ton du discours de M. Brejnev a été comme un écho aux revendications matérielles des ouvriers polonais. Parlant des problèmes de l'économie soviétique, le chef de l'Etat et du parti a déclaré : « *Je ne commencerai pas par le métal, les transports, les combustibles ou l'énergie — si importants soient-ils, — mais par des questions dont les solutions ont une influence beaucoup plus directe sur le niveau de vie des Soviétiques.* » Ou encore : « *L'amélioration de la condition matérielle du peuple est au centre de l'activité du parti dans le domaine économique. (...) Une attitude attentive à l'égard de l'homme doit imprégner tout le style du travail des organisations du parti, de l'administration et de l'économie, et, bien entendu, des syndicats. (...) Il n'y a pas de place pour le bureaucratisme, l'insensibilité, la morgue dans notre mode de vie soviétique.* »

Sans doute n'est-ce pas la première fois que M. Brejnev dénonce les insuffisances de l'économie, l'inadaptation des mécanismes de planification aux exigences modernes, le ralentissement des rythmes de croissance. L'année dernière, déjà, il s'était montré préoccupé par le manque de fil et d'aiguilles à coudre, de langes pour bébés et de savon dans les magasins. Mais cette année il a mis l'accent sur ces soucis matériels quotidiens, traitant en second lieu seulement de l'industrie lourde. Le développement des biens de consommation, a-t-il dit en substance, est important pour la progression générale de l'économie, le renforcement des stimulants au travail, la consolidation de la situation monétaire : « *En bref, il n'est pas exagéré de dire que la croissance rapide des branches du groupe B* [biens de consommation] *revêt une signification politique et économique de premier plan.* »

Logements et biens de consommation

M. Brejnev a admis que, « *malgré le travail énorme accompli depuis 1965* » (lendemain de son arrivée au pouvoir), il existe encore, dans les villes et les centres industriels, des difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires, comme la viande et le lait, et que des biens de consommation courante faisaient défaut. Il n'a pas annoncé le chiffre de la récolte de céréales pour cette année, mais a indiqué que la récolte moyenne de tout le quinquennat se situe au-dessus de 200 millions de tonnes. Il a demandé que la croissance de la production des biens de consommation durables ne diminue pas au cours du prochain plan, alors que, cette année, la production de réfrigérateurs, par exemple, a baissé en chiffre absolu. Une autre priorité est la construction de logements dans les villes, alors que 20 % de la population ne disposent pas encore d'appartements indépendants et vivent dans des appartements communautaires ou cohabitent à plusieurs générations.

Comme d'habitude, le secrétaire général a insisté sur la nécessité de poursuivre le passage à un développement intensif de l'économie, sur l'importance de branches comme la chimie ou les machines-outils, sur la nécessité d'appliquer les réformes économiques décidées l'année dernière. Il a proposé une amélioration de la planification par la définition de « programmes intégrés » avec, comme objectif final, un contrôle de réalisation à chaque étape (« *Sans cela, il n'y a pas de programme, il n'y a qu'une somme de vœux pieux* », a-t-il déclaré) et il a demandé un renforcement, dans la dialectique centralisation - démocratisation, de l'initiative de la base, des collectifs de travailleurs et des dirigeants économiques, afin que les décisions puissent être prises rapidement.

Il est vrai que toutes ces réflexions et propositions ne sont pas nouvelles, et leur répétition, chaque année, n'incite pas à l'optimisme, tant il apparaît que les précédents discours de M. Brejnev sont restés sans effet, ou peu s'en faut.

L'irrésistible ascension de M. Gorbatchev

Mais le plénum a été aussi marqué par l'irrésistible ascension de M. Mikhail Gorbatchev, qui fait beaucoup penser à celle de M. Tchernienko. Agé de quarante-neuf ans seulement, M. Gorbatchev est passé en deux ans du poste de premier secrétaire du territoire de Stavropol à celui de membre à part entière du bureau politique, en franchissant chaque année une étape : secrétaire du comité central en 1978, suppléant du bureau politique en 1979. Le voilà enfin membre titulaire. Au secrétariat, il avait succédé, comme responsable de l'agriculture, à M. Fédor Koulakov, un autre jeune homme plein d'avenir, mort prématurément.

De la conduite d'un tracteur à la gestion de l'agriculture soviétique : le raccourci serait pertinent pour caractériser la carrière de M. Gorbatchev si le travail comme « *aide-conducteur de moissonneuse-batteuse* » dont le crédite sa biographie officielle n'avait pas été simplement une occupation pour potache en vacances. Petit, râblé, le crâne déjà dégarni, M. Gorbatchev est né en 1931. Il a fait toute sa carrière à Stavropol, où M. Souslov a été premier secrétaire de 1939 à 1944. Après des études à l'université de Moscou et à l'Institut d'agriculture de Stavropol, il entre dans l'appareil du parti et au Komsomol. Il est le représentant type de la génération d'après guerre qui a commencé sa vie active seulement dans les dernières années du règne de Staline (il a adhéré au parti en 1952). Chef de section au comité du parti du territoire de Stavropol en 1963, premier secrétaire de la ville, deuxième puis premier secrétaire du territoire en 1970, il conforte sa réputation de spécialiste de l'agriculture dans une région qui passe pour le « grenier de l'U.R.S.S. ».

Dans un long article publié en juillet dernier par la revue *Kommounist*, il a développé son programme agricole, qui ne brille pas par son originalité : intensification du travail, bonification des terres, priorité à l'élevage, coordination entre les enclos individuels et les exploitations collectives, et surtout hommage appuyé à M. Brejnev, dont « *les rapports, les articles, les discours, le livre* les Terres vierges *et d'autres œuvres constituent l'arsenal idéologico-politique de nos cadres* ».

M. Gorbatchev est-il l'étoile montante du bureau politique ? Il occupe un poste risqué où se sont usés politiquement et physiquement beaucoup de ses prédécesseurs. Mais il tranche par son âge et par son profil dans une direction dominée encore par les septuagénaires.

DANIEL VERNET.

[M. Tikhon Kissilev, qui vient d'être nommé membre suppléant du bureau politique — en même temps que M. Gorbatchev devient membre titulaire — est né en 1917. Professeur, puis directeur d'école, il a fait ensuite une carrière politique en Biélorussie, devenant en 1959 président du conseil des ministres de cette république. Membre du comité central en 1961, il avait été nommé vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. en 1978. Il vient d'être appelé à remplacer comme premier secrétaire du parti en Biélorussie M. Macherov, tué au début de ce mois dans un accident de la circulation.]

Pologne

LES AUTORITÉS VEULENT QUE LE ROLE DIRIGEANT DU PARTI FIGURE DANS LES STATUTS DE SOLIDARITÉ

Varsovie *(A.F.P., Reuter)*. — Le juge du tribunal régional de Varsovie chargé d'enregistrer les nouveaux syndicats a convoqué pour vendredi 24 octobre les dirigeants des syndicats indépendants Solidarité pour leur enregistrement (*le Monde* du 22 octobre). Il avait pris contact lundi soir avec les experts de Solidarité, après la réunion houleuse en Silésie, au cours de laquelle les représentants des différentes branches nationales de ce syndicat n'avaient pu se mettre d'accord sur l'opportunité ou non de proclamer une nouvelle grève et avaient décidé de remettre leur décision au lundi 27 octobre, date de leur réunion hebdomadaire à Gdansk.

La convocation du juge n'implique pas que Solidarité sera enregistrée dès vendredi. En effet, le magistrat a fait savoir que l'enregistrement « *pourrait se faire* », mais a prié les syndicats de M. Walesa d'envoyer « *à la séance habituelle d'enregistrement* » des représentants habilités à « *négocier* » les différends en suspens sans les énumérer.

M. Mieczyslaw Rakowski, rédacteur en chef de l'hebdomadaire du parti polonais *Polityka*, a donné, mardi soir, à la télévision, une précision importante : l'attribution d'une personnalité juridique à Solidarité dépend d'une inscription dans les statuts de l'article 2 des accords de Gdansk qui, entre autres, fait référence au rôle dirigeant du parti ouvrier unifié (communiste) et aux alliances de la Pologne. Il a dit que l'inscription du paragraphe incriminé « lèverait » les autres points de « désaccord » portant sur les modalités de l'exercice du droit de grève et le cumul des responsabilités syndicales et des fonctions politiques ou administratives importantes.

Avant la déclaration de M. Rakowski, M. Tadeusz Mazowiecki, l'un des principaux experts de Solidarité, avait annoncé, à Czestochowe, que le syndicat n'entendait pas céder.

EUROPE

Tchécoslovaquie

Les autorités continuent à harceler les dissidents

Avant la conférence de Madrid sur la C.S.C.E., les autorités tchécoslovaques continuent à harceler les défenseurs des droits civiques *et humains et surtout les signataires* de la Charte 77 et les membres du VONS (comité pour la défense des personnes injustement poursuivies).

Ainsi, l'ingénieur Rudolf Battek, maintenu en détention provisoire depuis le 14 juin dernier (détention renouvelée chaque mois), n'a pu obtenir d'être mis en liberté provisoire bien que l'instruction de l'affaire le concernant (outrage à agent public) soit terminée. Le porte-parole de la Charte souffre d'asthme. Il ne reçoit même pas les soins nécessaires qui pourraient le soulager. Il a dû subir un examen psychiatrique qui s'est révélé négatif.

Cette affaire a été montée de toutes pièces. Au début de juin, la voiture de M. Battek avait été volée ; on le convoqua, le 14 juin, au poste de police le plus proche dans le quartier de Karlin. Après plusieurs heures de vaine attente, il décida de s'en aller. Un policier tenta de le retenir par la manche. M. Battek fit un mouvement brusque pour se dégager, *« ce qui fit tomber la casquette du policier »*, selon le rapport de police. Il risque pour cela trois ans de prison.

L'Internationale socialiste a été tenue au courant, et les P.S. français, autrichien et allemand se sont déjà élevés contre de tels procédés. Les comités de soutien à la Charte 77 et le Comité entraide et action ont adressé, le 20 octobre, sous la signature de M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, des télégrammes à Prague pour demander la libération immédiate de M. Battek.

Une autre affaire concerne Mᵉ Josef Danisz, privé du droit d'exercer son métier d'avocat pour avoir défendu des membres du VONS. Il a été interpellé à deux reprises, le 6 octobre et le 14 octobre. La police l'a interrogé pendant plusieurs heures sur ses éventuelles relations avec une ressortissante française expulsée récemment de Prague après cinq jours d'interrogatoires et qualifiée par la police « d'émissaire de la IVᵉ Internationale ». L'intéressée, qui nous a téléphoné et souhaite garder l'anonymat, nie appartenir à la IVᵉ Internationale. Elle précise qu'elle s'est rendue comme touriste à Prague et que la police lui a reproché *« d'avoir rencontré des ennemis de la Tchécoslovaquie »*. Elle est prête à se rendre à nouveau à Prague, si cela était nécessaire, pour témoigner en faveur de Mᵉ Danisz.

La première fois, Mᵉ Danisz avait été emmené à la police avec sa femme (fille d'Edouard Goldstucker, président de l'Union des écrivains en 1968) et leur bébé de trois mois. De plus, la police est allé « cueillir » le fils du premier mariage de Mme Danisz, Matin Grusa, à son école et l'a longuement interrogé dans une voiture banalisée. Un camarade qu'il avait prié d'aller prévenir sa mère a vu un homme sortir de l'appartement des Danisz et qui lui a interdit de dire qu'il l'avait vu sous peine de se faire « passer à tabac ».

Mᵉ Danisz a adressé au procureur militaire de Prague, dont dépend la police, une lettre protestant contre tous ces faits.

Un appel d'intellectuels à l'approche de la conférence de Madrid

Des intellectuels viennent de lancer un appel à l'approche de l'ouverture, en novembre à Madrid, de la réunion qui fait suite à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dans le but d'examiner l'application de l'Acte final signé à Helsinki le 1ᵉʳ août 1975.

Le principe-clef d'une détente réelle n'est autre que la réciprocité, déclarent-ils. Dans tous les domaines, ou presque, ce principe est bafoué par les Soviétiques avec un cynisme... désarmant. Leur conception est manifestement celle d'une détente « à sens unique » qui, par exemple, les autorise à intensifier la « lutte idéologique » quand elle l'interdit aux pays démocratiques. A quoi servirait donc d'obtenir de nouveaux engagements « humanitaires » de l'Union soviétique quand elle n'a pas respecté les précédents et qu'elle présente à chaque conférence des bilans sans cesse démentis par la permanence des répressions et la souffrance de nouvelles victimes ?

La dignité, aujourd'hui, exige la lucidité et la fermeté. C'est à ceux qui ont violé les accords, c'est à ceux qui font la guerre, de recréer les conditions d'un dialogue acceptable et utile. Pour qu'une conférence comme celle de Madrid ait un sens, il faudrait préalablement :

1) Que les troupes soviétiques se retirent d'Afghanistan ;

2) Que cesse la relégation arbitraire de Sakharov, symbole du combat pour les droits de l'homme ;

3) Que soient amnistiés tous les prisonniers politiques incarcérés pour avoir réclamé l'application des accords d'Helsinki, signés par leurs gouvernements.

Si ces conditions n'étaient pas remplies, cette conférence ne serait guère qu'un paravent et un brevet d'honorabilité international pour le système soviétique. Il faut appeler les gouvernements d'Europe occidentale et méridionale, ceux d'Amérique du Nord, à le dire clairement et à poser ces questions pour ce qu'elles sont : des préalables à toute discussion utile.

Ont signé cet appel : Marcel Arland, Raymond Aron, Fernando Arrabal, Alexandre Astruc, Louis Arbessier, Paul Belmondo, François Billetdoux, Etienne Borne, Robert Bresson, Jean-Claude Carrière, Maria Casares, Henri Chambre, Michel Crozier, Jean-Louis Curtis, Pierre Daix, Anatole Dauman, Jean Delumeau, Jean-Marie Domenach, André Dumas, Jean Elleinstein, Jacques Ellul, François Fejto, Léonor Fini, Max Gallo, René Girard, Julian Gorkin, René Huygha, Roger Ikor, Eugène Ionesco, Lucien Israël, Philippe Jaccottet, Alain Laurent, Emmanuel Le Roy Ladurie, Emmanuel Levinas, Michel Lonsdale, Maria-Antonietta Macciocchi, Maria Mauban, Jean Messagier, René de Obaldia, Claude Piéplu, André Pieyre de Mandiargues, Marcelin Pleynet, Marthe Robert, Arthur Rubinstein, Joël Santoni, Pierre Schaeffer, Philippe Sollers, Olivier Todd, Lino Ventura, Paul Vialar, Etienne Wolff, Hans Hartung, Edgar Morin.

★ Les signatures sont reçues au : CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés), 30, rue Saint-Dominique - 75007 Paris.

Italie

L'échec de M. Berlinguer

(Suite de la première page.)

La ville étouffait sous le soleil moite d'août. L'Italie entière portait en terre un des pères fondateurs de la République. Et Luigi Longo révélait dans son discours funèbre que Togliatti avait laissé un document préconisant *« une nouvelle unité »* des forces socialistes et démocratiques. Le texte de base des futurs tournants.

Déjà, il y avait des silences et des rectifications discrètes dans la biographie publiée par *l'Unita* : Togliatti ne figurait plus parmi les fondateurs du parti communiste. Il était, non sans torsions de l'histoire, donné comme héritier de Gramsci plus que comme initiateur. Et le samedi 18 octobre, déjà dans le portrait de Longo dessiné par M. Enrico Berlinguer, s'estompaient les traits jusqu'alors figés de la biographie officielle. Une référence à l'histoire nationale : *« Il fut le Garibaldi de ce siècle »*, de fortuites citations de Gramsci et Togliatti, la mise en place de Longo comme lieutenant, comme animateur des *« nouvelles pratiques de l'internationalisme »*, comme *« dirigeant politique de grande stature »*. Un discours sans passion, sans excès de rhétorique, destiné à rappeler que le dissentiment, la discussion, le contraste ne doivent conduire ni aux déchirements ni aux ruptures.

Cinquante mille personnes l'écoutaient, beaucoup de jeunes, de militants qui, en tout cas, n'avaient pas pris part aux combats de Longo. Les dirigeants des partis étaient là, le chef du gouvernement et le chef de l'Etat, M. Sandro Pertini. Et M. Boris Ponomarev, qui ne rendit pas d'hommage. Dans la grisaille d'un samedi après-midi régnait la sensation que la page marquée par la disparition de cet homme avait été tournée depuis longtemps. Que la relève des fondateurs de la République avait été faite sans qu'on y prît garde et qu'une phase de l'évolution du communisme italien devenait désormais un souvenir sans témoins.

Souvenir aussi des funérailles de Giorgio Amendola, le 7 juin dernier. Un autre grand acteur de cette évolution. Mais sa dépouille mortelle n'avait pas été honorée, dans une chapelle ardente, au siège du P.C.I. Le cortège était parti de la clinique. Dans les rites rigoureux des funérailles populaires que le parti communiste réserve à ses dirigeants, cette différence avait-elle un sens ? Avait-elle été voulue, et par qui ? A Rome, on la relevait, à tort ou à raison, comme le signe d'une distance que Giorgio Amendola aurait voulu marquer jusqu'au bout.

Un article prémonitoire

Cette interprétation d'une nuance devenant un geste politique délibéré est fidèle à l'esprit d'un homme qui aimait rappeler, avec Togliatti, qu'un révolutionnaire n'a pas d'amis. Longo non plus n'en n'avait pas, et le combat politique marquait tous leurs actes. Mais, de son désaccord, Amendola a laissé un document qui, en ces journées, précisément, prend figure de testament et de prémonition. C'est un long article publié, le 9 novembre 1979, dans *Rinascita*, dénonçant vigoureusement les erreurs des syndicats et du parti dans l'analyse et la stratégie du « cas Fiat », et cela depuis une vingtaine d'années. L'attaque fit grand bruit à l'époque (*le Monde* des 14, 18 et 28 novembre 1979), puis fut oubliée. Les milieux socialistes se sont chargés, aujourd'hui, de la rendre à l'actualité.

Tous les points qu'incriminaient alors Giorgo Amendola, se sont retrouvés au centre des débats et de l'affrontement que Turin a connus depuis le début de septembre : le débordement des syndicats par les conseils d'usine, par les éléments d'extrême gauche, leur incapacité de lutter contre le terrorisme et toutes les formes de violence, le développement incontrôlé des revendications et de « l'égalitarisme exaspéré », l'incapacité d'imposer la ligne d'austérité, la tendance à réclamer tout et le contraire de tout, jusqu'à la mise en cause implicite de l'autonomie excessive laissée aux syndicats par le parti communiste.

Ce sont ces thèmes mêmes, ces avertissements que les événements de Turin ont transformés en réalités dans la dernière semaine, provoquant une certaine *consternation* et le début d'une autocritique qui ne risque guère de s'ensabler. On n'a pas fini d'analyser la signification du cortège de quarante mille employés et travailleurs de Fiat, mis en chômage forcé sans traitement, et réclamant de reprendre le travail *contre les piquets de grève formés d'ouvriers qui, eux, percevaient 90 % de leur salaire.*

Cassure de la classe ouvrière, manifestation de l'impuissance des centrales syndicales, échec surtout de la stratégie amorcée par M. Berlinguer quelques semaines auparavant, tels ont été *les premiers commentaires venus* de gauche. Le secrétaire général du parti communiste avait, le 3 octobre, prononcé un discours à Turin où il assurait les ouvriers de l'appui du parti, s'ils occupaient les usines Fiat.

S'était-il laissé emporter par le verbe ? De sa part, le fait est peu vraisemblable. *Mais alors, pourquoi* donner une assurance aussi grave, se rattachant à toutes les traditions de Turin, aux moments cruciaux de l'histoire des années 20 — et aux échecs du socialisme — alors qu'aucune des conditions nécessaires pour soutenir une pareille épreuve n'était posée ? Pas de mobilisation des masses, pas d'agitation dans le reste de l'Italie, pas d'enjeu surtout assez fort pour susciter la fièvre du jour au lendemain.

Des remarques acerbes, et plus que des remarques, se sont exprimées nettement à tous les échelons du P.C.I., même de la part de personnalités spontanément réservées pour critiquer le secrétaire général. Le malaise s'avoue devant ce qui semble un pas de clerc, survenant après plusieurs années d'une *stratégie mal* comprise de dialogue avec la démocratie chrétienne.

De façon significative, la seule explication positive que nous ayons entendue à Rome venait de l'entourage de M. Andreotti : il ne convenait pas, nous dit-on, de majorer l'importance du *défilé des quarante mille* à Turin, simple mouvement de mécontentement de cadres moyens. Et M. Berlinguer, en avançant sa promesse de solidarité, voulait seulement couper l'herbe sous le pied des éléments extrémistes qui risquaient d'aggraver le mouvement de protestation.

Un parti qui se « francise » ?

Les difficultés auxquelles fait front M. Berlinguer, et d'abord l'insuccès de la ligne dite du « compromis historique » — terme qui devient désuet. — suffisent à expliquer les phénomènes de raidissement du P.C.I. sans qu'il faille recourir à des assimilations trop rapides avec d'autres situations. On a, par facilité, employé le mot de « francisation » du P.C.I., ou estimé qu'à l'instar du parti communiste français, il s'est aligné sur les positions de la politique étrangère soviétique. M. Bettino Craxi, notamment, secrétaire général du parti socialiste, a dit récemment à Venise devant le groupe socialiste européen, que les différences étaient minces entre P.C.I. et P.C.F.

Il est vraisemblable que l'Union soviétique a toléré plus que souhaité la vocation de parti de gouvernement que réclame le P.C.I. et que le retour à une opposition dure soit plus utile, dans la mesure même où elle a toujours été soutenue par des fractions internes avec lesquelles M. Berlinguer devait compter.

Reste qu'à Strasbourg, les positions du P.C.I. demeurent proches de celles des sociaux-démocrates, que l'analyse du concept de Communauté européenne rejoint celle de tous les partis italiens et que, d'une façon générale, les interventions du P.C.I. en politique étrangère n'ont jamais sérieusement gêné le gouvernement italien, même si quelques francs-tireurs se sont manifestés dans son groupe parlementaire lorsqu'il s'est agi, voilà quelques mois, de voter une motion commune à tous les partis.

A la différence du P.C.F., M. Enrico Berlinguer n'est pas engagé — et ne l'a jamais été — dans une campagne présidentielle menée comme une guerre, et il n'a pas à redouter que les partis frères délèguent des émissaires proposer en réunions publiques d'autres images idéales d'un parti communiste. En privé, c'est une autre affaire.

En second lieu, l'alternative à la ligne officielle du compromis historique existe bel et bien. Au pragmatisme qui mesure les avantages concrets d'un dialogue avec les catholiques au plan politique, fait pendant la formule d'une grande alliance de gauche *laïque, dont Giorgio Amendola* fut le constant défenseur. Le compromis historique était en actes depuis près de quinze ans, mais surtout depuis 1969, dans l'étroite association des centrales syndicales. La véhémente contestation que leurs dirigeants ont subie à Turin, et la réaction dans *le même sens de la bourgeoisie* éclairée italienne — explicitement manifestée par les commentaires lucides du quotidien *Repubblica* dont le développement est un phénomène politique majeur — constituent à cet égard un rejet de la ligne Berlinguer, au moins de l'idéologie qui l'inspire.

Quant à la *tactique*, voilà plusieurs mois que le secrétaire général du P.C.I. a, en plusieurs occasions, pris de front les centrales syndicales lorsque leur politique économique les amenait à négocier avec le pouvoir. En remettant en lumière la primauté du parti sur le syndicat, c'est-à-dire celle de l'analyse politique, la ligne Berlinguer et la ligne Amendola se rejoignent. Aujourd'hui, la première est en place, approuvée par le dernier Congrès. La seconde, qui fut longtemps celle d'un homme isolé, trouvera-t-elle après les événements de Turin des avocats déclarés ?

JACQUES NOBÉCOURT.

TRAVAIL DE ROMAIN

Rome (*A.F.P.*). — Les employés des ministères romains travaillent en moyenne deux heures par jour, et 56 % d'entre eux assurent n'avoir « *parfois rien à faire* », indique un rapport du Centre d'études économiques et sociales effectué à la demande du ministère de la fonction publique. Les « *bonnes feuilles* » du dossier, publiées par le quotidien *Il Messaggero*, chiffrent, pour la première fois, l'absentéisme dans l'administration. Seuls, 34 % des employés et fonctionnaires déclarent avoir toujours quelque chose à faire. Près de 10 % assurent n'avoir jamais rien à faire.

Les employés grignotent le temps à la fois au début et à la fin de leur journée de travail. Retardataires et « maestros » du départ avant l'heure accumulent jusqu'à deux heures de non-présence. Le reste du temps est *partagé entre la lecture du* journal (52 % des employés interrogés), les appels *téléphoniques* (28 %), les conversations (27 %), les courses à l'extérieur 20 %) et... le tricot (9,9 %).

Pays-Bas

Le gouvernement va ouvrir une large consultation sur l'énergie nucléaire

De notre correspondant

Amsterdam. — Plusieurs milliers de manifestants (30 000 selon les organisateurs, 5 000 selon la police) ont bloqué, le dimanche 19 octobre, les accès à la centrale nucléaire de Dodewaard, près d'Arnhem, dont ils réclament la fermeture. Le ministre de l'industrie, M. Gijs van Aardenne, avait vainement tenté de dissuader les *antinucléaires de recourir à ce* genre d'action, en précisant que le gouvernement avait décidé d'ouvrir au début de l'année prochaine un « large débat » sur l'énergie auquel tous les Néerlandais seront invités à participer.

Des « groupes de sages » ont été constitués qui recueilleront dans tout le pays l'opinion de la population sur la politique énergétique. Cette période de consultation doit durer environ dix-huit mois et donnera lieu à un bilan. S'il apparaissait que la majorité des Néerlandais sont opposés à l'énergie nucléaire, le gouvernement pourrait envisager l'annulation des projets de construction de nouvelles centrales. Le Parlement se prononcera en dernier ressort sur cette question.

Les Pays-Bas comptent actuellement deux centrales nucléaires de faible puissance ; celle de Dodewaard (100 mégawatts) et celle de Borseele, près de Flessingue (300 mégawatts). En vertu des décisions prises il y a quelques années sous le gouvernement de M. Den Uyl, aujourd'hui chef de l'opposition socialiste, trois nouvelles centrales de 1 000 mégawatts chacune devaient être construites dans un proche avenir. Le parti socialiste (P.V.D.A.) est entre-temps revenu sur ses positions et s'oppose désormais à ces projets. Quant au premier ministre, M. Van Agt, il s'est montré à plusieurs reprises un farouche partisan de l'énergie nucléaire.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● VERS UN REGLEMENT DU CONFLIT FRONTALIER AVEC LE CHILI. — L'Argentine aurait accepté *« dans les grandes lignes »* la proposition du Saint-Siège en vue de régler le conflit frontalier qui l'oppose au Chili au sujet de la région *australe* du canal de Beagle, a-t-on appris mardi 21 octobre, de source militaire à Buenos-Aires. La proposition comprendrait la cession au Chili de la souveraineté sur deux des trois îles en litige (Picton et Lennox) et sur une partie de la troisième (Nueva). L'Argentine souhaiterait obtenir, en contrepartie, la souveraineté sur les îlots d'Evont et de Barvenitt, situés au sud des trois îles en litige, et qui garantiraient à Buenos-Aires l'accès à une zone économique de 200 milles nautiques. — *(A.F.P.)*

Chine

● LE GENERAL NE WIN, chef de l'Etat birman, qui séjourne à Pékin depuis le lundi *20 octobre*, a eu des entretiens mardi avec M. Hua Guofeng, président du P.C. chinois, et M. Deng Xiaoping, vice-président. Ce dernier a mis l'accent sur les vues *« similaires »* de la Chine et de la Birmanie sur de nombreuses questions internationales dans la situation *« turbulente »* prévalant actuellement. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● CONDAMNATION DE DEUX AUTRICHIENS EN HONGRIE. — Ils avaient été arrêtés pour avoir tenté de faire passer clandestinement à l'Ouest un citoyen est-allemand à bord d'une Mercedes. Ils ont été condamnés par le tribunal régional de Gyor (Hongrie occidentale) à des peines de prison d'un an et quatre mois et d'un an et deux mois. Les sentences rendues sont sans appel. — *(A.F.P.)*

Irlande

● INTRODUCTION PROCHAINE D'UNE COURONNE « LOURDE » en Islande en raison de l'inflation galopante (60 %). A partir du 1ᵉʳ janvier prochain, la nouvelle couronne vaudra 100 couronnes actuelles (et environ 1,30 franc français). Pour habituer la population, les prix seront affichés en couronnes « lourdes » et « légères ». — *(U.P.I.)*

Suisse

● DECOUVERTE D'UNE BOMBE DANS L'EXPRESS PARIS-INTERLAKEN. — Une bombe de 500 grammes a été découverte le 20 octobre dans l'express Paris-Berne-Interlaken, une heure avant le moment prévu pour l'explosion. Cette tentative d'attentat a été revendiquée *mardi 21 octobre*, dans un coup de téléphone à *la Tribune de Genève par le « Mouvement du 3 octobre »* qui avait déjà revendiqué la semaine dernière (*le Monde* du 14 octobre) la responsabilité des attentats commis à Paris et à Londres contre des établissements suisses. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zambie

● LA DETENTION DU CORRESPONDANT DE L'A.F.P. — Un avocat zambien, Mᵉ Rundall, a introduit mardi 21 octobre une demande d'*habeas corpus* devant la haute cour de Zambie en faveur de M. François Cros, correspondant de l'Agence France-Presse à Lusaka, détenu depuis vendredi (*le Monde* du 22 octobre). Cette procédure doit garantir les droits fondamentaux du détenu. Mᵉ Rundall a déposé sa demande mardi après-midi et attend que la Haute Cour fixe une date d'audience, au cours de laquelle l'Etat zambien devra fournir les raisons de la détention de M. Cros. D'autre part l'Union des syndicats des journalistes français est intervenue auprès du secrétaire général des Nations unies, du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine M. Kodjo, et du directeur général de l'Unesco, pour leur demander d'intercéder auprès des autorités zambiennes afin *qu'elles libèrent* le correspondant de l'A.F.P.

Espagne

● CRISE PARMI LES GRADES DE LA POLICE. — M. Pablo Sanchez, président du Syndicat professionnel de la police, qui affirme regrouper 90 % des inspecteurs et des commissaires, ainsi que plusieurs autres dirigeants du syndicat, ont été suspendus de leurs fonctions, a-t-on appris mardi 21 octobre à Madrid. Le ministère de l'intérieur reproche aux dirigeants syndicaux d'avoir émis lors d'une conférence de presse l'idée d'un référendum au Pays basque sur le maintien ou non de la police nationale et d'avoir affirmé que *« l'administration est responsable de la démoralisation de la police espagnole »*. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un membre du gouvernement albanais a été reçu officiellement au Quai d'Orsay

Le désir de la France et de l'Albanie de développer leurs relations dans un commun souci d'indépendance et de souveraineté a été souligné, mardi 21 octobre, au cours d'un dîner offert par M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en l'honneur de M. Ksenofon Nushi, vice-ministre albanais des affaires étrangères, qui fait une visite officielle en France, et auquel assistait aussi son collègue de la culture, M. Anastase Kondo (*le Monde* du 22 octobre).

C'est la première fois, a rappelé M. Stirn, à l'issue du dîner, qu'un membre du gouvernement albanais est reçu officiellement au Quai d'Orsay. Le secrétaire d'Etat a rappelé que son interlocuteur l'avait invité à faire à son tour une visite officielle en Albanie, invitation acceptée et qui sera, elle aussi, une *« première »* dans les relations franco-albanaises.

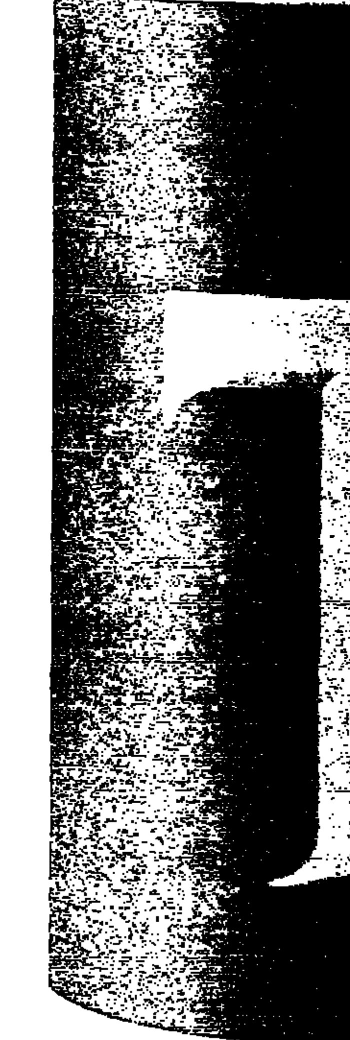
« *Ce qui caractérise l'Albanie, plus peut-être que les pays d'Europe,* a dit M. Stirn, *c'est son désir viscéral d'indépendance.* » La France, a-t-il ajouté, « *apprécie cette foi profonde du peuple albanais dans son indépendance* » et se félicite de la « *coopération sans nuages entre les deux pays, qui se fait dans le respect de l'indépendance de chacun* », tant en matière économique que culturelle.

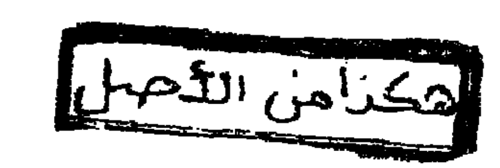
Pour sa part, M. Nushi a parlé de l'influence qu'avait exercée sur les progressistes albanais, dès le dix-neuvième siècle, la Révolution française ainsi que de l'impact de la culture et de la langue française en Albanie.

« *Nous sommes résolus*, a-t-il dit d'autre part, *à défendre jusqu'au bout notre indépendance et notre souveraineté nationale. On dit que l'Albanie est isolée. Pour nous, elle n'est pas isolée puisque nous avons des relations diplomatiques avec quatre-vingt-quatorze pays. Si nous n'acceptons pas que tout le monde vienne en Albanie, c'est parce que nous avons beaucoup d'ennemis.* »

M. Nushi a aussi souhaité que le nombre d'étudiants albanais en France augmente, notamment dans les disciplines scientifiques. Le vice-ministre des affaires étrangères, arrivé dimanche soir à Paris, devait se rendre ce mercredi à Lyon pour y visiter les laboratoires Mérieux. Il regagnera son pays jeudi.

La première visite officielle albanaise en France, qui vient d'avoir lieu à l'initiative de Tirana, fait suite aux entretiens qu'avaient eus, il y a une semaine, M. Nesti Nase et M. Jean François-Poncet, lors d'une escale à Paris du ministre albanais des affaires étrangères.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan essaie de convaincre les électeurs de ses intentions pacifiques

De notre correspondant

Washington. — Habilement, M. Jimmy Carter a réussi à orienter la campagne électorale dans le sens qu'il désirait. Ce n'est plus son bilan économique qui est au centre du débat, mais le programme de politique étrangère de M. Ronald Reagan. Le président sortant n'y va pas de main morte. A l'en croire, les Etats-Unis risqueraient une guerre nucléaire si le candidat républicain entrait à la Maison Blanche.

M. Reagan craint les effets de cette « litanie de la peur ». Le 19 octobre, il a occupé l'antenne de C.B.S. pendant une demi-heure, moyennant 600 000 francs, pour convaincre les téléspectateurs de ses intentions pacifiques. *« J'ai connu quatre guerres, je ne veux pas d'une cinquième »*, est contraint de répéter le candidat républicain, qui s'est montré lundi 20 octobre en compagnie de deux anciens secrétaires d'Etat, MM. Rogers et Kissinger.

Pour résumer la politique étrangère de M. Reagan, il ne suffit pas de mettre des citations bout à bout. On arriverait d'ailleurs à un tableau contradictoire, car l'ancien gouverneur de Californie n'arrête pas de rectifier ses déclarations précédentes, il se montre à la fois plus modéré et plus vague. Le florilège remis récemment à la presse par les adjoints de M. Carter est-il encore valable ? On y retrouve, entre autres, une citation du 25 janvier 1968 à propos de la capture du *Pueblo* par les Nord-Coréens. M. Reagan déclarait alors : *« Je ne comprendrai jamais pourquoi (...) le président des Etats-Unis n'a pas dit : « Ce bateau » devra être rendu dans les vingt-» quatre heures, sinon nous vien-» drons le chercher. »*

La personnalité de l'ancien acteur mérite autant d'attention que ses discours. On sait qu'il travaille peu, connait mal les dossiers de politique étrangère et délègue volontiers ses pouvoirs. Le choix de ses collaborateurs serait donc déterminant. On prévoit davantage une « présidence rhétorique » que des coups de poing sur la table. M. Reagan n'est pas un homme complexé, desireux de prouver sa puissance à tout prix. Mais c'est un séducteur qui cherchera à plaire au public américain — même si on ne l'imagine pas briguer un second mandat à soixante-quatorze ans, — aux alliés des Etats-Unis, peut-être même aux Soviétiques. Cet enjôleur laisse un peu sceptique lorsqu'il affirme que *« l'Amérique ne doit pas chercher à être aimée, mais respectée »*.

La vision du monde de M. Reagan semble être antérieure à la guerre du Vietnam. Vision en noir et blanc, exprimée par des formules lapidaires qui semblent être destinées davantage aux meetings électoraux qu'au bureau ovale de la Maison Blanche. *« Nous devons bâtir la paix à travers la puissance,* déclarait-il le 19 octobre. *Il n'y a pas d'autre voie. »* Ou encore (discours d'acceptation à la convention républicaine' : *« La guerre ne survient pas lorsque les forces de la liberté sont fortes, mais lorsqu'elles sont faibles. »* Il ne suffit pas d'être fort, il faut le montrer : l'ancien gouverneur de Californie insiste beaucoup sur la puissance visible dans cette tentative de *« rendre l'Amérique grande à nouveau »*. Et il appelle ses concitoyens au *« réalisme »*.

Développer les relations avec la Chine

L'Unon soviétique est, selon lui, en train de s'armer avec acharnement alors que les Etats-Unis relâchent leur effort. M. Reagan s'oppose au traité SALT II sur la limitation des armements stratégiques, qu'il veut remplacer par une formule *« réaliste »* sur une base *« équitable »*. Jusqu'à ces derniers jours, sa position semblait être : « on se renforce d'abord, on négocie ensuite », mais le candidat républicain a déclaré le 19 octobre qu'il *« ouvrirait immédiatement des négociations pour un traité SALT III »*. Pressés de questions, ses collaborateurs n'ont pas été en mesure d'expliquer. M. Reagan aurait-il abandonné l'idée d'une supériorité américaine préalable ?

La Chine est présentée désormais comme un pays *« ami »* avec lequel il faut *« développer rapidement »* des liens commerciaux et culturels, ainsi que *« d'autres arrangements »* (non précisés). Il n'est plus question de Taiwan, pour laquelle M. Reagan réclamait il y a quelques semaines un rétablissement des relations *« officielles »* avec les Etats-Unis.

Le Proche-Orient donne lieu à des propos plus clairs. Israël est *« l'allié le plus stable »* des Etats-Unis dans la région. Il ne faut lui contester ni Jérusalem ni les implantations dans les territoires occupés. C'est sur l'Etat hébreu qu'il faut s'appuyer avant tout pour constituer au Proche-Orient une puissance militaire vraiment dissuasive.

Le continent américain ferait l'objet de deux sortes d'actions. D'une part, un solide accord entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. D'autre part, une aide économique intensive aux pays amis des Caraïbes pour empêcher la zone de devenir « rouge ». Le blocus naval de Cuba n'est plus cité.

M. Reagan manifeste des idées très classiques sur les alliés occidentaux qui réclameraient *« un leadership »* des Etats-Unis ; sur la *défense des droits de l'homme, qui ne doit pas avoir pour effet d'affaiblir* les gouvernements pro-américains ; sur les investissements privés dans le tiers-monde...

Pour mettre en œuvre cette politique, il veut renforcer la défense américaine sous ses aspects conventionnel et nucléaire, améliorer les conditions de vie des militaires pour faciliter le recrutement et se passer de la conscription. Il serait mis fin, d'autre part, à la cacophonie qui caractérise la politique étrangère américaine : le secrétaire d'Etat serait *« le principal porte-parole et conseiller du président »*. M. Reagan envisage aussi de mieux défendre les diplomates américains en poste à l'étranger, de *« restaurer les capacités de la C.I.A. et d'autres agences de renseignement »* pour amener les Etats-Unis à jouer *« un rôle de leadership dans la lutte contre le terrorisme international »*. Enfin, la propagande — radiophonique notamment — serait développée.

ROBERT SOLÉ.

AMÉRIQUES

La politique et l'argent : l'exemple des États-Unis

II. — Financer les campagnes électorales plutôt que les partis

par MICHEL AURILLAC

Au retour d'une mission d'information aux Etats-Unis, pour le compte de la commission des lois de l'Assemblée *nationale*, M. *Michel Aurillac*, député R.P.R. de l'Indre, a exposé (« le Monde » du 22 octobre) comment sont contrôlées, dans ce pays, les dépenses liées à l'activité politique. Il envisage ci-dessous les leçons qui pourraient être tirées, en France, de l'exemple américain.

Le financement public aux Etats-Unis ne concerne pour le moment que l'élection présidentielle. Il s'applique à tous les niveaux de l'élection : la primaire, la convention et l'élection *proprement dite*.

Pour l'élection primaire, il s'agit de fonds que le candidat peut obtenir du budget fédéral à égalité de chaque contribution privée qu'il reçoit, à concurrence de 250 dollars. Comme les versements privés sont plafonnés à 1 000 dollars, cela veut dire que *la part supérieure à 250 dollars* d'une contribution individuelle n'ouvre pas droit au concours de l'Etat ou encore que le candidat a intérêt à recevoir des versements *inférieurs à 250 dollars* intégralement compensés par le budget fédéral. Les versements anonymes, obligatoirement inférieurs à 100 dollars, n'ouvrent pas droit au concours de l'Etat, ce qui en *limite* l'intérêt et décourage la fraude. Ce mécanisme de fonds de concours ne peut mathématiquement aboutir à un concours de l'Etat fédéral supérieur à la moitié du coût plafonné de l'élection primaire, soit aujourd'hui de l'ordre de *7,5 millions de dollars*.

L'élection primaire désigne les délégués des candidats à la convention de leur parti, qui, à *son tour, choisira le candidat* officiel du parti à l'élection présidentielle. Il est donc logique que les conventions soient subventionnées par l'Etat fédéral. C'est le seul exemple de financement public direct d'une activité des partis américains. L'explication la plus couramment admise est la méfiance du législateur américain qui ne souhaite pas alourdir l'emprise des partis sur les candidats et veut laisser à l'élection un tour aussi personnel et individualiste que possible.

Troisième phase, l'élection présidentielle proprement dite. Elle est prise en charge intégralement par le budget fédéral dans la limite des 20 millions de dollars, indexés depuis 1976 (aujourd'hui, près de 30 millions de dollars). Il est désormais interdit au candidat d'ajouter le moindre financement privé, fût-ce sur sa fortune personnelle, au *financement* public de la campagne. L'acte majeur de la vie politique américaine est donc purgé de *toute pression financière* extérieure.

La participation des citoyens au financement des campagnes bé*néficie d'une double incitation* fiscale. D'une part, les contributions aux campagnes et aux partis sont traditionnellement déductibles du revenu imposable dans la limite de *100 dollars*. C'est l'un des nombreux exemples de déduction fiscale de dépense d'intérêt général qui font *l'originalité du système américain*. Les montants des entrées dans les *principaux* musées, qui sont laissés à l'appréciation des visiteurs, sont, eux aussi, déductibles. La vie politique est donc assimilée à la vie culturelle et aux contributions aux œuvres sociales.

La seconde incitation est plus récente. Tout contribuable peut, sur sa déclaration, indiquer qu'il entend affecter 1 dollar (ou *2 dollars pour un couple*) de ses impôts au financement public de la campagne présidentielle, quels que soient les candidats en présence pour les primaires ou l'élection finale. Cette contribution « volontaire » n'est acceptée que par la moitié environ des contribuables et ne suffit pas, de beaucoup s'en faut, à payer la contribution de l'Etat fédéral à la campagne électorale, qui doit puiser dans les recettes normales du budget. Elle n'a qu'une signification symbolique en attirant *l'attention du contribuable sur* l'élection.

Le développement des radios locales et des télévisions régionales

De ce foisonnant exemple américain, la France peut tirer la première *leçon qu'elle n'est pas* aussi américanisée qu'on le dit. Irait-elle s'américaniser qu'elle devrait éviter le style publicitaire des campagnes américaines, si coûteuses pour un résultat peu convaincant. La radio et la télévision publiques devraient, en France, s'orienter vers un *style de participation* aux campagnes électorales assez différent de celui des Etats-Unis, mais s'en rapprochant sur un point, la personnalisation des campagnes électorales permettant aux candidats, au premier tour *des législatives, de disposer d'un* temps de parole et aux candidats au second tour de s'affronter dans un véritable face-à-face. Ceci suppose évidemment un développement des radios locales et une organisation du réseau de télévision régionale, évitant de trop nombreux chevauchements d'une circonscription à l'autre. Il va de soi que ces temps de parole devraient être attribués gratuitement sur la durée réservée aux campagnes électorales par les cahiers des charges des sociétés de radios et de télévision.

Une telle évolution de l'audiovisuel permettrait de corriger les inconvénients propres à la situation politique française où l'existence d'une importante presse d'opinion interdit en fait à de nombreux journaux, notamment en province, de participer avec équité à *la campagne électorale* de tous les candidats, comme il en va de fait aux Etats-Unis. L'égalité de la campagne radiotélévisée compenserait l'inégalité de *la* campagne par voie de presse. Elle contribuerait à la démassification de ces médias qu'Alvin Toffler présente comme l'une des nécessités du proche futur.

La seconde leçon à tirer de l'exemple américain est celle de l'efficacité de la divulgation des financements de campagnes électorales. La France, où l'argent ne joue pas encore le même rôle qu'aux Etats-Unis, aurait tout avantage à se prémunir contre *l'invasion de l'argent en obligeant* les candidats à déclarer ce qu'ils reçoivent et ce qu'ils dépensent, en obligeant aussi ceux qui les soutiennent à déclarer ce qu'ils donnent au-delà d'un certain plancher (100 F ou 200 F par exemple) et sous un plafond pour une année de l'ordre de 1 000 à 2 000 F. En contrepartie, les donateurs devraient pouvoir déduire les sommes versées de leurs revenus imposables aux mêmes conditions *que pour leurs contributions* à des œuvres d'intérêt général.

Les déclarations devraient être faites devant une commission de type quasi juridictionnel composée de personnalités indépendantes et non pas de représentants des partis — ce système, concevable avec deux partis aux Etats-Unis, ne le serait pas en France. Des magistrats de la Cour des comptes, assistés de magistrats des tribunaux judiciaires ou des tribunaux administratifs, pourraient être investis de cette mission.

Faut-il aller, en France, jusqu'à la publicité intégrale des déclarations ? Ce serait, certes, un moyen radical de faire participer l'opinion publique au contrôle de la moralité des campagnes électorales. Mais, en contrepartie, ce serait fournir, à l'occasion d'élections dont l'enjeu politique est un choix de société, de redoutables moyens de pression sur les électeurs pour les *dissuader d'aider les candidats* de leur choix. C'est ainsi, par exemple, qu'un patron pourrait avoir la liste de ses collaborateurs engagés politiquement. C'est pourquoi, dans une première étape, on peut imaginer une sorte de quitus donné par la commission de contrôle qui publierait uniquement le montant total des fonds collectés et des dépenses effectuées par le candidat.

La part de l'Etat

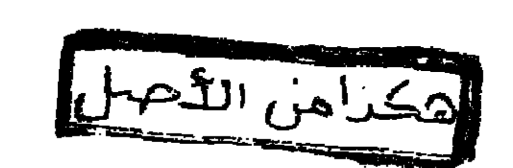
Reste enfin la question du financement public. Ce n'est pas en France une nouveauté. Le remboursement de ses dépenses au candidat qui a obtenu 5 % des suffrages est même aussi vieux que la République. Mais, *en vieillissant*, le principe s'est racorni, car les dépenses prises en compte, même si le plafond vient d'en être relevé (deux affiches, les circulaires, les bulletins et l'annonce des réunions par affichettes), n'ont plus guère à voir avec les réalités d'une campagne qui dure bien plus que les trois semaines officielles et fait appel à quelques moyens supplémentaires : envoi de journaux électoraux, tournées en automobile, lettres à diverses catégories socio-professionnelles, location de salles.

Pour éviter que l'argent privé des particuliers, des groupes de pression socio-professionnels ou *économiques ne s'engouffre dans* les campagnes électorales, il faut augmenter la prise en charge par l'Etat et plafonner simultanément le coût des campagnes, au moins pour les présidentielles et les législatives. Pour fixer un plafond et l'indexer correctement, il faudra procéder à des études *de budgets-types et les publier*. Il faut enfin que le gouvernement, seul maître de l'initiative budgétaire, accepte de traduire en propositions de dépenses un changement d'échelle de la participation de l'Etat au coût des campagnes électorales.

L'opinion publique, bien que *peu soucieuse de voir augmenter* le coût des dépenses budgétaires, *serait sensible* à une action de l'Etat qui mettrait plus d'équité et de clarté dans le jeu politique *à un niveau où la participation* des citoyens est, en droit, universelle et, en fait, aux alentours de 80 %. Bien qu'il s'agisse d'un gadget publicitaire, on pourrait imaginer une participation volontaire des contribuables au coût des campagnes électorales *prises en charge par l'Etat*, sous la *forme* du franc symbolique précompté sur l'impôt sur le *revenu*. Il resterait à *justifier* que, seuls, les citoyens imposables à l'impôt sur le revenu pourraient *ainsi manifester* leur intérêt pour la vie politique.

Dernière variante du financement public, celui des partis politiques. L'exemple américain l'écarte, et pour de bonnes raisons. En France, il ne saurait venir avant le financement des campagnes électorales qui est la première nécessité. Restera-t-il de l'argent public à dépenser en faveur des partis politiques ? C'est douteux, et, au surplus, difficile à justifier, car si le fait électoral est universel, le militantisme politique est nécessairement le choix d'une minorité de volontaires dévoués. La grande masse des citoyens et des contribuables qui votent sans militer n'ont aucune appétence à financer des partis pour lesquels ils ont souvent une méfiance innée. Le financement forcé des partis, loin d'être une école de démocratie, pourrait se retourner contre les intentions de ses inventeurs.

FIN



حكذامن التأصيل

AFRIQUE

TANZANIE : le socialisme en pointillé

III. — Une aide étrangère bien employée

Le régime « socialiste » tanzanien a échoué dans son projet le plus ambitieux, la mise en place de villages « ujamaa » cellules de base d'un collectivisme autogéré. Il a, en outre, connu beaucoup de mécomptes dans le domaine agricole. Toutefois, sous l'*impulsion du président* Nyerere, il n'a rien perdu de ses préoccupations égalitaires et, dans une situation de pénurie, reste attaché à son refus de la corruption et de la répression politique (« le *Monde* » *des 21 et 22 octobre*).

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

Dar-Es-Salaam. — « *Nyerere est le petit chouchou de tout le monde* », lance un diplomate. La remarque est légitime. Jugez plutôt : pendant l'année budgétaire 1980-1981, la Tanzanie recevra de l'étranger 625 millions de dollars. Les trois cinquièmes de cette aide sont des dons purs et simples. Celle-ci finance 70 % du budget de développement. Et ce pourcentage ne cesse de croitre au fil des ans. Trente gouvernements et *neuf organisations internationales* alimentent ce pactole. Les Scandinaves et la Banque mondiale y contribuent aux deux tiers. La Suède, à elle seule, débourse chaque année un sixième de l'assistance extérieure totale (100 millions de dollars). Chiffre impressionnant, même de la part d'un pays prospère. Au chapitre de l'aide, la Tanzanie est également le partenaire préféré des Norvégiens. Tous les bailleurs de fonds, du reste, ne roulent pas sur l'or. La petite Yougoslavie verse aussi son écot, à la mesure de ses moyens et au nom de la solidarité entre deux pionniers du non-alignement. Décidément, oui, le président Nyerere a beaucoup d'amis.

Faut-il s'en étonner ? Si la Tanzanie est devenue un réceptacle privilégié de l'aide au développement, c'est aussi parce qu'elle y a mis du sien. Elle a le « profil » idéal du bon candidat à l'assistance, du pays digne d'être aidé, avec qui l'on ne traite pas à fonds perdus. La personnalité de son président y est évidemment pour quelque chose. Son autorité morale et son intégrité à toute épreuve peuvent désarmer bien des préventions. Aux yeux de ceux qui conçoivent les programmes d'aide, la Tanzanie n'est pas un « *panier percé* ».

Ce n'est pas tout. Une revue d'affaires américaine s'étonnait un jour que l' « *échec tanzanien* » fascinât tant l'étranger. A ce verdict sévère, on pourrait opposer *que l'expérience tanzanienne* est un projet politique cohérent, au service du plus grand nombre, en dépit même de ses faiblesses et de ses détours provisoires (« *Revenir en arrière permet souvent de consolider l'acquis* », affirme M. Nyerere). Les dirigeants de Dar-Es-Salaam ont d'ailleurs l'art d'identifier leurs propres erreurs — plus rarement de les corriger — vertu fort appréciée chez les donateurs.

L'ouverture sur l'extérieur

Sans oublier bien sûr que l' « *ujamaa* » est le grand dessein d'un antimarxiste convaincu, une sorte de pari qu'un développement communautaire est réalisable en milieu rural sans faire appel aux dogmes du « *socialisme doctrinaire* ». Les diplomates soviétiques ne s'y trompent pas qui relèvent, avec un brin de condescendance, le caractère « *non scientifique* » de ce socialisme « africain ». A l'inverse, on conçoit que les *sociaux-démocrates européens aient* cru reconnaitre l'un des leurs en Nyerere. Ce président catholique, aux propos empreints de moralisme, et qui assiste à la messe chaque dimanche a de quoi les séduire.

Son pragmatisme et un certain esprit de tolérance ont dicté à M. Nyerere, dès l'indépendance, une politique de large « ouverture » sur l'extérieur, d'ailleurs conforme aux préceptes du non-alignement dont il se réclamait. Dar-Es-Salaam abrite une cinquantaine de missions diplomatiques, chiffre exceptionnellement élevé en Afrique. L'accroissement régulier de l'aide étrangère illustre la justesse du choix initial. Les volontaires américains du « Peace Corps » furent, en 1962, les premiers coopérants à servir en Tanzanie. Accusés en 1969 de travailler pour la C.I.A., ils furent *expulsés mais ont été autorisés à* revenir l'an dernier.

Le rôle prépondérant de l'Occident

On oublie souvent que la Tanzanie, au début des années 60, appliqua une « *stratégie de la transformation des campagnes* » — reposant notamment sur la création de « *fermes modèles* » — inspirée par la Banque mondiale. *M. Nyerere renonça ensuite* à cette approche au profit de l' « ujamaa ». Mais l'intérêt de la Banque mondiale pour la Tanzanie ne s'est jamais démenti depuis, ni son influence auprès des dirigeants. Certains principes de l' *ujamaa* » lui-même sont empruntés aux recommandations d'une importante firme de « *consultants* » américains. Le régime n'a, par ailleurs, jamais restreint le rôle des missionnaires. Sept cents prêtres catholiques étrangers travaillent encore dans le pays, la plupart auprès des villageois. Tout en conservant leur liberté de parole, ils jouent le jeu d'un « *socialisme à visage humain* » et en sont parfois les meilleurs propagandistes. M. Nyerere a eu l'habileté de ne refuser aucun concours. Ainsi, tous lui sont acquis.

Ni la présence pendant cinq ans (1970-1975) de plusieurs milliers de Chinois venus construire le chemin de fer Tazara, ni les livraisons de matériel militaire soviétique (Mig-21 et batteries de missiles notamment), ni le « *combat sacré* » de M. Nyerere pour la libération de l'Afrique Australe, faisant de lui un « *allié objectif* » du camp anti-impérialiste n'ont éclipsé le rôle prépondérant de l'Occident en Tanzanie. Tous les ministres de l'actuel gouvernement — sauf deux — y ont d'ailleurs été formés. De l'Occident, la *Tanzanie attend l'argent et* la technique. C'est à lui qu'elle a lancé un S.O.S., au printemps dernier, pour prévenir de graves pénuries céréalières. La Grande-Bretagne — de très loin — devant l'Allemagne fédérale et le Japon sont ses premiers partenaires commerciaux. Dix mille Européens, dont mille cinq cents Britanniques, vivent en Tanzanie.

L'accroissement de l'aide accordée par la C.E.E., la conclusion récente avec la France de deux protocoles financiers sont des signes supplémentaires de l' « ancrage » économique à l'Occident. En contrepoint, l'assistance financière des pays socialistes européens apparait dérisoire. La Tanzanie, qui souffre tant de l'inflation pétrolière, ne semble guère *nourrir d'illusions* sur les mérites de la coopération arabo-africaine. Les riches Etats musulmans — et conservateurs — du Golfe méconnaissent ce pays qu'ils tiennent plus ou moins pour « communiste ».

Entre la Tanzanie et ses partenaires capitalistes règne parfois quelque méfiance. Dar-Es-Salaam suspecte l'Occident de poursuivre en Afrique une stratégie néocoloniale. Seuls les Scandinaves paraissent échapper à ce soupçon. Ils mènent, il est vrai, une politique de coopération hardie. La Suède, par exemple, accorde — dans le cadre d'une opération triangulaire — des bourses aux étudiants tanzaniens pour leur permettre d'aller étudier en Inde. Stockholm a annulé, en 1978, toutes les dettes tanzaniennes contractées à son égard. Plusieurs capitales européennes l'ont ensuite imité.

La longue et rude négociation avec le Fonds monétaire international illustre bien ces rapports tumultueux. En novembre 1979, la Tanzanie rejeta avec éclat les conditions mises par le F.M.I. à l'octroi d'un crédit *stand-by* de 200 millions de dollars : réduc*tion du déficit budgétaire* par la compression des dépenses publiques, levée du contrôle sur la plupart des prix, amélioration de la rentabilité des sociétés nationales, dévaluation substantielle de la monnaie, hausse des taux d'intérêt bancaires, etc. Ce plan, « *à prendre ou à laisser* » n'était pas du goût de M. Nyerere, qui haussa le ton : « *Ceux qui pensent que la Tanzanie modifiera sa chère politique* ujamaa *à cause des difficultés actuelles perdent leur temps. Nous ne changerons pas.* »

Et pourtant. Sans revenir en détail sur le fond du problème — et de la polémique, — (*le Monde* du 15 juillet), force est de constater que la Tanzanie, tout en ayant de solides arguments pour mettre en doute l'efficacité et le réalisme politiques de certaines mesures proposées par les experts du F.M.I. n'a pas les moyens de se priver d'un concours financier indispensable au redressement de sa balance des paiements. Elle a beau pester contre ce « *ministre international des finances* », qui prétend dicter sa loi et imposer ses modèles, il lui faut, après le sursaut d'orgueil national, rechercher à tout prix un compromis. Pour au moins une raison, mais de taille : plusieurs exigences du F.M.I. conditionnent implicitement la poursuite de certaines aides bilatérales et l'attribution par la Banque mondiale d'un « *prêt d'ajustement structurel* » dont dépend le développement de l'agriculture et des transports.

Une indépendance ombrageuse

Les dirigeants tanzaniens n'en restent pas moins fort *chatouilleux sur le chapitre de l'indépendance* nationale. Un exemple : le ministre des finances, M. Jamal, assure refuser, en ces temps de rigueur et d'austérité, « *une politique de facilité qui aboutirait à accepter des prêts de tout le monde et à n'importe quelle condition* ». Pas question de passer sous les Fourches Caudines d'un consortium d'aide qui porterait atteinte à la souveraineté du pays — comme ce fut le cas au Zaïre — ou enverrait des experts internationaux mettre le nez sur *place dans les dossiers et les* comptes des entreprises publiques. Fort bien. Mais cette susceptibilité nationaliste — pour légitime qu'elle soit — emporterait plus nettement la conviction si l'aide étrangère, conçue à l'origine comme un palliatif temporaire, n'était devenue peu à peu l'un des « moteurs » du système, indispensable à sa survie.

Si le non-alignement existe encore, la Tanzanie est l'un de ses derniers adeptes. Lors des grandes crises internationales, M. Nyerere tient à conserver sa liberté de jugement. On l'a constaté une nouvelle fois après le coup de Kaboul. La Tanzanie fut le seul pays de la « ligne de front » à voter la résolution de l'ONU demandant le retrait d'Afghanistan des « *troupes étrangères* » (même le Botswana préféra s'abstenir). Elle avait pourtant une bonne raison d'hésiter. Car il pouvait passer pour paradoxal qu'un Etat entretenant la présence de dix mille soldats en Ouganda dénonce l'agression mili*taire soviétique* (même si les contextes politiques sont différents). Le ministère des affaires étrangères avait d'ailleurs prudemment proposé l'abstention. Mais le *mwalimu* en décida autrement.

« *Nous refusons les explications soviétiques* » assure aujourd'hui le ministre des affaires étrangères, M. Benjamin Mkapa, tout en regrettant que M. Carter ait été trop loin, en décidant le boycottage des Jeux olympiques. Comme beaucoup d'autres athlètes du tiers-monde, les Tanzaniens ont été transportés gratuitement à Moscou par les soins de l'Aeroflot. L'affaire fait sourire les responsables politiques, dépourvus d'illusions. La Tanzanie ne paraît pas non plus disposée à reconnaître le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. De la part d'un président Nyerere, qu'on a souvent présenté comme la « *conscience de l'Afrique* », ces prises de position ont du poids.

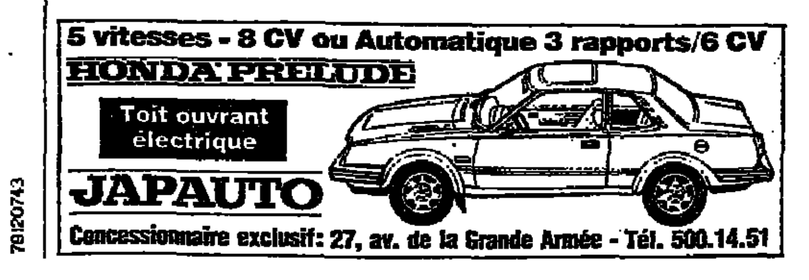
Engagée à fond aux côtés des nationalistes noirs d'Afrique australe — surtout depuis l'installation à Dar-Es-Salaam du comité de libération de l'O.U.A. — la Tanzanie estime avoir payé son tribut à la cause anticolonialiste. Sa solidarité est acquise à la SWAPO, le mouvement de lutte armée en Namibie, mais elle ne cache pas sa préférence pour une solution négociée. D'où son soutien au plan de l'ONU et aux initiatives du « *groupe de contact* » en faveur d'un cessez-le-feu suivi d'élections sous contrôle international.

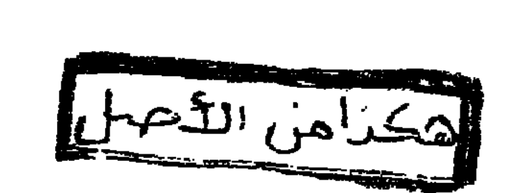
L'hypothèque ougandaise

Trop longtemps parent pauvre au sein de l'ensemble colonial est-africain, la Tanzanie indépendante a toujours regardé vers le Sud. Il n'est pas sûr pourtant qu'elle soit la principale bénéficiaire du regroupement économique qui s'ébauche entre les pays de la région désireux d'échapper à l'emprise du colosse sud-africain. Avec ses ports et sa position-clé, l'allié mozambicain semble mieux placé pour recueillir les fruits de l'indépendance du Zimbabwe. Si les difficultés de fonctionnement du « *Tazara* » persistent, le voisin du sud pourrait aussi recevoir une partie du trafic empruntant actuellement la voie ferrée tanzano-zambienne. M. Mkapa ne dissimule pas son inquiétude à ce sujet.

Dans l'immédiat pourtant, le souci principal de la Tanzanie vient du nord. Le président Nyerere nourrit un espoir raisonnable de voir son vieil ami, M. Milton Obote, reconquérir — lors des élections prévues, en théorie du moins, pour le 30 septembre — le pouvoir perdu en 1971. Ordonnera-t-il aussitôt le retrait de ses troupes d'Ouganda, mettant fin ainsi à une aventure qui a sérieusement entamé son prestige en Afrique ? Résistera-t-il à la vieille tentation de mettre en place un « *axe anti-kényan* » annonciateur de nouvelles querelles ? A s'empêtrer dans les rivalités régionales, la Tanzanie est à coup sûr perdante. M. Nyerere puise sa force, au contraire, dans ces « *grands desseins* » où l'utopie devient peu à peu réalité. A l'image de ce qui se passe à Dodoma, cette ancienne bourgade perdue en pleine brousse, au centre du pays, qui, dans dix ou quinze ans, sera la nouvelle capitale.

FIN.





AFRIQUE

Somalie

Le président Syaad Barre décrète l'état d'urgence

Mogadiscio (A.F.P.). — Le président Syaad Barré de Somalie a décrété mardi 21 octobre l'état d'urgence et pris les pleins pouvoirs pour une durée indéterminée, justifiant ces décisions par la poursuite des « agressions » de l'Ethiopie pour des raisons de sécurité intérieure. Dans un discours radiodiffusé à l'occasion du onzième anniversaire de son arrivée au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat militaire, le chef d'Etat somalien a également annoncé le rétablissement du Conseil révolutionnaire suprême (S.R.C.), qui avait été aboli à la suite de la création, en juillet 1976, du parti révolutionnaire somalien.

Le président Barré a dénoncé les « agressions persistantes » menées contre son pays par son voisin éthiopien et ses « alliés ». Il a également mis l'accent sur la montée, en Somalie même, « du banditisme, des rivalités tribales, et de la subversion ». « Les aspirations et objectifs du régime somalien ont été déviés et beaucoup de gens qui détiennent des postes officiels n'ont pas tenu compte des intérêts du peuple somalien », a-t-il déclaré, ajoutant que l'état d'urgence serait maintenu tant que ces raisons ne seront pas éliminées.

Le comité central du parti et l'Assemblée du peuple (Parlement) continueront leurs *activités* jusqu'à nouvel ordre, a-t-il précisé, tout en demandant aux Somaliens ainsi qu'aux communautés étrangères se trouvant dans le pays de se conformer à ces *décisions* sous peine d'avoir « affaire à la loi ».

Le président somalien a également annoncé que des augmentations de salaires allaient être accordées à tous les fonctionnaires qui, a-t-il dit, ont des conditions de vie difficiles à cause « des voleurs et des profiteurs ».

Le pouvoir avant tout

Dans les premières années de son règne, le général Syaad Barre avait donné l'impression de *doter d'une volonté vertébrale* le petit Etat somalien, dénué de ressources et, trop souvent, victime, comme aujourd'hui, de longues périodes de sécheresse. Tout en armant son pays, avec l'aide des Soviétiques, il avait su enrayer la famine de 1973-1974 et lancer plusieurs programmes de développement.

En 1977-1978, la deuxième guerre d'Ogaden a bouleversé cet ordre apparent. Le « grand frère » soviétique ayant choisi le camp de l'adversaire éthiopien, la Somalie a dû admettre sa défaite, faute d'avoir pu, à l'époque, « vendre » à ses amis arabes ou aux puissances occidentales la « cause » de l'Ogaden. Mais, en dépit de cet échec militaire, de la famine qui menace plus d'un million de réfugiés sur son territoire et du mécontentement d'une partie de l'armée, le régime de Mogadiscio n'a pas renoncé, depuis, à appuyer en Ogaden une guérilla somalie apparemment fort active.

Pour demeurer au pouvoir, le président Barre, *on* le voit aujourd'hui, est contraint de prendre des mesures extrêmes et d'admettre que la « subversion » et les « rivalités tribales » existent. En fait, l'assise du régime a toujours été minée par la lutte que se livrent des clans rivaux depuis l'indépendance. Entre le clan ogaden — auquel le président somalien est étroitement lié — et celui des Mijerteins, qu'il a chassés du pouvoir en 1969, l'opposition demeure toujours forte. En 1978, dix-sept officiers mijerteins avaient été fusillés à la suite d'un putsch avorté (*le Monde* du 27 octobre 1978).

Le président Syaad Barre, habile manœuvrier qui sait se montrer impitoyable avec ses ennemis, a réussi l'exploit de survivre à son échec militaire de 1978. La proclamation de l'état d'urgence semble confirmer que la note est élevée. La guerre d'Ogaden ne serait-elle que le prétexte choisi par une junte militaire pour se maintenir au pouvoir à Mogadiscio ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

LA VISITE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE ESPAGNOLE

Madrid et Rabat adoptent un « calendrier précis » pour régler leur contentieux

De notre correspondant

Rabat. — La récente visite du ministre des affaires étrangères espagnol, M. José Pedro Perez-Llorca, aura marqué un nouveau départ dans les relations bilatérales maroco - espagnoles. Sans doute les prises de position de plus en plus fermes de Madrid sur la question des pêcheurs espagnols « *enlevés* » par le Polisario au large des côtes marocaines et emmenés en Algérie ne sont-elles pas étrangères à cette amélioration de l'atmosphère.

Le ministre espagnol a fait état d'un « *calendrier précis* » pour le règlement des deux principales questions qui divisent les deux pays : le problème de la pêche au large des côtes marocaines et celui du transit des agrumes marocains à travers l'Espagne en direction de la France et d'autres pays du Marché commun. Le ministre a cité la date du 28 octobre pour la reprise des négociations sur la pêche, qui doivent s'engager, selon lui, « *dans le cadre d'une coopération moderne* ».

Les Marocains assistent avec de plus en plus d'impatience au pillage de leurs côtes par des centaines de chalutiers, surtout espagnols, et citent volontiers le chiffre de 1 500 millions de francs de prises annuelles par la seule flotte des chalutiers espagnols, alors que les redevances payées par eux n'excéderaient pas 40 millions de francs.

Jusqu'ici, les Espagnols entendaient lier les deux problèmes — la pêche où ils se sentent en position de faiblesse et les agrumes où ils s'estiment mieux placés. Dorénavant, les Espagnols ont accepté de parler d'abord de la pêche. Aussi bien l'accord actuel n'a-t-il été conclu que pour six mois et vient-il à expiration le 31 janvier.

En ce qui concerne les agrumes, la partie espagnole s'est déclarée d'accord sur le principe du droit des Marocains de faire transiter leurs fruits à travers l'Espagne ; les Espagnols sont d'autant moins *fondés* à refuser ce droit aux Marocains qu'ils le réclament eux-mêmes aux Français pour leurs fruits quand ils franchissent la *frontière* franco-espagnole.

Madrid a accepté aussi de fixer une date limite pour un *accord global dont* le *ministre* des affaires étrangères a déclaré qu'il devrait être au point avant la fin de l'année, de manière à permettre la réunion d'une commission mixte maroco-espagnole à la mi-décembre ou au début de janvier. La signature d'un tel accord précéderait alors la visite du roi Hassan II en Espagne.

ROLAND DELCOUR.

République Sud-Africaine

● ARRESTATIONS A SOWETO. — Le troisième anniversaire de l'interdiction de dix-huit organisations noires opposées à l'apartheid a donné lieu, dimanche 19 octobre, à des manifestations dans l'ensemble de l'Afrique du Sud. Des services religieux ont été célébrés sous les auspices de l'organisation de la « conscience noire » et de l'AZAPO (Organisation d'opposition du peuple d'Azanie). Selon plusieurs témoins, la police a procédé à Soweto à quatorze arrestations, dont celles de trois membres du comité exécutif du Congrès des étudiants noirs d'Afrique du Sud D'autre part, le président d'un mouvement anti-apartheid et un ancien étudiant, tous deux Noirs, ont été condamnés à huit ans de prison chacun. — *(A.F.P.)*

Le conflit namibien

Nouveau raid sud-africain en Angola

Au cours d'un raid perpétré lundi 20 octobre dans le sud de l'Angola, des commandos sud-africains ont tué vingt-huit partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et militaires angolais, a annoncé mardi un porte-parole militaire dans la capitale namibienne. Il s'agit de la première opération entreprise officiellement en territoire angolais depuis juin par les troupes de Pretoria. Selon Windhoek, un important stock d'armes et de munitions a été détruit dans une base arrière de la SWAPO. Le général Meyer, commandant adjoint des forces sud-africaines en Namibie, a « déploré » mardi « la coopération » entre les troupes angolaises et les maquisards de la SWAPO.

Ayant coïncidé avec l'ouverture, à Pretoria, de négociations entre une délégation des Nations unies et les autorités sud-africaines sur le règlement du conflit (*le Monde* du 21 octobre), cette opération jette un nouveau doute, selon les diplomates en poste dans la capitale sud-africaine, sur la volonté d'aboutir du gouvernement de M. Pieter Botha. Les discussions portent, notamment sur l'établissement d'une zone démilitarisée sur la frontière commune entre la Namibie et l'Angola.

De son côté, dans un communiqué diffusé lundi, l'ambassade d'Angola à Paris a accusé les « *troupes racistes sud-africaines* » d'avoir procédé, pendant le troisième trimestre de 1980 dans le sud angolais, à « *pas moins de 175 vols de reconnaissance, 5 minages de route, 22 bombardements aériens, 23 débarquements héliportés et 7 bombardements terrestres* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

Aux yeux de la cour d'appel

M. YUSUF LULE DEMEURE PRÉSIDENT

Kampala (A.F.P.). — La cour d'appel de Kampala a décrété, mardi 21 octobre, que la déposition du professeur Yusuf Lule, éphémère successeur du maréchal Amin à la tête de l'Etat, avait été inconstitutionnelle. Cette décision signifie que M. Lule demeure le président légal de l'Ouganda. Mais ce jugement restera sans doute lettre morte, étant donnés les changements politiques intervenus depuis le départ de M. Lule voilà plus d'un an.

Le professeur Lule avait été écarté du pouvoir soixante-huit jours après sa prise de fonctions, à la suite d'une décision du Conseil consultatif national — le Parlement intérimaire, — qui avait contesté plusieurs nominations décidées à l'époque par le chef de l'Etat, lequel vit aujourd'hui en exil à Londres. Les cinq juges de la cour d'appel ont estimé que le président avait le pouvoir de nommer des ministres sans ratification par le Conseil consultatif national. Cet avis, ont-ils précisé, est définitif et aucun appel ne sera possible. M. Lule avait été remplacé, en juin 1979, par M. Binaisa, lui-même écarté du pouvoir par l'armée.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE IRANO-IRAKIENNE ET L'AFFAIRE DES OTAGES

Les forces irakiennes s'installent au Khouzistan dont Bagdad proclame le caractère « non iranien »

De notre envoyé spécial

P.C. irakien près d'Ahwaz. — L'armée irakienne s'installe au Khouzistan. Pour elle, il s'agit de l'« Arabistan », et son objectif est de « *préserver le caractère arabe* » de cette province. Ces évidences se sont imposées à nous tout au long des cinq heures de pistes qui nous ont conduit, en Landcruiser, de Qourna — à 80 kilomètres au nord de Bassorah — au village de Chuwaib, et de là, une fois franchie la frontière, au P.C. de l'armée irakienne.

« *Nous sommes à 10 kilomètres d'Ahwaz* », nous dit le colonel commandant le camp, qui nous reçoit dans son Q.G., belle pièce souterraine protégée par un char, à laquelle on accède par cinq marches entourées de sacs de sable. « *Nous sommes la force principale la plus avancée, mais nous disposons d'unités qui sont encore plus près de la ville. Nous pourrions nous en emparer en quelques heures* », ajoute-t-il, tandis que la conversation se poursuit, ponctuée par le bruit des tirs d'artillerie.

« Puisque c'est si simple et que, selon vous, l'ennemi n'a pas bon moral, pourquoi ne l'avez-vous pas encore fait, après un mois de guerre ?

— *Nous avons gagné toutes les batailles que nous avons livrées, et nous donnons des bilans exacts, contrairement à l'ennemi. Nous réalisons les plans fixés par la direction politique. Nous avons avancé de 120 kilomètres, plus vite que vous ne le pensez. Nous avons traversé le désert et franchi deux rivières, mais nous concentrons nos attaques sur les positions militaires et tenons à épargner les populations civiles qui sont dans la ville d'Ahwaz et dans les villages. Il s'agit d'ailleurs principement de populations arabes.*

— Mais vous donnez l'impression d'avoir installé ici votre camp solidement et de vous être arrêté...

— *Je ne me suis pas arrêté. Hier encore, nous avons pris cinq chars et un canon. Au total, nous avons détruit cent vingt chars, sans parler de l'importante quantité de matériel en bon état abandonné par l'ennemi, dont vous avez pu voir une partie le long de la route. Au cours des combats, toute la gamme des armes les plus modernes — de l'artillerie à l'aviation, — à l'est comme à l'ouest, a été engagée des deux côtés. La plupart des lignes d'approvisionnement de l'ennemi sont coupées. Nous tenons la route qui va jusqu'à Mohammara (Khorramchahr) mais vous ne pouvez l'emprunter pour des raisons de sécurité.*

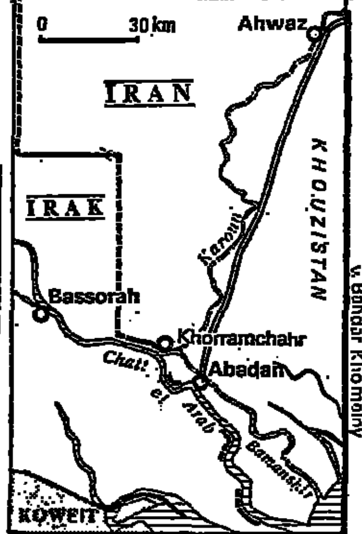
Des centaines de bulldozers

— Quels sont vos objectifs ?

— *Ils sont fixés par le pouvoir politique. L'Iran a violé tous les accords internationaux et nous a pris nos terres. L'Arabistan est une terre arabe. Dans les villes, il y a beaucoup d'Arabes mais aussi des habitants appartenant à d'autres peuples opprimés, comme les Kurdes. A part les Perses, tous ne pourront que soutenir l'armée arabe d'Irak qui vient les libérer.* »

Sur le plan politique, une certaine évoluiton semble s'être produite. Elle est perceptible dans les propos tenus mais aussi au niveau de la presse et sur le terrain. Dans un premier temps, les dirigeants irakiens ont affirmé : « *Nous n'avons pas de revendications territoriales.* » Puis M. Ramadan, premier vice-premier ministre, nous a dit que l'Irak a des « *revendications historiques et nationalistes sur l'Arabistan* » (*le Monde* du 22 octobre). Depuis quelques jours, les journaux soulignant que cette province « *n'est pas iranienne* » et ils multiplient les articles attestant son arabité.

Dans cette expédition au milieu d'une tempête de sable jusqu'au P.C. irakien d'Ahwaz, on ne peut qu'être impressionné par l'ampleur des travaux de génie civil entrepris. De Chuwaib — où un pont franchit le Chatt-el-Arab — au poste frontière d'El Ghzaiel, puis à la position fortifiée de Chahabi et à la gare routière iranienne d'El Hamida, une quantité stupéfiante — sans doute des centaines — de bulldozers, de rouleaux compresseurs de type différent, de camions-citernes et d'autres engins énormes, dament des pistes et surtout tracent une large route surélevée. Certes, cet axe qui rejoint la route nationale iranienne reliant Ahwaz à Khorramchahr évite les marais et traverse des terres désertiques qui risquent d'être détrempées à la saison des pluies, de sorte qu'il sera principalement destiné à faciliter les communications de l'armée. Toutefois, on ne se lance pas dans des travaux d'une telle envergure et alors que l'élargissement de la route Bagdad-Bassorah a été interrompu à partir d'El Amara — sans doute pour libérer le matériel — lorsqu'on n'entreprend qu'une simple incursion.



Entre les différents fortins occupés maintenant par les Irakiens, les positions de défense iraniennes, composées de chars et de canons autotractés disposés à intervalles réguliers, ont été abandonnées intactes. A proximité, mais en de nombreux autres points, les Irakiens installent maintenant leurs propres camps. Là encore, un nombre incroyable de bulldozers aménagent des positions enterrées pour les chars et les camions et effectuent les travaux nécessaires à la vie des militaires, même dans les positions les plus avancées.

Un mois après le début du conflit les Irakiens donnent l'impression de s'installer dans la guerre, et de nombreux indices laissent penser qu'elle risque d'être longue. Si l'on additionne les chiffres figurant dans tous les communiqués militaires publiés par l'état-major irakien concernant les pertes ennemies, on arrive à 308 chars pris ou détruits, 268 avions abattus, dont près de la moitié au cours des trois premiers jours du conflit. Il y aurait 620 prisonniers et un peu plus de 1 700 morts, dont 615 au cours des trois premières semaines et 1 100 entre le 16 et le 20 octobre. Les chiffres sont évidemment approximatifs : il semble en effet que les bilans des premiers jours aient été gonflés et qu'ils sont devenus par la suite plus précis ; par ailleurs, nombre de communiqués signalent des pertes ennemies sans les chiffrer.

La tactique irakienne

Il apparaît que les Irakiens ont pratiquement renoncé aux combats aériens au bout de la première semaine, après avoir constaté la supériorité des Phantom sur les Mig. Ils réservent donc leurs appareils aux raids sur l'Iran. En outre, la D.C.A. irakienne n'est pas aussi efficace qu'on aurait pu le penser contre les attaques aériennes iraniennes.

En revanche les blindés, l'artillerie et l'infanterie irakiens ont une nette supériorité. Sur la route de Bassorah à Bagdad, on voit maintenant remonter des convois : ce sont les prises de guerre. Ce matériel étant en grande partie américain est examiné par des spécialistes de l'armée jordanienne. Une partie des armes intactes ou récupérables sont, en effet, données à la Jordanie pour la remercier de son aide, l'autre est transportée dans la capitale pour y être exposée.

Avec le temps il est apparu que la lenteur apportée par les Irakiens à s'emparer des villes est certes due à la résistance iranienne, mais aussi à deux autres facteurs : éviter trop de pertes en hommes dans l'armée pour ne pas affecter la population, surtout celle du Sud où vivent les chiites, qui fournissent la plus grande partie des fantassins ; ne pas faire trop de victimes civiles dans les villes du Khouzistan peuplées en grande partie de « frères arabes ». La tactique des Irakiens consiste donc à faire précéder toute offensive par un intense tir d'artillerie concentré sur les positions militaires adverses, puis à avancer prudemment en évitant au maximum les corps à corps. En outre les forces de Bagdad cherchent, et elles y ont en grande partie réussi depuis qu'elles ont franchi le fleuve Karoun, à encercler les agglomérations et à couper les voies de communication en espérant que les villes assiégées finiront par capituler.

A l'inverse, l'absence de raids sur Bassorah, maintenant que les principaux objectifs pétroliers ont été touchés, ne s'explique pas seulement par le désir de l'armée iranienne, qui manquerait d'essence, de concentrer ses attaques aériennes sur le front — elle a commencé à bombarder le port de Khorramchahr occupé par les Irakiens — mais aussi par le souci de ne pas indisposer la population de la ville, qui est presque exclusivement chiite. En revanche l'aviation de Téhéran continue épisodiquement à bombarder les environs de Bagdad, où se trouvent des centres industriels avec une majorité sunnite, et les villes du Kurdistan irakien pour les « punir » — selon certaines sources — de l'aide apportée aux rebelles kurdes.

PAUL BALTA.

LE BRÉSIL EST PARTICULIÈREMENT AFFECTÉ PAR LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT

Le Brésil, qui est le plus grand acheteur de pétrole du tiers-monde (850 000 barils par jour), est l'un des pays les plus atteints par la guerre au Proche-Orient : 45 % du pétrole qu'il acquiert vient de l'Irak et, plus généralement, 80 % de ses achats d'hydrocarbures sont effectués au Proche-Orient.

La situation est d'autant plus délicate pour le Brésil que l'Irak, son principal partenaire commercial au Proche-Orient, joue un rôle clef dans la grande stratégie de coopération « horizontale » (entre nations du tiers-monde) que Brasilia développe dans cette région. Plusieurs milliers de techniciens brésiliens travaillent en Irak, dont trois mille cinq cents à la construction d'une voie ferrée qui reliera Bagdad à la frontière syrienne en longeant l'Euphrate. Ce sont également des techniciens brésiliens qui ont joué le rôle principal dans la découverte d'un grand gisement pétrolifère irakien, celui de Majnoon, près de Bassorah. Par ailleurs, malgré la concurrence des pays industrialisés, Brasilia a vendu à Bagdad deux cents chars Urutu, de type amphibie, et deux cents blindés de reconnaissance Cascavel, entièrement fabriqués au Brésil.

La guerre entre Bagdad et Téhéran a provoqué une vive polémique à Brasilia : les milieux proches du secteur privé reprochent au gouvernement et à la Petrobas, la compagnie pétrolière d'Etat, d'avoir agi imprudemment *en mettant tous leurs œufs dans* le même panier.

A la Petrobas, on rétorque, non sans raison, que la politique de *contact direct d'Etat à Etat* jusqu'ici suivie a permis au Brésil d'échapper à l'intermédiaire des sept grands trusts pétroliers mondiaux, et d'éviter d'avoir recours au marché libre de Rotterdam, où les prix sont bien plus élevés. On fait valoir aussi qu'une diversification des sources d'approvisionnement n'est guère facile : malgré toutes leurs déclarations sur la « *solidarité latino-américaine* », les pays exportateurs voisins du Brésil restent tournés de préférence vers le marché nord-américain, et se montrent peu réceptifs aux requêtes de Brasilia pour augmenter ses achats. Les importations brésiliennes de pétrole depuis le Venezuela et le Mexique ne représentent toujours que 10 % à peine du total de ses acquisitions.

En attendant, le conflit du Proche-Orient a encore compliqué la tâche, déjà ardue, des responsables de l'économie brésilienne. Le pays dispose certes de stocks pour une centaine de jours. Mais, il devait finalement avoir recours au marché de Rotterdam pour pallier l'absence de pétrole irakien, sa balance commerciale, dont le déficit devrait atteindre en 1980 les 2,5 milliards de dollars (on espérait encore en 1979 rétablir *l'équilibre cette année !*), s'en trouverait grevée d'autant. Le gouvernement a décrété une nouvelle hausse du prix de l'essence, qui a déjà doublé en dix mois. Par ailleurs, le Conseil de sécurité nationale a élaboré, à tout hasard un plan de rationnement, mesure impopulaire que le gouvernement *préfère toutefois* éviter aussi longtemps qu'il sera possible.

THIERRY MALINIAK.

Israël

Les maires d'Hébron et de Khalkoul entament une grève de la faim

De notre correspondant

MM. Fahd Kawasmeh et Mohamed Milhem, maires d'Hébron et de Khalkhoul ont entamé, mardi 21 octobre, une grève de la faim pour protester contre la décision, prise la veille par le gouvernement militaire israélien de Cisjordanie, de ne pas les autoriser à regagner leur pays.

Jérusalem. — M. Begin a reçu mardi soir pendant une heure et demie les maires de Bethléem et de Gaza, MM. Elias Freij et Rachad Chawa, qui venaient lui demander d'annuler l'expulsion *des maires d'Hébron et de Khalkhoul.* Mais le premier ministre ne leur a pas donné de réponse. M. Begin a seulement déclaré qu'il convenait d'attendre la décision de la Cour suprême d'Israël, de nouveau saisie de l'affaire. Dans une dernière tentative, l'avocat des deux maires expulsés devait présenter à cet effet la requête ce mercredi 22 octobre.

Après leur entretien avec M. Begin, MM. Freij et Chawa n'ont pas voulu faire de commentaires tant qu'il leur reste un espoir d'être finalement entendus. Mais dans les milieux politiques de Cisjordanie on ne se fait plus guère d'illusions, on est même très pessimiste et l'on envisage déjà les mesures à prendre au cas où le maire d'Hébron ou de Khalkhoul, toujours détenus à proximité du pont Allenby sur le Jourdain, seraient expulsés définitivement.

On étudie notamment le projet d'une nouvelle démission collective *des conseils municipaux* de Cisjordanie. Un tel mouvement avait eu lieu il y a un an — avec succès — lorsque le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, avait fait l'objet lui aussi d'un arrêt d'expulsion. Les autorités israéliennes, après cette manifestation, avaient annulé leur décision. — F. C.

Le premier ministre iranien se dit « certain » que Washington a accepté les quatre conditions mises à la libération des otages américains

Au cours d'une conférence de presse donnée mercredi matin, le premier ministre iranien, M. Ali Radjaï, s'est déclaré, selon l'A.F.P., « *certain que les Etats-Unis sont prêts à satisfaire aux quatre conditions posées en principes par l'imam Khomeiny* » pour la libération des cinquante-deux otages. *Ces conditions sont* l'engagement de non-immixtion dans les affaires intérieures de l'Iran, la restitution à Téhéran des fonds gelés par les banques américaines sur l'ordre du président Carter, la renonciation par les Etet-Unis à toutes poursuites légales ou à toutes réclamations, et la restitution à l'Iran de la fortune du chah (*le Monde* daté 14-15 septembre et du 16 septembre).

Sur ce dernier point, toutefois, M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, a déclaré que « *les Iraniens vont être déçus s'ils comptent sur un retour rapide de leurs avoirs* ».

Sans expliquer les raisons de sa « *certitude* », M. Radjaï a cependant précisé que la date de libération des otages dépend exclusivement de la procédure engagée par le Parlement iranien et n'a « *aucun rapport avec les élections américaines* ».

A Téhéran, le Majlis (Parlement) s'est réuni ce mercredi matin ; son ordre du jour n'a pas été précisé. Mais l'ayatollah Rasfandjani, président du Majlis, a déclaré dès lundi que la question des otages serait examinée dimanche.

La question des otages américains est revenue au premier plan à la suite de l'initiative de M. Ronald Reagan d'en faire un thème majeur de sa critique contre l'administration Carter. Dans une déclaration faite mardi, à Louisville (Kentucky), le candidat républicain à la Maison Blanche, *a dénoncé la responsabilité du* président Carter dans ce qu'il a appelé « *une humiliation et une honte* », et a vivement critiqué les méthodes de M. Carter, qui « *mène toute la négociation dans la presse* ». Le président américain a aussitôt réagi, à Orlando (Floride), en « *regrettant que M. Reagan ait rompu sa promesse* » de ne pas utiliser l'affaire des otages dans le débat électoral : « *Le destin des otages est trop important pour qu'on en fasse un enjeu politique* », a ajouté M. Carter.

Poursuivant sa tournée électorale en Floride, le président américain a déclaré à Miami que la guerre irako-iranienne n'avait pas augmenté le danger pour les otages. De son côté, M. Edmund Muskie a rappelé, dans une *conférence de presse tenue* à Saint-Louis (Missouri), les avantages de la « *diplomatie tranquille* » qui avait permis, en 1968, la libération des quatre-vingt-deux survivants de l'équipage du navire-espion américain *Pueblo* après onze mois de captivité en Corée du Nord. Le secrétaire d'Etat a estimé que les Iraniens « *doivent en cette période de guerre commencer à ressentir les effets des sanctions* » imposées par M. Carter en janvier 1980, et a ajouté : « *J'ai le sentiment, mais aucune garantie, que nos efforts en vue d'obtenir la libération des otages finiront par aboutir.* » Cet optimisme mesuré a été confirmé par M. Carter dans une interview à la chaîne de télévision A.B.C. : « *Nous sommes plus près que jamais d'une libération, mais il n'y a pas d'issue en vue dans l'immédiat.* »

La réunion, mardi 10 octobre, à New-York, du Comité de coordination des pays non alignés a permis un premier accord entre les représentants de l'Irak et de l'Iran, portant sur la désignation d'une commission au niveau ministériel chargée de « *contribuer à la recherche d'une solution pacifique du conflit* » et d'effectuer une mission d'information dans les deux capitales. Cette réunion, tenue à l'initiative du président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, a rassemblé les représentants de trente-six pays, sous la présidence de M. Raul Roa-Kouri, ambassadeur de Cuba auprès des Nations unies.

● *Keniz Mourad*, envoyée spéciale en Iran du *Nouvel Observateur*, a été expulsée pour la deuxième fois en trois mois, indique mardi un communiqué de l'hebdomadaire. Le mardi 14 octobre, précise le communiqué, la police est venue chercher Keniz Mourad à son hôtel et l'a conduite au centre de police chargé des étrangers, où on lui a annulé son visa en lui intimant de quitter l'Iran dans les trois jours.

Chine

« LA JEUNESSE DE CE PAYS PÈSERA DEMAIN PLUS QUE TOUTE AUTRE » déclare M. Giscard d'Estaing à l'université Fudan de Shanghai

Le président Giscard d'Estaing, de retour de Chine, est arrivé dans la matinée du mercredi 22 octobre à Paris, après une brève escale technique à Dubai (Emirats arabes unis).

Mardi après-midi, à Shanghai, le chef de l'Etat s'était adressé aux étudiants de l'université Fudan, établissement fondé en 1906 par un mécène chinois. La section française compte une centaine d'étudiants et emploie une lectrice venue de France. Chaleureusement accueilli par quelque trois mille étudiants, dont seulement un peu plus d'un millier avait pu prendre place dans le grand amphithéâtre, M. Giscard d'Estaing, dans un discours consacré aux problèmes de la jeunesse.

Le président de la République a insisté sur l'importance dans la construction du monde futur de la jeunesse chinoise *« qui pèsera demain plus que toute autre, puisque six cents millions de Chinois ont moins de trente ans. Ce que la Chine va devoir réaliser pour son développement*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, *aucun autre pays ne l'aura réalisé avant elle »*.

Le chef de l'Etat a indiqué qu'il avait proposé aux dirigeants chinois l'ouverture par la France à Shanghai d'un institut universitaire de technologie, spécialisée dans les branches qui conviendraient le mieux aux intérêts des étudiants.

Peu avant l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à Fudan quelques jeunes gens, se réclamant d'un mouvement intitulé le *« groupe de Shanghai »* et qui rassemblerait aussi bien des étudiants chinois qu'étrangers, ont distribué un « manifeste ». Le texte, ronéoté, développe des thèmes pacifistes et s'insurge contre les pouvoirs établis qu'il accuse d' « utiliser » la jeunesse dans une « société absurde » à l'Est comme à l'Ouest, pour préparer *« la troisième et dernière guerre mondiale »*.

● A Moscou, l'agence Tass a estimé que Pékin avait tenté de relancer sa politique antisoviétique à l'occasion de la visite du président français, mais elle affirme que ce dernier ne partage pas les *« fausses thèses chinoises »* à ce sujet. *« L'approche de la détente, surtout en Europe, a montré de sérieuses divergences entre la Chine et la France »*, se félicite Tass.

Philippines

A LA SUITE D'UNE VAGUE D'ATTENTATS

Le président Marcos reproche aux États-Unis de protéger des opposants à son régime

A la suite de l'attentat à la bombe auquel a échappé le président Ferdinand Marcos, dimanche 19 octobre, le département d'Etat américain, répondant à des déclarations du chef de l'Etat philippin selon lesquelles cette opération aurait été préparée à partir des Etats-Unis, a déclaré que rien ne permettait d'affirmer que des « organisations terroristes » hostiles à M. Marcos s'entraînaient sur le territoire américain. La tension existant à Manille à la suite de la vague d'attentats de ces dernières semaines pourrait envenimer les relations avec Washington et amener le président philippin à revenir sur sa promesse de lever la loi martiale au mois de mars prochain.

L'opération de police lancée à Manille a abouti, mardi, à l'arrestation de M. Jovito Salonga, l'un des principaux dirigeants de l'opposition, sénateur jusqu'à l'instauration de la loi martiale en 1972. M. Salonga se trouvait hospitalisé dans la capitale au moment de son arrestation. Son nom figurait sur la liste de trente suspects contre lesquels M. Marcos a fait lancer un mandat d'arrêt. Parmi ces trente personnes, une dizaine se trouvent actuellement aux Etats-Unis. C'est le cas en particulier de M. Benigno Aquino, ancien sénateur et adversaire numéro un du régime. Washington a déjà fait savoir qu'il n'existait pas entre les Etats-Unis et les Philippines de traité d'extradition.

La loi martiale

A la suite de l'attentat qui le visait, M. Marcos a menacé de renoncer à la levée de la loi martiale au printemps, comme il l'avait récemment promis, si la vague de violence devait se poursuivre.

L'attentat de dimanche est le dernier d'une série d'explosions et de coups de main qui ont commencé au mois d'août. Tous ont été revendiqués par le Mouvement du 6 avril, qui tire son nom d'une manifestation hostile à M. Marcos en 1978 et exige sa démission, l'abolition de la loi martiale et l'arrivée au pouvoir de M. Aquino. Ce dernier, comme tous les opposants libéraux au régime de M. Marcos, a nié toute connivence avec le mouvement.

En un peu plus d'un mois, les attentats ont fait, à Manille, une quarantaine de blessés et tué une ressortissante américaine. Tous avaient pour cible des hôtels de luxe et des centres commerciaux. L'explosion de dimanche s'est produite dans la salle du Palais des congrès, où étaient réunis les trois mille cinq cents délégués des agents de voyages américains.

L'attentat semble indiquer qu'une fraction de l'opposition des villes, socialisante et nationaliste, sans relations avec les guérillas rurales du Front national moro (musulman) et de la Nouvelle Armée populaire (communiste) a décidé de passer à l'action violente.

Les rumeurs sur la santé du président, les difficultés qu'éprouve son épouse, Mme Imelda Marcos, à imposer sa personnalité pour une éventuelle succession, en dépit d'une propagande obsédante, peuvent accroître les inquiétudes américaines à propos de la solidité d'un régime qui est, après tout, beaucoup moins stable que celui de ses partenaires de l'ASEAN, alors que le niveau de vie de la population n'a cessé de se détériorer depuis quelques années, du fait de l'inflation et de la crise énergétique.

Inde

La capacité de Mme Gandhi à diriger le pays semble de plus en plus remise en question

New-Delhi. — Un premier ministre sur la sellette. Ainsi est apparue Mme Gandhi, mardi 21 octobre, à l'occasion de sa première conférence de presse depuis son retour au pouvoir, en janvier dernier. Il est vrai, ainsi que le remarquait récemment un journaliste indien, que si Mme Gandhi a connu, au cours de sa carrière politique, des épreuves aussi nombreuses que variées, jusqu'à présent sa capacité de diriger le pays n'avait généralement pas été mise en question.

Or c'est bien, aujourd'hui, ce à quoi l'on assiste. Il n'est pour s'en convaincre qu'à parcourir régulièrement la presse indienne. Ainsi fin septembre, le magazine *India Today* ornait sa couverture d'une photo de Mme Gandhi, la tête appuyée sur une main, l'air las et préoccupé, et il titrait : *« Gouvernement a Crisis of Leadership. »* L'article en question décrivait longuement *« un exécutif victime d'une inexplicable paralysie »* et se faisait l'écho du *« désenchantement de l'opinion publique face aux promesses non tenues et aux espoirs démentis »*. Face surtout aux explosions de violence, à l'inflation, à la débâcle économique, sans oublier l'Etat de l'Assam paralysé depuis près d'un an par un mouvement de protestation contre « l'invasion » de nombreux travailleurs immigrés.

« Les Indiens ont voté pour un gouvernement qui travaille, et ils se retrouvent avec un gouvernement qui se dérobe », résumait de son côté un industriel.

Rien d'étonnant donc si, dans ces conditions, Mme Gandhi, qui

De notre correspondant

reste une femme politique expérimentée, a choisi, fort habilement, de désamorcer d'entrée, mardi, l'offensive que s'apprêtait sans doute à mener la presse indienne. Ainsi a-t-elle elle-même évoqué dans un exposé liminaire les expressions les plus souvent utilisées à l'adresse de son gouvernement : *« Drift »* (dérive), *« Non Performance »*, *« Lackluster »* (absence de lustre), pour les contester aussitôt vigoureusement.

Mais elle l'a fait sans grande conviction, lisant d'une voix terne et parfois mal assurée un texte préparé à l'avance, texte qui soulignait une fois de plus l'héritage *« catastrophique »* reçu du précédent gouvernement, les calamités subies par le pays (sécheresse exceptionnelle, inondations) et la détérioration du contexte international.

Plus qu'une brillante contre-attaque, son exposé est ainsi apparu comme un plaidoyer sans passion et peu convaincant, destiné surtout, semble-t-il, à fournir des excuses, des alibis et des boucs émissaires.

Ainsi, en ce qui concerne les récents affrontements entre communautés religieuses (1) et la situation dans le Nord-Est du pays, a-t-elle, une fois encore, parlé de *« conspiration »* et mis en cause l'action d' *« éléments étrangers »* cherchant à *« déstabiliser »* le pays.

Un exposé au cours duquel elle a parfois donné l'impression de vouloir s'autopersuader.

A en juger par la presse indienne de ce mercredi, le message du premier ministre semble toutefois être « passé », sa séduction ayant manifestement une nouvelle fois opéré. Ainsi la plupart des quotidiens soulignent son calme et son sang-froid et paraissent rassurés et soulagés d'avoir retrouvé un premier ministre détendu et tout sourire.

D'où vient alors l'étrange impression, lorsqu'on observe Mme Gandhi, que quelque chose a changé en elle, qu'elle n'est plus cette femme volontaire et pugnace qui semblait comme « possédée » par la politique et avide de pouvoir. Force est de constater que depuis la disparition de son fils Sanjav — le confident, le conseiller, l'héritier, — ce qui semble l'avoir désertée, c'est justement ce goût du pouvoir, pourtant indispensable à qui veut gouverner un pays tel que l'Inde.

Voilà qui explique sans doute sa recherche, pathétique, d'une nouvelle épaule sur laquelle s'appuyer. Celle, en la circonstance, de son fils aîné, Rajiv, pour le moins réticent jusqu'ici à entrer en politique. *« Il n'a jamais été question de lui confier l'avenir du pays »*, a expliqué Mme Gandhi, *« mais seulement d'obtenir son aide »*. Aveu troublant dans la bouche de celle que la presse britannique a baptisé l'*« impératrice de l'Inde »* et qui donne l'impression de pouvoir se contenter un jour du statut de reine mère.

PATRICK FRANCÈS

(1) Qui ont fait deux morts et vingt-neuf blessés le 19 octobre à Malhipur, en Uttar-Pradesh.

L'Assemblée nationale adopte la première partie du budget

L'Assemblée nationale a adopté mercredi matin 23 octobre, par 273 voix contre 197, l'article 11 relatif à l'équilibre général du budget. Cet article sanctionne la fin de la première partie du projet de loi de finances pour 1981 (recettes). Dès mercredi après-midi, les députés devaient commencer l'examen des différents fascicules budgétaires, en commençant pas les crédits de la recherche.

Conformément à ses engagements, le R.P.R. a adopté une attitude positive au cours des débats en faisant preuve d'une étonnante discipline majoritaire. M. Papon s'est déclaré « sensible » à ce climat de « concertation ». A l'exception de cet intense moment de travail législatif qu'a constitué un allégement des droits indirects sur les alcools, les gaullistes ont témoigné peu d'intérêt pour la discussion budgétaire, soulignant en cela le peu d'importance qu'ils attachent à un budget grevé par l'hypothèque que constitue l'échéance de l'élection présidentielle. Celle-ci, et le débat qu'elle suscite dans le pays, sont la cause première de l'indifférence dans laquelle s'est déroulée la discussion des articles de la première partie de la loi de finances. « Litanie, liturgie, léthargie » : jamais ce mot de M. Edgar Faure, à propos de la discussion budgétaire, n'aura été aussi fondé...

Le ministre du budget s'est félicité du « dialogue utile » noué avec l'opposition. Cette appréciation n'a pas été partagée par les représentants des groupes communiste et socialiste : M. Rigout (P.C.) a estimé que le budget ne peut qu'aggraver la crise, et M. Emmanuelli a préféré parler de « dialogue de sourds ». En dressant la liste des multiples amendements déposés par l'opposition — et dont la quasi-totalité ont été systématiquement rejetés — on est fondé de croire, en effet, que M. Papon a du dialogue une conception toute personnelle.

L'approche du scrutin présidentiel a eu, sur le travail législatif, une autre conséquence : l'ambivalence du mandat parlementaire, qui fait d'un député à la fois un élu national et le représentant d'intérêts locaux, aura été particulièrement soulignée. La seconde fonction l'a emporté — trop souvent peut-être — sur la première.

On s'indignerait en vain : de telles attitudes sont inhérentes à la fonction élective. En revanche, on pourrait s'inquiéter si elles devaient marquer une recrudescence, rappelant en cela les mœurs fâcheuses de la République précédente. En ce qui concerne le discrédit de la fonction parlementaire et l'abaissement du rôle du Parlement, la propension de l'exécutif à user de mesures autoritaires pour faire adopter ses projets y suffit largement. M. Papon a apporté, mardi, une nouvelle pierre à cet édifice en usant du vote bloqué et en ayant recours à la procédure de la seconde délibération.

LAURENT ZECCHINI.

Mardi 21 octobre, sous la présidence de M. CHABAN-DELMAS (R.P.R.), l'Assemblée nationale poursuit la discussion des articles de la première partie du projet de loi de finances pour 1981.

● *Investissements productifs.*

L'Assemblée examine un amendement du gouvernement tendant à transférer de la deuxième à la première partie du projet les dispositions instituant, au profit des entreprises industrielles, commerciales ou artisanales, une incitation fiscale en faveur de l'investissement productif. Les entreprises concernées pourront déduire de leurs bénéfices une somme égale à 10 % de leurs investissements, cette déduction s'appliquant aux investissements réalisés entre le 1er octobre 1980 et le 31 décembre 1985. M. DEHAINE (R.P.R., Oise) présente, au nom de la commission des finances, deux sous-amendements destinés à étendre aux entreprises non commerciales, et aux entreprises agricoles le bénéfice de la déduction de 10 %. Il précise que cette extension a reçu l'accord de « *l'ensemble de la majorité* ». Le groupe communiste présente un sous-amendement similaire. M. PAPON, ministre du budget, déclare qu'il est opposé à une extension du système proposé aux professions libérales et agricoles.

En vertu de l'article 44 de la Constitution, le ministre du budget soumet le dispositif proposé à un vote unique. Il accepte deux sous-amendements: l'un de M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne), précisant qu'en cas de cession d'une immobilisation créée ou acquise avec le bénéfice de la déduction avant l'expiration de cinq ans, une somme égale « *à 10 % de la valeur non amortie du bien ou à 10 % de son prix de vente si ce dernier est supérieur à cette valeur* » est réintégrée au résultat imposable ; l'autre, de M. DELALANDE (R.P.R., Oise), tendant à empêcher que l'aide fiscale à l'investissement ne se traduise par une diminution des droits à participation des salariés, étant donné que la réserve spéciale de participation est calculée sur le bénéfice imposable diminué de l'impôt correspondant. L'amendement du gouvernement ainsi modifié est adopté par 262 voix contre 197 sur 472 votants et 459 suffrages exprimés.

● *Fiscalité pétrolière.*

L'Assemblée examine l'article 3 qui concerne l'aménagement de la fiscalité des sociétés pétrolières. Cet article prévoit notamment de ramener de cinq ans à un an le délai pendant lequel la provision pour reconstitution des gisements d'hydrocarbures (P.R.G.) doit être employée en investissements d'exploration. M. GANTIER (1) (U.D.F., Paris) défend un amendement portant ce délai de un à deux ans. M. SCHVARTZ (R.P.R., Moselle) indique que cet amendement « *supprimerait toute potentialité de plus-value fiscale* ». Il ajoute : « *Certains initiés qui sont ou bien extérieurs à notre Assemblée ou bien membres du Parlement sont capables de proposer des amendements qui ont une portée considérable. Il est évident que ces initiés ne peuvent recevoir leurs renseignements que de l'administration fiscale ou des intéressés. Comme l'administration fiscale ne trahit jamais les renseignements confidentiels qui sont en sa possession, la connaissance réelle de l'impact fiscal de certains amendements ne peut venir que des industriels. Il serait, dans ces conditions, surprenant que les amendements rédigés à partir de ces renseignements aboutissent à alourdir la charge fiscale des entreprises...* » Cet amendement est repoussé par 454 voix contre 3 (ont voté pour : MM. Gantier, Mesmin (U.D.F., Paris) et de Gastines (R.P.R., Mayenne).

En séance de nuit, sous la présidence de M. BROCARD (U.D.F.), l'Assemblée adopte deux amendements de M. INCHAUSPE (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) : le premier précise les règles de répartition des taux des redevances communales et départementales des mines pour les hydrocarbures, taux qui sont doublés par le projet ; le second a pour objet d'affecter aux groupements de communes le bénéfice de l'augmentation du taux des redevances communales lorsque les groupements sont dotés d'une fiscalité propre.

● *Aménagement du régime des plus-values.*

Contre l'avis du gouvernement et de la commission, l'Assemblée adopte un amendement de MM. SCHVARTZ et BOUSCH (R.P.R., Moselle) fixant, à compter du 1er janvier 1981, les taux des redevances communales et départementales des mines pour le charbon, respectivement à 2,64 francs et 1,32 franc.

A l'initiative de M. MAUJOUAN DU GASSET (U.D.F., Loire-Atlantique), elle décide de multiplier par quatre les taux des redevances applicables aux minerais d'uranium et aux minerais aurifères, par rapport à leur valeur de 1980 ; et de multiplier par deux les taux applicables aux minerais de tungstène, aux minerais argentifères, au chlorure de sodium, à la bauxite, à la fluorine et aux minerais de soufre autres que les pyrites de fer.

L'Assemblée adopte, en le modifiant, un amendement de M. ICART (U.D.F., Alpes-Maritimes), rapporteur général du budget, visant, pour l'essentiel, en cas de transformation d'une entreprise individuelle en société, à reporter l'imposition des plus-values sur biens non amortissables jusqu'à la date de la cession à titre onéreux des droits sociaux, et à étaler l'imposition des plus-values sur biens amortissables sur une période de cinq ans. A l'initiative du gouvernement, cet amendement est financé par une majoration du montant du droit de timbre applicable aux cartes de séjour des étrangers, qui est porté à 80 francs à compter du 15 janvier 1981.

Sur proposition du gouvernement, l'Assemblée décide qu'à compter du 15 janvier 1981 les tarifs de 10 francs, 20 francs et 40 francs du droit de timbre de dimension prévu aux articles 905 et 907 du code général des impôts seront portés respectivement à 12 francs, 24 francs et 48 francs.

● *Fonds spécial d'investissement routier.*

L'Assemblée examine ensuite l'article 6 relatif au Fonds spécial d'investissement routier (F.S.I.R.). Cet article stipule que le prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers appliquée aux carburants routiers, prévu au profit du F.S.I.R. est fixé pour l'année 1981 à 13,40 % de ce produit. Après que M. VIVIEN (R.P.R.), président de la commission des finances, eut estimé que les amendements présentés par M. Icart et les groupes socialiste et communiste tendant à relever ce prélèvement, étaient irrecevables, l'Assemblée repousse, à l'unanimité, l'article 6. M. PAPON, ministre du budget, déclare que le gouvernement s'engage à déposer, dans la deuxième partie de la loi de finances, une série d'amendements visant à supprimer le compte d'affectation spécial et à répartir les crédits qu'il comporte entre les ministères de l'intérieur et des transports.

A l'article 8, relatif à la détaxation des carburants agricoles, l'Assemblée adopte, contre l'avis du gouvernement, un amendement de M. VOILQUIN (U.D.F., Vosges) permettant de répartir entre tous les agriculteurs, quelle que soit leur consommation, le volume d'essence pouvant donner lieu à détaxe (40 000 mètres cubes).

● *Détaxe pour le carburant utilisé par les taxis.*

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée adopte un amendement du groupe socialiste (par 282 voix contre 177 sur 467 votants et 459 suffrages exprimés) instituant une détaxe pour le carburant utilisé par les taxis. Les députés communistes avaient présenté un amendement similaire.

L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement destiné à traduire dans l'équilibre général du budget (article 11) l'incidence des modifications intervenues lors de l'examen de la première partie du projet de loi de finances et prend en compte les amendements déjà déposés par le gouvernement sur la deuxième partie.

L'article 11 — qui marque la fin de la première partie du budget — est adopté par 273 voix contre 197 sur 472 votants et 470 suffrages exprimés.

En vertu de l'article 101 du règlement de l'Assemblée nationale, le ministre du budget demande une seconde délibération, qui entraîne les modifications suivantes : 1) *suppression de la taxe forfaitaire sur les banques et établissements financiers (le Monde du 18 octobre)* ; 2) suppression de la détaxe du carburant utilisé par les taxis ; 3) fixation du taux de la taxe sur les conventions d'assurances prévu pour les contrats d'assurance sur la vie à 5,55 % (cette disposition constitue le gage d'un amendement tendant à doubler le montant des limites de la réduction de certains droits de succession (*le Monde* daté 19-20 octobre). Ces modifications sont adoptées par 263 voix contre 203 sur 469 votants et 466 suffrages exprimés.

La séance est levée mercredi matin 22 octobre à 3 h. 15.

(1) M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, occupa notamment les fonctions suivantes: chef du service des études générales (1966), chef du service juridique et fiscal (1969) de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, secrétaire général de la chambre syndicale du raffinage du pétrole (1971-1975). M. Gantier est l'auteur d'un livre : *les Pipe-lines* (1964).

Les demandes de suspension des poursuites engagées contre neuf députés de l'opposition

La commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner la demande de suspension des poursuites engagées contre huit députés socialistes, a constitué son bureau, mardi 21 octobre. M. Jean Brocard (U.D.F., Haute-Savoie) a été nommé président ; MM. André Chandernagor (P.S., Creuse) et Pierre-Charles Krieg (R.P.R., Paris), *vice-présidents ; MM.* Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) et Henri Ferretti (U.D.F., Moselle), secrétaires. La commission désignera, mardi 28 octobre, son rapporteur, qui pourrait être M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges). Elle examinera également la demande de suspension des poursuites engagées contre M. Paul Nilès, député communiste de Seine - Saint - Denis, inculpé à la suite d'une émission de radio libre dans sa circonscription.

L'un des points litigieux consiste à déterminer si l'immunité, accordée par l'article 26 de la Constitution, s'applique aux crimes ou délits commis pendant les sessions parlementaires, même si les poursuites ne sont engagées qu'après la date de clôture de cette session. Les socialistes estiment qu'il devrait en être ainsi. La chancellerie, manifestement, n'est pas de cet avis puisqu'elle a annoncé le 9 août 1979 — hors session parlementaire, — à la suite de la première émission de Radio-Riposte, l'ouverture de poursuites contre « *les auteurs et les complices* » — M. François Mitterrand notamment — de cette émission et de sa diffusion, et pour des faits remontant au 28 juin précédent, soit avant la clôture de la session de printemps.

Cette interprétation paraît « *choquante* » à M. Mitterrand, car, dit-il, « *ce serait remettre au pouvoir exécutif, maître du calendrier, le droit de fixer qui peut disposer ou ne pas disposer de l'immunité parlementaire* ».

AU « GRAND DÉBAT » DE TF 1

● M. Chevènement (P.S.) confirme qu'il sera candidat à la candidature si M. Mitterrand ne se présente pas
● M. Zarka (P.C.) attaque le député de Belfort

« Le Grand Débat », émission de TF 1 dont l'invité était, mardi soir 21 octobre, M. Jean-Pierre Chevènement, a surtout été marqué par les violentes attaques de M. Pierre Zarka, député (P.C.) de la Seine-Saint-Denis, contre le député socialiste de Belfort.

La règle du jeu de cette émission est, en effet, qu'un leader politique est interrogé par quatre jeunes députés : MM. Zarka, Michel Barnier (R.P.R., Savoie), Gérard Longuet (U.D.F., Meuse) et Gérard Bapt (P.S., Haute-Garonne). *Si l'on en juge par ce que l'on a* entendu mardi soir, cette formule gagnerait sans doute à être modifiée.

Il est, en effet, rapidement apparu que M. Zarka n'était là que pour attaquer M. Chevènement, à l'aide d'arguments qui justifiaient pleinement la formule du député de Belfort. Devant l'évidente satisfaction des représentants de la majorité, M. Chevènement a lancé : « Je vois bien quels intérêts sert votre conception du débat politique. »

La conception de M. Zarka a cependant un intérêt : elle préfigure peut-être le type de campagne que les communistes s'apprêtent à mener contre le candidat socialiste, quel qu'il soit : à la dénonciation du « virage à droite » du P.S. semble devoir succéder un discours sur les « magouilles » dont ce même parti socialiste serait la proie. L'agressivité de M. Zarka paraissait d'autant plus inconvenante qu'elle s'exerçait contre un homme qui attribue volontiers une valeur quasi rédemptrice à l'union de la gauche et dont l'objectif à long terme est la réunification du mouvement ouvrier. M. Chevènement a d'ailleurs eu l'occasion de confirmer que la désunion actuelle ne le décourage pas de voir l'union « rebondir » un jour. « Méfie-toi de l'avenir, a-t-il lancé à M. Zarka, tu seras peut-être obligé de défendre bientôt une politique contraire ! »

Au début de l'émission, M. Chevènement a confirmé la position qu'il avait prise lors d'une récente convention nationale du *P.S.* (« *le Monde* » des 29 et 30 avril) : il est candidat à la candidature de son parti sauf si M. Mitterrand décide de l'être. Deux commissions exécutives fédérales (Territoire de Belfort et Gers) ont d'ailleurs décidé de soutenir la candidature du député de Belfort dans cette hypothèse. En revanche, la commission exécutive de l'Essonne s'y est refusée, au motif que l'objectif principal de ces instances est de contraindre M. Mitterrand a être candidat. Les commissions exécutives du Rhône, de Saône-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Val-de-Marne ont pris position en faveur du premier secrétaire.

La réunion, mercredi matin à Paris, autour de M. Chevènement, d'un « état-major » de campagne, *atteste que le chef de file du CERES* croit à la non-candidature du premier secrétaire du P.S.

J.-M. C.

M. Jean-Pierre Chevènement répond d'abord aux questions concernant la désignation du candidat socialiste. Il affirme : « *Je suis candidat devant le parti socialiste et devant les Français parce que tout ce qui concerne le P.S. intéresse les Français. Cela dans toutes les hypothèses, sauf une, celle où François Mitterrand déciderait d'être candidat pour rassembler les socialistes et pour défendre les orientations du projet socialiste. (...) On ne pourra pas gagner sur une ligne de juste milieu : celle-ci signifie médiocrité, déclin et décadence. Il faut à notre pays une grande ambition. (...) Michel Rocard s'est porté candidat et c'est tout à fait son droit. Il a engagé un grand débat car il y a deux lignes à l'intérieur du P.S.* »

Après avoir affirmé que le parti socialiste « *se trouve à la croisée des chemins* », M. Chevènement a expliqué quelles sont, selon lui, les différences entre ces deux lignes. La première, celle de la majorité du P.S., réaffirme la nécessité de l'union de la gauche, tandis que la seconde, minoritaire, « *prend acte de cette rupture* ». Dans l'ordre économique, la première s'attache aux réformes de structures, la seconde croit davantage à la régulation par le marché. Enfin, dans l'ordre international, la première « *met l'accent sur l'indépendance nationale* », tandis que la seconde « *insiste sur le resserrement des liens de la solidarité atlantique* ».

Interrogé sur l'attitude du P.C. et sur les possibilités d'une nouvelle alliance entre le P.C. et le P.S., le député de Belfort souligne que « *le P.S. n'a jamais été grand qu'en réalisant l'unité des forces populaires* ». Il ajoute : « *Je suis fier d'être de ceux qui ont été à l'origine du programme commun. La politique actuelle du P.C. ne change pas notre orientation. (...) Nous aurons le moyen de ramener le P.C. à l'union. (...) Nous ferons rebondir un jour l'union de la gauche.* »

Après l'intervention de M. Pierre Zarka parlant, à propos de la procédure de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle de « *magouilles* », de « *grenouillages* » et de « *confusion* », le secrétaire national du P.S. répond : « *Je vois bien quels intérêts sert cette conception du débat politique. (...) Vous vous servez des luttes non pour les faire aboutir, mais pour vous valoriser. (...) Au-delà de Georges Marchais, je vois cinq millions d'électeurs communistes, et nous entendons qu'ils ne soient pas laissés de côté.* » S'adressant au député de la Seine-Saint-Denis, M. Chevènement demande : « *Voulez-vous qu'on en reprenne pour sept ans ?* »

Indiquant ensuite que le P.S. est « prêt à discuter » avec le P.C., le député de Belfort rappelle que, à ses yeux, le « projet socialiste » « *oblige tout candidat car il est la plate-forme* » des socialistes pour l'élection présidentielle. Dénonçant la « monarchie sans honneur » qu'est, selon lui, le régime actuel, il indique que les socialistes veulent « *refonder la République, car celle-ci est à reconstruire* ». Il estime en outre : « *La France dans laquelle nous sommes ressemble beaucoup à l'État français du maréchal Pétain.* »

Après avoir rappelé les grandes lignes du « projet socialiste », M. Chevènement indique que la France doit se situer « entre les deux blocs » rivaux et reconquérir les moyens économiques de son indépendance.

[Né le 9 mars 1939 à Belfort, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Jean-Pierre Chevènement avait adhéré en 1964 à la S.F.I.O. Fondateur, en janvier 1966, du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES), il était devenu, en 1969, secrétaire de la fédération socialiste de Paris. M. Chevènement avait aidé M. François Mitterrand à prendre la direction du P.S. au congrès d'Épinay-sur-Seine, en 1971, et participé à la négociation, avec le P.C.F., du programme commun de gouvernement, signé en juin 1972. Écarté, avec son courant, de la direction du P.S. en 1975, il est revenu au secrétariat national en avril 1979, grâce à une alliance nouée avec M. Mitterrand au congrès de Metz.]

AU CONSEIL D'ILE-DE-FRANCE

M. Michel Rocard plaide pour la régionalisation

Pour sa première intervention publique depuis sa déclaration officielle de « candidature à la candidature », M. Michel Rocard a choisi le conseil régional d'Ile-de-France. L'assemblée régionale devant débattre, le mardi 21 octobre, d'un mémoire préfectoral sur « l'emploi, les aides régionales et la formation professionnelle », le député des Yvelines a préféré être le porte-parole du groupe socialiste dans le débat, comme il l'a été à plusieurs reprises plutôt que de participer, avec les autres parlementaires de son parti, à la manifestation de solidarité organisée à Toulouse (*le Monde* du 22 octobre).

Tout au long de son intervention, M. Rocard équilibra critiques de fond et propositions positives. Son pari était ambitieux : il voulait tout à la fois plaider pour la région parisienne, et donc critiquer certaines mesures de décentralisation, sans « désespérer » la province. Ainsi, *il dénonça*, tour à tour, l'aggravation du chômage en Ile-de-France, « *... nombre des chômeurs a progressé de près de 7 % en six mois et les perspectives régionales du VIIIe Plan à l'horizon de 1986 sont toutes extrêmement alarmantes* », et « *la centralisation excessive et maintenant séculaire qui affecte aussi bien l'administration que le secteur privé* ».

Puis après avoir rappelé le choix de son parti en faveur des régions fortes : « *Je suis de ceux qui, depuis des années, mènent ce combat régional, car je pense que la planification démocratique et la régionalisation sont (...) étroitement liées. Aujourd'hui, même la décentralisation est pratiquée de manière centraliste et autoritaire. Il est piquant de constater que l'essentiel de la décentralisation industrielle s'est fait dans notre pays sous l'influx des rapports de forces économiques et qu'elle a commencé à décliner quand la DATAR est apparue avec la puissance qu'on lui connaît aujourd'hui, davantage d'ailleurs pour empêcher que pour réaliser. D'où ces mesures de décentralisation électorale comme le transfert, à Lyon, du service des approvisionnements de la S.N.C.F.* ».

Le candidat socialiste partisan d'une réforme des institutions régionales, « *le temps en viendra* », s'efforça toutefois de montrer que même dans le cadre législatif actuel les établissements publics régionaux pouvaient intervenir pour soutenir l'emploi, citant le cas de régions « socialistes » comme « Midi-Pyrénées » ou « Nord - Pas-de-Calais », mais aussi « majoritaire » comme la « Lorraine ». D'où le plaidoyer en faveur de l'amélioration du système de primes à la création d'emplois, de la création d'une véritable société de développement régional en région parisienne et l'accroissement de la part du budget régional consacré à l'action économique. Il souhaita aussi que des transformations institutionnelles permettent à la région de mieux maîtriser le dossier de l'emploi par un soutien accru des petites et moyennes entreprises et par une « maîtrise plus complète » de l'éducation et de la formation permanente.

Th. B.

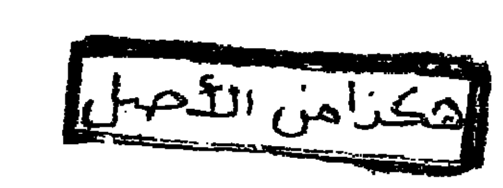
● *Le conseil municipal de Marseille a élu*, lundi 20 octobre, quatre adjoints au maire, M. Gaston Defferre, P.S. Ces adjoints sont MM. Dominique Pomonti et Michel Pezet (M.R.G.), Mme Pierrette Louiset et M. Robert Mizrahi (Groupe d'action municipale économique et sociale). Six postes d'adjoints avaient été laissés vacants en 1977, après les élections municipales et cinq avaient été mis à la disposition des élus communistes. Lundi, ceux-ci se sont abstenus de participer au scrutin. Leur porte-parole, P. Posado, a estimé que la désignation des nouveaux adjoints répondait à la nécessité devant laquelle M. Defferre se trouvait de « *récompenser ceux qui l'ont aidé dans les magouilles politiciennes auxquelles il s'est livré lors des élections sénatoriales* ». « *Nous sommes les seuls à véritablement combattre la politique gouvernementale*, a répondu le maire de Marseille, *vous, vous faites semblant ; votre principal adversaire n'est pas la droite, mais le P.S* » — *(Corresp.)*

L' « ÉTAT-MAJOR » DU DÉPUTÉ DE BELFORT

M. Jean-Pierre Chevènement, candidat à l'investiture du parti socialiste pour l'élection présidentielle, a réuni, mercredi matin 22 octobre, à Paris, un « *état-major* » pour le seconder dans sa campagne. Plusieurs membres du secrétariat national du P.S. figurent parmi les personnalités qui entourent le député de Belfort : Mme Annette Chépy, MM. Michel Charzat et Michel Coffineau. On trouve également des députés comme Mme Edwige Avice (Paris), MM. François Autain (Loire-Atlantique), Pierre Guidoni (Aude) et Raymond Forni (Territoire de Belfort), des membres du comité directeur du P.S., comme Mmes Annie Solo et Nicole Questiaux, MM. Pierre Carassus et Jean Besse.

Dans cette liste, on relève encore les noms de membres de l'Assemblée européenne comme *Mme Gisèle Charzat*, MM. Didier Motchane et Georges Sarre, ainsi que l'écrivain René-Victor Pilhes.

● *M. René Andrieu*, directeur-adjoint de *l'Humanité*, évoque, mercredi 22 octobre, dans le quotidien du P.C.F., les rapports entre le P.S. et les formations de la majorité. Rappelant les propos de M. Mitterrand sur les « *hommes de Cro-Magnon* » (MM Marchais et Giscard d'Estaing), il écrit : « *L'homme de Cro-Magnon (république quaternaire), ne serait-ce pas plutôt celui qui a siégé avec M. Queuille, Laniel, Pleven, Faure, Mollet et quelques autres spécimens célèbres de l'ère des compromissions ? L'histoire a déjà répondu.* »





POLITIQUE

A L'ÉMISSION R.T.L. - "LE MONDE"

M. Jobert : M. Giscard d'Estaing "négocie à l'intérieur de l'inacceptable"

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, président du Mouvement des démocrates, était, mardi 21 octobre, l'invité de l'émission « R.T.L. - le Monde ».

Dans ses réponses aux questions des auditeurs et des lecteurs, M. Jobert a indiqué qu'il n'était pas pressé de se décider sur l'opportunité de se présenter à l'élection présidentielle. Il continue de se situer « ailleurs » et, au passage, reproche à M. Debré de n'avoir « *jamais su se décider* » à être « *ailleurs* », lui aussi. M. Jobert n'écarte pas, au contraire, l'idée de jouer un rôle dans une alliance qui engloberait les socialistes et les gaullistes.

Il ajoute, au sujet de M. Giscard d'Estaing : « *Quand je regarde ce qui s'est passé depuis sept ans, en dehors des raisons qu'il y a de ne pas prolonger un homme pendant quatorze ans à la tête du pouvoir (il peut y en avoir de valables, mais je ne les aperçois pas), je me dis que sa réussite n'est pas éclatante. Regardez où nous en sommes sur le plan de la politique intérieure, moralement, culturellement, matériellement.* »

M. Jobert explique que les communistes n'ont pas choisi, aujourd'hui, de déstabiliser l'Europe occidentale. « *Par conséquent ils préfèrent avoir quelqu'un qui n'est pas de leur bord bien entendu, mais qui aura compris qu'ils sont importants dans sa réélection. (...) La grande différence entre aujourd'hui et hier, c'est que, hier, les présidents de la République ou les candidats à la présidence de la République ne recherchaient pas ostensiblement ce genre d'appui. Aujourd'hui, ils le recherchent.* »

Le président du Mouvement des démocrates se demande ce que fait le R.P.R. dans la majorité, alors qu'il conteste si gravement la politique du gouvernement. « *Je ne comprends pas M. Barre,* poursuit-il. *Il fait semblant. Comme ce gouvernement n'a pas une grosse majorité dans le pays, il est obligé de ruser et, au lieu d'aller au cœur de l'inflation, il fait semblant de lutter contre l'inflation. (...)*

» *Quand vous regardez les chiffres économiques de ce septennat, vous constatez que celui-ci est le septennat du signe moins. (...)*

» *On a cru un moment que le chômage ne serait que passager. C'était une fausse crise. La France était un îlot de prospérité. Vous avez entendu dire tout cela. Ils le croyaient, ces braves gens du gouvernement. Ils croyaient que la conjoncture allait se retourner. Nous avons entendu plus d'une fois le président de la République dire cela. Manque de pot, elle ne s'est pas retournée.*

» *On avait bâti un système de chômage de façon que les gens ne crient point ou le moins possible. On se retrouve aujourd'hui avec un système qui est mal conçu, qui vise à protéger les gens contre des effets en quelque sorte pervers, mais qui n'a pas de perspectives économiques.* »

Que le président s'explique sur Bokassa

Aux séries de questions portant sur « les affaires » (Bokassa, de Broglie...), M. Jobert répond : « *Pour dissiper l'inquiétude, il faut dissiper l'équivoque.*

» *Je trouve que c'est un hommage au président de la République que de lui réclamer de s'expliquer complètement non seulement sur cette affaire de diamants — dont je ne sais pas ce qu'elle vaut, si je puis dire — mais sur ses fréquentations avec M. Bokassa. Ce sont des fréquentations qui ont duré des années, du temps où il était déjà ministre des finances. Les Français ont besoin d'une explication complète.*

» *Je lis des choses horribles sur le président de la République dans toute la presse étrangère. C'est horrible, j'en souffre en tant que Français. Alors que le président de la République s'explique là-dessus !*

» *Déjà en 1974, dans mes* Mémoires d'avenir, *je parlais d'un ministre — sans citer son nom car il faut être convenable — en disant qu'il avait tort d'utiliser les avions du GLAM pour ses chasses lointaines. C'est donc une affaire qui remonte à loin.*

» *(...) Sur l'affaire de Broglie, je dirai que tous ces gens me surprennent, qui ne savaient pas que de Broglie allait se faire assassiner. Toute la classe politique le savait. Bien avant les faits, il y avait une boutade favorite qui disait : « Celui-là, à force de » fréquenter les trucs et les » machins, il finira par se faire » descendre. »*

» *Si j'avais été ministre de l'intérieur, cela m'aurait quand même mis la puce à l'oreille. Mais loin de fausses interrogations maintenant.*

» *Sur l'affaire de la rue Copernic, je vous dirai que toute la nation s'est sentie agressée par cette affaire, qui a probablement augmenté l'inquiétude. A partir de là, chacun en a profité, bien entendu, car, dans ce genre d'événements à la fois tragiques et considérables, chacun en profite pour plaider pour son saint, sa chapelle ou son parti politique.* »

L'aigle et le pigeon

En répondant aux questions sur la politique étrangère, M. Jobert est conduit à déclarer :

« *Regardez cette affaire d'Helsinki. On signe un acte en 1975 et tous les naïfs, tous les gogos, croyaient que l'on avait échangé la reconnaissance juridique des partages de Yalta au bénéfice des Russes contre la possibilité de parler des droits de l'homme avec l'Union soviétique. Même M. Giscard d'Estaing l'a cru ; il est allé faire son premier voyage officiel de président de la République là-bas, et il a voulu parler des droits de l'homme avec M. Brejnev. Du coup, M. Brejnev n'était plus là pour les entretiens et, alors que l'on devait faire une petite visite à un monastère situé aux environs de Moscou, tout a été décommandé.*

» *M. Giscard d'Estaing a compris qu'avec les Russes on ne parlait pas des droits de l'homme en Russie. Seulement, il avait signé le papier. (...)*

» *L'Afghanistan, c'est inacceptable. C'est aussi ce que notre président de la République a dit ; seulement, lui, il négocie à l'intérieur de l'inacceptable. Il est allé à Varsovie pour parler de tout cela.*

» *Les mots ont beaucoup de poids. Si l'Afghanistan est inacceptable, il faut que notre politique en tire les conséquences, mais on ne va pas à Varsovie pour obtenir — et Dieu sait si l'on s'en est vanté — une réduction des effectifs de l'armée rouge en Afghanistan. En fait, on n'a rien obtenu du tout ; c'était une farce, et nous avons complètement perdu la face.*

» *Il y a des gens qui disent que le général de Gaulle et M. Giscard d'Estaing font la même politique. Pas du tout ! Ils parlent là d'un aigle et d'un pigeon : ce qu'ils ont en commun, c'est que ce sont des oiseaux qui volent, mais je ne vois pas que le général de Gaulle aurait dit que c'était inacceptable pour l'accepter le mois suivant.* »

En cours d'émission, l'IFOP a procédé à plusieurs sondages pour apprécier la force de persuasion de l'invité. M. Jobert a convaincu 50 %, puis 74 % des personnes interrogées.

POLITIQUE

« La République giscardienne », d'Alain Duhamel

(Suite de la première page.)

Consacré au « souverain élu » — c'est-à-dire au président de la République, — le premier est le moins original : mais comment dire du nouveau sur un sujet si rebattu ? Décrivant les « *cinq mille* » grands commis de l'Etat, notables influents, *chefs d'entreprises, animateurs* de groupes de pression, dignitaires des Eglises ou de la Maçonnerie, universitaires en renom, directeurs de journaux, éditorialistes connus, le second chapitre reste *classique*, mais il s'égail d'une foule de notations *justes et* de *formules* heureuses : par exemple sur l'intelligentsia « *à la fois Cassandre et Antigone* » ; sur la haute administration « garde *noble du souverain, son régiment d'élite* » et « *noviciat du pouvoir politique* » ; sur le « *triangle sacré* » formé par l'ENA, *Polytechnique* et la rue d'Ulm.

***

Avec le troisième tableau, l'analyse s'approfondit. En traitant de la radio et de la *télévision*, qualifiées de « *Gulliver inculpé* », Duhamel *s'appuie sur son expérience. Il vit* au cœur de cette forteresse dont chaque *homme politique* (et chaque écrivain) souhaite franchir le pont-levis. Il s'efforce de montrer qu'on a tort de lui prêter tant d'importance. Il se contredit un peu en la considérant comme *l'une des institutions* fondamentales de l'Etat, placée sur *le même pied que le président de* la République, la classe dirigeante et l'ensemble des contre-pouvoirs. Il souligne les défauts de l'information télévisée en France, décrits avec pertinence. Ils sont si profitables au gouvernement qu'on doute fort de son aptitude à les corriger spontanément en acceptant « *la logique de l'autonomie et du professionnalisme* » qui a la préférence de l'auteur, *par rapport à la* « *logique directrice et administrative* » qui fonde notre système actuel, et à celle de « *l'information à la proportionnelle* » revendiquée par l'opposition.

Les « *contrepoids introuvables* » sont ensuite survolés rapidement. Tour à tour, Alain Duhamel critique « *l'invraisemblable arrogance* » du style administratif, l'infirmité des collectivités locales, la timidité de la *presse écrite*, la *docilité* de la télévision, le déclin des maîtres à penser, *le* désert idéologique des partis, la faiblesse du syndicalisme. Quelques lueurs d'espoir commencent à briller, *cependant* : l'ascension d'un nouveau mouvement associatif, *à travers les écologistes*, les groupements de consommateurs ou d'usagers, les comités de quartier ; le *développement* d'un syndicalisme réaliste, fondé sur le réformisme, l'autogestion ou la participation ; *la « remise en cause de quelques certitudes jusque-là sacrées »*.

***

Chacun des membres de la bande des quatre se partage les derniers chapitres de l'ouvrage, où le commentateur politique *se montre* très à l'aise dans une description sans complaisance particulière. Il qualifie les communistes d' « *adversaires les plus précieux du régime* », *qui devrait* les décorer de la grand-croix de de l'ordre du Mérite. Enlisés dans « *une stratégie de trop* », les socialistes traitent le cadavre de la gauche unie comme l'Hoffman d'Offenbach s'obstine à cajoler Olympia *désarticulée*. « *Ombre portée du président* », l'U.D.F. prend ses ordres *à l'Elysée et diffuse* « *l'idéologie formulée dans* Démocratie française », qui rappelle l'ordonnance des jardins de Le Nôtre, où la *nature* se trouve assujettie par une bonne éducation. Ecartelé entre le « gaullisme gaulliste » incarné par MM. Debré et *Couve de Murville et le* « *gaullisme* présidentialiste » représenté par *MM.* Chaban-Delmas et Guichard, le « *gaullisme chiraquien* » évolue vers un populisme de droite dont la clientèle ne se distingue plus guère de celle des giscardiens. Le maire de Paris se trouve ainsi coincé entre une stratégie du démarquage et une *stratégie de recours*, aussi difficiles à pratiquer l'une que l'autre.

Certains regretteront que ce livre, où l'effort d'impartialité est notable même *si* l'auteur laisse percer ses *préférences*, se termine par un éloge *un peu trop appuyé de M. Giscard* d'Estaing, rangé dans « *la famille des Disraëli et des Franklin Roosevelt* ». Les propos de notre président sont certainement inspirés par le réformisme du premier : mais ses actes demeurent en retrait, comme Alain Duhamel l'a noté lui-même *un peu plus haut*. Quant au second, sa politique d'intervention s'écartait directement du néo-libéralisme pratiqué par Raymond Barre sur les directives du chef de l'Etat. Mais, après tout, *le* ton des *dernières pages* de *la République giscardienne reste infiniment plus digne et plus* distant que celui de Corneille ou de Racine se proclamant les très humbles et très obéissants serviteurs du roi.

***

A l'orée de la campagne présidentielle, ce petit livre est un guide utile pour se retrouver dans les chemins embrouillés où s'engagent *les divers protagonistes*. On peut lui reprocher de négliger à peu près complètement l'économie, *qui dominera les débats dans une* phase de crise si sévère. Mais l'ouvrage porte un sous-titre qui en marque les limites : « Anatomie politique ». *L'adjectif* correspond au contenu du livre. Le substantif reste plus discutable.

Plutôt que d'une anatomie, il s'agit d'une photographie. Ce livre n'analyse pas une structure, il décrit un visage. Il néglige aussi quelque peu les différences entre l'apparence et la réalité. *Une minutieuse* enquête sur *les Conseillers du président*, qui *paraît en même temps* que *la République giscardienne*, montre, par exemple, combien le gouvernement conserve une capacité de freiner ou de dévier les directives de l'Elysée (1). En même temps, la photographie prise par Duhamel *reste* un gros plan, coupé de son environnement.

***

Il n'est pas vrai que notre pays soit seul gouverné par « un souverain élu, un monarque républicain, presque un despote éclairé ». C'est aussi le cas des autres grandes démocraties d'Europe, Italie exceptée. Helmut Schmidt et Margaret Thatcher ont autant de pouvoir que *Valéry Giscard* d'Estaing, *à une* seule différence : la décentralisation allemande ou anglaise, comparée à notre jacobinisme. Considérer la France comme « régie par un système politique semi-développé », c'est *confondre la Ve République* avec la IVe qui *continue* à régner à Rome. Notre *régime* semi-présidentiel nous a fait entrer au contraire dans le peloton des quelques démocraties les plus développées politiquement, où le gouvernement *bénéficie* d'une *capacité de décision. Nos mœurs* restent sous-développés, notre système *ne* l'est plus.

Faut-il ajouter *que* le centralisme *si vilipendé constitue probablement* un *élément* de modernité ? Il nous *a permis par* exemple de prendre la tête de l'expansion de l'énergie *nucléaire* en Occident, seul *moyen* sérieux de maintenir un niveau satisfaisant d'économie dans les décennies *prochaines. Le chancelier* d'Allemagne a *justement* souligné *l'efficacité du régime français* dans ce domaine, et regretté l'infirmité du sien. Remettant en question le fédéralisme américain, un *numéro* spécial de la *Revue française de science politique* vient de choisir un titre significatif : « Des Etats-Unis à l'Etat uni ? ». On y lit notamment que « *le processus centralisateur est irréversible* » (2). Mais comment reprocher à Duhamel de fredonner le refrain à la *mode* sur les autonomies locales ? Il fait partie de la *République giscardienne*. Dans ce domaine au moins, rendons grâce à celle-ci de l'écart entre les paroles et les actes...

MAURICE DUVERGER.

★ Grasset, 250 p., environ 45 F.

(1) Samy Cohen : *les Conseillers du président ; de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*. PUF. 200 pages.

(2) *Revue française de science politique*, 1980, n° 4, p. 773.

● *L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, a décidé, mardi 21 octobre, d'apporter son soutien à la candidature de M. Michel Debré, en raison de « *sa position au-dessus des partis et de ses objectifs* ». Dans le bulletin de septembre de l'association, M. Lefranc écrivait : « *Aucune formation politique ne peut prétendre aujourd'hui représenter le gaullisme. Il est de la plus élémentaire honnêteté que les candidats éclairent l'électeur sur leurs objectifs. (...) Nous sommes en droit d'exiger qu'on nous présente des projets précis.* »

PATSCENTRE et le développement par l'innovation

Depuis plus de dix-sept ans, P.A. Conseiller de Direction, s'est donné pour vocation d'être « toujours quelques minutes en avance » par rapport aux besoins de ses clients. Etre en avance étant le seul moyen... de ne pas être en retard !

Etre quelques minutes en avance, pourquoi ? Tout simplement pour permettre à ses clients d'accomplir plus vite et plus efficacement le pas en avant que, de toute façon, il fallait faire — sans que cela soit « un coup » avec des risques mal maîtrisés, mais tout au contraire la création d'un état d'esprit permettant la pérennité de cette avance.

Devant la diversité des problèmes que cela soulève, PA a su se doter d'une structure à la fois diversifiée, et en complète synergie, proposant aux entreprises un ensemble homogène et cohérent susceptible de répondre à de nombreux besoins : PACD, plus particulièrement spécialisé dans le problème d'organisation générale de l'entreprise et de recrutement des cadres dirigeants, PACTEL, apte à résoudre toutes les situations demandant l'utilisation de l'informatique, PATSCENTRE spécialisé dans l'innovation technologique, et PADU, une des plus récentes divisions chargées du design industriel et des problèmes de communication.

Innovation — Emploi Conditions de travail

Que d'emplois ont été perdus par des responsables qui ont cru que leurs produits, leur organisation, leur *structure, parce qu'ils avaient été admirables* à un moment donné, le resteraient toujours.

LE terme « Innovation » ne doit pas s'appliquer uniquement à la recherche de produits nouveaux ou de nouvelles technologies. L'innovation doit être présente dans l'entreprise qui veut vivre. Elle concerne également :

- la recherche de nouvelles structures plus efficaces ;
- l'abaissement des prix de revient ;
- l'amélioration de la qualité, etc.

Elle doit être un état d'esprit permettant une lutte permanente contre tous les gaspillages de toutes sortes.

Concernant l'emploi et les conditions de travail, l'innovation à deux conséquences :

— L'une quantitative : il est bien évident que l'obsolescence des fabrications, ou la non-adaptation aux besoins du marché de l'organisation de l'entreprise a souvent été la cause de la disparition d'entreprises et, par voie de conséquence, de la suppression d'emplois. Pour assurer l'emploi en nombre suffisant, il est nécessaire que les entreprises aient une situation saine par rapport à leur marché, par rapport à leurs concurrents, car seules celles qui permettent de remplir un besoin peuvent se développer, donc créer des emplois ;

— L'autre qualitative sur les conditions de travail : l'amélioration des conditions de vie, de l'environnement, du confort et des garanties sociales font que certains travaux nécessaires à l'économie sont refusés par les travailleurs actuels. Pendant un certain temps, cette carence a pu être masquée par l'utilisation de personnel immigré, mais pour les mêmes conditions d'évolution et de morale, cette possibilité disparaîtra petit à petit. Un des objectifs de l'évolution technologique sera donc de permettre à des systèmes non humains d'exécuter ces travaux. L'homme ayant à concevoir le « système », à le contrôler et à le commander, n'aura plus à être considéré, comme ce fut trop souvent le cas, comme un organe de la machine elle-même, et ce, que l'entreprise soit grande ou petite.

Le changement et la continuité

D'autre part, effectuer un changement est bien, mais ensuite il faut le gérer, car le changement et la continuité sont nécessaires à l'entreprise.

Il est donc nécessaire de créer parmi les membres de l'entreprise un esprit d'équipe et de motivation qui permette la continuité.

Dans ce domaine, il faut bien se dire que l'innovation a également sa place au niveau du « résultat social », qui contribue au résultat général de la société. Elle permet le développement de la compétitivité sociale. Et, là encore, elle est un facteur important du changement des rapports entre les hommes et d'une meilleure compréhension entre les membres d'une entreprise.

L'innovation, prise sous toutes ses formes : internes et externes, constitue pour les entreprises l'une des meilleures chances de leur succès de demain.

HENRI BONNAFY.

Pourquoi l'innovation ?

Avant de se demander pourquoi l'innovation, il est nécessaire de répondre à la question suivante : Qu'est-ce que l'innovation ?

L'INNOVATION est en général *associée à la notion globale* de produit nouveau, néanmoins, sa définition actuelle est un peu plus subtile. L'innovation est en fait une démarche stratégique de création de produit nouveau ou de procédé de fabrication, *qui est l'aboutissement réussi* d'une action volontaire de recherche et de développement. L'innovation s'oppose, dans sa définition, à la découverte, qui résulte de la recherche fondamentale, et à l'invention, qui est le résultat d'une action de recherche, mais qui n'a pas encore abouti à un développement satisfaisant à certains critères technologiques et économiques.

Une démarche particulière...

L'*invention* peut être *souvent* le premier pas vers l'innovation. Mais elle ne peut devenir réellement *innovation que si le processus de création* prend en compte un certain nombre d'*éléments*, qui doivent être considérés comme essentiels, afin d'assurer, en fin de compte, une *réussite* commerciale. Parmi les différents éléments, on peut *citer les plus* importants : la situation financière, technologique et sociale de l'entreprise, le contexte coucurrentiel, les marchés potentiels et leurs exigences, les impératifs de rentabilité, les capacités de recherche et de développement internes ou externes disponibles. L'ensemble de ces critères associé aux idées de base validées en permanence s'inscrit dans une démarche stratégique globale jusqu'à la réussite *sur les marchés envisagés*. La stratégie suivie se traduit dans la pratique par un programme d'actions rigoureux, qui couvre la gestion du temps et des moyens économiques et humains, depuis l'idée initiale jusqu'à la commercialisation.

Une démarche conduisant à l'innovation requiert un déploiement d'efforts soutenus, et donc n'est, en général, envisagée par l'entreprise qu'à la suite de la *reconnaissance* de sa nécessité. Cette nécessité est naturellement de plus en plus ressentie de par la force de l'évolution rapide du contexte économique de ces dernières années. Il ne suffit plus de produire continuellement le produit traditionnel, il faut évoluer de façon à ne pas perdre sa part de marché, et la rentabilité. Dans un contexte hautement *concurrentiel, on ne peut assurer* la pérennité et le développement de l'entreprise que si l'on se trouve sur les marchés avec quelques avantages relatifs par rapport aux produits disponibles, tels que la valeur d'attrait, marge *satisfaisante, brevets, savoir-faire* particulier, réseau de distribution adapté. Seule la démarche innovatrice peut actuellement permettre d'atteindre cet objectif.

... pouvant prendre plusieurs formes.

Selon le niveau de prise de conscience de cet état de choses, de son *moment par rapport* à la vie de l'entreprise et de la situation des *cycles de vie* des produits fabriqués, les démarches d'innovation prendront plusieurs formes, en essayant de réaliser : l'amélioration de produits existants (adjonctions ou renforcements de fonctions, abaissement des coûts) ; le lancement d'un nouveau concept correspondant à un *besoin* existant ou nouveau ; l'utilisation d'une technologie voisine ou résolument nouvelle pour l'entreprise ; la diffusion du produit sur les marchés traditionnels, sur de nouveaux marchés ou à l'*exportation* ; le maintien du niveau d'emploi local ou régional.

Tôt ou tard, l'entreprise dans son développement est nécessairement confrontée à cette *situation et doit y faire face*. C'est pourquoi elle est condamnée à l'innovation pour survivre et encore se développer davantage. L'entreprise sera dans une situation plus ou moins favorable selon qu'elle aura ou n'aura pas ressenti cette nécessité suffisamment tôt, et qu'elle aura ou n'aura pas su mettre en place les moyens internes ou externes nécessaires.

Un cas exemplaire de Patscentre-France

Une société importante, dont la vocation était de fabriquer des appareils de mesure du type micromètre mécanique, avait vu soudain sa part de marché décliner au profit d'une concurrence venue de l'Extrême-Orient.

La solution pour assurer la *pérennité de l'entreprise* semblait être d'assurer sa reconversion. En ayant analysé complètement la situation, les critères et contraintes, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était souhaitable d'assurer cette diversification *dans de nouvelles technologies*, à partir d'une innovation-tremplin, qui puisse redonner à l'entreprise un avantage relatif, en minimisant le coût et le risque d'introduction, si possible en s'adressant à un marché connu et au réseau de *distribution* en place.

Dans ce cas, l'entreprise a eu recours à Patscentre, établissement indépendant de recherche et de développement, et un croisement de technologies a permis d'aboutir à un nouveau concept : le micromètre électronique à affichage digital instantané. Dès la génération de l'idée, une validation marketing internationale a été engagée de façon à déterminer l'acceptabilité du concept sur les *différents* marchés et le niveau de prix qui rendait la vente de ce produit acceptable.

Ce *produit* avait l'avantage de pouvoir être diffusé dans le circuit de distribution traditionnel de l'entreprise, d'assurer la mutation *technologique nécessaire, et de* dégager une marge contributive importante sur un marché porteur. Un planning de recherche et de développement très strict a été mis au point et respecté, ce qui a permis, en seize mois, de réaliser *la mise en production du produit.*

Ce programme impliquait les étapes suivantes : une étude marketing préalable, la réalisation d'un modèle de laboratoire, une revalidation sur le marché, la mise au point d'un prototype et de la ligne de fabrication, la formation *et le recrutement du personnel* spécialisé nécessaire, le design industriel et l'étude ergonomique poussée du produit. La société, qui actuellement n'est limitée pour la vente que par sa capacité de fabrication, a assuré la reprise *en main de son marché, exporte* sur des marchés nouveaux, a réalisé la mutation technologique nécessaire, et continue son développement grâce à l'innovation en développant de nouveaux produits dérivés ou connexes.

La méthodologie employée et la disponibilité permanente des compétences a permis dans un *temps* extrêmement réduit, et donc pour un coût très faible, d'assurer le lancement de cette innovation.

On ne saurait trop mettre en garde les industriels contre l'absence de méthodologie, au sein d'une stratégie qui préside souvent aux conditions d'élaboration de produits nouveaux. Il ne faut pas se dire que l'on innove, il faut pratiquer l'innovation qui est la *clef* du développement de demain de chaque entreprise considérée individuellement et de l'amélioration ou la bonne tenue de la balance commerciale de la France.

CHRISTIAN MARTEL.

Recherche et innovation l'ouverture internationale

La concurrence internationale exacerbée que nous connaissons impose aux entreprises de ne pas se limiter au seul marché national.

On peut d'ailleurs remarquer que, parmi les réussites les plus éclatantes, se trouvent les entreprises ayant affronté avec succès un « challenge » international.

Face à cette évidence, nombre de dirigeants ont décidé de consacrer une part importante *de leurs ressources* à la *conquête* des marchés étrangers. Mais attention aux produits typiquement « made in France » inadaptés aux marchés visés !

L'entreprise doit donc domestiquer sa créativité, en développant des produits spécifiquement destinés au marché international. Dans ce cadre, l'innovation de l'entreprise doit non seulement s'exercer au niveau de la conception des *produits, mais également* à celui des accords à mettre en œuvre pour pénétrer les « marchés-cibles » sélectionnés. Tenant compte à la fois de sa position concurrentielle, et de la division internationale du travail et des compétences, le dirigeant d'entreprise devra alors apprendre à jouer sur la palette des accords internationaux, depuis le simple accord de distribution jusqu'à l'acquisition de société, en passant par les accords de fabrication et d'assemblage. A cet égard, l'accord de licence constitue un moyen relativement aisé *d'accéder* à une technologie, ou de rentabiliser l'innovation en la cédant à un tiers.

Dans certains cas, d'ailleurs, la cession d'une licence constitue le seul moyen, avec l'exportation directe, de pénétrer un pays.

Si cette technique présente certains avantages majeurs — accès rapide à un marché pour un ou plusieurs produits, engagement financier réduit, — le choix du partenaire et la rédaction de l'accord doivent cependant faire l'objet de la plus grande attention. En effet, le cédant doit pouvoir, à la fois, surveiller la qualité et le marketing de ses produits et se prémunir contre une concurrence éventuelle de son licenc é. Il est, de *toute façon*, indéniable que la négociation d'accords de licence figure parmi les moyens les plus efficaces pour notre pays d'augmenter sa présence à l'étranger.

La Division Corporate Development *de PA*, dont la *vocation* est d'assister les entreprises dans leurs stratégies de développement international, a l'habitude de négocier fréquemment des accords de ce type. Nous avons, par exemple, recherché avec succès aux Etats-Unis une licence pour la division composants d'un grand groupe électronique. Notre mission a consisté en une approche systématique des aprtenaires potentiels, depuis leur identification jusqu'à l'évaluation critique des technologies proposées.

PIERRE CHEVALIER.

Innovation et formation

Il ne fait désormais aucun doute que l'écart entre les entreprises « pionnières » et les « suiveuses » ne peut qu'augmenter exponentiellement.

Condamnées à réussir, les directions de nos entreprises doivent impérativement s'organiser pour être à même de rejoindre le « peloton de tête », de leur branche industrielle — ou de s'y maintenir.

Une telle organisation doit rendre possible l'innovation qui est la clé de la survie lorsque, *dans le même* temps, des progrès scientifiques considérables permettent d'envisager d'autres activités.

L'entreprise a, par la suite, besoin d'un type d'homme particulier. Il s'agit notamment de cadres responsables capables de faire réellement face aux changements et de convertir l'incertitude et la passivité qu'ils suscitent généralement en un engagement mobilisateur à tout niveau.

La question primordiale à laquelle il faut répondre devient, par conséquent : « Est-il possible de mieux s'adapter à l'accélération des changements et, si oui, la formation est-elle le moyen privilégié qui permette de valoriser les hommes *dans un tel sens* ? »

Si l'on compare les entreprises qui réussissent à celles qui échouent dans leur démarche innovatrice, on peut relever les *constantes suivantes* : les projets sont lancés suffisamment tôt avec une bonne connaissance des mutations *technologiques* ; les principales étapes de la démarche ont été respectées ; une synergie interne a été exploitée avec profit ; l'innovation *exploitée* a *débouché* sur un produit parfaitement vendable. On a fait plus qu'imiter, on a véritablement innové. Tout cela résulte de la bonne application de règles méthodologiques, autrement dit de *savoir-faire*.

Il ressort qu'une *connaissance* pratique de l'innovation, lorsqu'elle est possédée par les dirigeants de l'entreprise, permet d'accroître considérablement les chances de succès de ses futurs développements.

La formation est, par ailleurs, le moyen essentiel pour faciliter son essor et l'acceptation des contraintes qu'elle engendre.

Mais il existe aussi d'autres facteurs de réussite particulièrement significatifs et qui relèvent plus profondément d'attitudes vis-à-vis de l'innovation : bonne connaissance de l'environnement socio-économique ; volonté constructive de se remettre en cause ; courage et dynamisme ; refus de « solutions-refuge » permettant d'« évacuer » le problème posé, ouverture à toute forme de créativité. Tout cela se rapporte au « *savoir-être* » des personnes concernées. *C'est* donc, plus qu'une formation, une véritable éducation qu'il faut entreprendre. On sait que cela exige un mode de pensée qu'il est délicat d'adopter parce que *générateur de nouvelles contraintes*.

Une formation particulière à l'innovation

Si une formation particulière des hommes de l'entreprise permet d'accélérer le processus d'innovation, elle doit en conséquence être *précédée* par une préparation indispensable de l'encadrement *qui doit en être* le « catalyseur » et non le « frein ».

Un terrain favorable doit être en effet créé afin que les échanges interdisciplines fructifient et que la pensée créatrice, dite « divergente », puisse y trouver l'écoute *nécessaire*.

Après avoir analysé les structures de communication et interviewé les hommes chargés de promouvoir l'innovation (cf. diagnostic MMC), nous formulons un ensemble de recommandations préalables au lancement d'actions de formation proprement dites. Pour permettre la prise de *conscience et faciliter* la remise en cause évoquées, nous pouvons en complément proposer à certains responsables de bénéficier d'un programme de *développement* à *l'innovation* qui est particulier à PA et vise à atteindre, conformément à cet objectif : *une plus* grande maîtrise des aspects humains et sociaux facilitant l'adhésion commune au changement ; un développement culturel tendant à élargir leur perception du monde et leur curiosité ; une compréhension étendue des phénomènes économiques et technologiques particuliers à l'environnement de l'entreprise ; une plus grande connaissance de leur personnalité facilitant leur compréhension d'autrui et leur propre *adaptabilité* à la *démarche* innovatrice.

Ces programmes comportent, en particulier, une grande diversité de travaux personnels *et* en groupe, certains voyages d'étude à l'étranger et des jeux d'entreprise exploitant différentes techniques de découverte. La participation d'ingénieurs appartenant à nos centres de développement technologique et de design industriel est en outre sollicitée sur des cas concrets proposés par les stagiaires.

En ce qui concerne les actions de formation-action dans l'entreprise que *nous élaborons à la suite, nous constatons que* l'enseignement de méthodes d'analyse (technologique et marketing principalement) ainsi que de conduite de groupes de projet, sont des thèmes qu'il est fréquemment utile de *développer* avant d'envisager, par exemple, l'apport de certaines techniques de *créativité*. De même, la formation pratique à l'analyse de la valeur, d'abord adaptée à la remise en cause de produits existants puis à la conception de produits nouveaux, offre un excellent tremplin à la propagation, dans la société, d'un esprit collectif d'innovation.

Une formation à l'innovation peut être *envisagée* avec succès dans la mesure où elle peut déborder *largement* le cadre d'un *perfectionnement* à diverses techniques. Elle implique de nombreuses personnes et ne peut être envisagée avec efficacité qu'échelonnée sur plusieurs mois et, si possible, actualisée périodiquement. C'est *un investissement que justifient* pleinement les enjeux économiques de notre temps.

YVES CAHEN.

PA - PATSCENTRE EN FRANCE

Plus de cent quatre-vingt-dix collaborateurs au siège parisien et dans cinq directions régionales.

— 8, rue Bellini, 75116 Paris
Tél. : 505-14-30
— 1, rue Duguesclin, 44000 Nantes.
Tél. : (40) 48-48-82
— 19, résidence Flandre, 59170 Croix
Tél. : (20) 72-52-25
— 3, quai Kléber, « le Sébastopol », 67055 Strasbourg Cedex
Tél. : (88) 22-01-54
— 78, bd du 11-Novembre, 69100 Villeurbanne.
Tél. : (7) 893-90-63
— PATSCENTRE, 212, rue Lecourbe, 75015 Paris
Tél. : 533-13-50.

Les consultants de PA se tiennent à votre disposition pour développer avec vous leur approche de l'innovation.



Le Monde

société

LA LÉGISLATION SUR LES HOMOSEXUELS

Le comité d'urgence antirépression appelle à une manifestation

Après le vote du Sénat rétablissant la discrimination entre les rapports homosexuels et les rapports hétérosexuels pour ce qui concerne les mineurs de quinze à dix-huit ans, le Comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) a publié un appel indiquant notamment :

Le Sénat « *cède ainsi à la volonté de tous ceux qui développent aujourd'hui le racisme antihomosexuel. Au moment où le pays entier s'est élevé contre la recrudescence des racismes, le Sénat vient donner raison aux groupe fascistes qui, comme le Renouveau français, fait aujourd'hui signer une pétition demandant* « le maintien et l'application avec fermeté de l'article 331 du code pénal et l'expulsion de tous les homosexuels étrangers ». *Faut-il rappeler que c'est le régime de Vichy qui a instauré cet article du code pénal ?* [...].

» *Le 16 octobre, le vote unanime de la majorité a permis l'enterrement (l'Assemblée nationale et le Sénat étant dorénavant d'accord) des droits démocratiques des homosexuels et des lesbiennes que la révolution de 1789 avait consacrés et que des régimes comme celui de Vichy se sont évertués à détruire* ».

LE CUARH appelle donc à une manifestation, jeudi 23 octobre, à 18 h. 30, place Saint-Sulpice, à Paris.

★ C U A R H, 1, rue Keller, 75011 Paris, tél. 806-09-39.

LOUIS ARAGON : UNE LIBERTÉ ESSENTIELLE

A l'occasion de la pétition lancée par le CUARH, qu'il a signée, M. Louis Aragon a déclaré : « *Il m'est impossible d'accepter la négation qu'on me propose d'ici ou d'ailleurs. Je considère comme essentielle la liberté que nous réclamons devant la fabrication de droits prétendus contre la liberté de ceux qu'on met en cause.* »

LES PREMIERS SIGNATAIRES DE L'APPEL DU CUARH

Daniel Apert, résistant, ancien membre du cabinet du général de Gaulle ; Louis Aragon ; Jean-Paul Aron, Lucien Bodart, Huguette Bouchardeau, P.S.U. ; Claude Bourdet, membre du Conseil national de la Résistance ; Yvette Bourgeois, avocat ; Jean-Denis Bredin ; Christine Buci-Gluksmann ; André Cayatte ; Jean-René Caussimon ; Patrick Chéreau ; Pierre Daix ; Gilles Deleuze ; Serge Depaquit, P.S.U. ; Conrad Detrez, écrivain ; Françoise d'Eaubonne, écrivain ; pasteur Jean Doucé, *psychologue* ; *Claudette* Eleini, avocat ; Jean Elleinstein ; Fabrice Emaer, le Palace ; Raymond Forni, avocat, député ; Jackie Fougeray, rédacteur en chef du « Gai-Pied » ; Jacques Prémontier ; Daniel Guérin, écrivain ; Gabriel Granier, syndicat de la médecine général ; Gisèle Halimi ; Pierre Hahn, écrivain ; Guy Hocquenghem ; Dominique Jourdain, avocat ; Georges Kiejman ; Alain Krivine, L.C.R. ; Jean Le Bitoux, directeur de publication du « Gai-Pied » ; Victor Leduc, P.S.U. ; Colette Magny ; collectif de la revue « Masques » ; Marianne Merleau-Ponty ; Yves Montand ; Michel Mousel, P.S.U. ; Bernard Murdworf, psychiatre ; Geneviève Pastre, écrivain ; la troupe des Pédalos, comité de rédaction de « Parti pris » ; Pinard-*Legrix* ; *Jean-François Prati* ; Yvonne Quilès ex-rédactrice en chef de « France-Nouvelle » ; Albert Rosse, P.S.U. ; Simone Signoret ; Antoine Spire, écrivain ; Tornikian journaliste ; Costa Gavras, cinéaste.

Soutiennent la manifestation : Jean-Jacques de Félice, Maurice Goldring, Syndicat de la magistrature, Patrice Viveret, rédacteur en chef de « Faire », Etienne Balibar, enseignant à Paris-I.

Libre opinion

Le danger « homo »

par YVES LEMOINE (*)

QUI sera surpris du maintien des discriminations légales concernant les homosexuels ? Ceux qui pensaient que la peur des différences sexuelles s'atténuait, ceux qui croyaient dans la « *libération des mœurs* » ? Ceux qui oublient un peu vite que le propre d'une mode est de ne pas s'éterniser et qu'il faut toujours se garder du retour de bâton ?

Rien n'indique que la haine des « homos » ait désarmé, pas plus que ne désarme la haine contre les femmes, et, si les uns et les autres conçoivent leur libération comme une passe à fleurets mouchetés, ils vont au-devant de vives désillusions. Personne ne doit attendre des partis politiques une conduite différente de celle des tenants de l'ordre moral. Nul n'ignore les choix du parti communiste en matière de morale, et chacun sait que le parti socialiste demande à ceux qui briguent un siège sous la rose rouge de... se marier avant les élections !

Qu'un sénateur concluant au rejet de l'amendement Caillavet puisse affirmer à la tribune qu'on ne doit pouvoir taxer le Sénat de « laxisme » donne la mesure de la réflexion parlementaire en ce domaine comme en bien d'autres. Certes, l'attitude de Mme Pelletier, changeant d'avis comme de secrétariat d'Etat, indique une ligne politique libérale ferme du gouvernement. Mais que penser de l'absence des sénateurs de l'opposition dans un débat qui, au vrai, n'aura duré que dix-sept ou dix-huit minutes ?

L'attitude des sénateurs ne s'explique ni d'un point de vue juridique, ni d'un point de vue politique. De toute évidence, la discrimination à l'égard *des homosexuels est anticonstitutionnelle*, comme contraire au principe d'égalité devant la loi : « *Les Français sont égaux devant la loi... et aucune discrimination ne peut être faite en raison de la naissance, de la race.* » « *Du sexe* », précise la nouvelle Constitution espagnole. En réalité, l'administration de la justice pénale représente l'aspect le plus dramatique de l'inégalité de la justice. Le droit pénal est, en fait, le droit des marginalisés, celui que subissent les marginaux.

Combien de réprobations pénales ne font-elles qu'exprimer des intérêts de groupe ? Combien de fois ceux qui ont le pouvoir d'imposer des règles aux autres réalisent-ils des actions beaucoup plus dommageables que celles incriminées par la loi ? Quelle part de *responsabilité la société qui sanctionne* a-t-elle dans la *production* de comportements *prévus par* les lois *répressives* ? Dans ce moment où se préparent de profondes transformations législatives (projet Peyrefitte), le pénaliste ne peut ignorer ces problèmes à peine de *réduire son office à une activité purement dogmatique*.

Si, juridiquement, l'adoption d'un texte discriminatoire est hautement contestable, qu'en dire politiquement ?

***

Un fait, un seul, va caractériser le « libéralisme » à la française : la réforme pénale espagnole du 26 décembre 1978 retire l'homosexualité du catalogue des « états dangereux », les relations homosexuelles sont *dépénalisées. Voilà de quoi faire réfléchir* les parlementaires français.

Ainsi donc... par la peur de résister à l'Assemblée nationale, après avoir par deux fois, en 1978 et en mai de cette année, supprimé du texte proposé la discrimination sexuelle *imposée par* le régime de Vichy, voici la France dotée d'une législation pénale de type franquiste.

Dans le climat de « détente sexuelle » des dernières années, les homosexuels ont cru à une évolution des mœurs judiciaires et parlementaires, à une évolution des comportements sociaux en faveur de la reconnaissance des différences. C'était compter sans ce petit mot, « laxisme ». Pour le plus grand nombre, vivre une sexualité relève davantage de Babylone et de la chute de l'Empire romain que d'un simple accomplissement humain. Pour la gauche elle-même, ce débat n'est guère politique.

Douze ans après que Mai 68 *nous* a appris à réchauffer la description sociale par le concret du témoignage, nous en sommes restés à la distinction radicale et primaire : politique, pas politique. Il en résulte donc l'utilisation des mots du « politique » pour des conduites politiciennes et, pour les homosexuelles comme pour ceux qui se soucient de liberté et de démocratie, la continuité d'une « conduite du malheur ».

(*) Membre du Syndicat de la magistrature.

JUSTICE

AUTODÉFENSE

Acquitté pour le meurtre d'un enfant de treize ans

M. Raymond Leroy, un pâtissier âgé de quarante-deux ans, est un fort honnête homme. Les *commerçants et ses voisins de* Florange (Moselle) se plaisent tous à le reconnaître. La cour d'assises de Moselle lui a même trouvé tant de mérites qu'elle l'a acquitté, mardi 21 octobre, après quarante-deux minutes d'un débat de pure forme, pour *le meurtre d'un garçon de* treize ans.

C'est bien lui, pourtant, qui avait tué. Le 24 août, vers vingt-trois heures, M. Leroy avait entendu du bruit au rez-de-chaussée, du côté du fournil. Des cambrioleurs, il en était certain. *Cela faisait deux ans* qu'il les attendait, carabine au pied du lit, exactement depuis ce jour de juillet 1976 où, rentrant de vacances avec sa mère et sa femme, il avait trouvé maison et pâtisserie visitées par des voleurs.

M. Leroy s'était levé, s'était armé, sûr de son bon droit, il avait tiré, à deux reprises, sur deux ombres qui s'enfuyaient à toutes jambes, au fond de la cour. L'un des voleurs, un gamin, Hocine Sakhi, d'une famille de harkis de neuf enfants, avait été touché à la jambe, puis à la nuque. (*Le Monde* du 7 septembre 1978.)

Il était mort le lendemain. Son jeune complice, âgé de douze ans, avait été remis en liberté et présenté au juge des enfants. Le pâtissier avait été écroué pendant dix jours et inculpé de « *coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ».

Les chambres correctionnelles ont souvent sanctionné pareilles affaires, et condamné d'honnêtes commerçants qui avaient, en tirant sur d'autres ombres qui s'enfuyaient, dépassé les limites juridiques de la notion de légitime défense.

Le jury populaire de la cour d'assises de Metz ne s'est pas embarrassé de ces subtilités-là. On n'a jamais tort, a-t-il, sans doute pensé, de se faire justice soi-même quand des cambrioleurs visitent votre maison. Qu'importe si ces voleurs ne présentent plus que leur dos, à 50 mètres, à votre fusil défensif. Qu'importe si ces fuyards sont des enfants. M. Leroy n'a pas commis de faute. M. Leroy est acquitté.

L'avocat général, M. Jacques Stamm, avait pourtant regretté de ne pas entendre « *le moindre regret dans la bouche de Leroy* ». Il avait demandé aux jurés de « *donner un solennel avertissement* » au pâtissier « *et à tous ceux qui tentent de l'imiter* ». Le jury a préféré écouter l'avocat de la défense, aux paroles plus convaincantes dans le climat d'insécurité ambiant. « *Etes-vous sûrs*, leur avait-il demandé, *qu'à la place de Leroy vous n'auriez pas eu peur, vous ne vous seriez pas sentis en danger ?* » Oui, bien sûr, que le jury aurait eu peur et se serait senti en danger. — Ph. Bg.

UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION « FORUM 84 »

Vive le projet Peyrefitte !

M. Jean-Marie Benoist et l'Association pour l'étude du libéralisme, qu'il préside, ont réuni, samedi 18 octobre, à Paris, une centaine de personnes favorables au projet « sécurité et liberté ». Baptisée « Forum 84 » par référence au « 1984 » de George Orwell, cette association s'est fixé pour but, « face au péril totalitaire », de défendre « la liberté, la personne, la culture ».

Le projet Peyrefitte, qui vise à rétablir la certitude de la peine, favorise, selon M. Benoist, la liberté et la responsabilité de l'individu face au bien et au mal. Les mêmes préoccupations philosophiques animent Me Jean-Marc Varaut, du barreau de Paris, pour qui, « *à force de considérer la personnalité de délinquant, on a fini par faire de son acte un épiphénomène* ». Me Varaut cite Hegel : « *C'est honorer l'individu de le juger pour ce qu'il fait même si on le condamne pour ce qu'il est.* » M. André Decocq, professeur à l'université Paris-II, ne s'embarrasse pas de considérations de cet ordre. Pour lui, l'augmentation de la délinquance depuis 1970 et l'échec des tentatives de resocialisation condamnent la politique criminelle menée depuis 1935, même si cette resocialisation demeure un « idéal ». L'échec de cette politique la « *déconsidère complètement* ». Ses défenseurs n'ont pas voix au chapitre : « *Il n'appartient pas aux généraux vaincus ou capitulards de donner des leçons.* »

Plus les peines sont longues, moins les condamnés récidivent, pense M. Decocq. Personne, selon lui, n'est en mesure de démontrer qu'elles n'ont pas d'effet intimidant, sinon « *il n'y aurait qu'à se passer de code pénal* ». Le grand mérite de M. Peyrefitte, affirme cet ardent défenseur du projet, est de tourner le dos aux peines « flottantes » pour revenir à des peines fixes. C'est ce que *s'apprêtent à faire* les Américains, à l'instigation du professeur Norval Morris et du juge Frankel, qui ont l'oreille du président de la commission sénatoriale de la justice, M. Edward Kennedy. Beccaria, le fondateur de la criminologie, le disait déjà : « *Ce n'est pas la rigueur du supplice qui prévient le plus sûrement le crime, c'est la certitude du châtiment.* » M. Decocq n'a qu'un regret : que le projet « sécurité et liberté » n'aille pas plus loin dans ce sens.

Vive le projet Peyrefitte !, déclare en substance Mme Marie-Laure Rassat, professeur à l'université Paris-XII, qui, après une remarque de Me Varaut, demande qu'on lui démontre qu'il existe un lien de cause à effet entre la misère et la délinquance. Mme Rassat se félicite que le projet « sécurité et liberté » permette de sanctionner plus sévèrement certaines infractions graves, mais elle a, elle, deux regrets. Le premier, c'est que le texte se borne à réprimer le vol avec violence, alors que le vol simple aurait mérité la même attention. Cette lacune lui paraît impardonnable, car « *si tous les voleurs ne deviennent pas des meurtriers, la plupart des meurtriers ont commencé par être des voleurs* ». Le second, c'est que le projet correctionnalise le crime d'incendie volontaire. Il était jusqu'ici passible de mort, et c'était mieux ainsi.

Vive le projet Peyrefitte !, pense aussi M. Georges Reynaud, que ses anciennes fonctions de conseiller à la Cour de cassation rendent, par instants, critique, sur des points de détail, à l'égard de la procédure de saisine directe et du rôle dévolu à la chambre d'accusation en matière de crime « élucidé ». Vive le projet Peyrefitte !, pense enfin, un ton au-dessous, le bâtonnier Georges Savreux, du barreau d'Amiens, qui aimerait voir le Sénat améliorer les dispositions du texte relatif aux contrôles d'identité et le garde des sceaux renoncer, de bonne grâce, à la notion de peine plancher, dans laquelle M. Decocq voit au contraire un des mérites essentiels de la réforme. Pour être franc, ce fut l'une des rares notes discordantes du concert de louanges adressé à un projet dont Mme Rassat assure qu'il ne peut que réjouir les juristes « *humanistes et libéraux* ». — B. L. G.

● *De nouvelles critiques contre le projet Peyrefitte.* — Réunies à Pau récemment, les principales organisations de magistrats et d'avocats ont notamment estimé que le projet « sécurité et liberté » « *aboutit sous couvert de sécurité à une véritable insécurité judiciaire dont tout citoyen est la victime désignée* ». Ces organisations critiquent les dispositions sur les contrôles d'identité et les nouvelles incriminations que le projet définit de manière « *trop vague* ». Il s'agit de l'Union syndicale des magistrats, du Syndicat de la magistrature, du syndicat des avocats de France, de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats et de la Confédération syndicale des avocats.

CORRESPONDANCE

L'affaire Revelli-Beaumont

Après la publication, dans le Monde *du 19 septembre, d'un article sur l'affaire de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont, M. Albert Chambon, ancien ambassadeur de France, nous écrit :*

Je ne suis intervenu, dans cette affaire, qu'à la demande expresse de M. Revelli lui-même qui, après plus de deux mois de détention, craignait pour sa vie et m'a fait porter à mon domicile, par l'un de ses ravisseurs, une lettre où il me demandait d'intervenir.

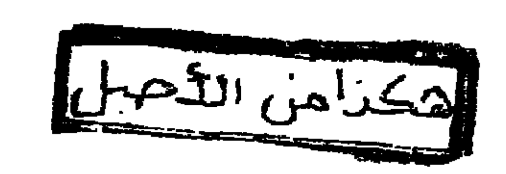
C'est grâce à mes bons offices que la libération de M. Revelli a pu être obtenue.

Mon inculpation, après la libération de M. Revelli, a toujours été dissociée par la justice de l'affaire Revelli elle-même. Cette inculpation, en effet, suivie d'un non-lieu, m'avait été signifiée pour une « *non-dénonciation de malfaiteurs* », alors que les documents mêmes remis par les ravisseurs attestaient à l'évidence qu'en avertissant la police, je risquais de mettre en péril la vie de l'ami que je voulais sauver.

En tout état de cause, dès le début et dès que j'en ai eu la possibilité, j'avais averti de hautes instances administratives des négociations que j'avais été, ainsi, amené à mener.

● *Hector Iriarte*, quarante-cinq ans, de nationalité argentine, accusé d'avoir participé à l'enlèvement, le 13 avril 1977, de M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France, a été retrouvé dans la prison romaine de Regina Coeli, où il était incarcéré depuis plusieurs mois sous une fausse identité.

Hector Iriarte, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, avait été condamné par contumace le 17 septembre dernier par la cour d'assises de Paris à la réclusion criminelle à perpétuité (*le Monde* du 19 septembre). Les autorités françaises ont amorcé une procédure de demande d'extradition.



Les ravisseurs de M. Galle seraient des malfaiteurs lyonnais

De notre correspondant

Lyon. — Les recherches entreprises pour retrouver Bernard Galle, enlevé le 22 septembre, n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat malgré la mise en place d'un impressionnant dispositif policier. Un ratissage systématique a été effectué dans la banlieue est de Lyon par sept cent cinquante C.R.S. et gendarmes. Depuis samedi 18 octobre, ceux-ci ont pris contact avec vingt-cinq mille personnes et, mardi soir, 21 octobre, le préfet de police de Lyon reconnaissait que les résultats n'étaient « *pas excellents* » et que les enquêteurs ne disposaient pas de pistes bien nettes.

La diffusion des voix des ravisseurs a permis de retenir une quarantaine de témoignages intéressants, qui sont tous en cours de vérification. Mais les voix ne sont pas très audibles, surtout l'une d'elles, jugée « typiquement locale » par le chef du S.R.P.J. de Lyon, M. René Mesini. Ce dernier s'est déclaré convaincu, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu mardi soir 21 octobre en compagnie du préfet de police de Lyon, du préfet de région et du procureur de la République, que les auteurs de ce rapt étaient sans doute au nombre de deux, et vraisemblablement Lyonnais. *Ils connaissaient* en effet bien le terrain, comme l'ont confirmé les péripéties de la remise de rançon par M. Guy Rousseau. M. Mesini a indiqué que, selon lui, cet enlèvement avait été effectué par des gens du « milieu », mais pas précisément de premier plan. Le « milieu lyonnais » est d'ailleurs étroitement surveillé depuis le 22 *septembre. C'est peut-être* en comptant les absents, pensent les responsables du S.R.P.J., que l'on pourra éventuellement remonter jusqu'aux ravisseurs.

Les recherches devaient se poursuivre jusqu'à jeudi soir et non jusqu'à mercredi, comme il était prévu normalement. Elles doivent s'étendre sur tout le reste de l'agglomération lyonnaise. Cependant les enquêteurs sont persuadés que les malfaiteurs étaient installés dans la banlieue est aux environs de Decines. Plusieurs appels téléphoniques ont en effet été donnés de ce secteur et la remise de rançon s'est également déroulée dans cette banlieue tandis que le notaire choisi comme intermédiaire était, également, de Decines. « *Il y a des exemples de libération tardive* », a conclu M. Mesini, qui a regretté surtout que ses hommes n'aient pu être discrètement présents lors de la remise de rançon. — *(Intérim.)*

LE PROCÈS DES QUATRE JEUNES MANIFESTANTS DE MARSEILLE EST REPORTÉ

Quatre des six manifestants qui avaient été interpellés le lundi 20 octobre, après la manifestation organisée à Marseille à l'appel du M.R.A.P., avaient été présentés au parquet et écroués.

A la demande de leurs avocats, Mes Josette Gonzales, Christian Lestournelle et Jenou, le tribunal des flagrants délits a décidé, mercredi 22 octobre, de renvoyer l'affaire sur le fond le 5 novembre. Deux d'entre eux, Djamela Bel Habchia, dix-neuf ans, et Christine Head, dix-huit ans, inculpés de « complicité de violence à agents par fourniture de matériel », ont été remis en liberté. Les deux autres, Abdelhakrim Filali et Philippe Kazandian, inculpés, eux, de « violences à agents par jets de pierre », ont été maintenus en détention.

D'autre part, un rassemblement a été organisé, mardi 21, au centre commercial des Flamants, dans le quartier où a été tué, samedi soir, un jeune Maghrébin. Il a réuni près de quatre cents personnes : M. Guy Hermier, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône, a pris la parole. Les manifestants se sont dispersés sans incident.

Le maire d'une commune de Gironde est condamné pour corruption

De notre correspondant

Bordeaux. — *Le tribunal correctionnel de Périgueux a condamné, lundi 20 octobre, M. Guy Coubris (divers gauche), maire de Castelnau-de-Médoc (Gironde), à huit mois d'emprisonnement dont quatre avec sursis et 40 000 francs d'amende pour corruption. M. Coubris était accusé d'avoir reçu en 1974, par l'intermédiaire d'un de ses anciens employés, une commission personnelle de 20 000 francs à l'occasion de l'achat d'un autocar par la commune. L'affaire avait été examinée le 22 septembre dernier* (le Monde *des 24 mars 1978 et 24 septembre 1980). M. Coubris a immédiatement fait appel.*

M. Coubris avait été dénoncé par voie de tracts à la veille des élections municipales de mars 1977. Leur auteur, M. Georges Peleprat, l'ancien employé, s'était ensuite rétracté. Mais l'affaire avait été reprise par l'hebdomadaire *Minute* avec d'autres griefs. Poursuivi en diffamation, le journal avait été condamné le 22 décembre 1977, par la dix-septième chambre du tribunal de grande instance de Paris considérant que le seul témoin à charge n'avait *pas « fourni d'explication bien convaincante ».*

Les attendus des magistrats parisiens précisaient : « *Le tribunal ne peut accueillir ce témoignage qu'avec la plus extrême prudence ; ces déclarations qui paraissent inspirées par la passion politique ne sont assorties d'aucun élément matériel probant qui pourrait en renforcer la crédibilité.* »

Le tribunal de Périgueux ne disposait pas davantage d'éléments matériels si ce n'est un nouveau revirement du témoin à charge. Celui-ci avait reconnu, lors du procès en diffamation, qu'il avait cédé à des pressions destinées à « *porter tort à M. Coubris pendant sa campagne électorale* » pour les municipales de 1977. A Périgueux, M. Pelaprat est revenu sur cette déclaration en affirmant qu'il avait, lors du procès à Paris, cédé à des manœuvres d'intimidation exercées contre lui par des envoyés du maire de Castelnau-de-Médoc.

Le tribunal de Périgueux a cependant considéré que M. Pelaprat n'avait jamais varié dans ses déclarations, que les négociations sur l'achat du car de ramassage scolaire avaient été essentiellement menées par M. Guy Coubris, enfin que la société Magirus-Deutz, tout en considérant comme normale la rémunération versée à M. Pelaprat, n'était jamais parvenu à la justifier, et qu'il était donc logique puisqu'on n'avait pu prouver le contraire, que la commission ait été versée au maire de Castelnau-de-Médoc.

Le cercle d'études et de gestion municipales et de défense des contribuables, partie civile, a obtenu 1 franc de dommages-intérêts.

PIERRE CHERRUAU.

LES COMMISSAIRES DE POLICE SOLIDAIRES DE M. MARCEL LECLERC

Le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale « *s'étonne vivement* » des déclarations du Syndicat de la magistrature (*le Monde* du 22 octobre) reprochant à M. Bonnet, ministre de l'intérieur, de ne pas avoir sanctionné M. Marcel Leclerc, chef de la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, après la publication d'une lettre de M. Guy Joly, juge d'instruction, mettant en cause le commissaire, qui n'aurait pas suivi ses recommandations dans les enquêtes sur l'extrême droite. Le syndicat, qui exprime sa solidarité avec M. Leclerc, affirme que « *l'appel à la répression du Syndicat de la magistrature est en contradiction avec ses positions antérieures et éclaire d'un jour nouveau son orientation* ». « *D'autre part*, ajoutent les commissaires et les hauts fonctionnaires, *on attend des magistrats qui représentent le Syndicat de la magistrature plus de sérénité dans le jugement* ».

Faits et jugements

Trois ans de prison pour un médecin revendeur de drogue.

La sixième chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par Mme Anne-Marie Sebire, a condamné vendredi 17 octobre le docteur Yves Perrichon, trente et un ans, médecin à Saint-Cyr-l'École (Yvelines), à trois ans de prison ferme et trois ans d'interdiction d'exercer. Il lui était reproché d'avoir revendu de la drogue à ses clients toxicomanes (*le Monde* du 21 juin). *Les six jeunes gens qui* se fournissaient chez le médecin ont été condamnés à des peines de prison (trois à quatre mois) partiellement assorties du sursis.

Fils d'ouvrier, chassé de chez lui parce qu'il n'était qu'un « petit vic'eux », le docteur Perrichon n'a pas caché son homosexualité, à l'origine, selon lui, des difficultés qu'il a connues pour faire sa médecine et s'installer. « *Je suis un marginal comme ces jeunes paumés qui venaient me harceler quand je rentrais, fourbu, après avoir visité trente ou quarante malades. J'étais peut-être plus apte à les comprendre et ils le sentaient. J'ai cru les aider.* »

L'aide fournie par le docteur Perrichon consistait à vendre 40 francs les huit cachets de morphine et 100 francs le gramme d'héroïne prélevés dans le stock laissé par son prédécesseur. Les seringues étaient gracieusement mises à la disposition *des clients, qui avaient droit à une* première dose « *pour goûter* ».

Le jeune médecin acceptait que les toxicomanes paient leur dose en whisky, et c'est en volant trois bouteilles d'alcool dans un supermarché de Versailles que deux clients furent surpris et le dénoncèrent. Toutefois, Yves Perrichon était considéré comme un excellent médecin. Environ deux cents de ses patients avaient écrit, vendredi 17 octobre, pour demander aux juges de remettre en liberté « *le bon médecin si dévoué et si généreux avec tous ceux qui souffrent* ».

La commission européenne des droits de l'homme donne raison au juge de Gand.

Bruxelles. — La commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg vient de déclarer que le procès de M. Guy Jespers, juge d'instruction à Gand, avait été faussé parce que le dossier avait été « dépouillé » de certaines pièces favorables à l'accusé. Le 28 janvier 1978, M. Jespers avait été condamné par la cour d'assises de Gand à vingt ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat contre sa femme, effraction d'un coffre de banque et vol chez un couple âgé (*le Monde* du 31 janvier 1978).

M. Jespers a toujours nié. Quand sa femme, plusieurs mois après la tentative d'assassinat, s'était noyée dans sa baignoire, il avait été accusé de meurtre, mais le jury l'avait acquitté pour cette affaire. Le procès avait duré neuf semaines. M. Jespers a toujours affirmé que les droits de la défense n'avaient pas été respectés et que certaines pièces, qui lui étaient favorables, avaient été « retenues ».

La commission de Strasbourg s'est fait remettre les pièces incriminées et les a estimées importantes. Le fait que la plainte de M. Jespers ait été déclarée recevable n'entraînera pas nécessairement une révison de son procès, sur laquelle la Cour de Strasbourg devra se prononcer ultérieurement. — *(Corresp.)*.

ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET DU MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS

Aucune création d'emploi d'enseignant n'est prévue

Le projet de budget du ministère des universités pour 1981, qui doit être examiné vendredi 14 novembre à l'Assemblée nationale, s'élève à 17 935 millions de francs. Ce chiffre ne reflète pas la croissance réelle des crédits puisqu'il tient compte des crédits transférés cette année du budget de l'éducation au budget des universités pour la gestion de 16 814 emplois de personnel administratif, ouvrier et de service, ainsi qu'une dotation de 367 millions de francs, inscrite pour la première fois en 1981, afin de compenser l'assujettissement des subventions de recherche à la taxe sur la valeur ajoutée.

Compte tenu de ces divers ajustements, le projet de budget pour 1981 est de 17 568 millions de francs contre 15 299 millions en 1980, soit une augmentation de 14,8 %, alors que l'ensemble des dépenses de l'Etat progresse de 16,4 %. C'est la quatrième année consécutive que le projet de budget des universités comporte une croissance inférieure à celle de l'ensemble du budget. La progression pour 1981 est légèrement supérieure à celle de 1980 (+ 10,58 %) et est comparable à celle de 1979 (+ 15,02 %).

***Pour la première fois,* le projet comporte deux budgets presque distincts : celui des enseignements supérieurs proprement dits et celui de la recherche. La disparité entre les crédits accordés à ces deux composantes du ministère est très grande. Ainsi, pour la recherche, qui bénéficie des faveurs gouvernementales, les crédits de fonctionnement et d'équipement progressent de 20,5 % et on compte trois cent six créations d'emplois, alors qu'il n'y a aucune création de poste d'enseignant.**

Peu de crédits supplémentaires pour les établissements d'enseignement supérieur, qui pourtant ont eu du mal à régler tous leurs frais, et notamment leurs factures de chauffage : pas de création d'emplois d'enseignants, mais beaucoup de transformations ; forte diminution des dépenses d'équipement : le projet de budget pour 1981 ne sera guère une consolation pour les enseignants et les étudiants malmenés par les suppressions d'habilitations et la réforme des conseils d'université. « C'est un budget de blocage, déclare le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), qui aggravera l'ensemble des possibilités de travail et d'emploi de tous les secteurs. »

Comme les années précédentes, l'augmentation prévue du budget des universités est due essentiellement à celle des dépenses de fonctionnement, + 14,4 % (soit plus qu'en 1980), les investissements n'enregistrant pas une telle progression. Les crédits de maintenance et ceux qui sont affectés aux constructions nouvelles et aux rénovations importantes régressent même respectivement de 17,2 % et de 21,4 % par rapport à 1980. Les dépenses de personnel absorbent la majeure partie des mesures nouvelles de fonctionnement ; leur progression est due pour plus de 90 % à l'évolution normale des rémunérations et au rattachement de personnels universitaires dépendant jusqu'ici du ministère de l'éducation (*le Monde* du 23 septembre).

Seulement 2 % des dotations supplémentaires allouées au titre des dépenses de personnel sont consacrées à des créations d'emploi. Ces dernières sont inférieures à celles de 1980 et des années précédentes. Alors qu'en 1976 le ministère avait créé 1 037 emplois, il est prévu en 1981 de n'en créer que 331. Cette diminution affecte surtout l'enseignement supérieur. Le C.N.R.S. bénéficie en effet de 241 emplois nouveaux de chercheurs et de 41 emplois d'ingénieurs, techniciens et agents administratifs (ITA), tandis que l'enseignement supérieur n'en compte que 49 (au lieu de 107 en 1980). Sur ce total, 24 postes sont créés au titre de la recherche (4 astronomes et 20 techniciens de haut niveau) et 20 autres concernent la Bibliothèque nationale. Il n'y a que 5 créations d'emplois affectés directement à des établissements d'enseignement supérieur puisqu'ils sont destinés aux bibliothèques universitaires. Le projet de budget ne prévoit en outre aucune création d'emploi d'enseignant ni de personnel administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS) contre 60 cette année.

La décision de ne pas créer d'emploi d'enseignant ne se justifie que partiellement par la relative stabilité des effectifs d'étudiants. Elle est surtout contraire aux déclarations de Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, qui annonçait, l'an dernier, au moment du débat budgétaire, un plan de recrutement à long terme afin d'éviter un vieillissement excessif du corps enseignant. Il est vrai que la politique menée par le ministre, en augmentant fortement en 1978 la durée du service des assistants et en supprimant, au cours de l'été, un tiers des habilitations à délivrer des diplômes de deuxième et troisième cycle, a favorisé un redéploiement des moyens. Les vacataires, encore nombreux dans l'enseignement supérieur, et les étudiants en fin de troisième cycle attirés par la recherche et l'enseignement doivent savoir que les places seront rares dans les universités.

Le recrutement prévu à la rentrée 1981 de 120 professeurs en surnombre destinés au remplacement d'enseignants qui partiront à la retraite risque en outre d'être insuffisant puisque l'on devrait compter près de 200 départs l'an prochain.

Le ticket-repas à 5,50 francs

Si le ministère ne prévoit pas de créer d'emplois, il annonce déjà qu'il va en supprimer. Au nom de la « *régulation de recrutement* », selon les termes ministériels, 75 emplois d'élèves d'écoles normales supérieures seront supprimés (25 élèves de première année à compter de la rentrée 1980, 25 élèves de première année et 25 élèves de deuxième année à la rentrée 1981).

La politique de transformation d'emplois qui avait bénéficié d'un effort budgétaire significatif en 1980, ne connaît pas les mêmes faveurs dans le projet de 1981 (37,2 millions sont prévus au lieu de 69 millions en 1980). L'an dernier, 3 000 transformations d'emplois d'enseignants avaient été prévues. Il se vérifie que le ministre, par cette mesure, voulait accorder de nombreuses promotions au cours de l'année universitaire 1979-1980 pour faire accepter plus facilement les décrets du 9 août 1979 sur les carrières universitaires, car le projet de budget de 1981 ne prévoit que peu de transformations d'emplois d'enseignants, et encore les seules à être prévues le sont dans le même corps (61 emplois de professeurs de deuxième classe transformés en professeurs de première classe). En revanche, le C.N.R.S. bénéficie de 625 transformations d'emplois d'attachés en emplois de chargés de recherches et 44 transformations d'emplois de chargés de recherches en maîtres de recherches.

Enfin la progression envisagée de 9,3 % des crédits d'action sociale, légèrement inférieure aux majorations de 1980, de 1979 et de 1978, devrait tout juste permettre de maintenir, sur quatre ans en francs constants, le volume de l'aide sociale allouée aux étudiants. L'augmentation des crédits de bourses (+ 4,9 %) est la plus faible enregistrée au cours de ces trois dernières années. « *Pour la première fois depuis 1970, le taux des bourses en francs courants ne connaîtrait aucune augmentation pendant l'année universitaire 1981-1982* », remarque l'UNEF indépendante et démocratique, qui constate aussi qu'aucune construction de cité universitaire ou de H.L.M. pour étudiants n'est prévue.

Les moyens alloués dans le projet aux restaurants universitaires devraient s'accroître de 10,5 % contre 6,5 % en 1980. Conséquences : le ticket-repas payé par l'étudiant devrait être de 5,50 F à la rentrée 1981 contre 5 F actuellement.

SERGE BOLLOCH.

RELIGION

Trois aperçus sur les cultes en U.R.S.S.

Le *Rapport secret au Comité central sur l'état de l'Eglise en U.R.S.S.* (1), dont le texte intégral avait été publié, à Paris, par la revue trimestrielle *Vestnik* (*Le Messager*) (*le Monde* du 15 avril 1980), vient de paraître en français, aux éditions du Seuil.

Il s'agit d'un rapport confidentiel rédigé par le conseil pour les affaires religieuses et adressé au comité central du parti communiste de l'Union soviétique, avec comme but avoué — c'est le sous-titre du rapport — de « *limiter l'activité de l'Eglise dans le cadre de la loi* ».

Si, comme le reconnaît M. Nikita Struve dans son introduction, le rapport n'apporte rien de fondamentalement nouveau aux spécialistes des questions religieuses en U.R.S.S., il a le mérite non seulement de confirmer certaines données invérifiables, mais aussi de rassembler des faits disséminés dans des documents spécialisés. En outre, avec une candeur désarmante, les membres du conseil pour les affaires religieuses dévoilent leur stratégie pour combattre les « ravages » opérés par la religion dans la patrie du communisme athée.

Ce volume comporte des annexes sur : les textes législatifs soviétiques concernant la religion ; l'organisation de l'Eglise orthodoxe russe ; les monastères orthodoxes, et des biographies des évêques cités.

Point de vue d'un dissident

Pour ce qui est de l'influence réelle de la religion en Union soviétique, un article de M. Andréi Siniavski, dissident, qui vit à Paris depuis 1973, paraît dans le numéro d'octobre de la revue *le Débat* (2), sous le titre : « Rêveries pour une Pâque russe ». L'auteur met en doute la théorie, assez répandue dans les milieux russes de la métropole comme de l'émigration, d'une « *renaissance religieuse* » en U.R.S.S.

Après avoir souligné le caractère « religieux » de l'athéisme dans lequel a sombré la « Sainte Russie » (défilés devant le corps imputrescible de Lénine, déification de Staline, etc.), M. Andréi Siniavski affirme qu'« *il n'y a, dans l'actuelle Russie, ni renaissance (même religieuse), ni révolution (y compris morale)* », mais plutôt « *éveil de la conscience et du sentiment religieux. (...) Ce qu'on appelle dissidence et mouvement pour la défense des droits de l'homme en Russie n'est pas opposition politique ni combat contre le régime, mais réflexion sur le réel et résistance morale, spirituelle à ce réel, qu'on soit athée ou croyant.* »

Et M. Siniavski termine par une mise en garde contre un retour éventuel à une « *théocratie orthodoxe* » qui aurait « *le visage du fascisme* ». « *Nous avons fait de l'Etat une Eglise*, dit-il : *sans Dieu, avec Lénine dans son mausolée et le communisme universel. Reste à faire de l'Eglise, ultime espoir, un Etat avec toutes les servitudes inhérentes à l'Etat nationaliste : industrialisation, censure, police, armée. (...) Ce serait une société du péché, la négation du royaume qui n'est pas de ce monde.* »

Dans un petit livre paru aux éditions du Cerf sous le titre *A l'est du Vatican* (3), M. Ernest Milcent retrace succinctement l'Ospolitik, depuis la célèbre rencontre entre Jean XXIII et le gendre de Khrouchtchev, en 1963. L'auteur montre comment cette date marque un tournant dans l'attitude de l'Eglise envers les régimes communistes et comment les papes successifs, de Paul VI à Jean-Paul II, ont développé cette politique, sous l'égide du cardinal Casaroli, l'actuel secrétaire d'Etat.

Passant en revue les conditions de survie de l'Eglise dans les différentes démocraties populaires — la Yougoslavie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la R.D.A., la Roumanie, la Bulgarie, l'U.R.S.S., la Pologne, l'Albanie et même la Chine, — M. Ernest Milcent conclut par un aperçu du dialogue Rome-Moscou inauguré par le nouveau pape slave.

A. W.

(1) *Rapport secret au comité central sur l'état de l'Eglise en U.R.S.S.*, introduction de Nikita Struve, Editions du Seuil, 1980, 190 pages, environ 47 francs.

(2) *Rêverie pour une Pâque russe*, d'Andréi Siniavski, dans la revue *le Débat*, numéro d'octobre, publié par Gallimard, 28 francs.

(3) *A l'est du Vatican : la papauté et les démocraties populaires*, d'Ernest Milcent, Editions du Cerf, 1980, 208 pages, environ 52 francs.

SCIENCES

INAUGURÉ A NANCY

Le Centre de recherche sur la géologie de l'uranium fournira des données scientifiques aux prospecteurs

De notre correspondant

Nancy. — Les bâtiments du Centre de recherche sur la géologie de l'uranium (CREGU) sont inaugurés le jeudi 23 octobre à Nancy (Meurthe-et-Moselle) par le directeur de la *Délégation générale à la recherche scientifique et technique,* M. Claude Fréjacques. Cet organisme a été créé pour moitié par le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) et pour l'autre moitié par les cinq principaux prospecteurs français d'uranium que sont la Compagnie française des minerais d'uranium (groupe Imetal), la Compagnie générale des matières nucléaires (filiale du C.E.A.), la Compagnie minière Dong Trieu (filiale de Schneider S.A.), Minatome (filiale de la C.P.F. et de PUK) et la société Elf-Aquitaine. Paradoxalement, la mise en place de ce nouveau *centre de recherches,* dont le coût s'élève à une centaine de millions de francs, intervient au moment même où les cours de l'uranium s'effondrent.

Point de départ de cette concertation structurée entre les industriels et les chercheurs d'uranium : l'année 1978 où les cours de ce métal atteignirent 40 à 44 dollars la livre. L'amorce des problèmes pétroliers et l'option nucléaire prise par de nombreux pays ne pouvaient alors que conforter l'uranium dans sa place de combustible d'avenir. Actuellement, face au coup de frein donné aux programmes des centrales nucléaires et aux stocks d'uranium devenus trop importants et trop coûteux, certains producteurs d'électricité tentent de revendre une partie de leurs réserves. Peu de chose, mais suffisamment pour faire basculer les cours qui sont redescendus à environ 28 dollars. Déjà, il est prévisible que cette déstabilisation du marché n'affectera pas la valeur stratégique de l'uranium dans le futur : si la décennie à venir s'annonce sans problèmes pour l'approvisionnement en combustible des centrales nucléaires en fonctionnement, il n'en sera, en effet, pas de même en 1990.

Les recherches entreprises au CREGU prennent ainsi toute leur importance, car si la prospection en surface de l'uranium à partir de détecteurs de radioactivité est pratiquement terminée en France et dans le monde, la prospection des couches profondes va commencer. Une discipline nouvelle où les éléments d'information manquent et où le temps compte. Par exemple, pour le gisement de Coutras, près de Libourne, qui vient d'être découvert par la COGEMA (*le Monde* du 29 mai), la prospection a commencé en 1974, la découverte a eu lieu en 1980 et l'exploitation ne commencera de manière intensive que dans plusieurs années. Au total, une quinzaine d'années entre le début de la prospection et l'exploitation.

La rationalisation de la recherche s'avère donc importante et la création du *CREGU* va dans ce sens. « *Le rôle de ce centre est dès l'origine purement scientifique, à savoir développer les connaissances dans le domaine de la géologie et de la géochimie et, en particulier, de la genèse des gisements. Nous fournissons des éléments de réponse scientifiques aux prospecteurs. A eux de les traduire pour les transformer en règles de prospection. D'ailleurs, nous avions demandé, dès le départ, à effectuer nos recherches à partir d'un budget quinquennal pour n'avoir pas à subir les aléas des coups de l'uranium* », commente M. Bernard Poty, directeur de recherches au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et directeur du CREGU.

Constitué autour d'un noyau de chercheurs du C.N.R.S., le CREGU a emménagé au mois de septembre dans les bâtiments du pôle technologique de Nancy-Roubaix. « *Les six membres du C.N.R.S. détachés au CREGU se trouvent maintenant dans de bonnes conditions de travail* », reconnaît-on à Nancy. De fait, le CREGU est bien doté en matériel d'analyse (1). Il possède une micro-sonde à effet « Raman » entièrement destinée à l'étude des minéraux et fluides naturels. Cet appareil, d'une grande sensibilité, est indispensable pour l'étude des inclusions fluides dont M. Bernard Poty est l'un des spécialistes.

L'uranium, comme d'ailleurs la plupart des éléments, se transporte au sein de l'écorce terrestre par l'intermédiaire d'une phase fluide, dont on trouve des « reliques » dans les défauts des cristaux. Ces « reliques » sont de l'ordre de quelques millièmes de millimètre et renseignent très utilement les chercheurs sur les conditions de genèse des roches ou des gisements. La micro-sonde « Raman » en permet l'étude ponctuelle et est extrêmement précise. Elle a, en outre, l'avantage de laisser intacts les échantillons étudiés, ce qui n'est pas le cas de la chromatographie en phase gazeuse, pour laquelle le CREGU est également équipé.

Autre support des recherches en matière de phase fluide, des appareils de micro-thermométrie conçus à Nancy et permettant l'étude sous microscope des inclusions fluides entre — 180 et + 800 degrés Celsius (cent cinquante appareils ont été vendus dans le monde jusqu'à présent sous un brevet Association nationale pour la valorisation de la recherche-C.N.R.S.). De même, une batterie de vingt-six autoclaves permettant la reconstitution de mécanismes simples, dans les conditions rencontrées au centre de l'écorce terrestre, c'est-à-dire entre 20° et 800° et de 1 000 à 4 000 atmosphères, équipe le CREGU.

Le marteau reste cependant l'outil de base des chercheurs : « *Notre problème est de trouver des objets géologiques (principalement granit ou grès) qui semblent suffisamment caractéristiques. Nous allons au Canada, en Australie ou en Afrique pour étudier des sites géologiques où nous avons l'impression que certains mécanismes ont fonctionné « à l'état pur » ; par exemple, certains granits de Namibie, dans le Sud-Ouest africain, qui, au lieu de contenir une vingtaine de grammes d'oxyde d'uranium à la tonne en titrent en moyenne près de 400 grammes. Nous essayons de comprendre le pourquoi de cette concentration « anormale »*, explique un des scientifiques lorrains.

Aussi, serions-nous « *très heureux*, conclut M. Poty, *si nous arrivions notamment à déterminer les fluides qui ont formé les gisements d'uranium et les fluides qui n'y sont pour rien.* »

JEAN-LOUIS BEMER.

(1) Le CREGU disposera d'un budget de fonctionnement de 4 millions de francs.

L'Agence spatiale européenne est invitée par certains États membres à réduire ses effectifs de 10 %

L'Agence spatiale européenne (ESA) devrait faire l'objet de réformes dans les prochains mois. Restructuration, gestion plus stricte, nouveaux programmes et suppression d'emplois constituent la toile de fond de ce plan décennal que le directeur général de l'agence a présenté mardi 21 octobre au bureau du conseil de l'ESA.

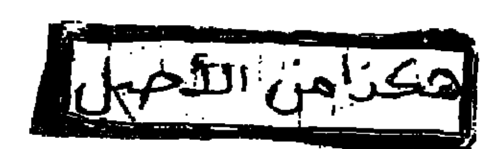
L'Agence spatiale européenne (ESA) est parvenue à un tournant de son existence. Les grands programmes dont elle a la responsabilité — lanceur lourd Ariane et laboratoire spatial Spacelab — touchent à leur fin et ceux qu'elle avait, un temps, espéré obtenir pour les remplacer en partie lui ont échappé. Certains des Etats membres, notamment la France et l'Allemagne fédérale qui sont ses plus gros bailleurs de fonds, ont insisté pour que l'Agence reste un organisme de recherche et de développement. Pour l'utilisation de l'espace ces pays préfèrent jouer la *carte nationale et la coopération* bilatérale ou multilatérale à celle de l'entente communautaire. Ainsi en va-t-il des satellites de télévision directe, du satellite d'observation de la terre SPOT et de la société de droit privé Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation d'Ariane sur laquelle l'Agence garde cependant un droit de regard.

A cela s'ajoute maintenant ce que l'on dit tout haut et que beaucoup murmuraient déjà tout bas : l'Agence doit se restructurer, faire des économies et être plus efficace à moindres frais. C'est ainsi que la délégation française, *comme bien* d'autres, a demandé que les effectifs de l'Agence soient mieux adaptés aux projets dont elle a la charge. Cette situation a conduit l'Agence à s'interroger sur son avenir. Pressée par ses Etats membres, elle a élaboré un plan de ses activités, pour les dix ans à venir.

Ce travail, lancé au début de l'été, a été confié à un industriel danois de cinquante-huit ans, M. Erik Quistgaard, nouveau directeur général de l'ESA. Dans ce document, dont la présentation a été faite mardi 21 octobre au bureau du conseil de l'ESA composé de représentants des Etats membres, les rapporteurs *se sont efforcés de définir* ce que pourrait être le rôle de l'Agence pour la période 1980-1990, le contenu de ses programmes et le niveau de ses ressources budgétaires — moins élevées à n'en *pas douter que pendant la* période 1978-1979-1980 — mais aussi de rechercher les réformes de structure dont elle pourrait faire l'objet.

L'une des premières mesures *pourrait porter sur la suppression* de l'ancienne direction des programmes et des plans, tandis qu'une plus grande autonomie et partant une plus grande responsabilité *serait* accordée aux divisions de programmes et aux établissements techniques de l'Agence. Une autre, moins populaire, pourrait conduire à la suppression d'environ 10 % des quelque 1 400 emplois que compte l'Agence.

Obtenir un accord des Etats membres sur le contenu des réformes et des programmes ne sera pas chose aisée. Car, si l'ensemble des pays représentés à l'Agence est en faveur d'une meilleure gestion et d'une efficacité accrue, les points de vue risquent de diverger lors d'une revue plus détaillée. Les petits pays qui, comme la France ou l'Allemagne, n'ont pas la possibilité de lancer des programmes nationaux, ne voudraient pas que l'opération en cours se solde à la longue par un démantèlement de l'Agence, seul moyen pour eux, disent-ils, d'afficher leurs ambitions spatiales. — J.-F. A.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Gina Lollobrigida photographe

Voir la vie et le monde deux fois

POURQUOI une actrice, une star en l'occurrence, ne serait-elle pas une bonne photographe ? Pourquoi ne faudrait-il jamais mélanger le noir et blanc et la couleur ? Pourquoi faudrait-il toujours présenter les photos une par une, en ligne, sans rien au-dessus et au-dessous ? La rigueur ne serait-elle pas parfois un prétexte à la paresse, à la routine ? L'accrochage d'une exposition doit aussi être une affaire de création.

Gina Lollobrigida déboule dans le petit monde de la photographie parisienne avec une énergie dévastatrice et du talent, des photos bouleversantes et des cartes postales kitsch, sans distinction, des idées aberrantes et un goût inguérissable pour la vie, pour les gens, pour la perfection. Comme une mosaïque foisonnante, son exposition au musée Carnavalet révèle une photographe qui peut avoir l'œil d'un Cartier-Bresson, mais qui refuse de se laisser enfermer dans les normes. N'en déplaise aux fabricants de clichés qui se repaissent des mythes sans les remettre en question, Gina Lollobrigida est une véritable artiste. — H. G.

Rendez-vous avec la mort

Italia mia, est un reportage que m'a commandé *Life*, je leur *avais montré quelques photos d'Espagne*, ça fait quinze ans que je fais de la photo, ils m'ont dit : vous êtes géniale, faites-nous un *livre, il a été tiré à 400 000* exemplaires, oui *pour le* monde entier, rien que *pour* la Russie j'en ai vendu 200 000 exemplaires, mais je n'ai jamais touché les droits, ce n'est pas pour l'argent, c'est pour le principe, au départ je ne prenais que des photos de monuments, j'étais aveugle, puis j'ai commencé à réfléchir, je me suis rendu compte que je n'avais fait que des cartes postales. Des *livres touristiques*, n'importe qui peut en faire. Il faut plus qu'un beau paysage pour donner des sentiments, il *faut se concentrer* dans les gens. Ce qu'on a dans la tête et dans le cœur compte plus que la technique. Avec la photo, on n'a pas le temps de raconter une scène, comme au cinéma. L'expression où le moment juste de la photo passe vite, il faut les prendre au moment juste, immédiatement.

Ma popularité est devenue un vrai problème quand j'ai voulu faire de la photo. En Inde et en Russie, en Iran, au Japon je suis le box-office n° 1, même chez les jeunes générations, à cause de la télévision il n'y a pas un pays du monde où je ne sois pas connue. En Italie, c'était le drame. La nuit, en province, dans une voiture, avec des lunettes noires et un mouchoir sur *la tête on me reconnaît*... à cause du nez. Il faut bien que je respire. J'ai tout essayé : la perruque, pas de maquillage, je me suis ajoutée des rides, je me suis vêtue comme une touriste, comme une hippie. Je me suis fait faire de fausses lunettes de myope. J'ai même mis une perruque à mon chauffeur, mais on connaissait mon chauffeur. Les paparazzi nous poursuivaient, j'étais désespérée. Je devais me déguiser dans la voiture, en sortant de l'hôtel, et quand je prenais une photo mon chauffeur et mon assistant *devaient faire le guet*. Enfin j'ai eu une idée formidable, un jour que je mangeais des prunes, je me suis dit : « Je vais me mettre quelque chose dans la joue, avec un ovale mon nez sera différent. » En même temps je ne pouvais pas être trop ridicule ou trop étrange pour ne pas attirer l'attention sur moi...

Derrière l'appareil photo, on voit la vie et le monde deux fois. Avec *la concentration*, je vis l'expérience humaine beaucoup plus fortement. Devant la caméra, je pouvais rarement m'exprimer, j'étais utilisée comme un objet, la plupart des metteurs en scène étaient des imbéciles, je me sentais frustrée. Maintenant, je peux donner beaucoup de moi-même. Je peux regarder les gens, avoir des contacts humains. J'ai connu l'Italie *en faisant ce livre ; avant je la* voyais à travers les flashes des photographes. Quand j'étais à Venise, je devais leur dire : « Ecartez-vous *un peu pour que je voie la mer...* » Après trente ans de carrière, je devais à moi-même de faire quelque chose que j'aime. Pour moi, la photographie est un luxe. Elle me rend vraiment heureuse, je touche du bois, il n'y a aucun argent au monde qui pourrait me donner cette satisfaction.

Le cinéma m'a donné beaucoup de complexes. J'ai eu une éducation à l'antique, je suis très pudique. Etre le centre de l'attention est devenu un cauchemar. Je ne pouvais plus dormir tranquille. Je rêvais que j'étais nue dans le lit et qu'on me regardait... Ce n'est pas moi qui suis sur l'écran, c'est une autre personne. Le public mélange le personnage et l'actrice ; heureusement que je ne suis pas le personnage, *sinon j'aurais perdu* la tête, je me serais suicidée. J'ai les pieds sur terre, j'ai réussi à ne pas être ce que les gens voulaient que je sois. *Moi je n'ai peur* de rien. Si je rencontre un lion, je n'ai pas peur d'être défigurée. Si je dois risquer la prison, si je dois risquer ma vie, c'est seulement une autre expérience.

Un jour j'ai eu l'idée de faire un nu à Venise. *Mais vous le faites* et vous êtes arrêté. *Vous le voyez* dans le livre et ça va. Si l'éditeur va au Japon avec le livre, il va en prison. La censure est ridicule. Ce qui est défendu ici ne l'est pas dans un autre pays... Ce coucher de soleil, je l'ai mis là, discrètement, pour ma mère. Elle est morte près de la mer. C'était comme un rendez-vous avec la mort. Elle regardait la télévision, et quand le programme ne lui plaisait pas elle prenait son *livre préféré, elle n'en avait qu'un*, Ben Hur. Elle nous disait toujours : « Je vous en prie, soignez-moi, pour que plus tard je ne sois pas *une charge pour vous.* » *Elle est* morte assise, elle s'est endormie en regardant la télévision, elle n'est même pas tombée.

Au Kremlin, on m'a dit : « *Pour vous, on fait n'importe quelle première. Qui voulez-vous rencontrer ?* » Ils pensaient que j'allais dire Khrouchtchev, j'ai dit Gagarine. Regardez ce sourire. Il m'a donné une photo avec une *dédicace, il m'a écrit* : J'ai rencontré beaucoup de stars dans ma vie, mais jamais une star comme vous... Quand je fais une photo, je ne fais pas de politique, c'est le personnage humain qui m'intéresse. J'aime voir la grand-mère dans Irina Gandhi, et peut-être l'enfant dans Fidel Castro. C'est un gamin, même avec *un jeu de ping-pong il ne veut pas* perdre. Cette photo-là, du portrait de Lénine avec le chien, je l'ai prise à Cuba. Dans un musée sovié*tique, on a voulu me la faire retirer.* J'ai dit : « Nous avons le Christ, vous avez Lénine. Alors O.K.... »

Comme dans la Bible

Dès que les gens voient un appa*reil, l'atmosphère est cassée. Il y* a des pays où on n'aime pas cette invasion, en Afrique, en Inde. Aux Philippines, les gens ne sont pas gênés, ils aiment se faire photographier. Même les Tasaday, qui vivent au fin fond d'une forêt, comme à l'âge de pierre. Le garçon qui porte le chapeau, *là, c'était* mon chapeau, il était tellement content de porter mon chapeau. Il a trouvé un joli mot pour le désigner : la cave de la tête. Quand les Tasaday vous touchent, ça veut dire que vous êtes accepté, mais quand ils *touchent vos cheveux, c'est vraiment* l'a .our. Avant de les rencontrer, j'avais signé un papier avec le gouvernement. Je ne pou*vais pas laisser de cadeaux, parce* que, au moment où on commence à avoir une propriété, c'est le début de la fin, non du progrès mais du regret. *Ils ne mangent* pas d'animaux, que des grenouilles. Je voulais leur apporter des fleurs, mais on m'a dit : « Non ! surtout pas ! Vous leur apportez des cadavres ! L'enfant là, ce n'est pas tellement un bon tirage, mais j'aime le regard, il me regarde comme si j'étais un singe...

En Inde, nulle part au monde je n'ai vu de visages aussi beaux. Il faudrait vraiment être aveugle pour *ne* pas participer à l'émotion. C'est comme dans la Bible, le temps *n'a pas changé*. Si *vous voulez, je* vais faire votre portrait, *free, without charge.* — C'est ça, dit Gina, *duty free*, vous devez être *photogénique*.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

(*) Gina Lollobrigida photographe, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris (3e). Jusqu'au 16 novembre.



Philippines-Sieste (1976)

UNE SELECTION

cinéma

UN MAUVAIS FILS DE CLAUDE SAUTET

La France des ouvriers du chômage, de la difficulté d'existence. Un fils, un père, se déchirent, se retrouvent. Des femmes, des amis, solidaires, traversent cette relation, bien racontée et bien jouée.

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) DE JEAN-LUC GODARD

Un homme qui a peur, une femme qui se lance dans l'utopie et *une autre qui se prostitue* : à travers ces trois personnages, Godard met à nu les tabous de notre société, parle de l'humiliation, des échecs, des possibles espoirs. Un film prophétique, un film controversé, puisque c'est Godard.

Immacolata et Concetta, de Salvatore Piscicelli : néo-réalisme pour l'amour de deux femmes, dans un village italien. **Les chemins dans la nuit** de Krystof Zanussi : un officier allemand dans la Pologne occupée. **Radio on**, de Christopher Petit : dérive musicale dans l'Angleterre du désenchantement. **Armées d'amour**, de Rose von Praunheim : enquête sur la condition homosexuelle aux Etats-Unis. **La Veuve Montiel**, de Miguel Littin : labyrinthes intérieurs et jeux de miroirs, somptueuses images. **Les Fils de Fierro**, de Fernando Solanas : *poème épique sur l'Argentine.* **Kagemusha**, d'Akira Kurosawa : une immense fresque sur le thème du guerrier et de son *double*.

théâtre

LE PIQUE-ASSIETTE AU MARAIS

Portrait d'un écornifleur décati dans une Russie un peu paysanne, bien rude. Tourguenlev suscite un comique fou et, d'une même foulée, fait pleurer. Jacques Mauclair est merveilleux.

GROSS UND KLEIN A L'ODEON

Spectacle de la Schaubühne de Berlin : histoire d'une femme qui *cherche*, et ses aventures, par Botho Strauss, l'un des plus fameux jeunes auteurs allemands. C'est lui qui avait adapté « **les Estivants** » pour Peter Stein. Peter Stein a mis en scène « Gross und Klein », avec Edith Clever, inoubliable.

LA CONFERENCE DES OISEAUX AUX BOUFFES-DU-NORD

Peter Brook et ses comédiens reprennent possession de leur salle magicienne, avec ce spectacle où *leur* travail est au plus haut de la grâce.

Vichy Fictions : deuxième partie : « Convois », de Michel Deutch, les dérives de la vie quotidienne révélées par le phénomène Pétain. **Deburau, à Edouard-VII** : lettre ouverte de Sacha à Lucien, l'amour des Guitry pour le théâtre, et Robert Hirsch, crispé, superbe. **Une visite**, à la Cartoucherie de la Tempête : Kafka et les étouffements de l'amour, vision charnelle, parcours tortueux de Philippe Adrien. (Festival d'automne.)

musique

RENTRÉE LYRIQUE

Après quelques *précurseurs*, la plupart des théâtres lyriques régionaux rentrent ces temps-ci. Parmi les spectacles les plus notables, signalons « Nabucco » de *Verdi*, avec Angeles Gulin (Bordeaux, les 24, 26, 28, 31), « Carmen » dans l'excellente mise en scène de J.-Cl. Auvray, avec V. Cortez (Marseille, *les 24, 26, 28, 30*), « *Don Quichotte* » de Massenet, mise en scène de X. Depraz, avec G. Bacquier (Rouen, les 24 et 26), « Salomé » de *Strauss, avec K. Armstrong, sous* la direction de M. Plasson, dans la somptueuse mise en scène de Ronsse et Montrésor, à la Halle aux grains (Toulouse, *les 28, 31* octobre et 2 novembre).

LA « MACHINE A COMPOSER » DE XENAKIS A LILLE

Xenakis s'installe au Festival de Lille avec sa nouvelle « machine à composer » qui donne lieu à des démonstrations publiques (tous les jours jusqu'au 1er novembre, à 18 h. 15) et cinq ateliers, pour élèves de différents âges, qui présenteront des œuvres dans un concert-rencontre du 4 novembre. Un stage de composition profes*sionnel aura lieu enfin du 5 au* 11 novembre. *Cette machine à composer*, l'« UPIC du CEMANU », est installée à la salle du conclave *du palais Rihour. (Lire notre article page 22.)*

(Lire notre article page 22.)

PROMENADE A TRAVERS LES ORGUES D'AQUITAINE

La richesse des orgues en Aquitaine a inspiré deux mois de concerts et de visites, organisés *par la délégation régionale à la* musique. D'ici au 14 novembre, on pourra encore entendre sonner les instruments de Saint-Pierre-*du-Mont, Dax, Orthez, Biarritz, Pau,* Bayonne et Bordeaux et surtout participer à un « circuit touristique » à travers les orgues de *Chalosse sous la conduite du facteur* d'orgues Robert Chauvin. Excellente manière de célébrer l'année du patrimoine. (Renseignements : *délégations à la musique*, 28, place Gambetta, Bordeaux, tél. 56/48-23-45).

Récital Ravel, par J.-Y. Thibaudet, prix Robert-Casadesus (salle Cortot, le 22) ; **Les Jeteurs de sort** de G. Aperghis (musée d'Art moderne, *le 23, à 17 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30*) ; Finale du concours de guitare, composition (Radio-France, le 23) ; récital G. Vichnevskaia (Automne de Tourcoing, *le 24*) ; Pierné, Lalo, *Franck, par l'orchestre de l'Ile-de-*France, dir. J. Fournet, avec H. Novelo (Evry, le 24 ; Châtenay-Malabry, le 25) ; finale du concours *de guitare, interprétation (Radio-*France, le 24) ; Ensemble Per Cantar e Sonar (Plaisir, le 24) : Mozart, Schubert) ; Ohana, Roussel, par *l'Orchestre de Chambéry*, dir. G. Gibault, avec M. Portal et Cl. Bernard (Chambéry, le 24) ; Poulenc, Gaubert, Wiener, par les solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 25) ; ensemble Venance Fortunat (Provins, le 25) ; le Concert royal (Samois, le 25) ; les Menestriers (Plessis-Robinson, le le 25) ; la Grande Ecurie, dir. J.-C. Malgoire (Vitry, le 25) ; concertos *de Liszt, Rachmaninov, Tchaïkovski*, orchestre Lamoureux, dir. J. Mercier, avec J.-L. Prats, prix Marguerite-Long (Pleyel, le 26, à *17 h. 45*) ; *Scott Ross, claveciniste* (ancien *conservatoire, le 27*) ; B. Engerer (Gaveau, le 27) ; Michèle Command (Favard, le 27, à *18 h. 30*) ; *Einem, Mozart, Brahms,* par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. W Sawallisch (Pleyel, le 28) ; R. Serkin (Champs-Elysées, le 28) ; Haydn, Schumann, Debussy, par le quatuor Via Nova (Saint-Séverin, le 28) ; N. Banerjee, sitar (Guimet, le 29)

expositions

LA FIAC AU GRAND PALAIS

La septième Foire internationale d'art contemporain. Cent cinquante galeries de seize pays pour sept jours sous la verrière du Grand *Palais. Avec du prestigieux, de* l'historique, de l'actualité. Un rendez-vous d'affaires qui ne veut pas être que cela, et refléter les ten*dances de la création plastique de* notre temps. (A partir du 23).

Stravinski, l'art en Hongrie 1900-1930, et la Biennale des jeunes, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : à voir et à *revoir*. **Hokusai**, au centre culturel du Marais : une des manifestations de l'automne japonais à Paris. **Image et magie du cinéma français** au conservatoire des Arts et Métiers. Le spectacle du patrimoine.

variétés

ASTOR PIAZZOLLA AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

Retour à Paris du bandéoniste qui a modernisé le tango, introduit les accords nouveaux, libéré le genre de la sorte de dépression dans lequel il se complaisait. (Les *23 et 24 octobre.*)

Harlem Swing, à la Porte-Saint-Martin . Fats Waller et Harlem des années 30 ressuscités. **Les Misérables**, au Palais des Sports : une épopée de personnages aux oriflammes calcinées. **Coluche**, au Théâtre du Gymnase : *un clown* inspiré et génial dans un récital inédit et percutant. **Gilbert Bécaud**, à l'Olympia : les mouvements de bonheur d'un compositeur étonnamment optimiste.

jazz

Trio Humair-Jeanneau-Texier, au *Bofinger (dîner-concert, à 21 h,* les 23, 24 et 25 octobre) ; le métier, l'invention, le plaisir de jouer **Chico Freeman** (23 et 24) et **Sam Rivers** *(le 25) au petit Forum des* Halles, à 20 h 30 : deux saxophonistes américains parmi les plus brillants de ces dernières années. **Le Big Band de Jean-Loup Longnon**, au **Cardinal Pas** (11, rue Saint-Paul) (23 octobre) : un grand orchestre qui sonne bien.

Une rencontre avec Stanley Kubrick

par PATRICIA MORAZ (*)

Il faut courir le risque



★ *Dessin de Nathalie HOLT.*

Quelques bureaux austères dans les studios Emi, aux environs de Londres : l'état-major de Stanley Kubrick s'affaire. Partout des copies emballées de « Shining » prêtes à l'expédition dans tous les pays du monde, des consoles d'ordinateur. Au mur, les affiches du film dans toutes les langues, du finlandais au chinois. On nous isole dans une salle de réunion du sous-sol, sans fenêtres... Soudain, une extraordinaire présence, un subtil changement d'atmosphère : massif, la barbe en broussaille, le front en muraille d'un Socrate, la voix jeune et chaleureuse, Stanley Kubrick est là.

Hors de l'espace et du temps, nous resterons enfermés avec lui : *ce travailleur de force du cinéma, qui bâtit en quatre ans ses films* comme des univers, semble n'avoir d'autres soucis que de se consacrer à nous. Littéralement, il habite l'instant. D'emblée, il place la relation de professionnel à professionnel, retourne les questions, sollicite l'échange. Il a lu tous les livres, voit tous les films chez lui dans sa salle de projection. Il cite l'émission de télévision de la veille.

Quand nous évoquons sa vie, son œuvre, des mots reviennent : îles, labyrinthes. S'il y a de l'Icare chez Godard, Kubrick est un Thésée qui explore inlassablement le cinéma et le borne. Des « milestones » plantées aux grands carrefours des genres cinématographiques : film de guerre, de science-fiction, historique, et aujourd'hui, avec « Shining », l'épouvante.

Une préoccupation revient constamment chez cet auteur authentique : le scénario. C'est là qu'il faut inventer une nouvelle forme d'écriture pour le cinéma qui concilie l'intrigue, indispensable pour captiver le public, et le message de l'artiste.

Entre le cinéma commercial et le cinéma d'auteur, Stanley Kubrick, homme de lumière, navigateur, explorateur et arpenteur, cherche obstinément le passage du Nord-Ouest. — P. M.

« Vos films ont cette qualité indiscutable d'être à la fois des spectacles somptueux et de soulever les questions essentielles et décisives de notre époque.

— Cela nous amène à la question mystérieuse de l'importance de l'histoire. Dans son livre *Aspects du roman*, E.-M. Foster donne l'exemple des hommes des cavernes. Quand quelqu'un commençait à raconter une histoire et que c'était ennuyeux, les auditeurs allaient dormir ou lançaient des pierres sur le conteur.

» Foster en conclut qu'un roman doit raconter une histoire, et il *ajoute : malheureusement*. Parce que, manifestement, vous ne faites pas un roman seulement pour raconter une histoire, parce qu'un romancier est évidemment intéressé par tout autre chose que la seule intrigue, c'est la même chose quand vous faites un film. Et pourtant, l'histoire doit être là, et tant que l'intrigue est bonne, qu'elle soutient un intérêt et qu'elle ne ment pas aux gens, si vous avez au moins cela au degré le plus élémentaire, le spectateur est captivé et, selon son niveau de perception, il peut prêter attention à tout ce que vous pouvez lui dire d'autre.

» Pour avoir un bon film, l'histoire donc, et les acteurs, sont essentiels. La technique cinématographique ajoute quelque chose mais on peut s'en passer. Les films de Chaplin sont filmés comme un plateau de télévision, il n'avait pas de technique cinématographique. Le vrai metteur en scène, c'était Keaton. Les films de Keaton sont si bien photographiés, si bien montés, que si Buster Keaton avait mis en scène les films de Chaplin ils auraient été bien meilleurs. Pourtant, Chaplin a fait de grands films, peut-être plus grands que ceux de Keaton.

— *Ce souci de trouver avant tout l'histoire adéquate pourrait briser la frontière entre un aride cinéma d'idées et le film de pur divertissement.*

— Oui. Car, maintenant, vous avez les bonnes intentions et l'intelligence d'un côté et le succès commercial de l'autre, et, entre les deux, rien, enfin, peu de chose. Pourtant les grands romans sont tout à fait passionnants. Les grands écrivains ont réussi des livres qui étaient aussi très divertissants. La difficulté est de trouver une technique d'écriture cinématographique qui ait à la fois la profondeur des *Frères Karamazov* et sa puissance narrative.

» Actuellement les grands succès sollicitent plutôt l'enfant en chacun de nous. Est-ce que vous vous êtes interrogés sur le succès de *la Guerre des étoiles* ? Je me demande si la résonance psychologique du film ne tient pas au fait qu'il nous interpelle dans nos mythes. Je me demande si le film est si enfantin qu'il en a l'air au premier abord. Il touche forcément le spectateur dans la zone de sa perception qui le met en harmonie avec l'univers. Chaque fois qu'un film a un tel succès, c'est qu'il atteint l'inconscient et qu'il n'est pas seulement un spectacle pour petits et grands enfants.

— *Vous-même, est-ce délibérément que vous parlez à l'inconscient du public, par exemple dans la scène poignante de l'enterrement du fils de Barry* Lyndon, *le corbillard est tiré par les deux moutons qu'il a reçus à son anniversaire.*

— Dans la réalisation comme dans le scénario on est toujours en face de la même difficulté : présenter les informations d'une manière telle que le public puisse se demander si le réalisateur est conscient de ce qu'il est en train de lui dire. Cela doit se doser subtilement. Car il y a un frisson chez le spectateur qui devine une intention, et ce frisson de la découverte procure un plaisir plus intense que de recevoir une information en pleine figure.

» Précisément dans le cas des moutons de Barry Lyndon, on ne peut pas savoir si le spectateur s'en apercevra ou pas. C'est le risque. J'appelle cela le risque de subtilité, et je crois qu'il faut le courir, parce que, quand ça marche, vous produisez une impression beaucoup plus forte, vous stimulez l'énergie émotionnelle du spectateur qui a le plaisir de découvrir quelque chose... que vous avez soigneusement placé là à son intention !

Comme un ballet pour un sourd

— *Depuis* Ultime razzia, *vous avez toujours préféré adapter des livres plutôt que d'écrire des scénarios originaux, pourquoi ?*

— Je suppose que c'est par paresse. Puisque pour un film vous avez besoin d'une histoire, d'une bonne intrigue, c'est du temps gagné si on prend un livre. Je lis tout ce que je peux. *Je dévore tout.* Jusqu'à ce que je croise une histoire qui me touche et que je sache immédiatement que de ce livre je vais faire un film. C'est ce qui s'est passé pour *Shining*.

» Vous pouvez diviser tous les scénarios en deux catégories : ceux dans lesquels on se demande « qu'est-ce qui va arriver » et ceux où l'on se demande « comment cela va-t-il arriver ». Prenons *Love Story*. Voilà un film qui suit la structure des grandes histoires d'amour qui doivent se terminer par la mort ou par la séparation des amants. Il n'y a pas d'autres issues aux grandes histoires d'amour. Tous les spectateurs de *Love Story* savaient à l'avance, l'ayant forcément entendu dire, que c'était une histoire très triste et que la jeune fille allait mourir. Ils allaient donc *voir le film, non pas pour* découvrir la fin, mais pour savoir comment cela arrive.

» Mais, jusqu'à présent, j'ai toujours préféré le « qu'est-ce qui va arriver » et en ce sens mes scénarios sont toujours des histoires policières.

— Shining *n'est-il pas un de ces contes de fées qui sont, en réalité, des histoires terrifiantes ?*

— Il en a la structure à la fois magique, fantastique et réaliste. J'accepte que les fantômes soient réels et que Jack à la fin...

— *A ce propos, il semble qu'il y ait un débat comme au moment de la sortie de 2001 sur la signification du dernier plan du film.*

— On ne peut pas expliquer le genre d'histoire que raconte *Shining*. Les grands maîtres des récits fantastiques ne le font pas en tout cas : ils écrivent pour nous intriguer. Alors, il m'a semblé que le dernier plan était une solution esthétiquement satisfaisante. Le film est construit comme un puzzle et je pose la dernière pièce dans la dernière image.

— *Des critiques ont écrit que Jack Nicholson dans* Shining *en faisait trop. Il semble que vous lui ayez laissé davantage d'initiative que vous n'en donnez d'habitude à vos acteurs.*

— J'ai encouragé Jack à jouer comme il le fait. J'ai pensé que quelqu'un d'aussi bien que lui pouvait aller au-delà de l'interprétation réaliste et sans risque à laquelle les gens sont accoutumés. Si certains pensent qu'il en fait trop, que voulez-vous que je réponde ? Peut-être réagissent-ils plus par rapport à l'interprétation qu'ils ont l'habitude de voir, que par rapport à ce qui se trouve dans le film.

» On est trop habitué à penser que si un personnage est fou il ne faut pas le jouer comme un fou. Mais je trouve plus intéressant que Nicholson joue vraiment au fou. L'humour de ce personnage provient de son jeu. Quand dans le bar, Jack Nicholson raconte sur un mode humoristique qu'il a cassé le bras de son fils, les critiques protestent, et parce qu'autour d'eux les spectateurs rient, ils pensent que j'ai fait une erreur. Peut-être que pour eux l'humour n'a pas sa place dans un film d'horreur ! Que voulez-vous faire avec des critiques comme ça ?

» C'est très dangereux d'avoir dans un film des situations ambiguës, et de laisser certains critiques penser par eux-mêmes : dès que vous leur montrez quelque chose qui ne cadre pas avec leur schéma de pensée, au lieu de réfléchir, ils décident que vous avez tort.

— *Vous êtes mieux compris et vos films sont plus rapidement consacrés en Europe qu'aux Etats-Unis, savez-vous pourquoi ?*

— Les critiques européens s'intéressent plus aux films et peut-être sont-ils plus intelligents ! Et puis beaucoup d'anecdotes imbéciles ont été imprimées à mon sujet : que je fais cent cinquante prises de la même scène, etc. Une image négative de moi, très déformée, a été répandue dans la presse américaine. Je lis constamment des articles où ce genre de ragots sont utilisés et les contrevérités continuent de circuler en aggravant mon cas.

» Cela dit, aux Etats-Unis, les mêmes critiques qui ont attaqué tel ou tel de mes films en parlent cinq ans plus tard comme d'un grand film. En fait, le seul de mes films qui ait eu une bonne presse à sa sortie aux Etats-Unis est *Ultima Razzia*. *Les Sentiers de la gloire* ont été attaqués au début parce que les protagonistes n'avaient pas l'accent français. De *Docteur Folamour* quelqu'un a écrit que tout l'or de Moscou ne pouvait faire plus de mal à l'Amérique. Quant à *2001*, il a été jugé dans un journal new-yorkais comme totalement dépourvu d'imagination...

— *Est-ce que cela vous atteint ?*

— Cela m'irrite. Cela ne m'émeut pas profondément, mais cela m'irrite.

— *Vous êtes un partisan des expositions lentes qui per-*





de subtilité

mettent au spectateur de se familiariser avec l'univers particulier à chacun de nos films, contrairement à la théorie du « point d'attaque » chère aux scénaristes américains. Sur ce point aussi Shining *est différent...*

— Cela dépend, bien sûr, de ce qui va suivre : si l'histoire a besoin « naturellement » d'un matériel calme au début, d'un peu de patience. Ce n'est pas forcément approprié de commencer sur une note très élevée. Mais dans le cas de *Shining*, qui est un film d'horreur, la note étrange est introduite par la musique dès le *Dies Irae* du générique.

— Concevez-vous de réaliser un jour un film sans musique ou bien un film où la musique ne ferait qu'accompagner le récit.

— Le cinéma et la musique, c'est comme la danse et la musique. Si vous regardez *Shining* sans musique, ce serait comme un ballet pour un sourd. A la rigueur, je peux m'imaginer de supprimer la musique s'il s'agit d'un film de dialogues, où les personnages n'arrêtent pas de parler. La musique ne marche pas très bien sur les dialogues... à l'exception peut-être des scènes d'amour.

— Dans 2001, vous avez réalisé la plus étonnante ellipse de l'histoire du cinéma : du premier outil au satellite artificiel un million d'années plus tard. Mais dans Shining *vous avez recours aux cartons pour marquer le passage du temps...*

— Dans *2001*, il n'y avait pas de confusion possible, n'est-ce pas ? On sait que le satellite, ça ne peut pas être le lendemain. Dans la syntaxe cinématographique, « demain » c'est la chose la plus difficile à dire comme d'ailleurs « la semaine prochaine » ou bien « hier ». Au cinéma, les gens ont toujours un problème de temps, surtout quand le décor ne change pas. *Un fondu* n'en dit pas davantage : il peut signifier cinq minutes, un jour, une semaine. Les calendriers effeuillés, les arbres effeuillés, ce n'est pas satisfaisant non plus. Il est préférable d'utiliser les cartons, c'est la solution la plus économique et la plus logique.

— Le hasard a-t-il une place dans votre travail, comptez-vous avec le miracle ?

— Je n'ai jamais eu dans les mains un scénario qui soit un outil si parfait que l'équipe n'ait qu'à venir installer le décor, les acteurs qu'à se mettre en place, et qu'il n'y ait plus qu'à s'extasier et à dire « moteur » ! Ça vous est arrivé ?

— Je n'ai fait que deux films, mais j'ai remarqué qu'une surpréparation, loin de tuer le hasard, au contraire le faisait surgir.

— C'est vrai. La chance tient une place extraordinaire dans la réussite d'un film et elle se manifeste plutôt pendant la préparation et les répétitions. Quel que soit le soin que vous attachiez à l'écriture d'une scène, *vous pouvez vous apercevoir* au moment où vous commencez à répéter que ça ne fonctionne plus. Je consacre beaucoup de temps aux répétitions, ce *qui* implique un nouveau travail d'écriture : ôter des choses, en rajouter d'autres, jusqu'à ce que quelque chose se produise qui vaille la peine d'impressionner la pellicule. C'est une disposition psychologique qui fait que l'inattendu, le miracle, peut se produire : quelqu'un dit quelque chose par inadvertance, et c'est exactement ce qu'il fallait. Plus vous préparez votre film, plus vous y avez pensé, plus vous êtes prêt à accueillir l'accident favorable, à sauter dessus et à saisir au vol l'occasion de dire : c'est merveilleux, changeons tout cela...

— Il vous est certainement arrivé d'avoir à faire face à un conflit au sein de votre équipe. Comment y réagissez-vous ?

— Il est inconcevable d'avoir autour de soi un climat de tension. Donc vous ne devez pas tolérer les gens qui se permettent de bouder. Quand on fait un film, le niveau d'anxiété de tout le monde est si élevé que, si quelqu'un reste opaque dans son coin, vous n'allez plus penser qu'à lui. Sur un tournage, la paix et l'harmonie doivent régner ; les gens doivent se sentir bien ; après tout, ils ont un *métier merveilleux* ; *alors*, si quelqu'un arrive en disant à peine bonjour et en créant des problèmes, il n'y a pas à hésiter : il faut vous en séparer. Si, sur cinquante personnes, une seule est en colère, cela nuit à la concentration. Normalement, tout le monde devrait être heureux de faire son travail, mais vous savez à quel point il est difficile de coexister, et vous savez aussi comment les équipes de tournage se comportent dans tous les pays...

— Y a-t-il une scène, un plan, que vous avez souhaité filmer, un effet spécial que vous avez conçu, que vous n'avez pas pu réaliser... parce que c'était impossible ?

— Non. Il y a dans mes anciens films des choses que je ne referais plus de la même manière. Mais, sur le moment, à l'exception de *Spartacus*, bien sûr, j'ai toujours obtenu exactement ce que j'avais voulu. Même dans *Lolita*, où j'ai eu quelques difficultés, j'étais maître du jeu... et de l'enjeu. Mais *Spartacus* m'a appris une chose : si vous n'avez pas l'autorité légale sur vos films, vous n'avez pas d'autorité du tout. L'autorité sur le plateau ne suffit pas. Un metteur en scène doit être aussi son propre producteur.

* Patricia Moraz, qui est l'auteur de deux films, *Les Indiens sont encore loin* et *le Chemin perdu*, a réalisé cet entretien avec la collaboration de A.-M. Delocque-Foucauld.



Dessin de Bonnaffé.

« Shining » : Jack Tarrance (Jack Nicholson) est engagé pour garder un palace touristique du Colorado fermé l'hiver, l'Overlook Hotel. Pendant six mois, il y restera seul avec sa femme (*Shelly Duval*) et son fils (Danny Lloyd). Le drame survenu là pendant un certain hiver (le gardien a tué sa femme et ses deux petites filles à la hache, puis s'est suicidé) ne lui fait pas peur. Jack, d'ailleurs, n'a pas de travail, n'a pas le choix. De plus, il aura enfin le temps de réaliser sa vocation : écrire.

Miroirs obliques

NEWSWEEK l'appelle « Stanley Kubrick's horror show ». Mais, traversant l'Atlantique, le film, peut-être, se retourne comme une barque chavirée, et quelque chose d'autre apparaît.

Ce n'est pas la première fois que le phénomène se produit, il devait se produire avec cette histoire en prismes, faite de labyrinthes parallèles, miroirs obliques immobilisés dans des espaces différents, qui se renvoient une image, une seule, éclatée en échos multiformes.

A travers la glace sans tain du show, l'autre horreur apparaît : une phrase, une seule, la même (1) tapée sur des feuilles soigneusement mises en tas à côté de la machine, indéfiniment répétée en de multiples variations typographiques, comme si cette phrase était toutes celles possibles — une chaîne de mots enfantins parcourant, occupant, bloquant les circonvolutions grises dans le cerveau de l'écrivain raté.

Lourde d'évidence absurde, cette phrase se coule dans le labyrinthe vert du jardin dix-huitième, se glisse le long du labyrinthe fonctionnel des grands couloirs vides, entre les cuisinières métalliques éteintes de la cuisine géante, elle adhère aux entrelacs des ornements géométriques sur les tapis art-déco, elle recueille la peur et se gonfle de haine, la haine du médiocre, de l'homme anonyme, du pauvre, minusculisé par le palace fermé sur sa démesure inutile, où plus rien n'est fonctionnel, plus rien n'est à sa place. Silence et solitude tendent l'espace jusqu'à courber, jusqu'à déchirer la surface de la raison.

Les miroirs obliques se penchent légèrement, et deviennent sensibles les ondes secrètes par lesquelles communiquent entre eux les labyrinthes parallèles : « shining ». C'est le beau nom qu'un cuisinier noir donne à la télépathie. L'enfant télépathe voit deux petites filles au front bombé, en robe à volants, qui se tiennent par la main. Voit un raz de marée couleur de sang qui s'infiltre par les portes laquées de l'ascenseur et dévale, faisant valser les canapés de velours. L'enfant porte sur son père un regard insupportable, le hait.

Le père et l'enfant se haïssent. La haine se développe aux dimensions du palace creux. C'est la mort de l'autre que chacun veut. Plus que la mort : l'effacement. Jack Nicholson fuit dans un temps antérieur où il se voit traité avec respect. Mais pour y trouver refuge, il doit se débarrasser du présent — de sa femme et de son fils. Il ne parvient à tuer que le cuisinier noir revenu pour trancher le nœud de haine. L'enfant l'entraîne sur ses traces, dans le labyrinthe du jardin dix-huitième blanchi par la nuit et la neige ; il l'abandonne, laisse au froid le soin d'en faire un objet inerte à forme humaine.

Le père n'aura pas rejoint le temps inconnu où le sourire d'un autre lui-même illuminait le bal du 4 juillet, en 1921 à l'Overlook Hotel. L'autre lui-même ressemble à Jack Nicholson, qui aurait pris le rôle de Scott Fitzgerald dans un film rétro. Il était jeune et glorieux comme en témoigne la photo punaisée au-dessus du bar, et que l'écrivain raté n'a pas remarquée.

Stanley Kubrick a jeté en vrac les clichés de l' « horror show », comme des chiffons qui voudraient cacher l'insoutenable pureté d'un cadavre enfantin.

COLETTE GODARD.

(1) « All work, no play make Jack a dull boy. »

Le diable probablement

DANS les studios de la Warner Brothers, à Burbank, les promoteurs de Shining *n'ont pas de chiffre d'affaires précis à donner. Ou bien ils déclinent toute responsabilité : « Vous savez, ce n'est pas vraiment une production hollywoodienne ». Pourtant, si Stanley Kubrick a travaillé dans les studios d'Elstree, près de Londres, c'est bien ici, à Hollywood, à la Warner, qu'on avait parié gros sur* Shining*, qu'on attendait depuis un an, le grand succès de l'été, le lucratif frisson d'horreur. Que diable s'est-il passé ?*

Le 23 mai dernier, quand le film sort dans six salles à New-York et à Los Angeles, c'est le délire. Au-delà de toute espérance. Les quatre premiers jours de l'exploitation rapportent 630 000 dollars. Le quotidien Variety *titre à la une : « De mémoire de producteur à la* Warner Brothers*, aucun film n'a connu un tel succès commercial. »*

Le 13 juin, le film sort simultanément dans huit cents salles à travers l'Amérique. Une implacable campagne publicitaire dirigée par Kubrick en personne accompagne le lancement. Coup de théâtre. Le public enrage de n'avoir pas assez tremblé. Transfert de terreur sur les distributeurs du film. Les queues s'évaporent devant les guichets.

« Nous n'accepterons pas d'être bernés plus longtemps », tranche le Hollywood Reporter. Variety *fait marche arrière : « Après dix jours de distribution, Shining pourrait bien s'avérer être la plus cuisante déception financière de la Warner. » Trois mois après la sortie du film, une unique salle de cinéma projette* Shining*, et l'on s'y sent plutôt seul. Mais que s'est-il donc passé ?*

A Hollywood, la critique a été presque unanime. Elle a hué bruyamment le film. Quant aux Californiens, fous de parapsychologie et des livres de Steven King (rares sont ceux qui n'ont pas eu entre les mains un des vingt-deux millions d'exemplaires de ses six romans), ils se sont plaints que Stanley Kubrick ait abâtardi le genre et trahi l'esprit de l'œuvre de King dont Shining *est l'adaptation. Sur la côte est, l'intelligentsia est un peu plus clémente. Elle est sensible aux interrogations métaphysiques qu'elle déchiffre dans le film. Mais* Newsweek *est l'un des rares magazines à s'enthousiasmer. Presque tous reprochent au cinéaste ses obsessions et de n'avoir pas su suggérer le phénomène métapsychique. Pour eux, intellectualisme glacé et virtuosité technique trop « léchée » dressent un mur entre metteur en scène et public.*

Aux yeux des techniciens seuls, Kubrick et Brown ont fait œuvre de pionniers. Travail de virtuose en effet que les travellings souples à ras de genou de la caméra fixée sur ce petit chef-d'œuvre qu'est la Steadicam. Inventé en 1974 par M. Garret Brown, cet appareil qui révolutionne la prise de vues n'avait jamais été autant utilisé et à des fins aussi heureuses avant le tournage de Shining.

Perfectionniste, Stanley Kubrick ? On rapporte qu'il serait allé jusqu'à filmer quatre-vingt-sept fois une prise de vue. Quand l'incendie a détruit une grande partie des décors au studio d'Elstree, il ne restait plus qu'à filmer trois gros plans de Shelly Duval. Le cinéaste a exigé qu'on reconstruise un à un les décors. Un an pour déchiffrer le livre de Steven King. Stanley Kubrick et sa collaboratrice Diane Johnson ont eu recours à la méthode socratique pour épuiser toutes les interprétations. Ils auraient relu de fond en comble les ouvrages de Sigmund Freud et de Bruno Bettelheim, traitant du sujet.

La maison d'édition Signet a réimprimé le roman de Steven King, avec photos du film et reproduction de l'affiche en couverture. Un million et demi d'exemplaires du livre trônaient en juin aux devantures de cent mille librairies. Il s'agissait à effacer les effets négatifs d'une mauvaise critique et de reconquérir le public américain. Mais à Hollywood, il semble qu'on ait fait son deuil d'une gageure qui n'a pas été tenue.

SYLVIE CROSSMAN.

La machine à composer de Xenakis

Explorer d'abord inventer ensuite

DEPUIS le 20 octobre et jusqu'au 4 novembre, à Lille, grâce à l'initiative du Festival et de l'Atelier régional de musique, des enfants de dix ans, des lycéens, des élèves du Conservatoire national de région, des adultes et des danseurs de l'Opéra du Nord, apprennent à dessiner des sons avec une attaque, un sommet, des accidents de parcours et une chute plus ou moins longue, à inventer des timbres, en traçant des courbes en lacet autour d'un axe dont la forme détermine la couleur du son. Une fois accomplie cette première opération qui consiste à mettre en réserve, en mémoire, des « enveloppes » et des « périodes », ils pourront passer à la composition proprement dite sans utiliser cependant le papier réglé, sans rien connaître du contrepoint ou de l'harmonie, pas même leur existence, sans souci des problèmes de la forme, sans esthétique a priori.

Les zélateurs de la musique pour tout le monde ne manqueront pas de se réjouir de l'invention de cette « machine à à composer », fruit de quinze années d'efforts et de réflexion de Iannis Xenakis, des techniciens du CENAMU (Centre d'études de mathématique et acoustique musicale). Ils brûleront d'essayer à leur tour, de produire des sons en tirant des traits sur du papier millimétré, et le pire, c'est qu'ils y parviendront, exactement comme un chat sautant sur le clavier d'un piano réussit à tirer quelques sons dont le rythme, l'articulation et les nuances ont quelque chose d'étrange et de félin.

Les sceptiques hocheront la tête et les plus malicieux d'entre eux voudront tester la table à dessin magique de Xenakis en y reproduisant un violon, une portée de musique ou un ordinateur. Eux non plus ne seront pas déçus en constatant que tout cela ne donne rien de bien satisfaisant.

***

En vérité, cette machine, qui ressemble trop à un gadget pour qu'on la prenne immédiatement au sérieux, mérite un peu plus d'attention, car, comme tout appareil digne d'intérêt, elle n'invente rien et ne produit que ce qu'on lui prescrit. Le point de départ de Xenakis était de donner aux compositeurs le moyen d'utiliser l'ordinateur sans connaissances spéciales en informatique ni en mathématique, de la même façon qu'il n'est pas nécessaire de connaître à fond la technique de tous les instruments de l'orchestre pour écrire une symphonie.

Un musicien qui trace des notes sur une portée leur assigne une durée, une intensité, un mode d'attaque, utilise une foule de symboles mystérieux pour le profane, qui admirera les exécutants capables de déchiffrer un tel grimoire. Cette notation, limitée aux demi-tons, à des rythmes relativement simples, imprécise quant au timbre exact, variable d'un instrument à l'autre quant aux nuances essentiellement subjectives, n'est pourtant qu'une approximation, et c'est seulement grâce à un réseau de conventions que l'exécution s'approche de ce que l'auteur avait conçu dans sa tête.

La machine, d'une docilité exemplaire mais dépourvue, comme on sait, d'imagination, exige au contraire qu'on lui explique tout par le menu ; mais cette nécessité de décomposer chaque son qu'on veut lui faire produire oblige à un travail en profondeur d'une précision qu'on ne connaissait pas jusque-là : c'est pour cette raison que l'écriture traditionnelle, avec sa merveilleuse anarchie, ne saurait lui convenir. La machine préfère les chiffres, et, cependant, rien n'est angoissant, pour un compositeur habitué au travail empirique, comme de devoir remplacer les croches, les accents ou les liaisons par des chiffres. C'est pour cela sans doute que si peu d'entre eux ont été séduits par l'ordinateur. Le plaisir de la plume n'y avait plus sa place ; or, à examiner les manuscrits des compositeurs du passé, on ne saurait nier que le graphisme entretient des liens secrets avec l'inspiration. D'où l'idée, assez naturelle pour Xenakis, qui possède une double expérience d'architecte et de compositeur, de redonner à la main qui trace et à l'œil qui observe la place qui leur revient. A la machine de coder, puis de calculer ce qu'un stylo spécial a tracé sur son tableau millimétré, qui ressemble, décidément, à une table à dessin.

***

Serviteur taciturne aussi borné que dévoué à l'infini — il arrive à l'ordinateur de passer toute une nuit à calculer les sons d'une page de dessins musicaux lorsque celle-ci a été bien noircie, — celui-ci éclate parfois violemment et dénonce les erreurs de programmation en crachant un texte codé qui ne mâche pas ses mots. Chaque page peut contenir une minute de musique : elle s'écrit de gauche à droite, sous forme de traits aussi sévères ou capricieux qu'on voudra. Lorsqu'ils montent on va vers l'aigu (un ton correspond à 2 centimètres, ce qui permet d'atteindre une précision de l'ordre d'un dixième de comma), vers le grave si l'on descend. Il est possible de superposer des lignes à l'infini et de les différencier en leur assignant à chacune une nuance et un timbre spécifiques qu'on se réservera le droit de modifier en cours de route. Chaque page devient ainsi un fragment de composition que la machine enregistre au fur et à mesure et qu'on peut lui faire lire, si l'on veut, en une demi-seconde (le passage deviendra un simple bruit), ou transposer sans modifier la hauteur, à la différence de ce qui se produit sur les magnétophones ; inversions ou rétrogradations sont des jeux d'enfant pour elle, qui peut aussi bien placer dans sa banque de données des sons vocaux ou instrumentaux après les avoir dûment analysés et chiffrés...

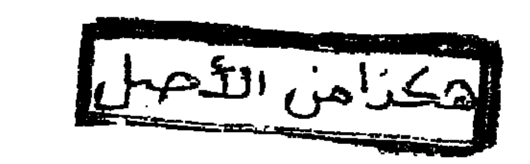
Pour leur première rencontre avec la machine à composer, des enfants de quinze ans ont préparé un dessin sur du papier calque et l'ont posé sur la table magique. Il ne reste plus qu'à repasser les traits avec un stylo spécial ; le convertisseur fera chanter les lignes et mugir les boucles.

***

Ainsi, les horizons ouverts par l'association d'un ordinateur, d'un convertisseur numérique analogique et d'une table à dessin presque comme les autres sont-ils considérablement plus étendus que ceux qu'offraient l'électro-acoustique traditionnelle, les synthétiseurs ou les ordinateurs les plus sophistiqués, prisonniers des sons sinusoïdaux froids et stéréotypés, ou d'une manipulation mécanique, en même temps que se trouve considérablement simplifié le travail matériel de l'utilisateur. Il est tout à fait évident, puisque la machine à composer ne compose pas plus qu'une machine à écrire n'invente des romans, qu'elle ne fera de la musique qu'entre les mains de créateurs véritables — « Il faut travailler sentimentalement », précise Xenakis, — mais elle est aussi un merveilleux moyen de pénétrer à l'intérieur des sons, puisqu'on en commande toute la fabrication : et c'est là qu'elle se révèle un instrument pédagogique entièrement nouveau, invitant à l'exploration, à une découverte empirique d'abord, consciente ensuite.

GÉRARD CONDÉ.

★ **Du 22 octobre au 1er novembre tous les jours à 13 h. 15 au Palais Rihour à Lille, présentation, démonstration et utilisation de la machine par le public. Concert le 4 novembre. L'Unité polyagogique du CENAMU (c'est le nom officiel de la machine) sera ensuite à Bordeaux l'invitée de SIGMA du 12 au 22 novembre.**



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 heures ; sam. et dim., de 10 heures à 22 heures. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 heures et à 19 heures ; le samedi à 11 heures ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 heures : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

BIENNALE DE PARIS. — Jusqu'au 2 novembre. Et au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

APOLLINAIRE ET LES CUBISTES. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 5 janvier.

THANOS TSINGOS. — Jusqu'au 17 janvier.

FRIELD BONDI. — Ateliers photos. — Jusqu'au 26 octobre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 10 novembre.

C.C.I.

A LA RECHERCHE DE L'URBANITE. — Biennale de Paris. Jusqu'au 10 novembre.

L'ENSEIGNEMENT DU DESIGN GRAPHIQUE ET INDUSTRIEL. — Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

LES COULISSES DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Forum. Jusqu'au 12 janvier.

B.P.I.

LES ANNEES 70 EN PROVENCE : Photographies de J. Windenberger. Jusqu'au 1er décembre. — Lire un plan. Jusqu'au 17 novembre.

Musées

L'IMAGE SACREE EN THAILANDE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Entrée : 12 F. Jusqu'au 1er février 1981.

REGARDS SUR LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE AU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 novembre.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

REVOIR INGRES. Dessins du cabinet des dessins. — PAYSAGES D'INGRES. Dessins du musée Ingres de Montauban. — PORTRAITS CONTEMPORAINS D'INGRES. Dessins, miniatures et pastels du cabinet des dessins. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard. Sauf mardi et sam. (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 novembre.

BONJOUR MONSIEUR LARTIGUE. — Grand Palais (261-54-10). Sauf mardi, de 10 heures à 20 heures ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 9 francs ; sam. : 6 francs. Jusqu'au 31 octobre.

LA VIE MYSTERIEUSE DES CHEFS-D'ŒUVRE. La science au service de l'art. — Grand Palais, entrée avenue du général Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée : 12 francs ; le samedi : 9 francs. Jusqu'au 5 janvier.

LA SEPTIEME FOIRE INTERNATIONALE D'ART CONTEMPORAIN (FIAC). — Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Tous les jours, de 12 h. à 20 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. ; nocturnes les 24 et 28 octobre, de 12 h. à 23 h. Du 23 au 29 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen ; Sculptures médiévales en Champagne ; Le dix-huitième siècle italien ; Eustache Le Sueur ; Céramique et peinture en Italie (IVe-Ve siècles av. J.-C.) ; Stèles funéraires provinciales de Grèce et d'Asie Mineure ; Sculptures françaises de la Renaissance. — Musée d'art et d'essai. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 6 francs. Le dimanche : 3 francs. Jusqu'au 14 décembre.

BIENNALE DE PARIS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 6 francs (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 novembre. Et au Centre Georges-Pompidou.

L'ART EN HONGRIE (1905-1930). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 janvier 1981.

IGOR STRAVINSKI. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 novembre.

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

NAMBAN OU DE L'EUROPEISME JAPONAIS (XVIe-XVIIe siècle). — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 14 décembre.

LE COSTUME : un patrimoine vivant. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (563-26-32). Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 10 francs. Jusqu'au 30 décembre.

DAVID D'ANGERS, premier maître d'Hébert. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Entrée : 4 francs. Jusqu'au 5 janvier.

LUCHINO VISCONTI. Images et passions. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 1er décembre.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 18 heures. Entrée : 6 francs. Jusqu'au 17 novembre.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.

NUAGES. Boogaerts, Eggleston, Matsuoka, Shuler. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 6 décembre.

MARCELLO. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 5 janvier 1981.

MONET ET LE JAPON. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 23 novembre.

LES PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : la maison. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Jusqu'au 2 novembre.

BULLES DE FUMEE. Le tabac dans la bande dessinée. — Musée-Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 18 h.

ART ET HOLOGRAPHIE EN ALLEMAGNE. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67).

ASPECTS DE LA DROLE DE GUERRE. 1er septembre 1939 - 10 mai 1940. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30 ; dim., de 14 heures à 17 h. 30. Entrée : 8 francs. Jusqu'au 7 décembre.

IMAGE ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS. Cent ans de patrimoine. — Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin (505-14-40). Jusqu'au 11 novembre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 31 décembre.

VANNERIE DU MONDE. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 5 janvier 1981.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. IL Y A CENT CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés) de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 9 francs. Jusqu'au 16 novembre.

EINSTEIN. Sa vie et son œuvre scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'en mars 1981.

SOIXANTIEME SALON DE LA SOCIETE ARTISTIQUE DE P.T.T. — Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (566-13-65). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

Centres culturels

LE FOU DE PEINTURE. HOKUSAI ET SON TEMPS. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 janvier.

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. Œuvres sur papier. — Centre culturel de la communauté de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 novembre (à 13 h., 15 h. et 17 h. (sauf dimanche), projections de films).

GUNNAR ASPLUND (1885-1940). Projets et réalisations d'architectures. — Jusqu'au 31 octobre. — SIVERT LINDBLOM. Sculptures. Jusqu'au 2 novembre. — AHLSTROM et MOLIN : Ecorchement d'un paysage (Biennale de Paris). Jusqu'au 2 novembre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

ECRITURES. Graphies, notations typographie (Biennale de Paris). — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 2 novembre.

SOUFFLOT ET SON TEMPS (1713-1780). — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 13 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 janvier.

ARCHITECTURES EN ALLEMAGNE. 1900-1933. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 novembre.

ARY SCHEFFER (1795-1858). Dessins, aquarelles, esquisses à l'huile. Jusqu'au 30 novembre. JOSUM WALSTRA. Tableaux, gouaches, dessins. Jusqu'au 2 novembre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h.

SALON DE MAI. — Centre d'art, 34, rue du Louvre. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 23 novembre.

EDITIONS DE LIVRES D'ARTISTES EN ALLEMAGNE DEPUIS 1970. — Gœthe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 14 novembre.

VISAGE INCONNU DE VINCENT D'INDY. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Sauf dim., de 10 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 novembre.

HOMMAGE A L'URBANITE DE VENISE, à travers son espace scénique et les tableaux de G. Bella (1730-1799). — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Jusqu'au 7 novembre.

LES THEATRES DU BOULEVARD DU CRIME, 1752-1862. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 novembre.

YVARAL. 1969 - 1980. Recherches visuelles. Analyses numériques. — Hôtel de ville, salle Saint-Jean. De 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 28 octobre.

FLAUBERT ET PARIS. — Centre des nouveaux jardins de la Petite-Roquette, 143, rue de la Roquette. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. (Sauf mardi et vend., à 15 h., visite guidée). Jusqu'au 9 novembre.

DE LA PHOTOGRAPHIE. Dix-sept artistes allemands : I, Les photos comme ersatz (Auburger, Brus, Dahn, Kuppel, Polke, Schweizer). — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 novembre.

CODEX DU MEXIQUE ANCIEN de la Bibliothèque nationale de Paris. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

MICHELINE BASRI. — Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal (331-98-20). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 22 h. ; vendredi, de 10 h. à 14 h. Jusqu'au 30 octobre.

TENDANCES DE LA PEINTURE CONTEMPORAINE VIETNAMIENNE. — Mairie du quatrième arrondissement, 2, place Baudoyer (271-26-26). Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 5 novembre.

Galeries

DES MONTS ET DES EAUX. Paysages de Watteau à Vernet. Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 30 octobre.

LES CHAPEAUX. Œuvres d'Alex, Arickx, Arroyo, Buri, Cieslewicz, etc. — Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 novembre.

VISEUX / MARTI. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 30 octobre.

DE L'ELECTISME CONTEMPORAIN : Dix-huit artistes présentés par trois critiques. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 octobre.

DEPUIS 1955. Peintures. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19). Jusqu'au 2 novembre.

PARIS CONTEMPORAIN : Bardon, Claass, Plossu, Spaventa, Trace. — Galerie Perspectives, 53, avenue de Saxe (566-49-70). Jusqu'au 15 novembre.

GIOVANNI ANSELMO, LUCIANO FABRO, JANNIS KOUNELLIS, MARIO MERZ, CLAUDIO PARMIGGIANI, GIUSEPPE PENONE. — Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Du 25 octobre au 30 novembre.

BEN-DOV, peintures. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 15 novembre.

BERTHOLIN. Œuvres récentes. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 octobre.

GUIDO BIASI. Modèles, filigranes, palimpsestes. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

YVES BRAYER. Œuvres d'Espagne. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'au 15 novembre.

ROBERT BUCAILLE. Peintures, aquarelles. — Le Soleil-dans-la-Tête, 10, rue de Vaugirard (354-80-91). Jusqu'au 31 octobre.

CAMOLLI. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 8 novembre.

MICHEL CANTELOUP. Peintures au crayon. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 8 novembre.

CELESTINO. Peintures insolites. — Un moment... en plus, 1, rue de Varenne (222-23-45). Jusqu'au 31 octobre.

CESAR. Sculptures 1950-1980. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Octobre.

LUCIEN COUTAUD. Œuvre gravé. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 22 novembre.

FRED DEUX. Les voies de passage. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 29 novembre.

KLAUS DIETRICH. — Galerie BA, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 6 décembre.

DILASSER. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 7 novembre.

JEAN DUPAS. Dessins pour le grand salon du « Normandie ». — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Octobre-novembre.

MARC EMERIC. — Galerie Gabrielle Maubrie, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 15 novembre.

SERGIO FERRO. — Galerie Saint-Guillaume, 206, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 8 novembre.

GIAI-MINIET. — Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 15 novembre.

MAURICE HENRY. Peintures et lithographies. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-39-52). Jusqu'au 25 novembre.

JOEL KERMARREC. Peintures et dessins. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN LANCRI. Peintures récentes. — Librairie-Galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'au 22 novembre.

LAURIES. Orissa 80. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 22 novembre.

LEBENSTEIN. Gouaches récentes. — Galerie Proscénium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 8 novembre.

BILLY LIMA. New-York façades. — J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle. Jusqu'au 1er novembre.

PAOLO LUNANOVA. — Galerie Gillespie-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 novembre.

RAFAEL MAHDAVI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 8 novembre.

HUBERT MUNIER. Peintures et dessins. — Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 22 novembre.

NEW YORK DEBOUT. Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 22 novembre.

PENALBA. Œuvres de 1960 à 1980. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 novembre.

PICABIA. Dessins. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

PIKOULA. — Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 29 novembre.

LOUIS PONS. Reliefs, assemblages. — Le Point Cardinal, 12, rue de l'Echaudé-Saint-Germain (033-32-08). Jusqu'au 29 novembre.

PRAT. Encres 79-80. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 8 novembre.

GRAZYNA REMISZEWSKA. Toile froissée. Papier froissé. — Espace 2, galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

RIOPELLE. Pastels. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

ROUAULT. — Galerie les Arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 20 décembre.

ROUGEMONT. — Galerie du Génie, 2, rue de la Roquette (805-45-45). Jusqu'au 1er novembre.

SHARAKU. — Galerie H. Berès, 25, quai Voltaire (261-27-91). Jusqu'au 15 novembre.

MAREK RUDNICKI. Dessins, aquarelles, gouaches. — Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (326-54-22). Jusqu'au 7 décembre.

KOIZUMI SHULO. — Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Isle (325-14-21). Jusqu'au 31 octobre.

CHRISTIAN SORG. Peintures récentes. — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon. Jusqu'au 30 octobre.

SEPT NICOLAS DE STAEL. — Galerie A.-Maguy, 16, place Vendôme (296-30-40). Jusqu'au 23 décembre.

SLOBO. Les Pyramides ardentes. Œuvres récentes. — Galerie Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 15 novembre.

ROLAND TOPOR. Dessins, nouvelles, cinéma et autres. — Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-51-65). Jusqu'au 19 décembre.

SKYPOS. Travaux d'été — AILLAUD, ARROYO, HELION, MENETRIER. Peintures et dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 25 octobre au 6 décembre.

BRAM VAN VELDE. Peintures 1940-1980. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran, (563-13-19). Jusqu'au 21 novembre.

JEAN-CLAUDE VIGNES. Œuvres récentes. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 12 novembre.

JAN VOSS. Peintures. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Du 25 octobre au 8 décembre.

ZARAGOZA : Peintures, dessins. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-34-72). Jusqu'au 31 octobre.

ZINGARO. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 8 novembre.

Région parisienne

BOBIGNY. Histoires d'images. — Maison de la culture, 1, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 18 janvier.

CERGY-PONTOISE. Le temps mort III. — Centre d'action culturelle, place des Arts (030-79-00). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30.

CHELLES. Jean Berthet (peintures, dessins). — Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriant (421-20-36).

CRETEIL. Provence-Côte d'Azur : Hommage à Malaval. Œuvres de Ernest Pignon, Ben, Vialat, Le Boul'ch, etc. — Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 novembre.

IVRY-SUR-SEINE. Vision objective : Œuvres de Ruth Francken, Peter Klasen, Jacques Poli. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure. Sauf lundi, de 16 h. à 20 h. Jusqu'au 8 novembre.

MONTREUIL. Voyage au pays du matin calme (la Corée à Montreuil). — Bibliothèque municipale (858-91-49). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. ; vendredi et samedi, jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 9 novembre.

PONTOISE. Collections privées du Val-d'Oise. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 à 18 h. Jusqu'au 9 novembre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Frontenac et le Canada de Louis XIV. — Château (sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15) et manège royal (de 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h.). Entrée libre (451-88-88). Jusqu'au 15 novembre.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Les monumentaux de Lalanne. — Centre culturel de La Villedieu, C.D. 58 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 2 novembre.

VILLEPARISIS. Cristina Martinez. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 23 novembre.

En province

ANGERS. Vingt-cinq ans d'archéologie dans les pays de Loire. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 2 novembre.

ARRAS. Barbara et Michaël Leisgen : les Eblouissements (photos). — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 29 novembre.

AUXERRE. L'homme, de la préhistoire à l'espace. — Abbaye Saint-Germain (52-43-59). Jusqu'au 30 novembre.

BEAUVAIS. La céramique architecturale des années 1900 dans le Beauvaisis. — Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 2 novembre. —

BLOIS. La vie quotidienne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance. — Chapelle d'Angillon, au château (74-16-06). Jusqu'au 15 novembre.

BORDEAUX. Bateaux anciens et traditions orales du bassin d'Arcachon. — Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 15 décembre. — Baselitz, Beuys, Penk : 300 dessins 1945-1978. C.A.P.C., Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 22 novembre.

CAEN. L'amateur d'estampes. — Musée des beaux-arts, esplanade du Château (81-78-63). Jusqu'en décembre.

CHALON-SUR-SAONE. Etienne Carjat. Photographies. — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 17 novembre. — Huit ateliers d'artistes en Bourgogne. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Tous les jours, sauf lundi, de 11 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

CHATEAUROUX. Jean-Luc Parant. — Galerie D. Marches 71, rue Grande (22-15-14). Jusqu'au 5 novembre.

EVREUX. Alain Dupuis. Tapisseries. — Musée, palais épiscopal (39-34-35). Octobre-novembre.

GRENOBLE. Roman Cieslewicz. Photomontage. — Jusqu'au 31 octobre. — Robert Doisneau, Les passants qui passent. Photographies. Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 16 novembre.

ISSOUDUN. Jean-Pierre Arnal et Joël Frémiot. — Musée Saint-Roch. Jusqu'au 3 novembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LE CREUSOT. La moto. — Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 5 novembre.

LE HAVRE, Sarian. — Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 3 novembre. — Réalisme, réflexion, explosion : les partis pris de Fritz Billeter. — Maison de la culture (21-21-10). Jusqu'au 30 octobre.

LILLE. Hôtel Castiaux, un témoin du décor lillois, 1880-1900. — 7 rue Desmazières (52-89-53). Jusqu'au 15 décembre.

LYON. Taille-douce : la mémoire du geste. Schoendorf. Espace de l'auditorium de la Part-Dieu. Jusqu'au 9 novembre. — Architecture arménienne du quatrième au dix-huitième siècle. Palais Saint-Jean, 4, avenue Adolphe-Max. Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Esprits et dieux d'Afrique. — Musée national, message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre. — Max Batier. Peintures. Galerie municipale Renoir, Théâtre du Vieux-Nice, îlot des Serruriers. Sauf lundi et jours fériés, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 26 octobre.

NIMES. Dominique Gutherz. — Impact 13, rue Racine (21-76-50). Jusqu'au 31 octobre. — Peintures, gravures et sculptures contemporaines bulgares. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc.

SAINT-ETIENNE. Sonia Delaunay. lithographies - Autour de Félix Thiollier. Dessinateurs lyonnais et foréziens du dix-neuvième siècle. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85).

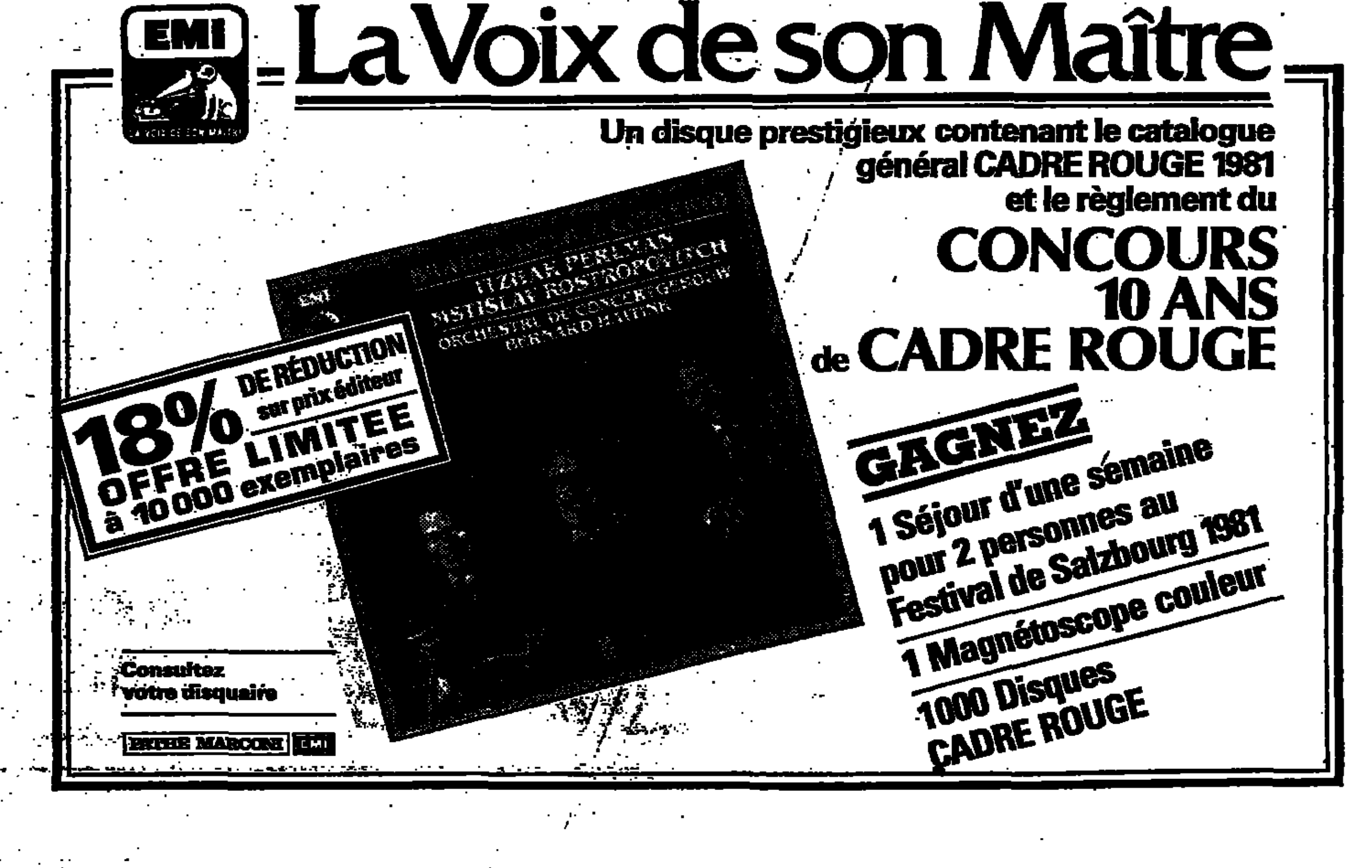
STRASBOURG. Forces nouvelles : Héraut, Humblot, Jannot Lasne, Pellan, Rohner, Tal Coat. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 16 novembre.

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Gouin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. — Musée des Beaux-Arts, 18, place F.-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 31 décembre.

VENISSIEUX. L'objet industriel, du Centre Georges-Pompidou. — Hôtel de ville, hall 1 A, avenue d'Oschatz. — L'outil artisanal Centre Gérard-Philipe, avenue Jean-Cagne. — ZUP. Jusqu'au 30 octobre

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards sur les jardins de la Méditerranée - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 16, à 19 h. 30, les 22 et 24, à 21 h. : Neuvième Symphonie ; les 25 et 28, à 20 h. 30 : Dardanus.
SALLE FAVART (296-12-20), les 17, les 22, 23, 24, 25, 28 et 29, à 20 h. : Vive Offenbach ; le 27, à 18 h. 30 : Une heure avec Michèle Command.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 25 et 28, à 20 h. 30 ; le 29, à 14 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 27, 28 et 29, à 20 h. 30 : Simul et Singulis ; le 26, à 14 h. 30 : Tartuffe.
ODEON (325-70-32), les 22, 24, 25 et 28, à 19 h. 30 : Gross und Klein.
PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : la Révolte.
T.E.P. (797-96-06) (J., D., soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Fin de partie ; le 23, à 20 h. 30 : films.
PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 22, 23, 24 et 25, à 20 h. 30 : Comment ça va Zanni? ; les 28 et 29, à 20 h. 30 : Seul o sol.
CENTRE POMPIDOU (277 - 12 - 33) (Mar.). — Débats : le 22, à 18 h. : L'urbanisme et le génie du lieu ; le 23, à 18 h. 30 : Magie et culture ; *le 24, à 20 h. 30 : Patrimoine et* création ; le 27, à 19 h. : Revue poésie ; le 23, à 18 h. : La télématique ; le 24, à 18 h. : Les personnes âgées.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 22 et 29, à 15 h. 30 ; les 25 et 26, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 23, à 20 h. 30 : Carrés musicaux d'Ivry Gitlis.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 22, 23, 24 et 25, à 18 h. 30 : Catherine Ribeiro ; *les 28 et 29, à* 20 h. 30 : le Conte d'hiver.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), *19 h. : J. du Soleil ; 20 h. 30 :* l'Homme couché ; 22 h. : M. Proust.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche.
ASTELLE-THEATRE (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim 15 h. 30 : Cher menteur.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : En r'venant d'l'Expo ; Atelier du Chaudron (328-97-04) Mer. 14 h. 30, V., S. Mar. 20 h. 30 ; mat. sam et dim. 16 h. : le Prince heureux. (Voir également Festival d'automne.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 28, 20 h. 30 : Peur de la douleur.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (D.), 20 h. 45 : le Monte-plats (dern. le 27).
CENTRE MANDAGA (589-01-60), 14 h. 30 et 20 h. 45 : les Aventures de l'archer Yi (dern. le 25).
C.I.S.P. (343-19-01) le 25 à 20 h. 45 : Belle Noce ; le 28 à 20 h. 45 : la Bavarde ; le Chant du dernier jour.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Ressorre (D., L.), 20 h. 30 : l'Anniversaire.
GALERIE, 20 h. 30 : Chacun sa vérité (dern. le 25) ; Grand Théâtre *(D., L., Mar.), 20 h. 30 :* l'An mil.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) *(Mer., D. soir)*, 21 h., mat. D., 15 h. 30 : les Exploits d'Arlequin.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (727-37-21) *(D. soir, L.)*, 20 h. 45, mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : la Locandiera.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L.) : Art scénique et vieilles dentelles.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. 30 : Deburau.
EESAION (278-46-42) (D., L.) I : 18 h. 30 : The time piece ; 20 h. 30 : Utiman ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II : 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (589-43-39) (D., Mar.), 21 h., mat. J. et L., 15 h. : George Dandin.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 22 h., mat. D., 17 h. : Essayez donc nos pédalos.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 16 h. 30 : Le Père Noël est une *ordure (à partir du 28) ; (D. L.),* 22 h. : Rufus.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (D., L., Mar.), 21 h. : En pleine mer.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. II : 18 h. 30 : Milosz ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. III : 18 h. 15 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mémoire courte. Les 23, 25, 18 h., le 27, 20 h. 45 : F. Chopin.
MAISON H. HEINE (589-53-93) 21 h. : Ne nous faites pas honte (dern. le 25).
MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
MARIGNY (256-04-41) (J.) 21 h., mat. dim. 15 h : la Bonne Soupe ; salle Gabriel (225-20-74) (J.) 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée (dern. le 26 à 15 h.).
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. sam. et dim. 15 h. 30 : Proust ou la raison d'être.
MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : l'Habilleur.
MODERNE (280-09-30) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30, sam. 20 h. 30 et 22 h. 30 : Grugru II.
MONTPARNASSE (320-89-90) I (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles ; II (D. soir) 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30, dim. 16 h. : Exercices de style (dern. le 26) ; (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. : A. Valardy.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), *20 h. 45, mat. sam. 18 h., dim.* 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam., 15 h., dim. 14 h. 15 et 18 h. : les Misérables.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
PLAISANCE (330-00-06) (D.) 20 h. 30, mat. sam. 15 h. 30 : Retrouvailles.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) *(D.) 21 h. : le Premier.*
POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Maison Rouge.
PRESENT (203-02-55) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Rosmerholm (dern. le 26) — II : J., V., S. 20 h. 30 ; D. 17 h. : le Médecin malgré lui ; L. et Mar. 21 h. : la Moscheta.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO - THEATRE 14 (365-15-73) (D., L.) 20 h. 30 : Huis clos. Haute Surveillance.
STUDIO-FORTUNE, le 23 à 21 h. : T'en fais pas un peu trop, mec ? Les 24, 25 à 21 h. : le Chant du cygne ; l'Arthrite.
TAI THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S. 20 h. 45, sam. 18 h., dim. 15 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-03) (D. 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : les Jumelles.
THEATRE DES DEUX PORTES (361-49-92) (J., V., S., 20 h. 30 ; Dim. *14 h. 30 : les Femmes savantes.*
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir. (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 17 h. : Play Strindberg.
THEATRE EN ROND (387-63-14) (D., L.). *19 h. : l'Incroyable et triste* histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : le Mariage de Figaro.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D., L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : l'Impromptu de Versailles. la Noce chez les petits-bourgeois.
THEATRE SAGOR (797-03-39) (D., L.), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
THEATRE SAINT-GEORGES (873-74-37) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Loup-Garou.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94) le 22 à 20 h. 30 ; le 26 à 16 h. : Rêves en attendant ; le 24 à 20 h. 30 ; le 25 à 16 h. ; le 26 à 14 h. 30 : Voyage au départ du cap cuisine ; le 24 à 22 h. 30 : Animo-cœur.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Du canard au sang pour mylord.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 30 : Vignol's Band Rock ; 21 h. 45 : Naphtaline ; 23 h. 15 : E. Sarda Generation Hollywood.
BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.) — I : 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II : 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Beiges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton ; jeudi, ven., sam., à *23 h. 30 :* B. Joyet.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I. : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — *II : 22 h. 15 : Bruant Superstar.*
CAFESSAION (278 - 46 - 42) (D.), 22 h. : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantique ; 22 h. 30 : le Bastringue.
***LE CONNETABLE** (277-41-40)* (D.), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabran, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the go Lucky.
COUPE-CHOU (272 - 01 - 73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 ; Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : Dan Ar Bras (dern. le 25) ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 19 h. 30 : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face ; 20 h. 30 : Soir de grève ; 21 h. 45 : la Voix humaine.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D., L.), 21 h. 30 : J. Debronckart.
L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : Chiche ! si on leur parlait ; 22 h. : le Gardien de tombeau (dern. le 25) : 22 h. P. Moulinot.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : Lune mange, l'autre boit.
***LE PETIT CASINO** (278-36-59) (D.)*, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II. (L.), 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 ; dim. à 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.
POINT-VIRGULE (278 - 67 - 03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.
SELENITE (354-53-14) (D.). — I. : 21 h. : les Lions, oui, mais les panthères pas ; 22 h. 30 : Two men chauds par deux filles chaudes. — II. : 21 h. : le Concile des fous d'E. Poe ; 22 h. 30 : Le voyage de l'aube chanté par A. Nizet.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Machine-rie ; 21 h. 30 : la Chasse au Snark.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45, S., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
THEATRE DE DIX HEURES (606-*07-48) (D.), 20 h. 30 : Un poli*chinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus beau métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : M. Felkenstein et moi.
LA TANIERE (337-74-39), les 22, 23, 24, 25, 20 h. 45 : Ph. Garnier ; 22 h. 30 : P. Chêne.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 21 h. : A. Tome.

Région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), le 25, 21 h. : G. Fremy (Beethoven, Bach).
ATHIS-MONS, église Saint-Denis (938-79-78), le 26, 16 h. : Ars Antiqua de Paris.
BAGNEUX, Théâtre Victor - Hugo (663-10-64), le 24, 21 h. : Sol. ; Mer., 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.
BEAUCHAMP, salle des fêtes (413-98-25), le 25, 21 h. : Chœur Haendel, dir. : A. Gallassaire (Buxtehude, Byrd, Purcell, Villa-Lobos).
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), le 25, 21 h. : Toto Bissainthe.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Faut pas payer.
BRETEUIL, château (052-05-11), le 26, 16 h. : S. Vigeria (Bach, Beethoven, Chopin, Debussy).
BRETIGNY, C.C. (084-38-88), le 25, 21 h. : Bill Deraime.
***BURES-SUR-YVETTE**, M.J.C. (907-*74-40), le 23, 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
CERGY - PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), les 23, 24, 21 h. : Y. Duteil. — C.C. A.-Malraux, le 25, 21 h. : G. Lafaille.
CHAMPIGNY, centre G.-Philipe (880-96-28), le 24, 21 h. : la Pena.
CHATILLON, salle des fêtes (657-22-11), le 25, 21 h. : A. Prucnal.
CHELLES, C.C. (421-20-38), les 23, 28, 14 h. et 20 h. 45, le 24, 14 h. 30, 20 h. 45, le 25, 20 h. 45, le 26, 16 h. : la Tempête.
LE CHESNAY, théâtre (954-91-92), le 26, 21 h. : les Frères Jacques.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard *(890-89-79) Le 25, 21 h. : les Justes.*
CLICHY, Arc (627-81-17), les 22, 23, 24, 20 h. 30, le 25, 18 h. 30 : les Caprices de Marianne.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), *le* 24, 20 h. 30 : Histoires à voir.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 24, 21 h. : J. Thollot ; le 25, 21 h. : Pourquoi pas un conte ?
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 28, 20 h. 45 : Sol.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-90-50), les 22, 23, 24, 25, 20 h. 30, le 26, 15 h. 30 : Albert. — II. le 26, 15 h. 30 : les Maîtres musiciens de Jakouka.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), *le 25, 21 h., le 26, 15 h. :* Une fille à brûler.
ETAMPES, Théâtre municipal (494-80-90), le 24, 21 h. : Nazare Pereira.
EVRY, Agora (077-93-50), le 24, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : H. Novelo (Pierne, Lalo, Franck) ; le 25, 21 h. : M.-P. Belle.
GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-30), les 23, 24, 25, 20 h. 45 : Nous irons tous à Capella.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (925-21-92), le 25, 14 h. : Orchestre folklorique roumain.
L'ISLE-ADAM, église Saint-Martin, le 25, 21 h. : J. Guillou (Vivaldi, Bach, Mozart, Franck, Schumann).
***IVRY**, théâtre (672-37-43) (D. soir*, L.), 20 h. 30, mat. D., 16 h. : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
LEVALLOIS, auditorium (270-83-84), le 24, 21 h. : Ch. Sauvolle.
MARLY-LE-ROI, auditorium (958-48-54), le 25, 20 h. 45 : Orchestre T. Popesco, sol. : P. Amoyal (Bach, Mozart, Schubert).
NANTERRE, Théâtre par le Bas (773-91-64), les 23, 24, 25, 20 h. 30, le 26, 15 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
NOGENT, Pavillon Baltar, le 25, 17 h. 30 : Madness.
PALAISEAU, Maison pour tous (014-29-32), le 25, 21 h. : Ch. Authier ; Ecole polytechnique (941-82-00), le 23, 20 h. 30 : Tchouck Tchouck Nougah.
PLAISIR, Eglise Saint-Pierre, le 24, 21 h. : Ensemble Per Cantar y Sonar.
LE PLESSIS-ROBINSON, chapelle Saint-Jean-Baptiste (631-15-00), le 25, 21 h. : les Ménestriers.
PROVINS *collégiale* Saint - Quiriace (424-63-33) : ensemble V. Fortunat.
SAINT-CYR-L'ECOLE, CC E.-Triolet (058-45-75), le 25, 21 h. : Patricia Lai.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), I : les 22, 24, 25, 29, 20 h. 30 ; le 23, 19 h. 30 ; le 26, 17 h. : les Deux Jumeaux vénitiens. — II : les 24, 25, 23 h. : F. Léa.
SAMOIS, église Saint-Loup (424-63-33), le 25, 16 h. : le Concert royal.
SARCELLES, *Forum des Cholettes* (990-30-94), le 25, 21 h. : Chico Freeman.
SUCY-EN-BRIE, CC, le 25, 20 h. 45 : B. Brel, C. Sauvage.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 24, 25, 21 h. : Une folie.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 23 à 21 h. : Chants et danses d'Albanie ; le 25 à 17 h. : Un concert au Vésinet en 1863.
VILLEBON, chapelle Saint-Côme et Saint-Damien, le 24, à 21 h. : J.-Cl. Velin, S. Husseyin (Chausson, Debussy, Paganini, Kreisler, Brahms, Ravel, Saint-Saëns).
VILLEJUIF, église Saint-Cyr et Sainte-Juliette, le 22 à 21 h. : *Atelier musical de France* (Britten, Zipoli, Bach, Bartok).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18), le 24 à 21 h. : les Ménestriers.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 25 à 21 h. : Zouc.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 17 h. : A fleur de sang ; II : (S., D. soir, Mar.) 21 h., mat. dim. 18 h. : Si jamais je te pince.
VITRY, *église Saint-Germain* (680-85-20), le 25 à 21 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-Cl. Malgoire.
YERRES, Gymnase (948-38-06) le 24 à 21 h. : Chants et danses d'Albanie.

SPECTACLES NOUVEAUX

Théâtre Gérard-Philipe, Salle Serreau, Saint-Denis (243-00-59) : Cage, de et par Jacques Kraemer. 20 h. 45 (22).
Théâtre, Sartreuville (914-23-68) : Framboisier, sorte de ronce, 21 h. (22).
Comédie de Paris (281-00-11) : J'tiens debout parce que c'est la mode, par Didier Kaminka, 20 h. 30 (22).
Hébertot (387-23-23) : Bonjour Monsieur de La Fontaine, 14 h. 30 (22). Ta bouche (reprise), 20 h. 30 (23).
Bouffes du Nord (239-34-50) : l'Os et la Conférence des oiseaux, par le C.I.C.T., Peter Brook, 20 h. 30 (23).
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-18-81) : Vichy fictions (2e partie), Convois, de Michel Deutsch, par le T.N.S., 20 h. 30 (23).
L'Ecume (542-71-16) : Les Shikadongs, 20 h. 30 (28).
Théâtre de la Ville (274-11-26) : le Conte d'hiver, par Jorge Lavelli, 20 h. 30 (28).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

THEATRE

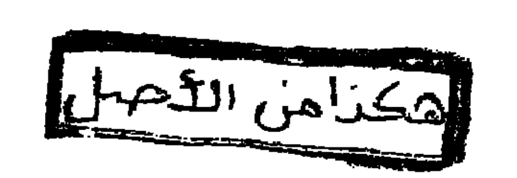
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir., L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Une visite.
Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 Woyzeck.
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), le 28, 20 h. 30 : *Agamemnon.*
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Cage.

MUSIQUE

Centre G.-Pompidou (278-79-95), les 22, 23, 24, 25, 20 h. 30 ; les 24, 25, 18 h. : Robert Ashley Perfect Lives.

EXPOSITIONS

Musée d'art moderne (L.), de 10 h. à 17 h. 40 ; Mer., 10 h. à 20 h. 30 : Stravinski.
Petit Palais (L.), de 10 h. à 17 h. 40 : Regard sur la photographie au XIXe siècle.



U.G.C. OPÉRA

3ème ANNÉE

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

d'après la pièce de JEAN POIRET

un film de EDOUARD MOLINARO







● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faub. Montmartre, 9e T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et son BANC D'HUITRES.

DINERS

RIVE DROITE

BISTRO DE LA GARE Angle square des Innocents, 30, rue Saint-Denis, 2e.	Propose les nouvelles suggestions d'automne. 3 menus à 35,50 F s.n.c. Cette semaine, les desserts de Michel Oliver. Ouv. t.l.jrs jusqu'à 1 h. du mat. Egal. 38, bd des Italiens, 59, bd du Montparnasse, 73 Chps.-Elysées.
LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er 296-04-29	35 F : Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa carte. Ses desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
ASSIETTE AU BŒUF 9, bd des Italiens, 2e	« Formule bœuf » 3 men. à 35,50 F s.n.c. Cette semaine, les desserts de Michel Oliver. Egalement place Saint-Germain-des-Prés, 123, Champs-Elysées. Ouvert tous les jours. Jusqu'à 1 heure du matin.
LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Comboust, 1er. T.l.jrs	J. 23 h. le patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 47,70 F, boissons et serv. compris.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er. 236-10-92	Ses caves du XIIIe siècle. Déjeuners. Soupers. Jusqu'à 23 heures. Toast à la moelle. Feuilleté léger de poireaux. Papillote de saumon.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui, Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 3e. T.l.j.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
PIERRE (Opéra) 265-87-04 Place Gaillon, 2e. F/dim.	Dîner avant Spect. et Souper jusqu'à 2 h. Cuisine Grande Tradition. Crust. Cadre IIe Empire. Terrasse. Menu 90 S.C. et Carte. Parking.
LES BALCONS (1er étage), 387-57-41 45, rue de Leningrad (8e).	T.l.jrs. NOUVEAU... ds un cadre élégant et confortable, une cuis. de classe av. une tr. belle carte de spécial. Foie gras en salade av. vinaigre de framboise, Salpicon de langouste en brioche, Terrine chaude de ris de veau. Menu : 68 F, vins à discrétion, t.c.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/sam., m., D.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 115 F - 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e, TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
CHEZ CASIMIR 6, rue de Belzunce, 10e.	Ses spécialités. Fruits de mer. Poissons. Côte de veau CASIMIR. Gibiers. Chariot de desserts. Salon d'aff. (10 pers.). Park. gratuit ass.
LE LOUIS XIV 208-56-56, 200-19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déj., Din., Soup. Apr. minuit. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT 227-81-50 23, avenue de Wagram, 17e. T.l.jrs	J. 23 h. Terrasse d'été. Menu 105 F T.C. Carte Morue à l'espagnole, filet barbue à l'oseille, magret, canard, paëlla, langouste, soufflé aux framb.
LE GRAND VENEUR 574-61-58 6, rue Pierre-Demours, 17e.	Dans un pavillon de chasse, cuisine traditionnelle, cassoulet, magret, crêpes soufflées. Salons pour récept. Park. Fermé samedi midi et dim.
RECH 572-29-47 - 572-28-91 62, av. des Ternes, 17e. F/dim.	J. 23 h. Huîtres - Coquillages - Crustacés - Poissons - Ses viandes et son fameux camembert. Parking assuré.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit, BANC D'HUITRES t.l.j. renouvelé. Ses spécialités : Choucroute 37. Gratinée 12. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU, MUNICH. Service 24 h. sur 24.
L'ECHARDON 205-74-41 113, r. de Crimée, 19e. F/sam. dim.	Me Laumière. Tous les soirs. Dîners aux chandelles - Cuisine Traditionnelle - Table d'Hôte - Menu 35 F s.c. - Carte env. 80 F.

RIVE GAUCHE

CLOS DES BERNARDINS 354-70-07 14, rue de Pontoise, 5e. 31-06	Déjeuners : Menu à partir de 55 F - Dîners intimes aux chandelles. Menu gastronomique à 105 F. Ouv. dim. - F/merc. Park. St-Germain.
LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	DEJEUNERS D'AFFAIRES. DINERS. Service jusqu'à 2 h. du mat. Téléphone : 331-69-20. Ouv. ts les jrs même dimanche. PARK GRAT.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. d. Invalides F/lun. 705-49-03	Menu suggestion à 80 F : Huîtres, Foie gras frais maison, Lapereau au vinaigre de Xérès. Gibiers. Parking assuré le soir.
LE ZEYER 540-43-85 - 43-87 Carrefour Alésia, 14e. T.l.jrs	J. 2 h. du mat. dans un décor signé SLAVIK : Huîtres et Coquillages. Plateau Fruits de mer. Foie gras frais maison. Grillades. Choucroutes.
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard. Me Pasteur	Pizza - Spécialités italiennes - Pâtes fraîches maison - Menu 34,50 F, boisson et service compris et carte. Tous les jours jusq. 1 h. du mat.

DINERS-SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais, servis par nos moines. P.M.R. 120 F.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31, 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots mais aussi son Banc d'huîtres et ses Poissons. Tous les jours.
MOMMATON 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusqu'à 22 h. 30. BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons. (Filets Rascasse Marseille). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).
JARRASSE 624-07-56 4, av. de Madrid, 92 Neuilly-s.-S.	Huîtres, Fruits de mer, Coquillages, Spécialités de poissons, Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.
CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU - HOTEL, PARC, TENNIS, PISCINE, 27 chambres. F. le lundi. Tél. 093-21-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h
Huîtres - Coquillages tte l'année
LE RESTAURANT DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 14
522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e
354-79-34
Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICH 27, r. de Buci, 6e
633-62-09
Choucroute - Spécialités.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42.

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61
Saint-Germain-des-Prés
Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.
Feijoada - Churrascos - Camaroes

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 - 354-21-68
Au piano : Yvan Mayer

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14
9, place Pereire (17e)
LE SPECIALISTE DE L'HUITRE
Poissons - Spécialités - Grillades

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24
80, av. Grande-Armée. POISSONS
BANC D'HUITRES toute l'année.
Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE LOUIS XIV 208-56-56
200-19-90
8, bd Saint-Denis. F/lundi-mardi
Huîtres. Fr. de mer. Crustacés
Rôtiss. Park privé par voitur.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillère, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 38, pâté en croûte à la strasbourgeoise 38, coq au riesling 38, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

MERCURY v.o. (70 mm) BROADWAY v.o. (70 mm) - GAUMONT HALLES v.o. - LUMIERE - U.G.C. OPÉRA - ABC - FAUVETTE - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - CLICHY PATHÉ - CAMBRONNE - U.G.C. GARE DE LYON - PARLY 2 - GAUMONT Evry - MULTICINÉ Champigny - PATHÉ Belle-Epine - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges - Argenteuil - ULIS Orsay - AVIATIC Le Bourget - FLANADES Sarcelles - CLUB Colombes - BUXY Boussy-Saint-Antoine - LES 4 PERRAY Sainte-Geneviève - LES 3 VINCENNES.

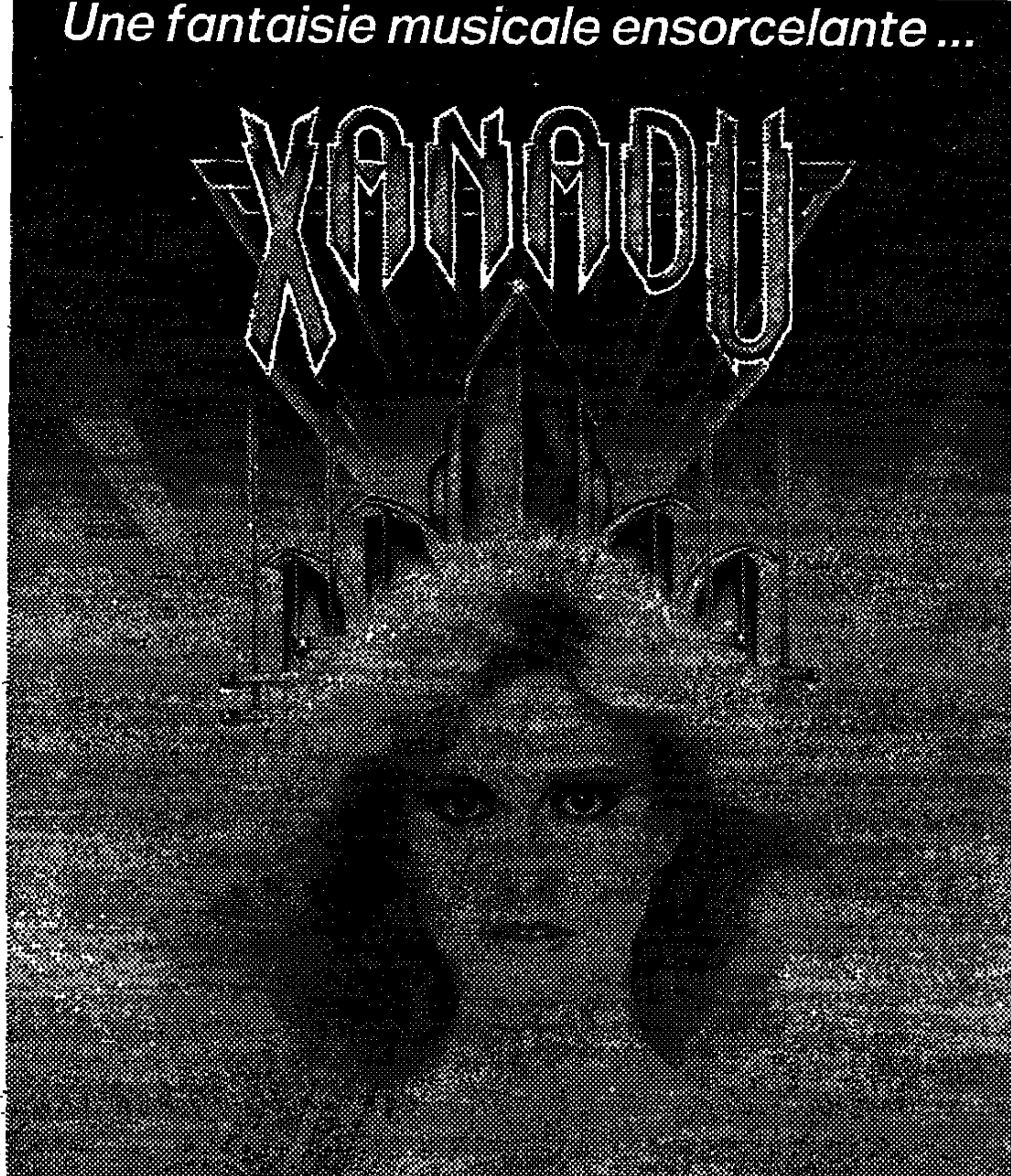
Par 5000 mètres de profondeur, un combat impitoyable.

LA GUERRE DES ABIMES

LORD GRADE présente MARTIN STARGER "LA GUERRE DES ABIMES"
avec JASON ROBARDS · RICHARD JORDAN · DAVID SELBY · ANNE ARCHER
MARTIN STARGER · WILLIAM FRYE · JERRY JAMESON
ADAM KENNEDY · ERIC HUGHES · CLIVE CUSSLER · JOHN BARRY

PARAMOUNT CITY VO DOLBY STEREO • STUDIO JEAN COCTEAU VO • LUXEMBOURG VO
PARAMOUNT OPERA VF DOLBY STEREO • PARAMOUNT MARIVAUX VF
PARAMOUNT MONTMARTRE VF • MAGIC CONVENTION VF DOLBY STEREO
PARAMOUNT MONPARNASSE VF • PARAMOUNT GALAXIE VF • MISTRAL VF

Une fantaisie musicale ensorcelante ...



OLIVIA NEWTON-JOHN - GENE KELLY "XANADU" avec MICHAEL BECK
Scénario de RICHARD CHRISTIAN DANUS et MARC REID RUBEL Partition musicale de BARRY DeVORZON
Directeur de la photographie VICTOR J. KEMPER, ASC Réalisé par ROBERT GREENWALD Producteur exécutif LEE KRAMER
Co-producteur JOEL SILVER Produit par LAWRENCE GORDON

PARLY 2 • LA VARENNE Paramount • PANTIN Carrefour
ARGENTEUIL Alpha • SARCELLES Flanades • ROSNY Artel
MONTREUIL Méliès • BOUSSY ST-ANTOINE Buxy

Cinéma

(Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 OCTOBRE
15 h. : Sous les verrous, de J. Parrot ; 19 h. : la Bataille navale de 1894, de L. Nong ; 21 h. : l'Allemagne privée, de R. Van Ackeren (en sa présence).

JEUDI 23 OCTOBRE
15 h. : Five Finger Exercice, de D. Mann ; 19 h. : le Détachement féminin rouge, de Sié Kin ; 21 h. : la Pureté du cœur, de R. Van Ackeren.

VENDREDI 24 OCTOBRE
15 h. : les Fleurs rouges de Tienchan, de Tsoui Wei ; 19 h. : Cathédrales. L'ombre d'un jeu, d'U. Peres (en sa présence).

SAMEDI 25 OCTOBRE
15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française ; 17 h. : les Filles de Chine, de L. Tse-Feng et Tchai-Chiang ; 19 h. : l'Autre Sourire, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Un bourgeois petit... petit, de M. Monicelli.

DIMANCHE 26 OCTOBRE
15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française ; 17 h. : le Beau Serge, de C. Chabrol ; 19 h. : le Dernier Cri, de R. Van Ackeren ; 21 h. : le Torrent de la révolution, de Yi Lin.

LUNDI 27 OCTOBRE
Relâche.

MARDI 28 OCTOBRE
15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française ; 19 h. : A jamais, pour toujours, de R. Van Ackeren ; 21 h. : les Pionniers, de Y. Yen-Fou.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 22 OCTOBRE
15 h. : Sportif par amour, de J. W. Horne ; 17 h. : Un merveilleux dimanche, de A. Kurosawa ; 19 h. : la Ligne du destin, de L.-J. Peries.

JEUDI 23 OCTOBRE
15 h. : la Ragazza, de L. Comencini ; 17 h. : l'Ange ivre, de A. Kurosawa ; 19 h. : Changements au village, de L.-J. Peries.

VENDREDI 24 OCTOBRE
15 h. : les Nouveaux Anges, de U. Gregoretti ; 17 h. : Chien enragé, de A. Kurosawa ; 19 h. : les Silences du cœur, de L.-J. Peries.

SAMEDI 25 OCTOBRE
15 h. : Divorce à l'italienne, de P. Germi ; 17 h. : le Trésor, de L.-J. Peries ; 19 h. : Barberousse, de A. Kurosawa.

DIMANCHE 26 OCTOBRE
15 h. : les Noces vénitiennes, de A. Cavalcanti ; 17 h. : Des fleurs blanches pour les morts, de L.-J. Peries ; 19 h. : Entre le ciel et l'enfer, de A. Kurosawa ; 21 h. : Dodes'caden, de A. Kurosawa.

LUNDI 27 OCTOBRE
15 h. : Tricentenaire de la Comédie-Française : les Deux Timides, de R. Clair ; 17 h. : Un duel silencieux, de A. Kurosawa ; 19 h. : Rébellion, de L.-J. Peries.

MARDI 28 OCTOBRE
Relâche.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BANQUIERE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

BREAKING GLASS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

CALIGULA (It.-Ang., version Angl.) (**) Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-36).

LA CHASSE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES CHEMINS DANS LA NUIT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-03) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

EXTERIEUR-NUIT (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

FAME (A., v.o.) : Movies-Ciné, 1er (236-71-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GIMME SHELTER, The Rolling Stones (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HEART BEAT (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (534-26-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Français, 8e (770-33-88).

LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41).

MA BRILLANTE CARRIERE (Aust., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).

MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

MOURIR A TUE-TETE (Can.) (**) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

RADIO ON (Brit., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp.

SAUVE QUI PEUT, LA VIE (Fr.-Suis.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Balzac, 8e (561-10-60).

LE TROU NOIR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Bretagne, 6e (222-57-97), Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Normandie, 8e (359-41-18).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

TUEURS DE FLICS (A., v.f.) (**) : Miramar (320-89-52), Tourelles, 20e (364-51-98).

ARMEE D'AMOUR (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Olympic, 14e (542-67-42).

UN MAUVAIS FILS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

URBAN COW-BOY (Am., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA VEUVE MONTIEL (Chil., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (Am., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-

LES FILMS NOUVEAUX

THEATRE, film français de J.-A. Fieschi : Action-République, 11e (805-51-33).

HE, TU M'ENTENDS? film français de R. Victor : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).

CHA-CHA, film hollandais de H. Curiel (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

SHINING, film britannique de Stanley Kubrick (*) (v.o.) : Quintette (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (244-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

XANADU ; film américain de R. Greenwald (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (562-4576). — V.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-16-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

T'INQUIETE PAS, ÇA SE SOIGNE, film français d'E. Matalon : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18 (606-34-25).

CHERCHEZ L'ERREUR, film français de S. Korber : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE LA MORT, film français de R. Delpard (**) Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA GUERRE DES ABIMES, film américain de J. Jameson : Les Halles, 1er (297-49-70) ; (70 mm) ; (v.f.) : Gaumont U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE COMPLOT DIABOLIQUE DE FU MANCHU, film américain de P. Haggard (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Movies Halles, 1er (236-71-72) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

QUATRE CONTES GALANTS DE J. DE LA FONTAINE, film français de José Benazeraf (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinéma

Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les festivals

ROBERT ALTMAN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeu. : Nous sommes tous des voleurs ; vend., sam. : les Flambeurs ; dim., lun. : Trois femmes ; mar. : Quintet.

BILLY WILDER (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., jeu. : Irma la Douce ; vend., sam. : Assurance sur la mort ; dim., lun. : la *Vie privée de Sherlock Holmes* ; mar. : le Poison.

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Complot de famille ; jeu. : Lifeboat ; ven. : Psychose ; sam. : l'Etau ; dim. : Soupçons ; lun. : les Oiseaux ; mardi : M. and Mrs. Smith.

LES GRANDES HEURES DU CINEMA ITALIEN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Venez donc prendre le café chez nous ; jeu. : Cadavre exquis ; vend. : Mamma Roma ; sam. : la Nuit ; dim. : les Nuits de Cabiria ; lun. : le Cri ; mar. : une Vie difficile.

IMAGES ET MAGIE DU CINEMA FRANÇAIS, Palais des Arts, 3e (272-62-98).

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : les Petites chéries ; jeu. : Retour à Marseille ; ven. : Anthracite ; sam. : le Guépard ; dim., mar. : Pile ou Face.

REGARD SUR LE JAPON (v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h. : la Vengeance d'un acteur ; 22 h. 15 : Nuit et brouillard au Japon ; mar., 20 h. : l'Empire des sens (**) ; 22 h. : Kwaïdan.

LES TROIS PREMIERS TAVERNIER, Studio 43, 9e (770-63-40) : En alternance : l'Horloger de St-Paul ; Que la fête commence ; le Juge et l'assassin.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), (v.o.) : 12 h. : Amarcord ; 14 h. 15 : Third World ; 16 h. : Sœurs de sang ; 18 h. : Next Stop Greenwich Village ; 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. 10 + 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), (v.o.) : En alternance : les Aventures de Robin des Bois ; Macbeth ; Casanova (F.) ; Dessins animés Tex Avery ; Docteur Folamour ; Dersou Ouzala.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), t.l.j. (sf L.), 19 h. 45 : le Christ s'est arrêté à Eboli ; 22 h. 30 (sf L., mar.) : le Locataire ; sam., 0 h. 30 : la Grande bouffe.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. : 13 h. 50 (V. : 0 h. 10) : les Diables ; 16 h. + S. 0 h. 10 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 15 : American Grafitti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Love. — II. : 14 h. : If ; 16 h. 10 + V. 0 h. 10 : Week-end ; 18 h. : la Luna ; 20 h. 30 + S. 0 h. 20 : Jules et Jim ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : 13 h. 15, mer., sam., dim. : Tom Horn ; 13 h. 15, J., V., L., mar. : Vas-y fonce ; 15 h., mer., sam., dim. : la Flûte enchantée ; 15 h., J., V., L., mar. : Voyage au bout de l'enfer ; 18 h. 15 : Bullitt ; 20 h. 15 : Alien ; 22 h. 30 : Easy Rider ; V., 0 h. 15 : Délivrance. — II, 13 h., mer., S., D. : New-York, New-York ; 13 h., Jeu., V., L., mar. : Iphigénie ; 15 h. 30 : le Seigneur des anneaux ; 17 h. 50 et 21 h. 50 : Midnight Express ; 20 h. 5 : The Rocky Horror Picture Show + V., S., 0 h. 10.

L. VISCONTI, Calypso, 17e (380-30-11) (v.o.), 13 h. et 21 h. 45 : les Damnés ; 15 h. 45 : Mort à Venise ; 18 h. 15 : le Guépard.

MARX BROTHERS, v.o. Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer. : Monkey Business ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Un nuit à l'Opéra ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Plumes de cheval ; mar. : Monkey Business.

A. KUROSAWA, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : mer., jeu. : Vivre ; ven., sam. : le Château de l'araignée ; D., L. : Rashomon ; mar. : la Forteresse cachée.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), v.o. : mer., dim 14 h., sam. 15 h. 30 : le Chat botté, v.f. ; mer., dim 15 h. 30, sam. 14 h. : la Flûte à six schtroumpfs ; mer. 17 h. 15, sam. 21 h. 15 : le Shérif est en prison ; mer. 21 h. 15, ven., sam. 19 h. : Jeremiah Johnson ; dim. 17 h. 15, mar. 19 h. : l'Ile nue ; jeu 14 h. 20, dim 21 h. 15 : Satyricon ; jeu., dim. 19 h. : Music Lovers ; jeu., lun. 21 h. 25 : Délivrance ; ven. 21 h. 15 : lun. 19 h. : les Mille et Une Nuits ; mer. 19 h., sam. 17 h. 15 : Intérieurs.

Les grandes reprises

AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BEN-HUR *(A., v.f.) : Haussmann, 9e* (770-47-55).

BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BIBLE (A., v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), *Panthéon, 5e (354-15-04).*

CRIS DE FEMME (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

DELIVRANCE (A., **, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; v.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o., v.f.) Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

DROLE DE DRAME (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

HAIR (A.), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sauf mer., sam.).

LUMIERE D'ETE (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA MARGE (Fr.) (**) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE I ET II *(Fr.) : Calypso,* 17e (380-30-11).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

LA PETITE SIRENE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

SCARFACE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN JOUR AU CIRQUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; V.F. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-*67-43), 18 h. (sf S., D.).*

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10, 12, 24 h.

CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-39-11), V., S., 0 h. 30.

LA CICATRICE (Pol., v.o.) : Institut Polonais, 8e (225-10-57), Mer., 20 h.

LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : *Ciné-Seine, 5e (325-*95-99), 16 h. 15 et 20 h. 15.

CONTES IMMORAUX (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15 et 22 h. 15.

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Jeu., 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : *St-André-des-Arts, 6e (326-*48-18), 0 h. et 12 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h. (sf D.), 12 h. et 24 h.

LES HERITIERES (Hong., v.f.) : *Les Tourelles, 20e (364-51-98),* Mar., 21 h.

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf S., D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LISZTOMANIA (A., v.o.) : Calypso, *17e (380-30-11), V., S., 0 h. 15.*

MAHLER (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. (sf S., D.).

PERSONA (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D soir, L), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Quilapayun.

CRYPTE SAINT-AGNES (296-88-32) (D, L), 22 . 30 : F. Camarroque.

FONTAINE *(874-74-40) (D, L),* 20 h. 30 : R. Magdane.

FORUM DES HALLES (297-53-47) à partir du 27, 20 h. 30 : Maninck.

GYMNASE (246-79-79) (Mer, D soir), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Coluche.

HIPPODROME DE PANTIN, les 24, *25 à 20 h. 30 ; les 25, 26 à 15 h. :* Continental cow-boy.

OLYMPIA (742-25-49) (L), 21 h. : G. Bécaud ; le 27 à 21 h. : N. Pereira.

OPERA-NIGHT (296-89-88), 21 h. 30 : Warner Show (jusqu'au 28).

PALAIS DES CONGRES (758-22-56) *(D soir), 21 h., mat. du dim.,* 17 h. : Julien Clerc.

SALLE MARTIN-LUTHER-KING-14e, les 23, 24, 25 à 20 h. 30 : R. Garcia Zarate.

THEATRE PIGALL'S (526-04-43) (D), 22 h. : les Années noires.

PALAIS DES CONGRES, le 27 à 12 h. 30 : Pour l'enfance handicapée (S. Gainsbourg, J. Clerc...).

Comédies musicales

BATACLAN (700-30-12) Mer. J., V. 20 h. 30, sam. 15 h. et 20 h. 30 : Ba-Ta-Clan (J. Offenbach).

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) J., V., S., Mar. 21 h., mat. Mer., Sam. et Dim. 15 h. : Phi-Phi.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) 18 h. 45, mat dim. 14 h. 30 et 18 h. : l'Ile heureuse.

RENAISSANCE (208-18-50) le 25, à 20 h. 30 : le 26 à 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Route fleurie.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. sam. 16 h. 30, dim. 15 h. : Harlem Swing.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat dim. 15 h. 30 : Heureux ceux qui n'attendent rien, car ils n'auront pas plus.

DEUX ANES (606-10-26) Mer. 21 h., dim. mat. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 28 à 20 h. 45 : Maitreyi, danse de l'Inde du Sud.

AMERICAN CENTER (321-42-20) le 24 à 21 h : Bill T. Jones, Arnie Zane, Julie West ; le 25 à 21 h. : Molissa Fenley

GALERIE A. Oudin (271-83-65) les 23, 24, 25 à 20 h. 30 : Danse solo « peone »









LE MONDE DES SPECTACLES

Concerts

MERCREDI 22 OCTOBRE

RADIO - FRANCE (Studio 105), 20 h. 30 : Maria Luisa Anido (Purcell, Mozart, Sor, Tarrega, Llobet, Aguirre, Villa-Lobos). — Grand auditorium, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : S. Baudo. Chœurs de Radio-France. Dir. : J. Jouineau. Maîtrise de Radio-France. Dir. : H. Farge (Barraud)
SALLE GAVEAU, 21 h. : Franz Schubert Quartet (Mozart, Schubert, Tchaïkovski).
SALLE CORTOT, 21 h. : J.-Y. Thibaudet (Ravel).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français (Vivaldi).
EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT 20 h. 30 : Chorale et Orchestre de chambre J. von Websky (Bach).
SALLE CONFLUENCES-15e, 20 h. 30 : Ensemble Carlos Vilo (musique vocale de la Renaissance espagnole et anglaise).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Versailles. Dir. : S. Roger. Orchestre français d'oratorio. Dir. : J.-P. Loré (Bach).
AMERICAN CENTER, 21 h. : J. Lohn, R. Chatam (classique et rock).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Ensemble Differencias (musique espagnole et latino-américaine du seizième siècle à nos jours). — 21 h. : Hussein *El Masry (musique traditionnelle égyptienne)*
EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Chorale J.-B. Corot, dir. R. Boulanger, sol. J. Chamowin (Purcell, Mozart).
MUSEE D'ART MODERNE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : *J. Léandre*

JEUDI 23 OCTOBRE

RADIO - FRANCE (Studio 106), 18 h. 15 : Blandine Verlet (Sweelinck, Proberger, Couperin, Nerula, Rameau, Scarlatti). — Grand auditorium, 20 h. 30 : J. Mills, Quartet of London (Weiss, Bach, Tedesco, Généraux, Smith-Brindle), R. Aussel.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : L. Dumont (Liszt, Schubert, Haydn).
EGLISE SAINT - LOUIS D'ANTIN, 12 h. : C. Lupré-Chapuis (Bach, Widor).
AMERICAN CENTER, 21 h. : J. Eastman, E. Bogosian.
EGLISE SUEDOISE, 20 h. 45 : Chœur des jeunes d'Alavieska (musique sacrée et chansons populaires de Finlande)
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 20 h. 45 : S. Milliot, Ch. Sandre (Bach, Kodaly, Messiaen, Stallaert).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 20 h. 30 : voir le 22 (église Saint-Etienne-du-Mont).
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 22. 21 h. : voir le 22.
MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30 : Groupe Atem.

VENDREDI 24 OCTOBRE

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : V. Mikuzka (Castelnuovo-Tedesco, Rak, Koshkin), D. Kres, M. Renno, E. Akasaka, M. Mato-Sek.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de Jeunes A. Loewenguth (Vivaldi, Schubert, Mozart, Brahms, Varese, Tartini, Telemann).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : F. Gyps, H. Mouzalas (Bach, Enesco, Prokofiev, Schubert, Poulenc).
EGLISE LUTHERIENNE SAINT-JEAN, 20 h. 30, voir le 23 (église suédoise).
CONCIERGERIE, 20 h. 45 : Mélusine. La Mauraché (du Moyen-Age à la tradition populaire).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 22. 21 h. : voir le 22.

SAMEDI 25 OCTOBRE

MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. : G. Bryards, D. Smith, B. Budd.
AMERICAN CENTER, 21 h. : G. Lewis, D. Ewart.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : A. Guilbert, M. Gellot, J. Barthe.
LA CAMILIENNE-DURANCE-12e, à 20 h. 30 : Musica Festiva de Paris (Rameau, Platti, Vivaldi, Quantz, C. Ph. E. Bach).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : D. Cahen, L. Caravasailis (Bach).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 22.
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : les solistes de l'Ensemble orchestral de Paris (Poulenc, Gaubert, Wiener).

DIMANCHE 26 OCTOBRE

MUSEE D'ART MODERNE, 17 h. : *voir le 25.*
EGLISE SAINT-MERRY, 18 h. 30 : Orchestre de chambre de Dijon. Hatfield Philharmonique Chorus (Haydn, Vivaldi, Mozart).
CHAPELLE SAINT - LOUIS - DE-LA-SALPETRIERE, 16 h. 30 : Trio Ozi (musique du XVIIIe siècle).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : G. Pellot-Mourguiart (Fleury, Dupré, Lefébure-Wély).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Lamoureux. Dir. : L. Prats (Liszt, Tchaïkovsky, Rachmaninov).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Sandre, S. Milliot (de Bach à Kodaly).
RADIO-FRANCE (studio 104) 10 h. 55 : Quatuor de Tel-Aviv (Brahms, Mozart).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup. Dir. : S. Friedman (Beethoven).
HOTEL HEROUET, 18 h. : D. Douay, A. Olivier (Haendel, Debussy, Roussel, Respighi)
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : Secolo Barocco (Vivaldi, Beethoven, Bach, Mozart) — 18 h., Ensemble Xavier Le Masne
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 24.
EGLISE - SAINT - LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Collegium Musicum St-Martini. Dir. : L. Stöbel (Mozart, Stamitz).
AMERICAN CENTER, 21 h. : H. Budd.
PETIT-PALAIS, 16 h. : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J.-C. Malgoire (Corelli, Lully).
SALLE ROSSINI, 17 h. 30 : Ensemble Vetera et Nova, C. Comoy, A. Wheatley (airs classiques du XVIIIe)
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 22 (19 h. 30).

LUNDI 27 OCTOBRE

ALLIANCE FRANÇAISE, 21 h. : Ars Antiqua de Paris (musique des Troubadours, airs de cours, musique élisabéthaine)
THEATRE 13, 21 h. : J. Bernard, J.-L. Gauch, N. Boyer (Poulenc), R. Tournesac (Gaubert, Tournesac), A. Bouhey (Ibert).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Ensemble instrumental La Follia (Bach, Vivaldi, Boccherini).
CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : T. Banerjee, S. Maitra (musique de l'Inde du Nord).
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 21 h. : Scott Ross (Couperin, Duphly, Rameau).
POINT VIRGULE, 21 h. : H. Nagorsen, M.-J. Ledru, M. Dibbern (Brahms, Schumann, Mendelssohn, Rossini).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Symphonique de Jérusalem. Dir. : G. Bertini (Avni, Prokofiev, Mahler).
SALLE GAVEAU, 21 h. 30 : G. Fumet, R. Siegel (Bach). 21 h. : B. Engerer (Beethoven, Schubert, Debussy, Ravel).
RADIO - FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Ravel, Scriabine, Boulez, Mozart, Ballif).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 22.

MARDI 28 OCTOBRE

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Portsmouth Sinfonia Orchestra in Paris, studio 106, 17 h. 30 : A. Gorog (Debussy).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : R. Serkin (Bach, Reger, Beethoven).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre Symphonique de Vienne. Dir. : W. Sawallisch (von Einem, Mozart, Brahms).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Haydn, Schumann, Debussy).
SALLE GAVEAU, 21 h. : B. Ringeissen (Franck, Schumann, Moussorgski).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : L. Domancich, A. Marchutz, S. Dutrieux (Bartok, Ives, Berg, Stravinski).
AMERICAN CENTER, 21 h. : J. La Barbara, M. Subotnick.
EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 20 h. 30 : Orchestre de l'Auxerrois. Dir. : R. Miravet (Buxtehude).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 22.

Jazz, pop, rock, folk

BOFINGER (272-87-82) les 23, 24, 25, 22 h. : Trio Humair-Jeanneau-Texier.
CAFE D'EDGAR (320-85-11) (D.), 18 h. 30 : I. Tresse ; 22 h. 30 : R. Mason.
CAFE DE LA GARE (287-52-51) le 26, 18 h. 30 et 21 h. ; le 27, 21 h. : Celestrial Communication Orchestra ; le 27, 18 h. 30 : A. Silva, J. Marrug, D. Colin, F. Cotinaud.
CARDINAL PAF (272-54-86) les 24, 25, 26, 21 h. 30 : B. Maury
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
COUR DES MIRACLES (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras (dern. le 25) ; à partir du 27 : Mona Lisa.
DREHER (233-48-44), 22 h. : Glenn Ferrys Quintet.
DUNOIS (584-72-00) les 23, 24, 25, 21 h. : Quartet G. Marais ; les 26, 27, 21 h. : Hibiscus.
FIAP (589-89-15) le 23, 21 h. : Bœuf mode.
FORUM DES HALLES (297-53-47) le 22, 20 h. 30 : Archie Shepp Quartet ; les 23, 24, 20 h. 30 : Chico Freeman Quartet ; le 25, 20 h. 30 : Sam Rivers Trio.
LE GIBUS (700-78-88) les 22, 23, 24, 25, 22 h. : les Avions ; le 28, 22 h. : Words and Music.
OLYMPIA (742-25-49) le 26, 15 h. : Ray Baretto.
PALACE (246-10-87) les 22, 23, 20 h. 30 : Kid Creole and the Coconuts
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. D., 15 h. : Tania Maria (dern. le 26) ; à partir du 28 : Toto Bissainthe.
PATIO - MERIDIEN (758-12-30), 21 h. 30 : Jimmy Witherspoon.
PETIT JOURNAL (326-28-59) les 22, 23, *21 h. 30 : Wild Bill Davis.*
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 21 h. 30 : J.-P. Mas, C. Alvim, J.-L. Chautemps, P. Lajao (dern. le 26).
RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : Jerry Brown Quartet.
SALLE PLEYEL (563-88-73) le 22, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Count Basie.
SLOW CLUB (233-84-30) les 22, 23, 28, 21 h. 30 : C. Luter ; les 24, 25, 21 h. 30 : les Strapontins.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) les 23, 24, 21 h. : Astor Piazzolla.
THEATRE NOIR (797-15-16), 21 h. : S. Perere.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du onzième anniversaire de la révolution, l'ambassadeur de Somalie et Mme *Mohamed Sharif* ont donné mardi une réception.

— A l'occasion de la visite en France d'une délégation parlementaire, l'ambassadeur de Bulgarie, M. Constantin Atanassov, a offert une réception mardi 21 octobre.

Naissances

— Le vicomte Bertrand BESANCENOT et la vicomtesse, née Maud de Tinguy du Pouët, sont heureux de faire part de la naissance de

Marie Doha,

le 2 octobre 1980, à Paris.

— M. Philippe Clement-Grandcourt et Mme, née Béatrice Ginoilhac, et Jean-Charles sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne-Laure,

2 octobre 1980.

Décès

— La présidente,
Les membres du conseil d'administration des Vieilles Maisons françaises,
Et les délégués départementaux de l'association,
ont la douleur de faire part de la disparition de

leur fondatrice,
présidente d'honneur,
la marquise de AMODIO,
née Anne de La Rochefoucauld,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier des Arts et Lettres
et titulaire
de nombreuses distinctions
françaises et étrangères,

décédée à Davos le 12 octobre 1980.
Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.
(*Le Monde* du 21 octobre.)

— Mme Georges Bloch, son épouse,
M. et Mme Claude Bloch,
Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jeanne Branger, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges BLOCH,

survenu le 16 octobre 1980 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. La famille s'excuse de ne pas recevoir.

1, rue de la Grande-Chaumière,
75006 Paris.

— Mme André Brun,
Le professeur et Mme Hamdan et leurs enfants,
M. Henri Brun,
M. Joël Brun,
Le docteur et Mme Gérard Brun et leur fils,
Mlle Marie-Laure Brun,
M. et Mme Pierre Tronel et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BRUN,
professeur honoraire
à la faculté de droit
et des sciences économiques de Lyon,
fondateur et directeur honoraire
de l'Institut d'études du travail
et de la sécurité sociale de Lyon,
avocat honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 15 octobre, dans sa soixante-seizième année.
Les funérailles ont eu lieu le samedi 18 octobre en la cathédrale Saint-Jean de Lyon.
25, quai Romain-Rolland,
69005 Lyon.
Et Paris, Belley, Beyrouth.

[Spécialiste de droit du travail, André Brun a dirigé le premier Institut de droit du travail et de la sécurité sociale, fondé à Lyon en 1950 et choisi, en 1963, pour l'organisation du cinquième congrès international de droit du travail. Il a publié, en collaboration avec M. Henri Galland, un « Traité de droit du travail » (*deuxième édition Sirey, 1978*).]

— Le comte et la comtesse Jean d'Estienne d'Orves, sa fille et son gendre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Huret, son fils et sa *belle-fille*, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Delmas, son frère et sa belle-sœur,
La marquise douairière de Renusson d'Hauteville, sa sœur,
Ainsi que tous les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Raymonde DELMAS-THURET,

survenu le mardi 21 octobre dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La famille se réunira au monastère des Bénédictines missionnaires, prieuré Sainte-Bathilde, 7, rue d'Issy, 92170 Vanves (tél. 642-46-20), métro Corentin-Celton, le lundi 27 octobre 1980, où une messe sera dite à son intention à 18 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69).
Mme Pierre Ferrand, son épouse,
Claude et Daniel Amar,
Anne Machet,
Françoise et Guy Wolgensinger,
Lise et Jean-Pierre Cinquino,
Mireille et André Giacinti,
Nicole et Jean-Paul Gautheron,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,
Les familles Magaud, Moreau, Caillon, Marmonier, Dumortier, Develotte,
Ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de

M. Pierre FERRAND,
A.M., I.C.F.,
médaille d'argent A.M.
chevalier dans l'ordre du Mérite,
officier des palmes académiques.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 16 octobre 1980 au cimetière de Messimy (Rhône).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Esther Gabizon,
M. et Mme Albert Sicsu et leurs enfants,
M. Joseph Gabizon et ses enfants,
M. et Mme Albert Gabizon et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac GABIZON,

survenu le 20 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation aura lieu le jeudi 23 octobre au cimetière de Bagneux-*Parisien.*
Réunion porte principale à 14 h. 15.
17, rue Nelaton, 75015 Paris.

— Le capitaine de frégate (H) et Mme Raymond Javault,
M. Jacques Javault,
M. et Mme Jean Caux,
M. et Mme Jacques Moreau et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Javault,
MM. Michel et Patrick Javault,
M. et Mme André Boiffard,
Ses enfants petits-enfants, arrière-petits-enfants, frère et belle-sœur,
Les sœurs de la clinique des Sœurs Augustines,
Mme Laura de Salgueiro,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri JAVAULT,
née Germaine Boiffard,

pieusement décédée le 20 octobre 1980 dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Batignolles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Langer, son épouse,
M. et Mme Pierre Merlin,
M. et Mme Marcel Langer,
Mme Arnaud Langer,
M. Bernard Langer,
M. et Mme Jacques Brochu,
M. et Mme Geoffrey Stephens,
M. et Mme Gérard Bobillier,
M. et Mme Jean Graber,
ses enfants,
Ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LANGER,
croix de guerre 1914-1918,

survenu *le 15 octobre 1980* à Versailles, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Une cérémonie œcuménique a eu lieu en l'église Notre-Dame, à Versailles, le 17 octobre 1980.

— M. et Mme Bernard Fauconnier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul-Louis Girardot et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André MULOTTE,
née Lucie Japy,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante, cousine, survenu le 17 octobre 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année, en son domicile, 11, rue Chanez, à Paris (16e).
La cérémonie a été célébrée en l'église réformée d'Auteuil, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Boulogne (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

— M. et Mme André Nahmias et leur fils,
M. Edwin D. Nahmias,
Mlle Lucette Nahmias,
M. et Mme Nicy Crespin,
Les familles Afif, Palacci, Bourgeois, Ellakim, Nahmias et Dusseaux,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Michel NAHMIAS,
née Céline *Ellakim*,

leur mère, grand-mère, sœur, tante et parente, survenu le 18 octobre 1980 dans sa soixante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte *intimité familiale* le mercredi 22 octobre au cimetière ancien du Vésinet.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
4, rue de Sully, 78110 Le Vésinet.

— Mme Yves Pecher,
Angeline et Jean-Philippe Reboul et leurs enfants,
Florence et Jean Coiffier et leurs enfants,
Sylvie Pecher et son fils,
Arnaud et Agnès Pecher et leurs enfants,
Ariel Pecher,
Mme Jean Pecher,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Yves PECHER,

décédé à Grenoble le 20 octobre 1980.
Chemin de Labia,
38330 Saint-Ismier.
Grenoble, Paris, Nancy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Robic-Cornic,
Jean-Loup, Alain et Marie-Christine Robic,
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean ROBIC,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Avis de messe

— Deux ans après la disparition brutale de

Jacques MALBERNAT

et de son fils

Pierre,

une intention toute particulière leur est réservée lors de la messe dite le 1er novembre 1980, à 10 heures, en l'église Saint - François - de - Sales, place d'Adainville, à Saint-Maur-des-Fossés (94).

— A la mémoire de
André MARCHAL,
organiste,
président d'honneur
de la Société des amis de l'orgue,
membre du conseil d'administration
de l'association Valentin Haüy,
membre de la commission
des monuments historiques
pour la restauration des orgues,
officier des Arts et Lettres,
officier de la Légion d'honneur,
décédé le 27 août 1980 à Hendaye dans sa quatre-vingt-septième année, une messe sera célébrée par le chanoine Revert, maître de chapelle *de Notre-Dame de Paris, le lundi* 27 octobre à 18 h. 30 en la chapelle de l'Institut des jeunes aveugles, 56, boulevard des Invalides, 75007 Paris.

Communications diverses

— L'association nationale Les Parents des tués, les pères et mères des disparus et des morts pour la France, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, organise deux journées de solidarité en faveur de ses œuvres d'entraide, jeudi 23 octobre de 14 à 20 heures, *vendredi 24 octobre de* 10 à 20 heures, Hôtel Lutetia, 45, boulevard Raspail, 75006 Paris.



CARNET

Communications diverses

— Foi et solidarité des peuples propose une rencontre avec M. Robert Ruhlmann, professeur de langue et littérature chinoises à l'Institut national des langues et civilisations orientales, qui parlera de « la Chine 1980 », le jeudi 6 novembre, de 10 h. à 12 h. 30, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

— M. Georges Lelarge, ouvrier au journal « le Temps » depuis 1937, puis au journal « le Monde », ancien déporté, a reçu la médaille d'or du travail.

— Entretiens du Haut-Pas et de Saint-Germain-des-Prés. Phénoménologie et vérité. « L'étant entre l'Etre et le Rien ». Mercredi 29 octobre, 17 h. 30 : Du sens. Samedi 15 novembre, 9 h. 30 : L'essence comme fondement ; 14 h. 30 : La naissance du sens chez Jean Scot. Perspectives. Mardi 2 décembre, 17 h. 30 : L'être après l'être : l'ontologie implicite de Marx. Mardi 16 décembre, 17 h. 30 : L'être avant l'être : Schelling et l'immémorial. Réunions : 5, rue de l'Abbaye, Paris (6e), sauf le 15 novembre, 35, rue de Sèvres.

— Le Club de modélisme nautique de Morancez (Eure-et-Loir) invite tous modélistes, bateaux, avions, trains, etc., à participer à l'exposition qui se déroulera les 8 et 9 novembre 1980.

Pour tous renseignements, contacter M. Desouches François, 5, rue de Genève, 28110 Lucé. Tél. : (37) 36-29-95.

Commémorations

— Le dimanche 26 octobre à 11 heures, au cimetière du camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), sera commémoré le quarantième anniversaire de la déportation des juifs d'Allemagne de Bade et du Palatinat.

Les rares survivants de cette déportation, qui précéda celle vers les camps d'extermination, comme toutes celles et ceux qui se sentent concernés, se rassembleront à Gurs pour témoigner de leur fidélité aux victimes.

« Cette commémoration témoignera de la vigilance face aux renouvellements des actes criminels des tenants du racisme et du fascisme », souligne dans un communiqué l'amicale du camp de Gurs (14, rue du Maréchal-Joffre, 64000 Pau).

— La traditionnelle cérémonie du souvenir au monument aux morts des médaillés militaires se déroulera le dimanche 2 novembre à 11 heures, cour Vauban, aux Invalides.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— M. Sylla Saïfou a présenté, le jeudi 9 octobre à l'université de Paris-I, centre Panthéon, une thèse sur « L'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.V.M.S.).

— Université de Paris-II, jeudi 23 octobre, à 15 heures, salle des Commissions, M. Pierre Eisemann : « L'organisation internationale des échanges de produits de base ».

Bienfaisance

— Le Secours de France lance un appel en faveur des victimes des événements d'Algérie (anciens prisonniers politique, harkis) et des réfugiés du Sud-Est asiatique. Les dons peuvent être adressés au Secours de France, 9, rue Bernoulli, 75008 Paris. - C.C.P. Paris 16 590 11 D.

SPORTS

ESCRIME

Maintenir le cap

Si au niveau de ses élus la Fédération française d'escrime (F.F.E.) fait preuve d'une grande stabilité (1), sa direction technique nationale vient de subir un remaniement attendu. Jacques Donnadieu a, en effet, abandonné le poste de responsable technique au lendemain des Jeux de Moscou pour prendre en main le département du haut niveau à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP). Pour le remplacer les dirigeants fédéraux ont tout naturellement retenu la candidature de Jean-Michel Oprendeck, qui était l'adjoint de Jacques Donnadieu depuis un peu plus d'un an.

C'est pourtant une succession difficile que prend ce maître d'armes de trente-huit ans, initié à l'escrime à l'école interarmes des sports. Il sait qu'il est plus difficile de rester au sommet de la hiérarchie que d'y accéder et que, en cas d'échec, ses détracteurs ne manqueront pas d'évoquer avec nostalgie les six médailles gagnées par les escrimeurs français au cours de leur campagne soviétique.

Dans un premier temps, la tâche de Jean-Michel Oprendeck est encore compliquée par le fait que les prochains championnats du monde seront organisés du 2 au 13 juillet 1981 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Comme plusieurs tireurs étrangers, absents de Moscou pour des raisons politiques, auront à cœur de régler à leur avantage certaines questions de suprématie, il va sans dire que les sélectionnés français devront se surpasser pour démontrer devant leur public que le métal de leurs médailles olympiques est au-dessus de tout soupçon.

Dans ce contexte peu favorable, Jean-Michel Oprendeck a estimé, avec sagesse, que sa meilleure chance de réussite résidait dans la poursuite de la politique menée par Jacques Donnadieu, depuis 1973. Plus que des innovations ce sont surtout des améliorations qu'il préconise, tant au niveau des jeunes qu'à celui de l'élite.

En premier lieu, il entend améliorer le domaine de la détection. « *Faute de moyens nous passons à côté de nombreux jeunes qui ne gagnent pas encore de compétitions mais dont le talent est manifeste*, explique-t-il. *Une plus grande concertation entre les entraîneurs nationaux et les maîtres d'armes, disséminés sur tout le territoire, nous permettra de réduire sensiblement le déchet et par voie de conséquence d'étoffer nos réserves.* »

Parallèlement, Jean-Michel Oprendeck désire profiter davantage de l'audiovisuel pour affiner l'entraînement de l'élite : « *A l'instar des méthodes en vigueur dans les principaux sports, nous allons, systématiquement, filmer nos meilleurs adversaires afin de recueillir d'utiles renseignements sur leurs techniques et leurs tactiques.* »

Rien de révolutionnaire donc, mais devant la réussite de son prédécesseur, auquel il se réfère sans cesse, Jean-Michel Oprendeck ne peut espérer autre chose que maintenir le cap.

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) Jack Guittet a été réélu président de la F.F.E. pour quatre ans, sans opposition.

BASKET-BALL. — *La sixième journée du championnat de France a été fatale aux deux équipes invaincues jusqu'alors. Le Mans et Tours, qui ont respectivement chuté à Monaco (90-67) et Avignon (89-82). Les autres rencontres ont donné les résultats suivants : *Mulhouse b. Antibes, 91-64 ; *Villeurbanne b. Caen, 119-84 ; S.F. Evry b. *Challans, 92-88 ; Limoges b. *Nice B.C., 92-91.*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Hommes à abattre

On passerait, nos livres sous le bras, rue des Saussaies... Il y aurait un attroupement devant la gross Kommandantur... On se joindrait, mine de rien, à la foule des curieux... On le verrait sortir avec sa mèche, sa moustache, ses lèvres minces, entouré de ses lieutenants au crâne rasé, au gros visage porcin... Il marquerait un temps d'arrêt. Il lèverait, comme aux Actualités, son bras d'automate. Sieg Heil !... On pointerait notre revolver, et là... Là, coup de frein brutal : à force d'imaginer la scène, de se voir en héros, en héroïne, mort pour la France libre, honneur et patrie, on a manqué tomber de vélo.

Le souvenir déjà lointain de ce rêve, de ce fantasme qui a hanté sous l'occupation notre adolescence frémissante de haine, exaspérée, impuissante, nous est revenu soudain en entendant, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran », des journalistes, des historiens, s'interroger sur la nécessité et sur la légitimité de l'assassinat politique.

L'attentat raté contre Hitler, justement, en juillet 44, cette serviette bourrée d'explosifs abandonnée sous la table par un officier qui n'avait pas eu le courage de la garder sur ses genoux, l'exécution de Darlan (1), en Algérie, par un jeune résistant désigné à la courte paille (Philippe Ragueneau nous a raconté une fois de plus dans quelles circonstances Bonnier de la Chapelle s'est vu confier cette mission), peut-on dire que ce sont là des actes de guerre ? Certes. Nous pensions alors, nous pensons encore, qu'il y a guerre et guerre, victime et victime. Les bonnes et les mauvaises. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui, dans les camps d'entraînement ouverts en Libye aux terroristes de tous bords, on se réclame des mêmes principes, sans partager les mêmes critères.

L'absence de M. Chapour Bakhtiar — il s'était excusé en disant que sa participation au débat serait inopportune — aurait dû placer la discussion sous un éclairage plus précis et plus franc. A venir, il risquait sa vie en effet. Bon, ce sont les risques du métier, disaient les appels à S.V.P. Qu'en est-il en revanche de ses voisins de palier ? Sont-ils bien protégés ?

Bonne question. Elle illustre de façon peut-être un peu cynique le glissement qui consiste à élargir la cible, à déstabiliser au lieu de décaper, à passer de l'assassinat individuel à l'assassinat collectif. L'homme à abattre, ce n'est pas, ce n'est plus seulement l'homme qui dirige, qui décide, c'est vous, c'est moi, c'est l'homme qui passe ou l'homme qui prie. L'autre vendredi, rue Copernic, une bombe a fait voler en éclats la bonne conscience des Français. On était là au cœur du problème. Dommage qu'on ne l'ait pas cerné de plus près à l'antenne.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) L'assassinat de l'amiral Darlan à Alger, le 24 décembre 1942 (un mois et demi après le débarquement des alliés en Afrique du Nord), par Fernand Bonnier de La Chapelle, qui fut condamné à mort et exécuté deux jours plus tard, a fait l'objet de nombreux témoignages publiés dans *le Monde* notamment les 30 novembre et 19 décembre 1979, les 18 janvier, 1er et 20 février 1980.

Mercredi 22 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les trucs de la vente par correspondance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.

20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
La Prise d'Alger, d'après le roman de J. Roy, réalisation F. Villiers, avec M. Barrier, D. Manuel, S. Rougerie.
21 h 30 Magazine : La rage de lire.
de G. Suffert. « L'Algérie : naissance d'une guerre ». Avec J. Roy (« les Chevaux du soleil »), F. Abbas (« Autopsie d'une guerre. L'aurore »), C.-R. Ageron (« Histoire de l'Algérie contemporaine »), J.-P. Millecam (« Une légion d'anges »), H. Mas (« Couscous ou le grain de folie des pieds verts »), P. Lafont (« Histoire de la France en Algérie »).
22 h 40 Les bruits du monde : Rêves d'Amérique.
De C. Fleouter et R. Manthoulis.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Les chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 40 Magazine : Zig-zag.
de Teri Wehn-Damisch ; photo-graphe : August Sander et Diane Arbus.
Photographe de la montée du nazisme, August Sander a subi par son souci de vérité, ses portraits sans complaisance, les persécutions du nazisme. Les portraits de Diane Arbus révèlent une Amérique intime, elle aussi dérangeante.
22 h 10 Hommage à Samson François.
« Concerto pour la main gauche » de Ravel.
22 h 30 Album d'Hélène Dieudonné.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : Fred Basset.
18 h 55 Tribune libre.
Fondation des études de défense.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Grand Blond avec une chaussure noire ».
Film français d'Y. Robert (1972), avec P. Richard, B. Blier, J. Rochefort, M. Darc, J. Carmet, C. Castel, P. Le Person
Un vaudeville, toujours drôle et jamais vulgaire, parodiant avec esprit les films d'espionnage. Les acteurs sont irrésistibles.
21 h 55 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., Emission médicale : Hypertension et sel ; Cholestérol et hérédité ; Le pancréas et le sucre (en liaison avec TF 1).
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : Orphée, l'ordinateur et la vision de Brahma.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Le jardin du Luxembourg.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit, Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (Grieg, Mendelssohn, Dvorak).
20 h. 30, Concert (Festival de Divonne) : Récital de chant Cathy Berberian, soprano, dans des œuvres de Monteverdi, Frescobaldi, Debussy, Ravel, Offenbach, de Falla, Weill, Stravinski, Berio, Berberian, Bussotti, Cartney-Lennon, Cage.
22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Les mémoires de la musique (Rossini, Beethoven, Mozart, Brahms, Verdi).

Jeudi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : L'argent de poche.
14 h Les 24 jeudis.
Histoire de Sarondo ; 14 h. 30, Sécurité routière ; 14 h. 35, Eustache à la neige ; 14 h. 50, La discipline ; 15 h., Des études pour quel métier ? 15 h. 30, A la découverte de la vallée trouée ; 16 h., La révolution technique au Moyen Age ; 17 h., Plaisir de lire, plaisir d'écrire ; 17 h. 30, Les problèmes de l'Italie du Sud : Tarente.
18 h TF 4.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Fini le gaspillage, on récupère le verre, mais aussi les annuaires.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les chevaux du soleil.
Une femme au nom d'étoile. Réalisation F. Villiers, avec M. Barrier, G. Fontanel, J. Frantz, D. Manuel.
21 h 35 Magazine : L'événement.
— Au sommaire : l'Iran en guerre ; le pompage du Tanio ; Le T.G.V. ; M.-F. Garrand.
22 h 25 Anatomie d'un chef-d'œuvre.
Les Ambassadeurs (Holbein).
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Jalousie et vengeance
15 h Série : Drôles de dames.
Rollerball.
16 h L'invitée du jeudi : Elisabeth Badinter.
17 h 20 Fenêtre sur...
Rien de spécial.
17 h 50 Récré A 2.
Casper et ses amis ; les paladins de France ; Discopuce ; Mes mains ont la parole ; les Quat's'amis.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
La Comédie-Française.
Trois cents ans après la création de la Comédie-Française, Jacques Chancel, installé dans la Maison de Molière, célèbre en direct cet anniversaire avec Jacques Toja, le nouvel administrateur général, et tous les comédiens du Français, qui joueront plusieurs extraits d'œuvres, dont l'Avare, George Dandin, Dom Juan, le Partage de Midi, Britannicus, la Villégiature, la Mouette, la Célestine, En attendant Godot...
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Horizon.
Une émission du ministère des armées
18 h 30 Pour les jeunes.
La ronde des sabots : la Haute-Provence ; Ki Ke Koi : le camp romain.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des radicaux de gauche.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Y. Montand) : « la Menace ».
Film français d'A. Corneau (1977), avec Y. Montand, C. Laure, M. Dubois, J.-F. Balmer, M. Eyraud, R. Muni, J. Rispal.
Un homme veut rompre avec sa maîtresse, riche propriétaire du Médoc, pour épouser une jeune Canadienne. Celle-ci étant soupçonnée du meurtre de l'autre qui s'est suicidée, il organise toute une machination pour l'innocenter et vivre avec elle.
Excellent exercice de style à la manière du roman noir américain façon Dashiell Hammett : action, événements, aucune explication psychologique. Sûreté de la mise en scène et interprétation remarquable d'Yves Montand.
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La circulation des grains (les greniers de Rome) ; à 8 h. 32, Les moines agronomes : le marché agricole européen.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : « Paris dancing », avec P. Sevran.
11 h. 2, Musique de Noël à Nancy.
12 h. 5, Nous tous chacun.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue de l'Abbaye-aux-Dames de Saintes.
14 h., Sons : Balles et ballons.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Banquet des léopards », d'A. Boudard.
14 h. 47, Questions croisées : Le trajet de la nature est-il toujours le même ?
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés.
16 h. 50, Départementale : En direct de Nantes (les vendanges).
17 h. 32, Libre parcours jazz : le groupe Mujo.
18 h. 30, Le Comte de Monte-Cristo, d'après A. Dumas.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie des migrants.
20 h., La lignée des Mercant : La Révolution et l'Empire, de R. Leenhardt.
21 h., Science et conscience : Colloque international de Cordoue : L'imagination créatrice, la conscience et la finalité d'être.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Objets inanimés.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien Musique (Gershwin, Bach, Liszt, Dukas) ; L'intégrale de la semaine Mozart) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30 Informations.
9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17 Le Matin des Musiciens : Brahms à Vienne, autour de la « Quatrième Symphonie en mi mineur », par l'Orchestre national de France, dir. K. Sanderling.
12 h., Musique de table : Musique légère (Piston, Copland, Guarnieri) ; 12 h. 35, Jazz classique (J. Teagarden) ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Ma discothèque inconnue (Buxtehude, Zimmermann) ; 15 h. 30, Inventaire pour demain (Betsy Jolas) ; 16 h., Orient III, Orient biblique (R. Strauss, Berlioz, Rossini) ; 17 h., Norsk Musikk (III) : aux sources du vingtième siècle (Halvorsen, Monrad-Johansen, Saeverud, Hagerup-Bull, Arnestad)
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de l'Auditorium 106 : Récital de clavecin Scott Ross ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Perspectives du vingtième siècle. Soirée Jean Barraqué : « Sonate pour piano », « Séquence », « Concerto pour clarinette et vibraphone », « Au-delà du hasard », par l'Ensemble 2E-2M, dir. Paul Mefano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « La solitude » (III). 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Claude Ballif.



TRIBUNES ET DÉBATS

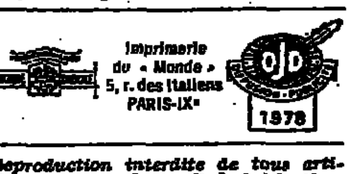
MERCREDI 22 OCTOBRE

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h. 20.

JEUDI 23 OCTOBRE

— Une interview de l'imam *Khomeiny* est diffusée au cours du magazine « L'événement », sur TF 1, à 21 h. 25.

Edité par la *S.A.R.L. le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Un bureau pour travailler

Membres de professions libérales, P.-D.G. ou jeunes cadres, tous passent la majeure partie de leurs journées à leur bureau. Pour le meubler, deux critères essentiels sont à retenir : le confort et l'esthétique. Plus quelques considérations, d'ordre professionnel et financier.

Pour de jeunes chefs d'entreprise qui s'installent, plusieurs bureaux de lignes sobres mais agréables sont d'un prix raisonnable. Matéric-Lundia, spécialiste de rangements pour la maison, présentait au Sicob « *Floréal* », nouvelle gamme de bureaux, bibliothèques et éléments pour le classement des dossiers. Ces meubles, à piètement *et* bandeaux en bois massif, sont en placage de sapelli teinté noyer. Un bureau de 1,90 x 0,95 m, avec deux tiroirs juxtaposés, vaut 5 000 F.

Le programme « Modulo 3 » proposé par Unifor, filiale du groupe italien Molteni, comprend des bureaux dont les trois panneaux sont assemblés par un profilé en aluminium anodisé. Un bureau de 2 m x 1 m coûte 3 540 F en chêne teinté noir ; des blocs-tiroirs indépendants, montés sur roulettes, sont équipés pour tous les types de classements.

Le mobilier de bureau « Cadriligne », créé par Christian Germanaz selon la même conception que ses meubles d'habitation, est réalisé en petites lattes de chêne aboutées. Ce *travail* du bois *donne* une discrète note décorative à une table de travail, des bureaux à caissons et des modules de rangement (la table, 2 580 F ; le bureau-ministre, 6 550 F).

Pour les dirigeants de sociétés et les professions libérales, la notion de « standing », voire de « prestige », entre en jeu dans le choix d'un mobilier de bureau. Prenant exemple sur leurs confrères étrangers, ils adoptent *tous* un style contemporain plus ou moins recherché. Les bureaux n'ont jamais moins de 2 mètres de long et les bois sont toujours très foncés. « Un notaire ou un médecin, explique M. Schulman, du Mobi*lier International, préfèrent avoir* un bureau dépouillé à l'extrême (où ne traînent ni papiers ni dossiers, leur secrétaire s'en charge). Pour un P.-D.G., une trop grande originalité est à bannir, en raison de la diversité des visiteurs à recevoir. »

« Artona », le nouveau bureau présenté par Mobilier international, a son plateau, ses côtés et un écran de façade en loupe de bruyère, avec emboîture en noyer massif (23 560 F). Avec un caisson sur *roulettes* et un bahut *de* rangement en même loupe de bruyère, l'ensemble est sobrement luxueux. D'allure originale, un bureau dont le plan de *travail forme* un angle très ouvert est en bois laqué noir mat, avec deux pieds chromés ; un caisson est suspendu sous le plateau et *il* pivote (Tecno, « T 96 », 18 160 F).

Retour de la table

Le bureau-table, avec juste des *tiroirs-plumiers* encastrés dans la bordure, est en train de supplanter le bureau traditionnel ; il permet de réunir quelques collaborateurs en miniconférence. Chez Knoll, le bureau-table de Platner a son plateau gainé de cuir noir et *encadré de chêne massif* ; les deux pieds sont en métal Chromé (16 200 F). La table de travail « Master » d'Unifor est en noyer ou en palissandre, avec une épaisse bordure en cuir, 13 030 F. une grande table-bureau, de Tecno, de 2,50 x 1,10 m, *est en bois laqué noir mat ; elle* repose sur un double piètement carré en aluminium moulé, 18 060 F.

Avec le même souci d'esthétisme et de fabrication soignée que *pour* ses meubles d'appartement, Pierre Cardin vient de créer des bureaux-sculptures. De ligne très épurée, un plan de travail de 215 x 98 cm en laque noire repose sur un triangle (38 220 F). Un autre bureau, en laque noire et bordeaux, imbrique deux volumes triangulaires soulignés d'une cornière d'*acier. Une bibliothèque et des* meubles de rangement de dossiers en laque s'assortissent aux bureaux.

JANY AUJAME.

★ Matéric-Lundia, 5 bis, rue Maurice-Bouvier, 75014 Paris ; Unifor, 6, rue des Saint-Pères, 75007 Paris ; « Cadriligne », Ediburo, 104, rue Michel-Ange, 75016 Paris ; Mobilier international, 162, boulevard Voltaire, 75 11 Paris ; Tecno, 276, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; Knoll, 268, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; Pierre Cardin-Evolution, 118, faubourg Saint-Honoré, Paris.

LE MONDE DE LA MAISON. — Du 24 octobre au 2 *novembre*, le dixième Salon du mobilier, de la décoration, de la cuisine et du tapis se tiendra à Paris. Ce Salon, *ouvert* au public, *prend* cette année le nom de « Le monde de la maison » pour marquer son extension à tout l'aménagement *intérieur* : revêtements muraux, sanitaire et boutiques qui présenteront vaisselle, bibelots, linge de maison. Des conseils de décoration seront donnés, dans des centres d'animation, par des architectes d'intérieur.

★ **Parc des expositions, porte de Versailles, bâtiment 1 (hall Victor). Tous les jours, de 10 h. à 19 h. ; le mardi et le vendredi, jusqu'à 22 h. Entrée 12 F.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 octobre 1980.

UN DECRET

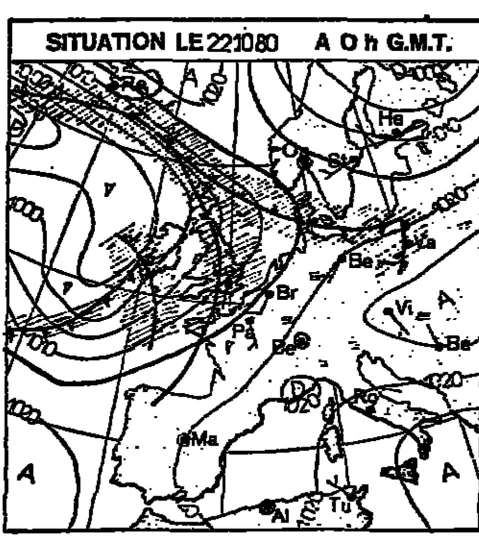
● Portant création d'un établissement national d'enseignement spécial pour handicapés moteurs, à Vaucresson (Hauts-de-Seine).

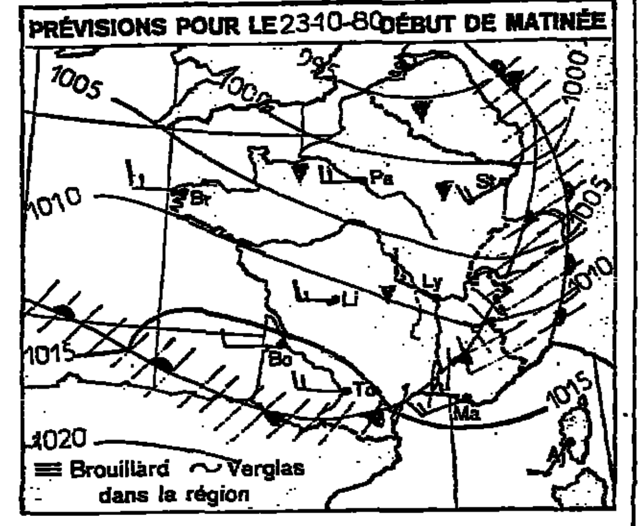
DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté portant fixation du taux maximum des vacations horaires allouées aux sapeurs-pompiers non professionnels.

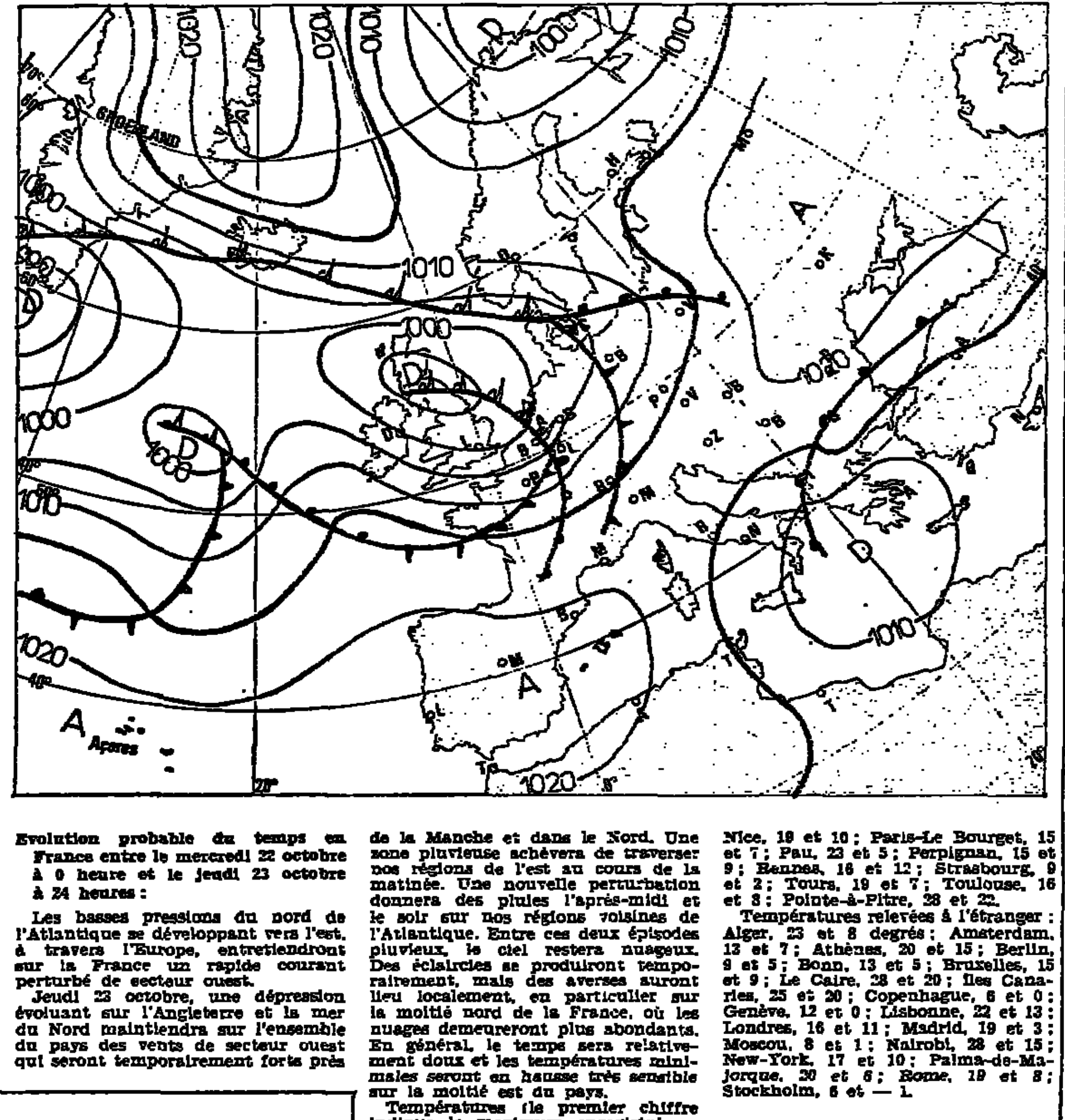
● Portant création d'un département de génie biochimique et alimentaire à l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 octobre à 0 heure et le jeudi 23 octobre à 24 heures :

Les basses pressions du nord de l'Atlantique se développant vers l'est, à travers l'Europe, entretiendront sur la France un rapide courant perturbé de secteur ouest.

Jeudi 23 octobre, une dépression évoluant sur l'Angleterre et la mer du Nord maintiendra sur l'ensemble du pays des vents de secteur ouest qui seront temporairement forts près de la Manche et dans le Nord. Une zone pluvieuse achèvera de traverser nos régions de l'est au cours de la matinée. Une nouvelle perturbation donnera des pluies l'après-midi et le soir sur nos régions voisines de l'Atlantique. Entre ces deux épisodes pluvieux, le ciel restera nuageux. Des éclaircies se produiront temporairement, mais des averses auront lieu localement, en particulier sur la moitié nord de la France, où les nuages demeureront plus abondants. En général, le temps sera relativement doux et les températures minimales seront en hausse très sensible sur la moitié est du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 19 et 7 ; Bourges, 17 et 4 ; Brest, 16 et 13 ; Caen, 15 et 11 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 4 ; Dijon, 13 et 0 ; Grenoble, 16 et 1 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 18 et 4 ; Marseille, 20 et 7 ; Nancy, 11 et 2 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 23 et 5 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 16 et 12 ; Strasbourg, 9 et 2 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 8 degrés ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 9 et 5 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 15 et 9 ; Le Caire, 28 et 20 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 6 et 0 ; Genève, 12 et 0 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 16 et 11 ; Madrid, 19 et 3 ; Moscou, 8 et 1 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 17 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 6 et — 1.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2784

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III				■					
IV				■					
V						■			
VI		■			■				■
VII					■				
VIII			■						■
IX						■			
X							■	■	
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Machines pour tirer des traits. — II. Petits, sont moins gros que les tuiles. — III. Pas énergique ; Soldes pour les hommes. — IV. Après dix ; Bien touché. — V. Prouve qu'il y a eu du relâchement ; Peut mener loin quand il est faux. — VI. Fut envoyée paître ; Circulent en Roumanie. — VII. Qui a donc trop sifflé ; Foyer qui peut être plein de charme. — VIII. Saint ; Qu'on ne laisse donc pas vieillir. — IX. Met trop de sauce ; Direction. — X. Qui ne doivent donc pas être enfermés. — XI. Deux points ; Sa réalisation peut exiger une certaine mise de fonds.

VERTICALEMENT

1. Qui aiment donc se mettre en grève. — 2. Une partie d'autrefois ; Sont comptés à la fin de la consultation. — 3. Appareil indispensable pour une bonne prise de son ; Nourrice pour un dieu. — 4. Interjection ; Comme des âmes dont un poète a dit qu'elles finissent par se trouver. — 5. Peut manger les murailles ; Ville de l'Orne. — 6. Département ; Poème ; Possessif. — 7. Petit bain. — 8. Admirés par les amateurs de golfe. — 9. Possessif ; *Pas annoncée.*

Solution du problème n° 2783

Horizontalement

I. Echotiers. — II. Revanche. — III. Hélé ; Ole. — IV. Adieu ; Mol. — V. Bi ; Etape. — VI. Ibis ; Agha. — VII. Tin ; Plein. — VIII. Ultime ; LD. — IX. Dias ; Eger. — X. Etc. ; *Usé.* — XI. Seton ; Lu.

Verticalement

1. Habitudes. — 2. Crédibilité. — 3. Heli ; Intact. — 4. Ovée ; Is. — 5. Ta ; UE ; PM ; Un. — 6. Ino ; Talées. — 7. Ecimage ; Gel. — 8. Rhéophile. — 9. Se ; Léandre.

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

DÉFENSE DU CONSOMMATEUR. — Le Laboratoire coopératif a pour mission de procéder à des analyses, recherches et études dans le domaine de la protection des consommateurs et plus particulièrement dans celui de la santé et de l'hygiène sur les produits de consommation.

★ **Laboratoire coopératif, 16, rue Marignan-Larivière, 95390 Saint-Prix, tél. 416-06-23.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 OCTOBRE

« Clamart : l'abbé Delille et Stendhal dans un pavillon Directoire », 15 h., avenue du Président-Roosevelt, Clamart, *Mme Chapuis.*

« Le donjon de Vincennes », 15 h., entrée du château, avenue de Paris, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons.

« Musée Rodin et hôtel Biron », 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch.

« L'Arc de triomphe et son musée », *15 h.*, entrée du souterrain, en haut, du côté pair des Champs-Elysées, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le jardin dix-huitième de la comtesse de Balbi et le potager du roy Louis XIV », 14 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, à Versailles, M. Mauxion.

« Cristallerie de Baccarat et l'art de la table », 15 h., 30 bis, rue Paradis (Approche de l'art).

« La peinture impressionniste », 15 h., musée du Jeu-de-Paume (Arcus).

« Revoir Ingres », 15 h., Louvre, pavillon de Flore (l'Art pour tous).

« Le Marais des seizième et dix-septième, la place des Vosges », 15 h., 34, rue Pavée, Mme Ferrand.

« L'art de la Contre-Réforme », 15 h., Saint-Etienne-du-Mont, M. Boulo *(Histoire et Archéologie).*

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche de la Sainte-Chapelle, M. de La Roche.

« Musée de l'Ile-de-France au château de Sceaux », 15 h. sortie gare Parc-de-Sceaux (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

11 h., 261, boulevard Raspail, M. Gibson : « Ascension et déclin de la nature dans l'art occidental » (American Center).

16 h., 2, place du Palais-Royal, M. J.-E. Perrin : « L'artisan dans l'ancienne France » (le Louvre des antiquaires).

*18 h., 33, rue du Faubourg-Saint-*Honoré, M. Schneider : « Résurrection de Berlioz » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h. 30, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, MM. P.-F. Fournier, R. Muchembled, Y. Castan, R. Villeneuve, D. Fabre : « Magie et culture populaire ».

19 h., 62, rue Madame : « Les plaisirs et les jeux dans la Grèce antique » (Arcus).

19 h., Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, M. P. Stein : « La Schaubühne de Berlin », débat, avec B. Dort, C. Régy, G. Schlocker (Centre culturel allemand).

20 h., 92, rue d'Assas, amphi n° 1, Mme Davy : « L'homme moderne et les traditions : le passé, le changement et l'avenir » (Université populaire de Paris).

20 h. et 21 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, M. Random : « Les arts martiaux au Japon », film (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Serge Maraige : « Hommage à Volguine, base de l'interprétation des rêves en astrologie » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 45, 53, rue Erlanger, temple d'Auteuil, C. Sandre (poèmes), S. Millot (violoncelle) : « Milosz-la-Poésie » (Association d'études et recherches d'Auteuil).

BREF

AUTOMOBILE

PAS D'APPUI-TETE OBLIGATOIRE DANS LES VOITURES. — Les appuis-tête ne seront pas rendus obligatoires dans la C.E.E., a pré*cisé le ministre de l'intérieur* M. Christian Bonnet, en répondant à une question écrite de M. Michel Rocard, député socialiste des Yvelines. « Les études d'accidents et les essais de laboratoire ont montré que l'appui-tête ne peut pas être considéré comme complé*mentaire de la ceinture de sécu*rité », a indiqué le ministre. « Il ne présente d'avantage réel que dans certains chocs arrières axiaux qui ne représentent qu'une très faible proportion des accidents corporels. »

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres pour le recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aube. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Aube, secrétariat direction, Cité administrative des Vassaules, B.P. 763, 10000 Troyes.

EXPOSITIONS

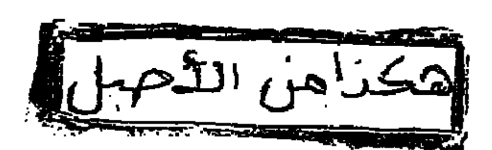
COSTUMES ANCIENS. — Yvonne Deslandre et Nicole Gasc, de l'Union centrale des arts décoratifs (musée Nissim de Camondo, 63, *rue Monceau, jusqu'au 23 dé*cembre), n'exhibent que leurs chefs-d'œuvre dans les lambris et et les ors de cet hôtel particulier de la plaine Monceau, avec des costumes rarissimes, dont une robe à la française unie « beige feuille de rose » et une robe d'intérieur *en lampas broché à décor de* fleurs et de feuilles.

LOISIRS

JOURNEE DE LA MARCHE. — La Fédération française de la randonnée pédestre organise une Journée de la marche dans les Hauts-de-Seine, le dimanche 26 octobre.

Au départ de la gare RER de Rueil-Malmaison (à 8 heures), un parcours fléché permettra aux participants de traverser la *forêt* de Malmaison, les bois de Marnes et de Fausses-Reposes, de Meudon et de Clamart. Ils auront également le choix entre cinq étapes : 34 km, 23 km, 14 km, 11,5 km et 4,5 km et se regrouperont à partir de 15 heures au Centre régional *d'éducation populaire* de Châtenay-Malabry.

★ **S'inscrire à la F.F.R.P.-C.N.S.G.R., 64, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. 545-31-02.**



La Fnac teste 1775 appareils hifi

SEULE la Fnac pouvait s'offrir ce luxe nécessaire : tester pratiquement tous les appareils de haute-fidélité qui existent sur le marché, puis les comparer tant en performances techniques qu'en rapport qualité/prix.

Mais il fallait faire le point. Quand les constructeurs, chaque année, sortent plus de 1200 nouveaux modèles.

Annexe et complément d'un document qui, au bout de cet énorme travail, retenait seulement 30 chaînes, voici donc la sélection du Laboratoire d'essais de la Fnac pour les platines magnétophones à cassettes.

Elles sont 14. Qui sont les meilleures... (Et dont la garantie, bien sûr, est portée à 2 ans; comme pour tous les matériels hifi qui, après test, ont recueilli au moins deux étoiles techniques.)

Les étoiles ☆ apprécient la qualité technique. Les étoiles ★ jugent du rapport qualité/prix.

Quant à la lettre qui précède chaque magnétocassette, elle situe celui-ci dans une zone de prix... **A** : de 1000 à 1350 F - **B** : de 1350 à 2000 F - **C** : de 2000 à 4000 F - **D** : plus de 4000 F.

Les magnétocassettes

HIER, seules les platines magnétophones à bandes avaient accès à la haute-fidélité. Mais ici comme ailleurs on n'arrête ni le progrès ni la tendance à miniaturiser tout ce qui peut l'être.

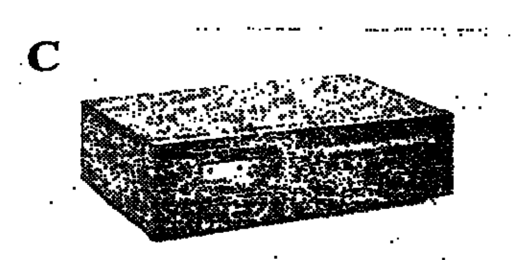
En dix ans d'évolution technologique, les magnétophones à cassettes sont donc devenus parfaitement adultes. Empruntant même à la technique du matériel professionnel : 3 têtes, 3 moteurs, courant de prémagnétisation réglable, etc.

Et il est fréquent de les voir s'offrir à nous avec de multiples possibilités. Du compteur à mémoire à la recherche automatique de séquence. Et de l'auto-reverse à la commande par minuterie.

Indiscutablement, le magnétocassette d'aujourd'hui a donc sa place dans une chaîne hifi. Et c'est même là une formule séduisante - à la fois servie par un maniement facile de l'appareil et le faible volume de stockage des cassettes.

(Ce qui n'enlève rien aux qualités techniques et musicales de ces grands aînés que sont les magnétophones à bandes. Et qui restent irremplaçables d'ailleurs dès que l'on souhaite pratiquer montages ou trucages.)

C

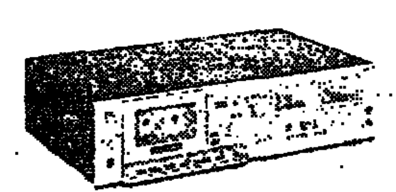


Nakamichi 480

Le jugement de la Fnac... Peu de gadgets, mais une note technique remarquable (il aurait fallu, pour lui, inventer une 5ᵉ étoile). C'est de l'ultra technique. Et pour un prix abordable.

☆☆☆☆	★★★★

C

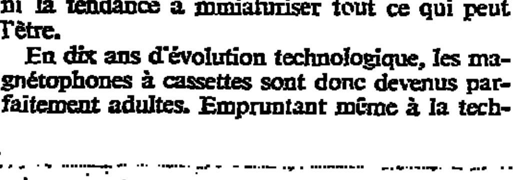


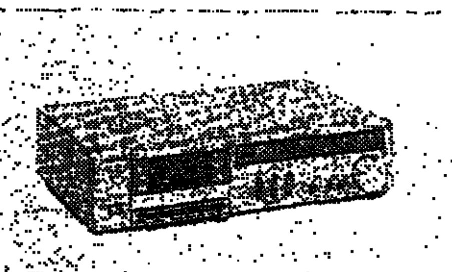
Aïwa M 700

Le jugement de la Fnac... Trois têtes. Indicateur de crête du niveau de sortie variable. Contrôle pendant l'enregistrement. Système de répétition en lecture (repeat). De la sophistication « utile » compte tenu du prix.

☆☆☆☆	★★★★

A



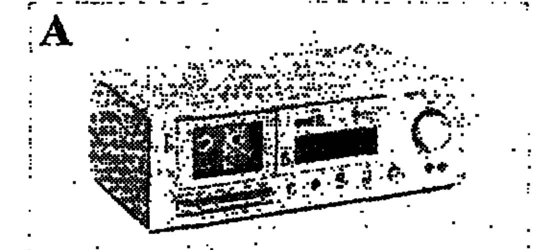


Sony TCK 22

Le jugement de la Fnac... Des résultats remarquables (en particulier pour la mesure de distorsion). Un appareil « sans superflu » et qui accepte tous les types de bandes. Et un rapport qualité/prix très-très intéressant.

☆☆☆☆	★★★★

A

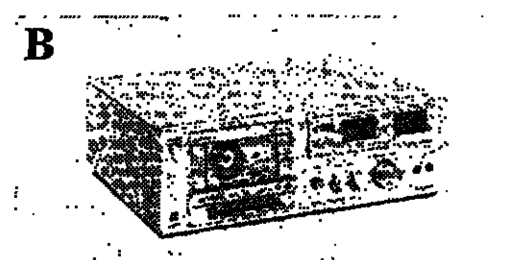


Akaï CS M02

Le jugement de la Fnac... Présentation soignée et performances honorables. Indicateur LED. Possibilité de timer. Record mute... Une très bonne place dans les appareils de cette gamme de prix.

☆☆☆	★★★★

B

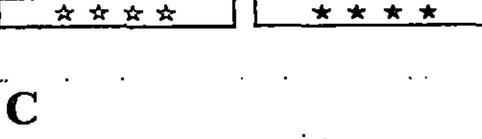


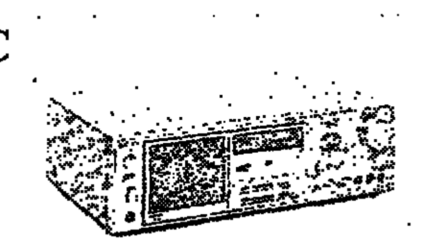
Dual C 812

Le jugement de la Fnac... Une mécanique robuste, avec une excellente régulation électronique du moteur. Peut recevoir tous les types de bandes. Arrêt automatique en fin de bande.

☆☆☆☆	★★★★

C



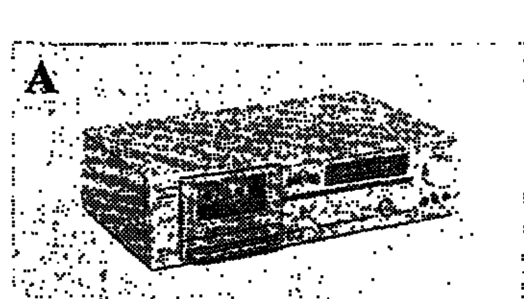


Sony TC K 81

Le jugement de la Fnac... Trois têtes, deux moteurs, indicateur des niveaux crête, contrôle d'enregistrement, touche « record mute », prise télécommande. Les résultats des mesures sont excellents. C'est fiable et robuste, dans une finition très Sony.

☆☆☆☆	★★★★

A

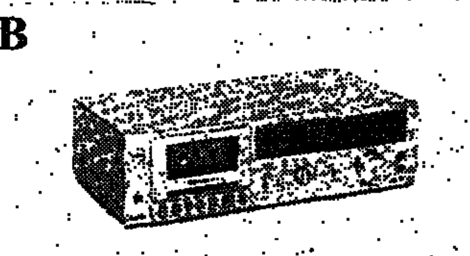


Hitachi D 35 S

Le jugement de la Fnac... Une nouvelle esthétique qui s'harmonise parfaitement avec les autres éléments de la chaîne. C'est un appareil sobre et fonctionnel (et intéressant aussi pour son rapport qualité/prix).

☆☆☆	★★★★

B

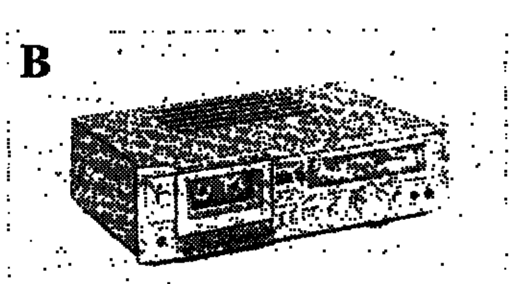


Technics RS M 14

Le jugement de la Fnac... Bons résultats d'ensemble, avec d'excellentes mesures de rapport signal/bruit. C'est un des premiers appareils à posséder un clavier électromécanique (qui lui confère une très grande souplesse d'utilisation).

☆☆☆☆	★★★★

B

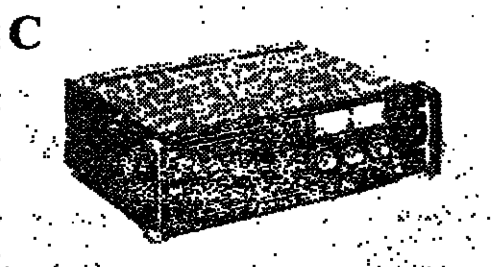


Thomson DK 700 T

Le jugement de la Fnac... Touches sensitives de commande. Deux moteurs. Position métal (fer pur). Niveau de sortie réglable. Indicateur de crête. Commande des fonctions par relais... C'est un appareil complet pour un prix intéressant.

☆☆☆☆	★★★★

C

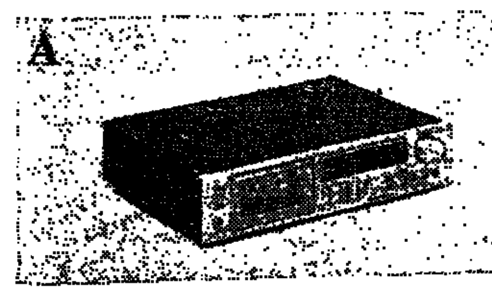


Teac C 3

Le jugement de la Fnac... Un trois têtes. Courant de polarisation et niveau d'enregistrement réglables sur la face avant (ce qui permet d'utiliser tous types de bandes). Résultat en distorsion sortant de l'ordinaire... C'est la platine cassette « professionnelle » avec tous ses avantages.

☆☆☆☆	★★★★

A

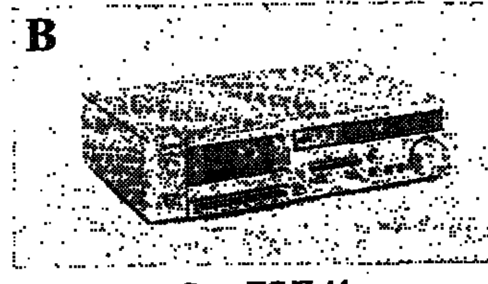


Pioneer CT 300

Le jugement de la Fnac... Régulation électronique bien pensée et bonne stabilité de défilement de la bande. Dommage que le système Dolby atténue légèrement les courbes de réponse... C'est une ligne basse bien dans le ton actuel (avec position métal).

☆☆☆	★★★★

B

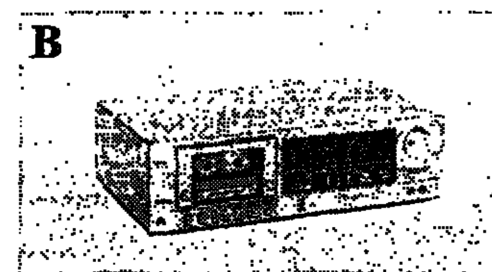


Sony TC K 44

Le jugement de la Fnac... Une réussite esthétique. Des performances très honorables. Et un appareil très complet pour sa classe de prix.

☆☆☆☆	★★★★

B

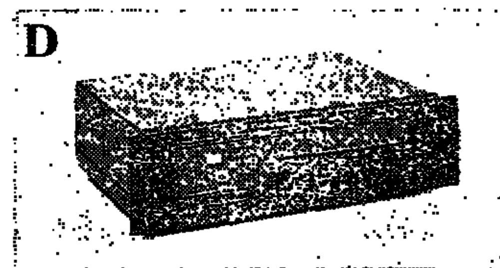


Technics RS M 260

Le jugement de la Fnac... Platine magnétophone cassette à trois têtes (ce qui permet un contrôle d'enregistrement efficace). Possibilité de connecter une pendule horaire pour enregistrer ou lire... Avec un bon résultat des mesures, c'est un appareil complet.

☆☆☆☆	★★★★

D



Nakamichi 680 ZX

Le jugement de la Fnac... Très bonne conception (avec trois têtes, compteur à mémoire, recherche automatique de séquence en lecture). Les résultats du banc d'essai sont remarquables. C'est conforme à ce que l'on attend d'une firme qui est vraiment *la spécialiste de la platine cassette.*

☆☆☆☆	★★★★

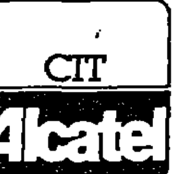
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



LA COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TELECOMMUNICATIONS
recrute pour son CENTRE TECHNIQUE DE LANNION (Région Bretagne) :

INGENIEUR LOGICIEL

Coordination en matière d'outils de développement et de gestion de logiciel : définition d'outils nouveaux, suivi de l'utilisation des outils, suivi de l'évolution des techniques.

Formation superieure de preférence : Grande Ecole ou Universitaire.
Connaissance : conception et réalisation de produits logiciel.
Connaissance dans le domaine téléphonique souhaitee.
Bonne connaissance en anglais. 4 à 8 ans d'expérience en logiciel de base ou d'application.

INGENIEUR SYSTEMES TELECOM.

Grande Ecole ou équivalent - Débutant et/ou 2 à 3 ans d'expérience.
• Définition et conception du matériel de télécommunication intégrant des nouveaux services télématiques • Liaisons etroites avec les fabricants de circuits intégrés pour les télecommunications.

Envoyer CV à CIT ALCATEL - Service du Personnel-Route de Perros Guirec - 22304 LANNION.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES DE GRANDE DIFFUSION
recherche pour LYON

CADRE SERVICE EXPORT

- Dans un premier temps, il sera l'interlocuteur privilégié des nombreuses filiales situées dans le monde entier et il assurera la promotion des produits de la Société auprès de celles-ci.
- Dans un deuxième temps et en fonction des compétences pourra occuper un poste de direction.
- 30 ans environ, diplômé études supérieures.
- Connaissance indispensable anglais-allemand (parlé-écrit) ou anglais-espagnol.
- Expérience plusieurs années dans export et de marketing international.
- Homme de contact, dynamique et organisé.
- Déplacements à envisager.

Adresser C.V. manuscrit et prétentionssous réf. 1976/M. à CONTESSE Publicité, 74, rue Béchevelin, 69363 LYON Cedex 2.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE SECOND ŒUVRE BATIMENT
recrute pour diriger
des établissements en province

DES HOMMES DE CARACTÈRE

- Formation ingénieur ou équivalent ;
- Trente-cinq ans environ ;
- Expérimentés ;
- Capables de mener les hommes et d'assurer la gestion.

Situation d'avenir au sein d'un groupe solide.

Adresser candidature et curriculum vitae sous n° 75.860 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

IMPORTANT ORGANISME AGRICOLE
REGION CENTRE
recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL CEREALES

EXPERIENCE EXIGEE
Adresser lettre manuscr. av. C.V., photo et prétentions à n° 75.867 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

IMMOBILIER - LOISIRS à

MONTPELLIER 1 ADMINISTRATIF "MUSCLÉ"

Une licence en droit aguerrie par 2 à 4 ans de métier dans l'immobilier nécessairement sont un minimum pour faire face à ce poste où la mise au point des contrats de vente soulève des problèmes juridiques, fiscaux, financiers, contentieux et de reponsabilités contractuelles en tous genres.

Après une période probatoire de 6 mois à l'agence de Lille, destination Montpellier où il faut créer le poste auprès d'une équipe de vente particulièrement performante.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo Madame POITEVIN sous référence 101260 C

CREED 13 rue Faidherbe 59800 LILLE

CLESID CREUSOT-LOIRE EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES

80% du C.A. à la Grande Exportation
recherche pour son Etablissement
de SAINT-CHAMOND (Loire)

ingénieur commercial

- Pour la Vente d'Equipements Sidérurgiques dans le Monde Entier (*notamment de coulées continues*)
- Déplacements fréquents pouvant aller jusqu'à une durée de 3 semaines.

Ce poste de Haut Niveau conviendrait à ingénieur mécanicien ou électricien ayant un sens aigu de la négociation et à l'aise dans les Relations Humaines. Une expérience dans la Fonction Commerciale et/ou du Milieu Sidérurgique est nécessaire.

Anglais impératif - Allemand souhaité.

Adresser les candidatures, avec C.V., photo et prétentions au Siège Social de CLESID, *51, rue Sibert - Boite Postale 54*
42403 SAINT-CHAMOND Cedex
à l'attention de M. NEYME.

RESPONSABLE secteur autonome de production

GROUPE MULTINATIONAL FRANÇAIS offre au sein d'une importante filiale produisant et commercialisant biens d'équipement de grande diffusion la **responsabilité d'un secteur autonome de production.**

Poste évolutif permettant accession ultérieure à direction d'unité pour ingénieur performant, diplômé AM ou école équivalente à dominante mécanique, désireux de valoriser une première expérience réussie de 4 à 5 ans acquise en production série, domaine indifférent.

Poste : ville universitaire Centre France.

Écrire sous
référ. RG 185 CM.



Ecole municipale de musique de Villefranche (Rhône) agréée du 2e degré recrute par voie de concours un professeur d'alto à temps partiel (7 heures par semaine environ), rémunération nette 1.500 F environ.
Adresser candidature avec curr. vitae avant le 1er novembre 1980 à M. le Maire de Villefranche, Service du Personnel.

IMPORTANT CABINET CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche
pour la province

COLLABORATEURS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

ayant déjà une expérience pratique, sens des contacts humains et goût du travail en équipe indispensables.
Situation intéressante, stable et d'avenir.
Discrétion assurée. - Ecrire s/réf. 8114 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

LE CENTRE DE TECHNOLOGIE BIO-MÉDICALE I.N.S.E.R.M. de Lille
recherche
un candidat pour une bourse d'études conduisant au doctorat du 3e cycle analyse et instrumentation en milieu biomédical.
Le candidat doit posséder 1 D.E.A. en informatique ou automatique et sera chargé de la conception et du développement de nouveaux instruments d'aide au diagnostic en milieu hospitalier.
La bourse d'un montant de 2.600 F par mois est offerte pour une durée de 2 ans.
Envoyer d'urgence C.V. à agence Havas, boîte postale 35, 59005 Lille Cedex X, sous référence 29185 qui transmettra, ou téléphoner au (20) 52-68-20 pour informations complémentaires.

SIPLAST S.A.
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche

POUR SON USINE DE LA DROME (130 PERS.) CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- 35 ans minimum ;
- 5 ans d'expérience.

Ecrire lettre manuscrite avec curric. vitae, photo et prétent. à M. TERRADE, SIPLAST, 12, rue Cabanis, 75014 Paris.

Société Française de constructions mécaniques région NORMANDE
recherche

DESSINATEUR CHEF DE GROUPE

esprit créatif, excellent dessinateur, 5 ans d'expérience en dessin de projets de transformations mécaniques pour applications industrielles.
Rémunération 120 à 140.000 F selon expérience.
Env. C.V. + photo s/réf. 2.495 à SWEERTS, B.P. 268, 75424 PARIS CEDEX 09.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Directeur Général
d'une moyenne entreprise de très bonne notoriété sur Paris et région Parisienne, spécialisée dans les fournitures de bureau, la bureautique et l'imprimerie, rattachée à un groupe important, *recherche, pour le seconder sur les plans* animation des ventes et gestion commerciale,

un diplômé école supérieure de commerce

28 ans minimum,
auquel il confierait tout particulièrement les *missions suivantes :*
- participation à la définition de la politique commerciale,
- animation de l'équipe de vente (3 personnes),
- supervision de 2 magasins de détail,
- suivi de l'administration des ventes,
- suivi des problèmes d'approvisionnement et des stocks de l'entrepôt (9 personnes).

Une solide première expérience commerciale, de préférence dans une P.M.E., est indispensable.

Veuillez écrire, sous référence 11155, à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

média-system

IMPTE BANQUE PRIVEE PARIS
recherche pour
son Secteur International

Attaché de Direction commercial et administratif

auprès du géographe responsable des pays d'Europe du Sud :
ITALIE, ESPAGNE, PORTUGAL.
- Etudes financières.
- Montage des opérations financières et commerciales.
- Suivi des clients.

Nécessité d'un minimum de 2 ans d'expérience dans un département international.

Francais, Anglais, Italien courant souhaités.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence 333 à Jean GAUSSIN
104 rue de Richelieu 75002 PARIS

FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE NATIONAL AERONAUTIQUE
Siège et Bureaux Commerciaux Paris

RESPONSABLE COMMERCIAL

- *Il aura une formation HEC et 35 ans minimum.*
- Il sera chargé du MARKETING et de la VENTE SUR LES MARCHES INTERNATIONAUX de plusieurs lignes de produits et aura à ANIMER UNE EQUIPE DE VENTE constituée par des ingénieurs et des techniciens de haut niveau.

Une expérience concernant la STRATEGIE COMMERCIALE à mettre au point sur des marchés comparables et la MAITRISE DE LA CONDUITE DES HOMMES dans un domaine similaire sont nécessaires.

La pratique de l'anglais parlé est indispensable. Des connaissances en allemand seraient appréciées.

Si vous répondez à ces critères et que vous soyez intéressé par un secteur en expansion, envoyez CV, photo, références et prétentions s/No 80102 M à :

CAPIC 18 Rue Volney, 75002 Paris



emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

désire engager rapidement pour sa Direction Générale de la Recherche à La Haye (Pays-Bas) et Berlin (République fédérale d'Allemagne) des

Ingénieurs Mécaniciens
Ingénieurs Électriciens
Ingénieurs Électroniciens
Ingénieurs Électrotechniciens
Physiciens

pour effectuer, dans le cadre de la procédure européenne de délivrance de brevets et dans celui de procédures nationales, des recherches documentaires sur l'état de la technique.

Les candidat(e)s, âgé(e)s de préférence de moins de 35 ans et dégagés de leurs obligations militaires, doivent avoir la nationalité de l'un des États-membres. Ils doivent, en outre, avoir une excellente connaissance de l'une des langues officielles et pouvoir comprendre des textes techniques dans les deux autres (*les langues officielles sont : l'allemand, l'anglais et le français*).

Les traitements, indemnités et avantages sociaux, correspondent à ceux des Organisations Coordonnées (OTAN, O.C.D.E., Conseil de l'Europe...).

Candidatures à adresser dans les deux semaines qui suivent le jour de publication de cette annonce à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS
Patentlaan 2
2288 EE RIJSWIJK
Pays-Bas

IMPORTANT CENTRE D'INFORMATIQUE A L'ÉTRANGER
recherche

UN INGÉNIEUR

DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE
pour poste de
CHEF DE PROJETS SCIENTIFIQUES

Une expérience de quelques années de CHEF DE PROJETS serait très appréciée.

Avantages habituels des contrats d'expatriés. (Logement meublé, congé annuel, etc.)

Ecrire avec C.V. à C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15.

CENTRE FORMATION ADULTES
recherche
pour ALGER

RESPONSABLE FORMATION

GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE
POUR 1981

Contrat d'un an minimum
DEUX ANIMATEURS de haut niveau
UN AUDITEUR ET UN CONTROLEUR

Profil des candidats :
- Formation : enseignement supérieur ;
- Expérience : 3 ans minimum en qualité d'auditeur et/ou contrôleur dans grande entreprise ou en cabinet + expérience pédagogique ;
- Age minimum imposé : 30 ans.

URGENT POUR CONTRAT DE SEPT MOIS
UN TITULAIRE D.E.C.S. ou équivalent ayant une expérience confirmée gestion et comptabilité en entreprise + expérience pédagogique.
- Age : 30 ans minimum.

Rémunération attrayante payable en France pour la majeure partie.

Env. lettre man., C.V., photo + prét. s/n° 022.989 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris

---

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par son développement et ses résultats, recherche

Analystes-programmeurs et Analystes

Diplômés de l'Université.

Les candidats retenus devront avoir 1 ou 2 ans d'expérience préalable et la pratique de l'analyse et/ou de la programmation sur matériel INTERTECHNIQUE.
Après une formation aux méthodes et aux outils de la C.G.I., *ils se verront* confier la réalisation d'applications chez ses clients.

Envoyer C.V. et photo, sous réf. CF 2, à Chantal FLORET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI — HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

OFFRES D'EMPLOIS



1ère Société Française de Réassurance Paris 9ème

recherche dans le cadre de la création d'une cellule de documentation économique et financière

2 JEUNES DIPLOMES(EES) ECONOMIE OU FINANCE

(BAC +,2 MAXIMUM)

Notions de comptabilité et/ou de Bourse appréciées.
Anglais indispensable.

38h45 en 5 jours - Horaire mobile-13ème mois - Prime de vacances - Restaurant d'entreprise.

Réponse à toute lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, adressée sous référence 250 à M. ROY - SCOR - 37 rue de la Victoire - 75009 PARIS.

CALMA

A United Telecommunications Company

Leader dans la technologie des systèmes de Conception Assistée par Ordinateur (CAO/FAO), offre d'exceptionnelles possibilités de carrière au sein d'une équipe dynamique travaillant dans un domaine de pointe à un :

CHEF DE PRODUIT MÉCANIQUE

Grande Ecole ou équivalent, environ 30 ans, parlant l'anglais, vous avez acquis en quelques années dans une grande entreprise, une solide expérience de la conception et de la fabrication d'ensembles mécaniques. Vous souhaitez maintenant enrichir votre expérience en découvrant de nouvelles techniques et en travaillant avec les responsables d'autres B.E. en France et à l'étranger.
Après une formation approfondie à la CAO/FAO, nous vous proposons la responsabilité de notre groupe Conseil Mécanique. Là vous analyserez les problèmes de nos prospects (Grandes Entreprises mécaniques européennes), vous évaluerez l'apport d'une solution CALMA et vous organiserez avec votre équipe des présentations adaptées de nos équipements. Votre rémunération de départ sera particulièrement attrative.
Après une formation de plusieurs mois en Europe et aux USA, vous serez basé à Suresnes.

Envoyez votre C.V. avec photo à V. Ragoucy, Calma Europe Sud, 11 rue Benoît Malon 92150 Suresnes - Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE filiale d'un groupe important (2 000 personnes) recherche pour son Département des Applications Industrielles

un ingénieur

formation Grande École ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience chez un constructeur de mini-informatique ou dans une société d'ingénierie.

Adressez C.V., photo et prétentions sous référence GOST (mentionnée sur l'enveloppe) à



EMPLOIS ET CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche

ingénieur électricien confirmé

(FORMATION SUPELEC OU EQUIVALENT)

pour poste de coordination de la normalisation dans le domaine de

L'ELECTROTECHNIQUE

Une solide expérience industrielle est indispensable, ainsi que la pratique de l'Anglais parlé et écrit.

La mission impliquera :
- de nombreux contacts à tous niveaux
- la capacité à assumer des responsabilités ainsi que celle d'imaginer et de faire prévaloir des solutions nouvelles.

Adresser c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 6070 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.



Banque de Paris et des Pays-Bas

recherche

pour son secteur

Organisation et Informatique

FUTURS CHEFS DE PROJETS

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

(X, E.C.P., Mines, H.E.C....)

ayant si possible 3 ans d'expérience dans l'INFORMATIQUE.

Les postes proposés seront susceptibles d'évoluer soit vers des responsabilités plus larges au sein du même secteur, soit vers d'autres activités de la Banque, dans un délai de quelques années.

Adr. C.V., lettre man. photo et prét. à :
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (Réf. 625 I) - B.P. 141 - 75060 Paris Cedex 02.

PARIBAS

---

afnor

Association Française de Normalisation

recherche pour sa DIVISION
NORMES GENERALES

UN INGENIEUR OU DIPLOME D'UNIVERSITE

(MATHS - PHYSIQUE)

FONCTION -
- Il assurera le suivi des travaux de normalisation français et internationaux dans les domaines de :
  - colorimétrie - optique de précision
- Il participera à la mise au point des méthodes d'analyse de la valeur en vue de ses applications industrielles.

La mission comporte l'animation de groupes de travail et la gestion des travaux techniques et administratifs correspondants et s'effectue dans le cadre d'une petite équipe.

PROFIL -
Une solide formation technique générale et une bonne faculté d'adaptation, ainsi qu'une connaissance très sérieuse de l'Anglais sont essentielles. Des notions de colorimétrie sont très souhaitables.

Ce poste qui peut convenir éventuellement à un débutant est à pourvoir immédiatement.

Adresser c.v., photo et rémunération actuelle sous référence 6061 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cédex 07 - 92080 Paris La Défense.

Société des Supermarchés DOC
filiale des
DOCKS DE FRANCE
recherche

CHEF SERVICE COMPTABILITÉ

Il aura la responsabilité de la gestion comptable et administrative d'une importante société de distribution (C.A. annuel 1,5 milliard, 2.000 personnes).

Conditions requises :
- formation supérieure (école commerciale) complétée par le DECS ;
- une expérience de quelques années dans l'exercice de la comptabilité ;
- le goût de l'organisation et des procédures dans le cadre d'un système informatique performant ;
- l'aptitude à animer une équipe d'une trentaine de personnes.

Lieu de travail région parisienne (banlieue Sud).

Adr. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à S.M.D. Affaires Sociales, 17, av. de la Résidence, 92160 Antony.

ENTREPRISE NATIONALE
SECTEUR TERTIAIRE
pour son Siège (3500 personnes)
recherche

conseiller en recrutement et orientation

diplômé Enseignement Supérieur.
Au sein d'une équipe, il sera chargé d'assurer le recrutement et la gestion des carrières des Agents d'une ou plusieurs Directions de l'Entreprise.
Expérience de la fonction Personnel exigée 5 ans minimum.

Envoyez CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8063 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

CONSEIL EN BREVETS PARIS

recherche

INGÉNIEUR BREVETS

ÉLECTRICITÉ ÉLECTRONIQUE

Allemand et anglais lus, ayant de préférence quelques années d'expérience.

Adresser C.V., prétentions et photo sous n° T 023.010 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MÉCANIQUES

SENLIS (Oise)

recherche

UN INGÉNIEUR TRANSMISSIONS MÉCANIQUES

- Il sera responsable d'une équipe chargée du développement de méthodes de dimensionnement d'engrenages et d'études technologiques d'éléments de transmission.
- Ses relations constantes avec les professionnels nécessitent qu'il possède une expérience approfondie de la conception en mécanique acquise en bureau d'études ou au sein d'un service « recherche et développement ».
- L'implantation puis l'exploitation sur ordinateur de bureau des résultats d'étude lui seront confiées.

- Age minimum : 30 ans.
- Diplômé grande école.
- Minimum cinq ans d'expérience en conception de transmissions mécaniques.
- Allemand lu.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à CETIM, Service du Personnel - B.P. 67 - 60304 SENLIS.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

GRANDES ÉCOLES

Débutants ou avec une première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- LIAISONS EN VUE DIRECTE
- LIAISONS TROPOSPHÉRIQUES
- LIAISONS SPATIALES

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Adresser curiculum vitae, photo, prétentions à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens Liaisons Spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

PRODUITS INDUSTRIELS

La Direction Générale d'une importante société, filiale d'un groupe international, spécialisé dans certains biens d'équipements industriels,

recherche son futur

directeur commercial

âgé au minimum de 35 ans, de formation commerciale supérieure (ESSEC – ESC...) ou Ingénieur, possédant une solide expérience Marketing et ayant par ailleurs l'habitude de l'animation et de la direction des hommes. Ces expériences devront avoir été acquises en milieu industriel. Ce cadre de direction aura la responsabilité des études, des lancements de nouveaux produits, des opérations de promotion et des actions concomitantes de stimulation et d'animation de la force de vente (80 personnes) en liaison avec les Directions des Ventes.

Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.

Envoyer CV, photo et prétentions sous la référence 760 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Directeur des Affaires Pharmaceutiques

280 000 F

L'un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche une personnalité capable d'établir des relations au plus haut niveau.

Les missions principales concerneront l'élaboration des dossiers d'AMM sur le plan national et international, les relations avec le Ministère de la Santé et les administrations européennes.

Il dirigera un service d'environ dix personnes.

Outre une formation de pharmacien, le candidat devra posséder une solide pratique dans le domaine des enregistrements; **des connaissances dans le domaine juridique et une parfaite maîtrise de l'anglais.**

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 1126 M (à mentionner sur l'enveloppe)

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06 — MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEURS ELECTRONICIENS

SFENA, leader des équipements aéronautiques européens, recherche pour sa Division TESTS AUTOMATIQUES :

des ingénieurs d'études, qui auront à concevoir et à développer d'importants systèmes de tests automatiques et des moyens informatiques associés,

des ingénieurs d'application, qui participeront à la définition des produits et seront chargés des études de faisabilité, des propositions techniques et du suivi de la clientèle.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation grande école, ENSI ou équivalent. Une compétence en mini et micro informatique sera appréciée.

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay.

SFENA Adresser C.V., photo et prétentions, sous référence I/052 au Service Gestion des Cadres, SFENA, B.P. 59, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY.

média-système

IMPORTANTE AGENCE PUBLICITE SPECIALISEE «PETITES ANNONCES» située PARIS-SAINT-LAZARE recherche :

PROSPECTRICE par téléphone

LA CANDIDATE AURA LE PROFIL SUIVANT :

- 25 ans minimum,
- bonne formation générale,
- habituée relations téléphoniques,
- si possible, première expérience dans ce style de vente,
- dynamique, volontaire et ambitieuse,
- très bonne élocution et désir de convaincre.

Rémunération motivante comportant fixe et primes sur objectifs.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à :

JEAN REGNIER PUBLICITE Monsieur Pierre MULOT 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS

Réponse et discrétion assurées.

Cadres d'Agence Cl. V ou VI

Grande Banque Privée - Paris - Province

Une **GRANDE BANQUE PRIVEE** recherche pour son réseau d'agences de Paris et de Province des **SOUS-DIRECTEURS** et **FONDES DE POUVOIR CLASSE V ou VI.**

Les candidats posséderont une expérience de plusieurs années, acquise dans des postes similaires, de préférence au sein d'une banque de dépôts.

Une bonne mobilité géographique permettra à des candidats de valeur d'envisager d'importantes possibilités de promotion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 386 à

MEDIA PA 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

Important service informatique PARIS 8è recherche pour la mise en œuvre d'une structure informatique très évoluée

ANALYSTES PROGRAMMEURS CONFIRMES référence 236

Au sein d'une équipe, ils participeront à la réalisation de systèmes sur matériel 158S/DOS-VS et mini ordinateurs Texas.

PUPITREURS référence 237

DOS-VS 2 x 8

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en mentionnant la référence du poste à : INTER PA - B.P. 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE filiale d'un groupe important (2 000 personnes) recherche pour son Département des Applications Industrielles

5 ingénieurs

formation Grandes Écoles ou équivalent, ayant une expérience de 6 mois à 2 ans en informatique industrielle et automatismes.

Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Téléphoner au 907.78.09, poste 213.

LogAbax

recherche pour sa division

GRANDES ENTREPRISES et ADMINISTRATION située à EVRY

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

DIPLÔMÉS GRANDE ÉCOLE AVEC OPTION INFORMATIQUE

Les candidats retenus se verront confier une mission d'assistance à caractère technico-commercial sur systèmes de terminaux construits autour de mini-ordinateurs et/ou de micro-ordinateurs connectés par réseaux de transmissions à d'autres ordinateurs.

Adresser C.V. et prétentions à SOCIÉTÉ LOGABAX DIRECTION DU PERSONNEL RECRUTEMENT 79, avenue Aristide-Briand - 94115 ARCUEIL (sous référence 343).

ANALYSTE-PROGRAMMEUR sur gros système IBM, pratique 2 ans télétraitement et base de données. Ecrire ou se présenter **INSET** E.T.T. 95, rue Saint-Lazare PARIS-9e - Tél. : 281-33-33.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES recherche **RÉVISEURS EXPÉRIMENTÉS** Ecrire avec curriculum vitae à : SECOR, 8 bis, r. d'Annam-20e.

ORGANISME PATRONAL BATIMENT à vocation technique recherche pour représentation et gestion de l'organisme

CADRE

30 ans minimum. Formation générale littéraire et juridique acceptant initiation technique.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae avec photo et prétentions nº 4.989 M, Bleu, 41, avenue du Château, 94300 Vincennes

Publication professionnelle en région parisienne pour travail à la pige en région parisienne cherche **ENQUÊTEUR (TRICE)** Connaissance grande distribution Sachant rédiger Disposant voiture Adr. lettre manuscrite et C.V. à M. Leblanc, 14, rue Chaptal, 92309 LEVALLOIS.

Wanted one bilingual French-English-French Translator. Sal. French F 4.000-5.000 per month. Apply to - Information Service, Embassy of India, 15, r. A.-Dehondencq, Paris-16e.

Association de formation Recrute pour Paris : **ANIMATRICES ET ANIMATEURS** 18 ans minimum Titulaires BEPC ou équivalent et du BAFA

Tél. : 797-19-59, du lundi au vendr., 10 h-12 h, 14 h-18 h 30.

Un programmeur au sein équipe, niv. DUT, sal. mens. net 4.400 F. I.B.M. 34, GAP 2. Format. ass. Ecrire s/nº 7.252 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante Entreprise secteur TRAVAUX PUBLICS, recherche dans le cadre de son développement, un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X, MINES, PONTS ET CHAUSSÉES...) Agé au minimum de 35 ans et souhaitant s'intégrer dans une équipe de Direction pour des missions pouvant être définies selon l'expérience et les aspirations du candidat.

Cette recherche rentre dans le cadre d'une préparation à une fonction de Direction Générale.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence M 24 (à préciser sur l'enveloppe) à ORGANISATION ET PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEURS POS 2 Electroniciens, 733-20-46.

Importante société NEUILLY recherche pour développement d'applications de gestion sur 2 gds systèmes BURROUGHS B 6900 (Cobol et Algol).

UN ANALYSTE diplômé grande école ou équivalent. 2 à 3 ans expérience minimum, connaissance télétraitement et bases de données.

UN PROGRAMMEUR Formation I.U.T. 2 à 3 ans expérience minimum.

Adresser C.V. et prétentions : SACEM, Service du personnel, 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly Cedex ou tél. : 747-56-50, poste 2385.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE conversion d'énergie PORTE CLIGNANCOURT provisoirement Banlieue OUEST (1 an), recherche ADMINISTRATIF COMMERCIAL Révision prix, tarification, statistiques, suivi de commandes, contrat export, connaissances et marchés d'État appréciés. Prendre contact. Téléph. : 946-25-09, poste 06.

INGÉNIEURS POSITIONS 1 et 2 mécanique générale, 790-40-30.

Cabinet de commissariat aux comptes recherche **COLLABORATEUR** Un ou deux ans d'expérience révision, audit. Tél. pour R.V. au 328-24-70.

Fédér. nation. des handicapés à caractère syndical cherche : **PERMANENT NATIONAL** pour service juridique et animation d'unions locales. Expérience assoc. et action collective exigée. Connaissance de la législation sociale nécessaire. Embauche courant novembre. Adr. C.V. avant le 27 octobre, à FNMIP 54, bd Garibaldi, 75015 Paris.

Direction de l'Enseignement Supérieur Technique Institut National des Télécommunications rech. pour EVRY (Essonne) **INGÉNIEUR INFORMATICIEN** Grande Ecole ou universitaire débutant ou quelques années d'expérience - pour conception d'actions de formation dans les domaines suivants MICRO-INFORMATIQUE TÉLÉMATIQUE BUREAUTIQUE Envoyer C.V. détaillé et prétent. à M. CAMPREDON, 14, rue Corvisart, 13e.

représentation offres

Recherche REPRÉSENTANT meubles, expérience exigée, gains importants si capable. Env. C.V., photo, prétentions à Havas 03201 VICHY Cedex s/nº 1.763.

secrétaires

Recherche STÉNODACTYLO CONFIRMÉE, connaiss. juridique si possible. Tél. ou se présenter jeudi 23 octobre, M. PAILLOUD, 41, bd Saint-Germain, Paris-5e. Téléphone : 633-40.40.

cours et leçons

Cours de français, histoire, géo. par dame professeur lettres. Tél. de 8 h. à 11 h. 327-74-87

formation professionnelle

Informatique Pour Ingénieurs **APL - PASCAL** Microprocesseur. **CITI 205.24.63** Centre International de Traitement Informatique

STAGE REMUNERE

INGENIEURS COMMERCIAUX en systèmes informatiques

Formation pratique et théorique (720 heures) pour demandeurs d'emploi H., F., moins de 26 ans, diplômés enseignement supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.). INSCRIPTION IMMEDIATE

GROUPE FORMATION NOUVELLE 14, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, téléphone : 296-12-58.

DEMANDES D'EMPLOIS

MARKETING ET VENTES

PARIS – PROVINCE – ÉTRANGER

- Dix ans de direction de centres de profit jusqu'à 250 M.F.
- Marketing de biens d'équipement industriel France et étranger.
- Marketing de produits grand public.
- Ingénieur SUPELEC. Anglais courant. Allemand et hongrois moyens.
- Disponible rapidement.

CHERCHE situation équivalente au niveau d'une direction de filiale, division...

Ecrire sous nº 7.187 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens - 75009 PARIS.

J.F. 18 ans, titulaire BAC G, cherche EMPLOI SECRÉTARIAT. Bonne connaissance ANGLAIS. Écrire s/nº 6.009 le Monde Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Vous avez besoin d'un collaborateur jeune (30 ans) possédant des compétences comptables solides (niveau DECS), une réelle expérience en organisation, une formation en informatique de gestion, pour jouer le rôle d'INTERFACE entre les concepteurs et les usagers de l'informatique de votre entreprise. Téléphonez-moi les 23-24 octobre au 806-42-42.

Démissionnaire poste de bureau cherche place représent. (format. prod.). Parents commerçants. Lieu indifférent (anglais). Formation agricole niv. B.T.S. P.P. 26 ans, célibataire. Adresse : 76, rue des Bains, 14360 Trouville. Tél. : 16 (31) 88-12-61.

J. F. 24 ans, maîtrise d'anglais, diplômée I.H.E.I., exp. prof. : USA et O.N.U., not. allem. et secrétariat, étudiante Science Po ch. emploi mi-temps, 2 h-6 h + évent. week-ends. - 554-70-34.

CHEF DE SERVICE comptable et financier 42 ans, 20 ans pratique comptabilité générale et analytique, bilan, toutes déclarations fiscales et sociales, contrôle de gestion, budget, prévision, relation bancaire, gestion et politique du personnel cherche place 12.000 × 13 Ecr. s/nº T022948M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMMME, 26 ans LICENCIÉE ANGLAIS parfaitement bilingue, expérience pédagogique et commerciale recherche emploi stable. Ecrire Mlle LALLMENT, 75, av. J.-Lolive, 93500 Pantin.

Diplômé Beaux-Arts 29 ans, 7 ans expérience pédag. arts plastique, éducation nationale, étudie toutes propositions sérieuses, rapports Arts graphiques, animation plastique sur Paris. Proche banlieue. Ecr. s/nº T023000M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 24 ans, licence économie, angl., espagn., dact. ch. emploi tps partiel, Paris - 068-55-95.

INGÉNIEUR T.P. recherche tout travail plus intéressant que de faire le clown comme coopérant en Algérie. Ecr. s/nº T022927M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Conseiller commercial, cadre supérieur. Grande expérience en entreprise et relations utiles, accepte contrat à durée limitée dans société ayant problème spécifique ne nécessitant pas les charges d'un recrutement permanent. Tél. 285-29-81, sur rendez-vous.

HOTELIER PROFESSIONNEL, 32 ans expérience hôtel restaurant, night-club, étudie toutes propositions pour poste RESPONSABLE HOTELLERIE, TOURISME. Ecr. s/nº T022846M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F., CADRE célibataire, 37 ans, triling. angl., esp., assez bon connaissance All., Lic. et maîtrise angl. Diplôme traducteur E.S.I.T. (2e cycle) Formation interprète de conférence simult. et consécutive. 11 ans expérience édition. (Traduct., rédact., secrétariat de rédaction) cherche poste à responsabilités, sérieuses référ. professionnelles. Etudierai toutes propositions en rapport avec compétence. Ecr. s/nº T022774M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Chauffeur de direction, garde du corps, 28 ans, ch. pl. sérieuse, (89) 59-13-02.

J. F. 20 ans NIVEAU BAC G 1 **SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO** (stage 5 semaines secrétariat), recherche emploi similaire. Ecrire s/nº 895 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A.T. 3 électron. dipl. Etat dép. radio B.F., télé (couleur), magnétosc., rech. emploi à resp. commun., hospital., comm., indust., France, étranger. Nguyen, 27, r. St-Jacques, 75005 Paris.

CONDUCTEUR SUR ROTATIVES DE PRESSE TYPO cherche place région parisienne. - THUILLIER, 7, rue Danville, 75014 Paris.

RÉDACTEUR - 30 ans Chargé de l'information, 8 ans expér. à des postes de respons. croissante de audio-visuel et organ. professionnelles, étudie tte proposit. Tél. 541-77-52.

JN. ÉTUDIANT 22 ans, DEUG SC. ÉCO, ARABE COUR., CH. PLACE ap. 14 h. Tél. 781-63-54.

INGÉNIEUR 52 ans, expert en nuisances acoustiques près les tribunaux, cherche poste temps partiel ou complet en cabinet d'expertise, cabinet d'assurances ou d'architecture Paris ou proche banlieue. - Libre de suite. Tél. : 202-35-06

Rotativiste sur rotatives de presse typo ch. place rég. paris. Berger, Bois Mater Bt B Nº 132, Villeneuve-Saint-Georges (94).

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue de Montyon, 75429 Paris Cedex 09

Pour mieux choisir votre métier « FRANCE-CARRIÈRES » en vente à votre kiosque.

capitaux propositions commerciales

Fondateur d'une activité unique en France avec un réseau, collabore avec société commerciale de niveau national, pas d'investissement mais de sérieuses références - Ecrire sous référence T 023.012 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

LE CONTINENT AMERICAIN vous ouvre le marché de 600 millions de consommateurs. Nos services pourraient implanter pour vous : représentations, études de marché, campagnes publicitaires et bureau corresp. Premier contact et propositions à G.B. 600 Nord-Est 38th Street 1705 Miami Florida 33137 U.S.A.

ASSISTANCE à la création d'entreprises Constitution de société, financement, études de marché. PROJESCO, 32, rue Saint-Marc, Paris (2e), tél. 240-00-11.

travail à domicile

SECRÉTAIRE Très bon français et orthographe, ch. travail régulier à domicile, de préférence ÉDITION. Ecr. s/nº T22903M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

occasions

PERRONO Joailliers Orfèvres ACHAT TRÈS CHER comptant bijoux, brillants, argenterie. 4, Chaussée-d'Antin, OPÉRA ; 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE. Vente en occasion et échange. Ouverts du mardi au samedi.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

RARE - PARTIC. vend PEUGEOT 104 ZS SPÉCIALE transformée, moteur et carrosserie (spoiler, élargisseurs de roues...) par usine. Rouge. Vitres teintées. 21.000 km. Excellent état. 30.000 F. Téléphone bureau : 233-44-21 (Poste 317) Domicile : 602-36-87.

divers

104-305-505 Modèle 80, peu roulé, garanties, 63, rue Desnouettes. Téléphone : 533-69-95.

Camionnette aménagée (Motorhome) américaine, 7,8 m, finition luxueuse, neuve, sans plaques minéralogiques, et garantie 24.000 km. Une affaire à 12.000 livres sterling. Tél. (Angleterre). 0392 56947.

NOUS SOCIETE DE FINANCEMENT **VOUS PROPOSONS** un grand choix de véhicules de types variés repris en cours de contrat

Citroën - Volvo - Volkswagen Austin - Range Rover Renault - et utilitaires Prix très intéressants Téléphone : 763-11-01.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

S/PIAZZA BEAUBOURG
Face centre Pompidou
Luxueux 4/5 pièces
150 m² + parking
Immeuble façade classée
Livraison immédiate
OFIBA - Tél. : 296-53-07

5e arrdt

CLUNY Gd Liv. + 2 chbres 118 m² refait, neuf 950.000 F - 280-26-23.

MARCHÉ DES NOTAIRES
4 P. Rue Geoffroy-St-Hilaire, 160 m² environ, 2e ét. + service. - Notaire, FAY. Téléphone : 260-36-19.

MOUFFETARD, très beau studio refait à neuf + terrasse. Téléphone : 745-05-20.

6e arrdt

DUPIN - SÈVRES - 354-95-10 Asc. Duplex, séj., 2 ch., 2 bns.

TERRASSE - SOLEIL
153, RUE DE RENNES
Pierre de taille, 4e ét. 5 p. Cft + 2 service. SACRIFIÉ. TÉLÉPHONE : 325-75-42.

7e arrdt

38, R. VANEAU NEUF gd stand. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur pl., 11 à 19 h. 550-21-26.

8e arrdt

MONCEAU, 180 M2 balc., park., service, bel imm., possib. 90 m² supplément. Occupé même niv. 583-30-40 ou jeudi 14-18 h., 97, bd Malesherbes.

9e arrdt

Mº CHAUSSÉE-D'ANTIN
STUDIO 20 m², tout confort 112.000. 285-38-96

9e - Imm. pierre de taille restauré avec soin. Livg + 2 ch. (sur rue et cour), 2e ét. aménagé à la carte ou vendu en l'état. PROPRIÉTAIRE : 555-92-72.

9e - Dans hôtel part. restauré, pour investissement, studio aménagé, cft. Gestion et location garantie, net d'impôt 5 ans. PROPRIÉTAIRE : 555-92-72.

10e arrdt

Part. vend STUDIO 29 m², cuis., s. de bns, w.-c., 6e ét. sans asc. Paris-10e, rue du Château-d'Eau. Prix 155.000 F. Tél. 571-70-95 (h. bur.), 983-47-33 (dom.).

GARE DE L'EST - PETIT 2 P. Imm. pierre de taille. Cuisine incorporée. - Soleil. - Calme. 130.000 F. - Tél. 585-41-20.

Mº CHATEAU-D'EAU
Chbre, 6e ét., asc., clair, 53, bd de Strasbourg. S/pl. vend. 16-18 h. ou tél. 255-69-66 - 526-92-13.

11e arrdt

138, AV. PARMENTIER
Très bel immeuble plein sud. 5e ét. sans ascenseur, studio gd confort, 30 m². Px 180.000 F. Propriétaire - Tél. : 583-62-92.

12e arrdt

Vue sur Seine
12, quai de la Rapée.
Propr. vend direct., ds imm. anc., grand living 30 m², chbre, cuis., bains, chauff., ascens., téléph. Tél. 707-68-28 ou 343-00-37.

GARE LYON. Pierre de taille, 1er étage, confort, gd 3 Pièces. 495.000 F. Tél. : 336-17-36.

13e arrdt

BOULEVARD ARAGO
Beau 2/3 pièces 80 m² + 28 m² balcon + box plein sud, vue dégagée, piscines.
A.E.I. - 267-58-24.

100 m² + terrasse 20 m², 3 chbres, séjour, salle à manger. 820.000 F + parking, 35.000 F. Mº Tolbiac. Tél. 587-05-38.

14e arrdt

GAITÉ MONTPARNASSE direct, dans luxueuse rénovation, duplex de caractère, très gd cft, dernier étage avec ascenseur. EUROVIM PROPR. 555-92-72.

ALESIA très bel immeuble ancien standing
GD 2 PCES cuis., bains cave, calme
Prix 425.000 F - 322-73-46.

15e arrdt

PORTE VERSAILLES
dans résidence récente, living, 2 chambres, cuisine équipée, parking, 80 m² NOTAIRE. Tél. : 501-54-30 le matin.

PASTEUR. 4 P., conft., 100 m², terrasse 14 m², 7e, ascenseur. 950.000 F. Tél. : 735-70-87.

Ad. CHERIOUX, r.-de-ch. 115 m² av. jard. priv. 130 m², tt cft, charme. 1.050.000. 622-22-55

16e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
4 P. Boulevard Exelmans 72 m² environ, 3e étage. Selaudoux, notaire. 260-83-97.

EXCEPTIONNEL
PÉNICHE refaite luxueusement av. moteur. Aménagé à la carte 260 m² + 100 m² de terrasse, jardin d'hiver, climatisation. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. TÉLÉPHONE : 293-58-47.

AV. RAPHAËL sur verdure. 250 m². Appartement prestigieux décoré, 7e étage sans vis-à-vis. Prix élevé. Téléphone : 520-65-65.

AUTEUIL, récent, 9e étage, vue, 105 m² + 26 m² balcon, parking. 1.280.000 F. - 229-52-98.

CAP-D'AGDE
PORT LANO - Appartements 2 et 3 pièces, piscine, plage de la ROQUILLE.
Ecrire ou téléphoner Michel BRUN, Résidence PORT-LANO - Avenue des Soldats, 34300 CAP-D'AGDE. Tél. : (67) 94-76-42.

VICTOR-HUGO, bel immeuble moderne, marbre, 2 pièces, 74 m², plein sud, cuisine, bains, cellier, 1er étage, grand balcon, très agréable - Tél. 567-64-88.

MIRABEAU
130 m², plein soleil, ét. élevé, stand., dble récept., 2 chbres, 2 bains, cuisine équipée. 563-30-40 ou jeudi 14 h à 18 h. 44, av. de Versailles.

AV. FOCH LIVRABLE FIN OCTOBRE
Appart. 180 M2, gd séj., 2 ch., 2 bs, 2 w.-c., cuis., box. Renseig. NAUDE. Téléphone : 331-91-66.

MUETTE Bd Beauséjour 7 pièces - 250 m² Luxueuse réception. Bon plan. S.N.E.C. - Téléph. : 266-25-02.

17e arrdt

PTE CHAMPERRET 5 P. std. + serv. Soleil, pft ét. 385-10-64.

GUY-MOQUET
Immeuble récent, gd standing STUDIO TOUT CONFORT 30 m² Prix 255.000 F - 229-44-61.

144, BD PEREIRE
Rare, grands studios rénovés. Voir mercredi, jeudi, vendredi. Tél. 766-96-87 ou 754-17-17.

MAILLOT-PEREIRE
URGENT. 70 m² à rénover. Poss. séj., 2 ch., cuis., s. de bns. Visite 144, bd Pereire, mercredi, jeudi, vendredi. Tél. 754-17-17.

18e arrdt

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRÉ-CŒUR
Séjour avec poutres, 2 chbres, 2 bns-w.-c., 110 m² env., à rf. Prix : 850.000 F. - 766-87-81.

BUTTE MONTMARTRE
VUE MAGNIFIQUE, superbe 90 m² : 900.000 F. L'IMMOBILIA 254-71-95.

R. Caulaincourt - Très bel atelier artiste, mezzanine, tt conft. 690.000 F - 255-66-18.

19e arrdt

Living + 2 chbres, loggia. 10e ét. Ascens. Tout conft. Parking. Cave. Imm. 74. Libre 1er mars. Prix 300.000 F. 585-41-20.

Quartier Buttes-Chaumont
A rénover, 28, rue de l'Ourcq, 43 m², Appt 2 P., entrée, cuis., w.-c., bns possibles. 165.000 F. Pavillon s/gde cour, 160.000 F. Propriétaire direct, 520-13-57.

20e arrdt

Vds Mº Jourdain 20e, 2 p., c., s.d.b., cave, 34 m², calme, Sud, rf. nf. 170.000. T. 576-42-89.

77 Seine-et-Marne

CHELLES, 15 min. gare Est. Beau F 3, 71 m² + balc. 11 m², parking privé. Px 230.000, dont PIC 90.000. Tél. 304-05-14, après 19 h.

78 - Yvelines

NOISY-LE-ROI
TRÈS RARE, Duplex 180 m² habitables + jardin privatif + gar., cave. Immeuble grand. Liaisons R.E.R. et Versailles.
895.000 F URGENT **954-68-00**

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE dans mais. de caractère, 125 m² restaurée, décoration à faire. Prix : 900.000 F. 451-28-02.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON, près centre, résidence grand stand., appart. 127 m², récept. triple, 2 ou 3 ch., 2 bains, 2 boxes, 1 park., 2e ét. VUE OUEST sur jardin. AFFAIRE RARE 1.210.000. COGE 602-57-27.

NEUILLY-BINEAU
Moderne 6 p., 2 bains, 150 m², 2e ét. Parking. Px : 1.300.000 F. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

BOIS-COLOMBES - GARE
Neuf, grand standing. Séjour, 3 chbres. Terrasse. 793-29-26.

BOULOGNE (près Bois), dans charmant petit immeuble 19e siècle en cours de rénovation, reste : 5 P., 119 m² environ, 3e étage, 1.190.000 F - Studio 28 m², 270.000 F - 2-3 Pièces, 55 m² + jardin privatif. Prix : 650.000 F. Possibilité 5 Pièces + jardin privatif. Prix : 1.200.000 F. Propriétaire : 747-45-15 matin.

NEUILLY-SAINT-JAMES
BAIE SUR SEINE
CHAMBRE dans immeuble neuf. 140.000 F - 722-98-43 matin.

BOIS-COLOMBES
(près gare). 4 Pièces jamais habitées, tt conft, stand., 92 m². 690.000 F. Larges facilités. SERRA. Téléph. : 526-08-50.

BOULOGNE. Rue Belle-Feuille. Imm. réc., 2 belles ch. contiguës. 100.000 F. Tél. : 387-27-60.

CHATILLON
Vue exceptionnelle sur Paris, 4 p., cuis., bains, 97 m², dern. étage, loggia, box - 331-89-48.

VAUCRESSON
4 P., 95 M2, 2 bains, balcon, parc. 680.000 F. T. 651-58-84.

93 Seine-Saint-Denis

UNIQUE Cause double emploi
Propriétaire vend au Bourget splendide appt, vue imprenable sur Paris, compren. : très grande s. de séj., cuis. entièrem. équip., gde chbre insonorisée, s. de bns, cab. de toil., 2 w.-c + gd studio, s. de bns, w.-c., penderie, le tout donn. sur terrasse-jardin décor. de 140 m². Gar. 4 voit., 3 caves. Prix à débattre. Libre à la vente. Tél. : 837-84-72.

94 Val-de-Marne

RUNGIS Villa dans petite résidence
Calme, soleil, verdure, 90 m². Impeccable. Prix : 360.000 F à débattre. Tél. : 280-24-49.

CHARENTON SUR BOIS
Imm. récent standg, 127 m², gd living + 3 chbres, sanitaires, box, sous-sol. MICOT - 344-43-87.

province

HTE-SAVOIE - PRAZ-DE-LYS
Station été-hiver près Les Gets, studios à partir de 190.000 F. Avec 19.000 F compt. + crédit. Location et gestion assurées par société spécialisée. ERIGE-VENTE - B.P. 18 74240 Gaillard (50) 38-52-89.

NICE URGENT
Particulier vend 2 pces tt conft, calme, 50 m promen. et centre. 320.000 F Tél. 285-22-14, h. b. Domicile apr. 19 h., 579-07-44.

Aix-en-Provence, urgent, particulier vend ravissant F3, remis neuf, imm. modeste, proximité Fac., confort, aménagé, balcon, bains, chf. indiv. au gaz, verdure. 230.000 F. Tél. (42) 27-16-38.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE
(R.E.R. 200 m)
12 APPARTEMENTS DE STANDING
3 et 4 pièces
Livraison 1981
Prix fermes et définitifs
Sur place du samedi au lundi de 11 h. à 18 h. 15, quai de la Marne ou tél. 763-95-86.

appartements achats

ACHÈTE CPT. PARIS
BON QUARTIER, URGENT
2-4 pièces - Tél. : 873-20-67.

RECH. appts 1 à 2 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux, PAIEM. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant.

ACHETEURS FIDÈLES recherche APPTS 8e, 16e, 17e. ORPI - 267-44-12.

URGENT, PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE, 2 à 3 pièces, PARIS, avec ou sans travaux. Mme LEULIER : 261-68-81 ou le soir : 900-84-25.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-78.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons, ttes banl. Loy. gar. 5.000 F max. 283-57-02.

CHERCHEUR SCIENTIFIQUE ch. 6 p., imm. ancien pierre de taille, PARIS - Tél. : 531-38-92.

locations meublées offres

Paris

8e ROME
2.250 F, beau 2 pièces cuis., bains, tél. 874-74-07.

Région parisienne

ASNIÈRES (92) Mº, tél., 2.250 F beau 3 p., cuis., bs. 874-63-99.

LOUEZ en 48 h. Vides Meublés
Chambres - Studios - Appartem. de 450 F à 3.600 F.
874-70-38 Paris ou banlieue
49, rue Fontaine, Mº Blanche.

Province

Part. loue 2 P. meubl. avec gde terr., cft, const. neuve, situé Cap-Martin - Roquebrune - Menton, face mer. 16 (71) 20-50-42.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartem. de stand., 4 pièces et plus - 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

PARIS 15e (Brancion)
Sans commission
Vrai 5 P. 109 m². 3.400 F + 1.210 F. Libre 1er novembre. Tél. : 267-01-00, poste 238.

1.720 F ROME. Tél. Joli 2 pièces, kitchen. équip., bs. 874-74-07.

PORTE D'ITALIE
3 P. 50 m² refait neuf, asc., 1.450 + ch. 336-17-36.

Région parisienne

SÈVRES R.G. Spacieux 155 m², refait, garage, tél., 4.587 c.c. Cabinet Thomas, tél. 024-41-20.

MEUDON-LA-FORÊT
1.500 F. Tél. 66 m². 3 pièces, cuis., bains. Tél. 526-78-16.

MONTROUGE. 10' MÉTRO
3 P. 72 m², tt cft, 2.300 F net - Tél. : 327-28-60.

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.50+ PARIS 9e 281.18.18+
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
GEICA
56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e
Tél. : 296-41-12 +.

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUR. MEUBLÉS, SIÈGE STÉS av. secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88 +.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue directement un ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing - 563-17-27.

I.D. 8e - Europe 300 m² divisibles 800 F le m²/an - 766-53-34.

I.D. Opéra, 154 m² 5e étage, ascenseur 700 F le m² an - 766-53-34.

hôtels particuliers

NEUILLY-SUR-SEINE
(dans voie privée)
charmant hôtel particulier
Séjour, 6 chambres, parfait état.
GARBI, 567-22-88.

VILLA MONTMORENCY
16e, 9 P. princip., beau jardin STRAUSS. Tél. 527-50-25.

maisons individuelles

PONT DE LEVALLOIS
proche Défense, part. vend belle maison 9 pces, jardin 200 m². Px 1.300.000 F. T. 788-38-52.

immeubles immeubles

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
dans immeuble terminé
PROMOTEUR LIQUIDE EN BLOC
16 APPARTEMENTS
(Studios - T 2 - T 3)
ET LOCAUX PROFESSIONNELS
Ecrire HAVAS PAU Nº 7.398.

POUR INVESTISSEUR
COURBEVOIE PLACE HEROLD
Immeuble 1956, 8 locataires + 3 comm. rapport 140.000 F. COGESCO : 293-42-56.

MARCHÉ DES NOTAIRES
Bd Ménilmontant (20e), 5 niv. sur cave sur 380 m² comprenant 15 apparr., 2 bout., 1 atelier. F. Fay, notaire. 280-36-19.

MARCHÉ DES NOTAIRES
Bd Brune (14e) sur 184 m² env. de 8 niv. sur cave, 1 local com., 12 appts, 8 chambres de serv. P. de Ridder, notaire, 260-39-24.

MARCHÉ DES NOTAIRES
AUBERVILLIERS, rue Heurtault. Ensemble de 4 niveaux sur cave, un pavillon, hangar-atelier Saintville notaire 833-39-75.

PLACEMENT D'AVENIR
Bel immeuble, murs hôtel, ascenceur, chauffage central, 68 chambres, 1.400 m². Utiles. Renseignements : 260-30-15.

TROCADÉRO Vends imm. 555 m²
pour cabinet médical ou Association 1901, 2/3 libéral, 1/3 commercial. 337-51-68.

INVESTISSEURS
Bel imm. 1976 pierre de taille, près DÉFENSE. Prix 2.500.000 F. 660 m². Tél. 222-70-63.

locaux commerciaux

PANTIN - 500 m² dont 230 m² burx. Tr. bon état. Parkings. Ecrire s/nº 75.913, I.P.E., 12, rue de l'Isly - Paris (8e).

Mº CHAUSSÉE-D'ANTIN (9e)
STUDIO ccial, t. cft. 115.000 Tél. : 285-38-96.

BUREAUX CENTRE PARIS
équipés av. permanence courrier, téléphones et télex, domiciliations commerciales, bureaux au mois ou à long terme, petites ou grandes surfaces.
Prix très étudiés.
INTENEGOTIA,
20, rue du Pont-Neuf,
75001 Paris. Tél. 233-88-96.

locaux industriels

Sur RN 19 - 100 km EST PARIS Desserte S.N.C.F. Vends, cause restructuration, immeuble commercial construction 1970, 900 m², sur 2 niveaux, ss-sol à usage entrepôt, réserve, atelier, 1er ét., salle exposition, nombx bureaux, le tout sur terrain 3.000 m², vaste park. 700.000 F. ZAVOLI Henri, 10100 Saint-Hilaire-ss-Romilly. T. 24-72-32.

usines

MARCHÉ DES NOTAIRES
AUBERVILLIERS, rue du Pilier. Construction sur 3.450 m² à usage de bureaux, laboratoire, ateliers magasins. Notaire : J.-C. CLARY - Tél. 274-20-60.

fonds de commerce

NICE Vends agence matrimoniale standing. — T. (93) 82-08-63.

pavillons

100 km EST PARIS - Site agréable, pays pêche - chasse, vds pavillon plain-pied compren. séjour 80 m², cheminée rustique, 2 chbres, coin cuisine, s. de bns. Terrain 3.000 m² avec trou à pêche poissonneux. 250.000 F. ZAVOLI Henri, 10100 Saint-Hilaire-ss-Romilly. T. 24-72-32.

VILLENEUVE-LE-ROI
Terrain 500 m². Prix 770.000 F. Pavillon meulière 220 m² habit. État impeccable, sous-sol habit. Gde entrée, gde cuisine équipée, toilette, w.-c., salle de bains. 8 pièces, chauffage mazout, garage 2 voit. Tél. 597-47-94.

villas

Part. à part. vds r.-de-ch. villa, 106 m² av. 300 m² jard. privat., quart. rés., tr. calme. 700.000 F. Thuan C., 88, r. Tilleuls, 83700 St-Raphaël. 16 (94) 52-17-86.

CHATILLON VILLA 600 m²
Gdes réceptions, 7 chbres. MERGUI S.A. - 766-42-00.

VAUCRESSON CENTRE CALME
Très belle maison de pays. Récept. 60 m², 4 ch., 2 bns. État neuf, pavill. de gardien. Gdes dépendances. Jardin de 657 m². URGENT - COGE : 602-57-27.

GIF-s/YVETTE, belle MAISON caractère, plain-pied, patio 120 m² habitables, 6 pièces sur 500 m², sous-sol aménageable, gar. 893.000 F - 950-14-60.

MESNIL-LE-ROI, calme
MAIS. ILE-DE-FRANCE 1970 réc., 5 ch., surf. hab. 200 m², cft, gar. 2 v. Jard. 2.100 m². 1.200.000 F - EXCLUSIVITÉ AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

ST-GERMAIN-en-L., 10' RER Villa 220 m² habit. (5 chbres) sur 650 m² de beau jardin. 1.630.000 F - Tél. 950-14-60.

ST-GERMAIN, prox. R.E.R., maison XVIIIe, 200 m² habit., jardin, 500 m². 451-28-02.

maisons de campagne

Haut-Var, Cotignac, 15' sortie autoroute Bastide, dans petit hameau, maison pierres, toiture tuiles rondes du pays, 7/8 pièces en bon état, habitables de suite. Avec 1.000 m² de terrain plat, (mûriers, cerisiers, vignes) expo.sud, vue dégagée sur tours sarrazines. Eau, électricité, possibilité de téléphone. Proche sortie autoroute BRIGNOLES. Prix 380.000 F. Avec 76.000 F le jour de la réservation. CATRY Tél. (94) 70-63-38.

IDÉAL POUR WEEK-END
OU CONSTRUCTION
RÉSIDENCE SECONDAIRE,
90 MINUTES DE MARSEILLE
BARJOLS (VAR)
Au pied du village dans zone résidentielle, petit cabanon en pierres (2 niveaux) à restaurer. Sur terrain constructible 800 M2 bordé par rivière. Prox. eau, élect. Prix : 100.000 F avec 20.000 F le jour de la réservation. CATRY. Téléphoner ce jour pour rendez-vous 16 (94) 70-63-38. Jours suiv. : 16 (42) 26-73-61. Le soir ou heures bureau : 16 (91) 54-92-93.

L'AFFAIRE DU WEEK-END
ROUERGUE
Près de Villefranche.
moins de 2 hres de TOULOUSE
JOLIE FERME DE HAMEAU
avec 4.000 m² de terrain boisé, cour, pigeonnier, four à pain, eau, électricité.
Prix : 139.000 F avec 28.000 F à la réservation.
CATRY, Cabinet LALLEMAND, 19, boulevard Gambetta, 30700 UZÈS.
T. 16 (66) 22-43-44, tous bur., ou 22-50-30, heures repas.

viagers

RUE DES MARTYRS, 1er étage, S/JARD., GD ATELIER ARTISTE + 2 P., cuisine, bains + loggia + dépend. Occupé, une tête 79 ans. 275.000 F + rente mensuelle 8.000 F. 265-32-32.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience. Étude gratuite, rente indexée.

St-AUGUSTIN, imm. pierre de taille, 5e asc. beau 5/6 P., service, occupé, 2 têtes. 750.000 F, sans rente.
VIAGER 130, rue de Rivoli Tél. 233-05-78

17e PEREIRE GD 3 P. tt cft + chbre de service. BEL IMM. 300.000 F + 3.200 F. Occupé. Fme 68 ans. VIAGERS F. CRUZ. 8, r. La Boétie. Tél. 266-19-00.

fermettes

Part. vend en Picardie magnifique fermette entièrement restaurée, poutres, cheminée. 250 m² habitables, sur jardin implanté 4.000 m². Calme et détente assurés. Prix 550.000 F. T. (22) 92-04-63 ou 77-26-73.

propriétés

SAINT-FARGEAU
40 km PARIS
Cause succession - 7 Pièces principales avec 2.200 m² de **TERRAIN**
850.000 F - 308-98-27.

TARN
Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes
NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTÈRE
avec terrain, à vendre totalement restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours.
Propriétés agricoles
Société Castel Club
P. BARRIER - 81170 CORDES
Téléphone : (63) 56-02-07.

100 kms Paris, 10 kms Evreux
MAISON NORMANDE s/3.886 m², clos 4 pièces, cuisine, arrière-cuisine cellier. S. de bains, W.-C., gren. aménageable, dép., chf. centr., pelouse. 390.000 F, créd. poss. Pour renseignements et visites : Téléphonez au 577-31-30.

BIEVRE, pour raison familiale, vends propriété 250 m² au sol sur 3 niveaux, construct. tradit. 1975 sur 3.000 m², jardin aménagé, potager, piscine chauffée. Prix 2.500.000 F. Téléph. 655-88-44. H. B.

(63) AUVERGNE. Propriété 7 ha attenants, salon, s. à m., 4 ch., s. de bns, chauf. cent., téléph. Luxueusem. aménagé et meublé. Prix : 530.000 F. Écr. Nº 375 PUBLI GR, 27, fg Montmartre, 9e.

SENLIS RÉSIDENTIEL GDE MAISON bourg. 2 ÉTAGES, 14 PIÈCES TT CFT. Jard. clos 1.000 m². Gar. 2 volt. COTIMO, Mme Toppo. 783-62-74

VAUCRESSON Luxueuse VILLA
Calme. Parfait état. 450 m² habitables s/2 niveaux. Garage 3 voitures, s/2.000 m² jardin. Tél. : 566-41-38 (le matin).

VENDS maison Sud FINISTÈRE, 100 m mer, 2 ét., salon, s. à manger, cuis., 3 chbres, s. de bains, 2 ch. mans. Grenier, cave, garage, jard. 800 + dép. 1.600.000 F. T. (47) 54-46-18.

LUBERON
Dans 3.500 m² pinède, tr. belle mais. vieilles pierres, 3 ch., 1 s. bains, cab. toil. Gd gar., dépen. Chff. centr., tél., piscine 15 × 7. Prix : 850.000 F
DS VILLAGE, mais., jdin, beaucp de charme, 4 ch., 3 bns. Tt cft. Prix : 950.000 F

ALPILLES
TRES BELLE PPTE dans 8 ha, 5 ch., 3 bns, tt conft, pisc. chff. Prix : 2.000.000 F
Pr BEL. PPTES, nous consulter Ag. St-Peyre, 84560 Menerbes (90) 72-22-91.

LE VAUDREUIL, 95 km OUEST Bord de l'Eure - MAISON XVIIe, living, 4 chbres, 3 bns, 5.000 m². MICHEL & **REYL** 265-90-05.

Particul. vend entre Marseille et Toulon, rég. varoise sur 2.500 m², plat, clos, arboré parc + potager, belle résidence pple 113 m² sur vide sanitaire, tt cft, 750.000 F. Tél. : 16 (94) 86-73-58.

terrains

92 - NANTERRE
500 m² - 250.000 F.
400 m² - 230.000 F.

78 NEAUPHLE-LE-CHATEAU
2.000 m² - 265.000 F.

78 - MONTESSON
935 m² - 400.000 F.

78 - L'ÉTANG-LA-VILLE
650 m² - 300.000 F.

G.F.C.I. - 758-12-40 poste 310.

A vend. 2 plates-formes béton, équipées eau, électricité, pour chalets, terrains indépendants 518 m², 532 m², station ski de Pierre-Saint-Martin. Ecrire s/nº 5.796, agence Havas, 33000 Bordeaux.

78 LA CELLE-SAINT-CLOUD
1.200 m², 600.000 F.

78 SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Golf, 2.580 m², 480.000 F.

78 LE PECQ
1.120 m², 600.000 F.

78 FOURQUEUX
2.500 m², 850.000 F.

78 LE MESNIL-LE-ROI
1.120 m², 450.000 F.

G.F.C.I., 758-12-40, poste 310.

NORMANDIE, exceptionnel 12 kms de Deauville, Domaine du Mont-St-Léger, 5.000 m², viabilisé, club-house, piscine, ball-trap, sauna, tennis, équitation, bateau-école. Tél. 567-64-88.

Vend superbe terrain à bâtir 9.863 m² Maine-et-Loire. 90.000 F. Téléph. 688-30-46.

ANTONY - Beau terrain à bâtir 1.447 m², possibil. 2 lots. 725 F/m². Peschard 666-00-27.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégations ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens,
75009 PARIS.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A VENDRE ROBE ROUGE
Pt. chambre appel
Téléphone : 16 (37) 32-30-70.

Animaux

Part. vend CHIOTS BARZOIS, issus champions (av. pedigree). Téléphone : (16) 75 71-53-32.

Toilettage chiens
Toutes races - Toutes tailles.
50, r. de Ponthieu - 359-66-30.

Artisans

Cherchons grands chantiers peinture, démolitions, entrepôts, écoles, halls...
Ateliers du Centre. - 388-86-25.
Mme DELAMOTTE (heures B.).

Astrologie

JANE DE GUESDE astrologue clairvoyante, peut beauc. pour vous. Sur rendez-vous, par correspond. Rens. sur dem. 41, rue Coquillière, 75001 Paris. Tél. : 236-82-59.

Madame CHRISTINE VOYANTE
MºM.-Ange, Molitor. 651-15-93

Bijoux

ACHAT COMPTANT BIJOUX brillants, argent., monnaies or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mº Brochant, ouv. lun. à vend.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Caravanes

A vendre : Caravane Hennessy Mondial 1974, parf. état, 8 m × 2,25 m, 6 places + Résidence. Prix : 14.000 F. Tél. après 19 h. : 937-71-63.

Cures

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h. à 18 h.
C.P.E., 17, rue des Acacias - 75017 PARIS
ANNEXE : 235, boulevard Pereire - 75017 PARIS

Cours

Leçons de flûte traversière
Tél. : 734-17-98

Experienced American-English TEACHER - 300 F/H.
Tél. : 326-15-47.

ITALIEN, cours accélérés, méthode directe pour dirigeants de société soit à domicile, soit lieu de travail. Tél. : 548-49-28.

Professeur d'ANGLAIS donne cours privé ou en groupe à enfants, adolescents, adultes. Tél. 052-82-38. SAINT-RÉMY-LES-CHEVREUSE.

Mode

Sans payer « LA GRIFFE » les plus belles collections de COSTUMES actuelles, 5, av. de Villiers, Mº Villiers.

Moquettes

MOQUETTE VRAI SOLDE
Belle qualité, super prix sur 40.000 m² à détailler. Pose assurée. Téléph. 757-19-19.

Jeux

Billards : modèles américains et français, GRANDES REMISES sur quelques modèles d'expo. LEISCO 78760 Pontchartrain. Tél. : 038-17-89 et 489-41-10.

Meubles

LA BONNE ADRESSE DU CANAPÉ
CAP, importateur de canapés, propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple : Le Piccadilly, 2 places en cuir pleine fleur poncé - 4.900 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible, en exposition à son Show Room. Allez voir !
CAP, Club des Acheteurs privilégiés, 37, r. de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01

Spécialités culinaires

FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Philatélie

ACH. CHER COLLECT. TIMBRES
Ecrire : Pagnanini,
35, Ch.-Elysées. T. : 359-75-98.

Téléphone

REPONDEUR TELEPHONIQUE
— Répond et enregistre les appels ;
— Appareil idéal pour particulier et professions libérales, etc ;
— Prix exceptionnel, 1.470 F T.T.C. ;
— Matériel non agréé par P.T.T.

Pour recevoir :
— documentation ;
— renseignement concernant agrément P.T.T.

Ecrire à :
EUROREX, S.A.R.L., 3, centre administratif des 7 Mares. 78310 Élancourt ou téléphoner (3) 389-19-75.

Vacances Tourisme Loisirs

NOEL 1980
LES SAISIES
Savoie (1650-2000)
A louer appartements près commerces et remontées mécaniques, balcons plein sud.
SOGESTIMMO
Tél. : (79) 31-31-54
(1) 772-67-39.

Hiver '80 dans les plus prestigieuses VILLAS vacances d'Andalousie 750 F p. 3 pers. (sur. possib.), mer, piscines, espace floral et micro-climat.
GECI PARIS tél. (1) 742-02-34, 5, rue de Surène, 75008.
Px exceptionnel par avion p. COMITOUR PROV., lic. A 896.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

L'ÉLECTRONIQUE AU QUOTIDIEN

● Le nouvel annuaire téléphonique : les usagers perplexes

« Les représentants des utilisateurs seraient particulièrement inquiets s'ils venaient à découvrir qu'une partie de leur argent passe à la création d'outils qui ne répondent pas à leurs besoins prioritaires », a déclaré M. Jean-François Berry, vice-président de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), au cours d'une conférence de presse réunie le 21 octobre à *Paris*.

Tout en admettant que l'*« on est enfin sorti de la pénurie »* en matière de téléphone, l'AFUTT redoute que la politique d'innovation lancée par la direction *générale des télécommunications* (D.G.T.) ne masque les difficultés quotidiennes que doit affronter l'usager, ou celui qui veut le devenir.

Les enquêtes réalisées par l'Association près de ses membres montrent que leurs préoccupations sont, dans un ordre d'importance décroissant : l'accès au téléphone, la qualité du service, la facturation détaillée des communications à grande distance, la considération du service public à leur égard, des prix modérés et des tarifs d'heures creuses plus « incitatifs » qu'ils ne le sont aujourd'hui, l'accès facile aux renseignements téléphoniques et une meilleure procédure pour régler les litiges.

L'AFUTT a commandé un sondage auprès de 1 967 de ses membres, pas forcément représentatifs de la population française, mais à tout le moins d'une catégorie d'usagers sensibilisés sur la question des annuaires téléphoniques et des renseignements. Il en ressort que, sous leur forme actuelle, ces deux services sont loin de donner satisfaction. L'annuaire alphabétique comporte des erreurs, est difficilement lisible, se révèle d'un emploi malaisé depuis qu'on a supprimé toute mention des professions, repose sur des systèmes d'entrées parfois incohérents : ainsi le *numéro* de téléphone du *Monde* ne se trouve ni à « Monde », ni à « le Monde » mais à « Journal *le Monde* ».

Les annuaires professionnels trouvent encore moins de grâce aux yeux des adhérents de l'AFUTT. Les fameuses pages jaunes, à propos desquelles on fait pourtant une *publicité appuyée à la télévision, sont* jugées incomplètes. On trouve difficilement la rubrique recherchée et on constate bien des erreurs. En revanche, 75 % des personnes interrogées regrettent l'annuaire des rues et beaucoup accepteraient, pour le voir renaître, qu'il soit financé par des insertions publicitaires.

Quant au service des renseignements téléphoniques (assistance à l'annuaire), plus de la moitié *des usagers interrogés n'en sont* pas satisfaits. *On reproche au « 12 »* de ne pas répondre, de faire trop attendre, de ne pas toujours donner le renseignement souhaité (ou de le donner inexact), de manquer de *courtoisie et d'être d'un prix excessif.*

L'annuaire électronique que met au point la Direction générale des télécommunications (*le Monde* du 2 août) suscite beaucoup d'intérêt ; 11 % des abonnés ont même répondu qu'ils le préféreraient aux annuaires papier et 16 % au service de renseignements. Mais 36 % estiment qu'il ne peut être qu'un complément à ces deux institutions et 40 % n'en veulent pas du tout. Si on manifeste peu d'inquiétude devant l'irruption dans la vie privée d'un terminal relié à un ordinateur central, on regrette surtout le manque d'information et de consultation du public par l'administration, qu'il s'agisse du prix de la machine et de son utilisation, de son *mode* d'emploi, de la nature des informations auxquelles elle donnera accès... ou simplement des résultats du premier test tenté l'été dernier auprès d'une cinquantaine d'abonnés de Saint-Malo.

« Ces questions méritent un débat public, déclare l'AFUTT. *Que le Parlement, les organisations de consommateurs et les représentants des utilisateurs en soient saisis. »* Elle a raison.

JAMES SARAZIN.

★ AFUTT, boîte postale n° 1, 92540 Marnes-la-Coquette.

● La circulation à Paris : des feux automatiques dès la fin de l'année prochaine

A la *fin* de l'année prochaine, les quarante-trois *carrefours situés* à Paris entre la Bastille et le Palais-Royal, seront équipés de feux tricolores commandés électroniquement. La durée du « vert » ou du « rouge » sera exactement fonction du nombre de véhicules qui se présenteront à *ces* carrefours. Ce système sera ensuite progressivement étendu aux neuf cent cinquante-six carrefours de la *capitale. Coût total* de cette petite *révolution* dans le domaine de la circulation : cent millions de francs.

Pour des raisons financières et techniques, par respect de l'environnement *aussi, l'époque* des grands travaux (genre périphérique) pour améliorer la circulation dans la capitale es trévolue. Les techniciens de la *préfecture* de police comme ceux de la Ville de Paris, estiment qu'il faut aujourd'hui *« faire avec ce que l'on a »* et utiliser des techniques *nouvelles pour obtenir* une plus grande fluidité du trafic. La régulation électronique des feux tricolores sera *commandée à partir* d'un *ordinateur installé* dans les sous-sol de la préfecture de police. *On pourra ainsi immédiatement et* plus longuement stopper en aval ou en amont d'un carrefour saturé, les automobilistes se dirigeant vers ce croisement encombré et éviter ainsi les embouteillages inextricables qui se *forment* quotidiennement, par exemple, à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue du Renard. Autre avantage de la formule : une fréquence plus rapide des feux verts installés sur une artère à grande circulation croisée par une petite rue adjacente bien souvent déserte, notamment la nuit, réduira l'attente des automobilistes.

Mais peut-on vraiment améliorer la circulation dans la capitale sans prendre des mesures pour favoriser le stationnement ? Le réseau de voirie dans la capitale comprend 1 000 kilomètres de voies, représentant, en surface, 24 % des 8 700 hec*tares que couvre Paris. Ses chaus*sées permettent la circulation simultanée de 110 000 véhicules au maximum et autorisent le stationnement de 250 000 véhicules. Ces chiffres rapprochés de ceux du parc *automobile parisien (520 000 véhi*cules) et régional (2,7 millions de véhicules), et du nombre des entrées et sorties quotidiennes dans la capitale (plus de 1 million), montrent bien la difficulté de la question qui est posée aux responsables parisiens.

Ceux-ci prévoient d'étendre encore le stationnement payant, bien que son exploitation ait, cette année, été déficitaire à Paris (*le Monde* du 19 septembre). *« Phénomène épisodique dû à des investissements qui n'ont pas été rentabilisés »*, affirme-t-on. Fort de cette constatation, le préfet de police proposera donc d'étendre le *stationnement payant à 5 000 nou*velles places pour 1981 : ce qui porterait le nombre total de parcomètres installés dans la capitale à 50 000. Reste que la mairie de Paris étudie toujours les véritables conséquences budgétaires d'une telle mesure.

JEAN PERRIN.

● *Le pétrole du* Tanio : *récupération difficile.* — Les opérations de récupération du pétrole restant dans l'épave du tanker malgache *Tanio*, coulé au large de la Bretagne en mars dernier, sont une nouvelle fois entravées par une suite d'incidents.

Le mauvais temps a déchiré la conduite de 50 centimètres de diamètre qui relie les soutes de l'épave au pétrolier allégeur. Les plongeurs sont parvenus à la réparer. Mais, lundi 20 octobre, c'est le bâtiment de soutien *Witch Queen* qui, à son tour, a subi une avarie de moteur et a dû regagner le port de Brest. Depuis le début du pompage, le 4 octobre dernier, 300 tonnes de pétrole ont été récupérées sur les 8 000 qui sont au fond.

● *Laker débouté.* — Sir Freddie Laker, le pionnier du transport aérien à bon marché, ne pourra pas créer un réseau de « trains du ciel » (skytrains) reliant les trente-cinq principales villes d'Europe, le ministre du commerce britannique, M. John Nott, lui en a refusé le 21 octobre l'autorisation.

Sir Freddie avait déjà essuyé un premier refus au début de l'année de la part de la commission officielle britannique de l'aviation civile (Civil aviation authority), qui régit les transports aériens, mais il avait fait appel au ministre. — *(A.F.P.)*

● *M. Hoeffel, nouveau président de l'Adira-Bas-Rhin.* — M. Daniel Hoeffel, ministre des transports et président du conseil général du Bas-Rhin, a été élu président de l'Association de développement industriel (Adira) du Bas-Rhin.

FAITS ET PROJETS

NOUVELLE ENQUÊTE AU LARZAC.

La nouvelle enquête parcellaire pour l'extension du camp militaire du Larzac s'est ouverte le lundi 20 octobre dans les neuf communes concernées. Les maires de deux d'entre elles (La Couvertoirade et La Roque-Sainte-Marguerite) ont refusé d'assumer cette enquête qui a été confiée à un délégué spécial.

A Millau, les portes de la mairie ont été *fermées* symboliquement de 8 heures à 12 heures, mais des dispositions avaient été prises pour que l'enquête puisse se dérouler normalement dans un bâtiment annexe devant lequel environ 300 personnes ont *manifesté* dans le calme après un face-à-face d'abord un peu tendu avec les forces de l'ordre.

L'après-midi, les manifestants sont entrés dans la mairie et ils ont obtenu du maire, M. Manuel Diaz (M.R.G.), l'autorisation de disposer d'un local où les paysans du Larzac ont installé une contre-enquête : un registre sur lequel les Millavois sont appelés pendant quinze jours à consigner leurs arguments et conclusions concernant *« l'inutilité publique »* du camp du Larzac. Les maires des communes concernées, quant à eux, feront parvenir au préfet de l'Aveyron, avant la fin de l'enquête, prévue pour le 5 novembre, un mémoire résumant leurs *critiques.* — Y. M.

RETARDS POUR GENÈVE-VALENCE.

L'achèvement de l'autoroute du sillon alpin (Genève-Valence) par la construction des 56 kilomètres d'autoroute manquants entre Grenoble et Valence a disparu des priorités nationales. Promise dès 1967 aux élus du département de *l'Isère* par M. Georges Pompidou, l'autoroute A-49 devrait être inscrite seulement au neuvième Plan, a indiqué récemment M. Michel Fève, directeur des routes. Les responsables économiques de la Drôme et de l'Isère rappellent que cette liaison est vitale pour l'économie régionale, car dès 1984 Genève et Valence seront reliées par voie autoroutière, et le sillon alpin se trouvera alors placé à l'écart du réseau international des autoroutes.

M. Henri Ducret, président de la chambre de commerce alpine rappelle en outre que la construction de l'autoroute Grenoble-Valence pourrait éviter de faire *converger vers la métropole lyon*naise l'ensemble du maillage autoroutier de la région et éviterait le coûteux doublement de l'autoroute A-7 au sud de Lyon. — *(Corresp.)*

LA VIE REPREND A SEVESO

On laboure à nouveau la terre de Seveso. Quatre ans et trois mois après que cette banlieue de Milan eut été empoisonnée par un nuage de dioxine, vingt-cinq agriculteurs ont été autorisés à reprendre leurs activités sur le tiers de la zone *interdite.* Ce sont donc 1 400 hectares qui sont rendus à la culture.

Les conséquences de la catastrophe survenue en juillet 1976 sont encore controversées. *Selon un rapport* parlementaire de 1978, les cas de malformation seraient passés de quatre à trente, les avortements auraient augmenté de 20 % et on aurait enregistré dans la région trois fois plus de maladies infectieuses que de coutume. Ces affirmations ont été infirmées par certains médecins, notamment par des spécialistes français.

Il n'empêche que quatre-vingt-trois mille animaux avaient été abattus, des centaines de familles évacuées, et que la responsabilité de la firme Givaudan, filiale de la multinationale pharmaceutique Hoffmann-Laroche a été clairement établie. Cette société a d'ailleurs versé jusqu'à présent l'équivalent de 338 millions de francs de dommages aux particuliers et communes lésées par le nuage de dioxine.

DES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Les représentants de vingt et un pays, dont M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, ont approuvé le mardi 21 octobre, à Londres, une charte européenne pour l'aménagement régional.

M. Chadeau a profité de ce déplacement pour expliquer aux membres de la Confédération de l'industrie britannique les objectifs et les modalités de la politique régionale en France : attirer sur le continent et dans les régions prioritaires des investissements britanniques créateurs d'emplois.

Depuis dix ans, les créations d'emplois en France par des entreprises britanniques sont évaluées à huit mille environ, soit 10 % du total des investissements étrangers. En sens inverse, les investissements français représentent 11,1 % du total des investissements étrangers en Grande-Bretagne (au lieu de 6,7 % en 1975).

Le groupe anglais d'équipement automobile Lucas, qui détient notamment 50 % du capital de Ducellier, et la firme Dunlop, avec respectivement dix mille et six mille cinq cents salariés, sont les entreprises les plus représentées sur le sol français (il existe en tout deux cent quinze firmes industrielles, avec quelque soixante-dix-neuf mille salariés). La région Auvergne vient en tête avec 23 % des effectifs, suivie de la région parisienne 15 %, du *Nord-Pas-de-Calais 8 %, de* la Haute-Normandie 8 % et du Centre 7,5 %. — F. Gr.

CRUES DE LA LOIRE : 500 MILLIONS DE FRANCS DE DÉGATS.

Le montant des dégâts causés par les violentes crues de la *Loire et de l'Allier (six morts,* vingt et un blessés) le 21 septembre dernier, s'élèvent au moins à 500 millions de francs. Tel est le chiffre qui a été communiqué aux membres du Comité de bassin Loire-Bretagne, réuni le *20 octobre* à Orléans.

Le département de la Haute-Loire a été le plus touché ; les dommages y sont évalués à 350 millions de francs environ, dont la moitié dans le seul secteur industriel et commercial. *Dans le département de la Loire,* les pertes sont évaluées à 100 millions de francs et, en Lozère, à 50 millions de francs.

Les techniciens recueillent actuellement des informations sur cette crue, ses causes. Ce travail terminé, les mesures de protection à prendre pourront être définies. Mais, pour bien des élus riverains, les récentes inondations démontrent la nécessité de construire les barrages de Serre-de-la-Fare, en amont du Puy, et de Clubiaise sur le Lignon.

Le Comité de bassin a élu un nouveau président : M. Louis Perrin président de l'Association permanente des chambres d'agriculture. — *(Corresp.)*

POUR SAUVER LA MÉDITERRANÉE.

Les représentants des pays riverains de la Méditerranée réunis à Athènes du 13 au 17 octobre, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.), sont tombés d'accord pour multiplier les zones de protection de la faune et de la flore en Méditerranée. Les réserves et zones protégées, qui sont au nombre d'une quinzaine aujourd'hui, devraient être portées à plus d'une centaine dans quelques années. D'ores et déjà seront protégées les zones d'hivernage *des oiseaux migrateurs*, celles où vivent les phoques et les tortues, ainsi que les secteurs dont la flore est à la fois très riche et très vulnérable.

Cette conférence est l'application « sur le terrain » des principes approuvés en *1975* lors de la conférence de Barcelone sur le sauvetage de la Méditerranée. Mais le programme 1979-1980 qui prévoyait des dépenses de 3,3 millions de dollars ne pourra être achevé dans les délais faute d'argent. En effet, les pays riverains n'ont pas encore versé l'intégralité de leur quote-part et à quelques mois de la fin de l'année, il manque encore 1,3 million de dollars. L'Italie, qui doit *750 000 dollars et la France* 250 000 dollars, sont parmi les plus gros débiteurs.

UN SANCTUAIRE POUR LES BALEINES.

Les représentants des Amis de la terre de dix pays viennent de se réunir à Madrid pour le dixième congrès mondial du mouvement. Un secrétariat composé d'un *Néo-Zélandais*, d'un *Américain*, d'un Belge et d'un Italien, a été créé et il s'installerait à Bruxelles.

L'Atlantique nord doit devenir, selon les délégués, une « zone de protection intégrale de la baleine », une sorte de « sanctuaire ».

« Les écologistes n'ont pas perdu la bataille du nucléaire », ont estimé les délégués et *« l'implantation d'industries nucléaires dans le monde a été considérablement freinée dans les dernières années ».*

Les Amis de la terre ont aussi dénoncé le rôle croissant du tiers-monde comme « dépotoir » des industries polluantes des pays *riches et condamné l'exportation* de technologie nucléaire dans ces pays.

Le Monde

économie

AUTOMOBILE

• Nouvelles mesures de chômage technique chez Peugeot
• Baisse de 5,4 % de la production en septembre

La direction d'Automobiles Peugeot annonce *d'importantes* mesures de chômage technique qui toucheront en octobre et en novembre environ cinquante-cinq mille salariés. Deux types de mesures seront appliquées, *variant selon les établissements* : d'une part des jours chômés (de un à six jours), et d'autre part une réduction d'une heure des horaires hebdomadaires de travail. Peugeot, dont la production et les ventes ont diminué de respectivement 13 % et 16 % au cours des neuf premiers mois par rapport à l'an passé, a déjà été contraint d'observer sept jours de chômage technique depuis le début de l'année, afin de limiter ses stocks.

La conjoncture reste en effet maussade dans l'automobile en dépit de la légère amélioration des ventes en France constatée en septembre et en octobre, du fait notamment du succès *remporté par le Salon de l'automobile* qui a reçu 1,04 million de visiteurs, soit 3 % de plus qu'il y a deux ans. En septembre, la production d'automobiles particulières a diminué de 5,4 %, s'établissant à 263 738 unités, en raison de la baisse (— 1 %) des exportations (131 148 unités), notamment en Europe.

Sur neuf mois, la diminution de la production, des exportations et des immatriculations, en France, s'établit respectivement à - 5,6 %, - 5,5 % et - 4,6 %. En revanche, l'amélioration de la demande intérieure et extérieure de véhicules utilitaires a permis, au cours des neuf premiers mois de l'année, une nette augmentation de la production : + 11 % pour les véhicules de moins de 6 tonnes et + 17,4 % pour les véhicules lourds.

Après la C.F.D.T., la C.G.T. et Force ouvrière, la Confédération générale des cadres a, à son tour, manifesté son inquiétude, mardi 21 octobre, devant la récession de l'industrie de l'automobile. M. Paul Marchelli, président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, a préconisé une révision de la fiscalité et une baisse du taux de crédit de 5 à 6 points afin de lutter contre la diminution de la demande, provoquée, selon lui, par *« la politique économique erronée de M. Raymond Barre ».*

ÉNERGIE

L'A.I.E. VA AIDER LA TURQUIE POUR SES APPROVISIONNEMENTS PÉTROLIERS.

Les pays industrialisés vont aider la Turquie à surmonter le déficit de ses approvisionnements pétroliers provoqué par l'arrêt des livraisons de l'Irak, a déclaré, le 21 octobre, le président du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), M. Ersboll.

La Turquie est privée de 50 % de ses approvisionnements du fait du conflit entre l'Iran et l'Irak, *et malgré la réorientation* de ses achats il lui manque 1 million de tonnes pour lui permettre de disposer de stocks satisfaisants d'ici à la fin de l'année.

A l'exception de la Turquie et du Portugal, la situation des pays membres de l'A.I.E. demeure *« satisfaisante »*, estime l'Agence, dont la présidence va échoir à M. Miyazaki (Japon), qui remplace M. Ersboll (Danemark).

● *Poursuite des négociations gazières entre l'Algérie et les Etats-Unis.* — Une délégation gouvernementale américaine rencontre ce mercredi 22 octobre à Alger les dirigeants du ministère de l'énergie. Il s'agit de la cinquième réunion de négociations depuis la suspension le 1er avril dernier, du contrat conclu avec la société El Paso, qui prévoit la livraison aux Etats-Unis de 10 milliards de mètres cubes de gaz durant vingt-cinq ans. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

La Société nouvelle Manufrance mise en liquidation

(Suite de la première page.)

Ce n'est que la veille du grand rassemblement de la C.G.T. que cette organisation a commencé à prendre ses distances avec le plan de M. Dumas. La première version du discours de M. Georges, secrétaire du syndicat C.G.T de Manufrance, qualifiait la solution suisse d' *« élément positif »*, que la C.G.T. appréciait *« à sa juste valeur »*. Ces formules furent *in extremis* remplacées. Mais la C.F.D.T., qui avait au début de la semaine dernière, intitulé un de ses tracts *« Dumas, Tapie et les autres »*, voit ses analyses corroborées par la défaillance de M. Dumas. De plus, certains incidents pénibles se sont déroulés devant de nombreux témoins vendredi. Un délégué C.F.D.T., accusé de *« faire le jeu du pouvoir de Giscard »* par quelques syndiqués cégétistes, a dû se justifier pour *prouver qu'il était « un ouvrier comme les autres »*...

Les échéances risquent d'être douloureuses. La liquidation des biens de la Nouvelle société Manufrance annule les dispositions du contrat de location-gérance qui lie la S.N.M. à la société Manufrance première formule. Pour que celle-ci puisse *continuer à exister sous son régime* actuel de règlement judiciaire, il faudra qu'elle obtienne un concordat garanti par le tribunal de commerce. Faute de quoi, le règlement judiciaire de l'ancienne société serait transformé en une autre liquidation des des biens

De surcroît, Manufrance et Saint-Etienne abordent les dernières péripéties dans une ambiance de division syndicale et politique.

La colère des élus socialistes

Les vagues de la manifestation C.G.T. du 18 octobre ont en effet provoqué de sérieuses fissures au sein de la municipalité, au point que la réunion du conseil municipal prévue pour mardi soir n'a pas eu lieu. Le maire communiste, M. Sanguedolce, l'a annulée par suite du refus des élus socialistes de siéger, voulant ainsi adresser un *« avertissement grave à la direction communiste de la municipalité »*. M. Sanguedolce, dans une déclaration, a appelé *« ses camarades socialistes à bien réfléchir sur les conséquences de leur décision qui risque de mettre en cause l'union qui s'est réalisée à Saint-Etienne »*.

A l'évidence, les socialistes ont encore sur le cœur les incidents qui ont émaillé la manifestation du 18 octobre. La meilleure preuve en est que, mardi 21 octobre, le groupe municipal et le comité de ville du P.S. sont revenus dans un long texte sur la présence socialiste à cette manifestation, qui avait répondu *« à une invitation claire »* des organisateurs et à des engagements précis que ceux-ci n'ont pas tenus. *« Tout aussi grave »* a été, ce jour là, *« l'attitude du maire et du P.C. »*, s'insurgent les socialistes, affirmant que *« tout au long de la manifestation les élus et les militants communistes ont systématiquement agressé dirigeants, élus et militants socialistes, allant de la mise en cause politique à l'insulte et aux menaces physiques. Ils ont tenté et en partie réussi, malheureusement, à transformer cette grande manifestation de lutte sociale en une démonstration communiste à visées électorales. En outre, le maire de Saint-Etienne, saluant les manifestants, s'est comporté en responsable communiste alors qu'il agissait au nom de la municipalité d'union de la gauche ».*

Pour eux, *« de telles pratiques anti-socialistes sont la mise en application claire des thèses développées par la direction du P.C.F. »*

— *« Une telle stratégie est intolérable et conduit à l'échec ; elle renforce le processus de division ; elle affaiblit la municipalité face à notre adversaire de droite ; elle affaiblit la lutte des travailleurs. Manufrance n'a pas besoin de cette difficulté supplémentaire ; l'antisocialisme affaiblit la gauche tout entière. »*

M. Sanguedolce a déploré l'absence de la C.F.D.T. à cette manifestation et les articles polémiques de cette dernière à l'égard de la C.G.T. Pour le maire, ce contexte a créé une ambiance particulière, et la présence d'élus socialistes, *« qui dans leur région ou dans leur ville ne se comportent pas toujours en hommes de gauche, a provoqué de la part des représentants de la C.G.T des réactions qui, certes, sont regrettables, mais que l'on ne peut pas ne pas comprendre ».*

Quel que puisse être le développement de la crise qui vient de s'ouvrir au sein de la municipalité stéphanoise, le P.C. est assuré de conserver la majorité puisque les 44 conseillers municipaux de Saint-Etienne se répartissent ainsi : 23 P.C., 14 P.S., 3 P.S.U., 4 radicaux.

PAUL CHAPPEL et CLAUDE RÉGENT.

Matra retarde de trois ans son projet de rapprochement dans le secteur horloger avec le groupe allemand V.D.O.

« Aucun voyant n'est au rouge sur le tableau de bord de Matra », a déclaré M. Jean-Luc Lagardère, P.-D. G. de l'entreprise, le 22 octobre, à l'occasion de la traditionnelle réunion d'analystes financiers. Résolument optimistes pour les prochaines années — le chiffre d'affaires consolidé devrait *passer de 8 milliards en* 1980 à 9,3 milliards de francs en 1982, — les dirigeants du groupe ont dû cependant faire face, ces derniers temps, à des difficultés dans deux secteurs : l'horlogerie et l'automobile. Difficultés qui ne sont pas pour rien dans la relative stagnation — provisoire, précise-t-on, — des bénéfices, qui atteindront *200 millions de francs* environ en 1980, contre 180 millions.

Le groupe horloger, de taille internationale (800 millions de francs de chiffre d'affaires, 4 % du marché mondial), que Matra se proposait de créer avec la firme allemande V.D.O. Schindling, dont la constitution avait été solennellement annoncée (*le Monde* du 25 janvier), ne verra pas le jour avant au moins trois ans. Auparavant, Matra et V.D.O. devront avoir rassemblé et restructuré tous les actifs qu'ils possèdent dans cette branche industrielle avant de les réunir sous un chapeau commun.

Mésentente entre les deux partenaires sur la politique à suivre pour rendre cohérent ce nouveau groupe horloger franco-allemand ? M. Lagardère nie l'existence de toute divergence de vues, se bornant à invoquer les difficultés conjoncturelles auxquelles se heurte l'industrie horlogère, très éprouvée par la vive concurrence des produits en provenance de l'Extrême-Orient, et les lourdes pertes (12 millions de francs) subies par la filiale Jaz.

Dans l'automobile, les ventes ont diminué en 1979 de 20 %, et la situation en 1980 ne sera guère plus favorable, le redressement devant surtout se faire sentir en 1981.

Le secteur militaire reste plus que jamais l'un des piliers du groupe, qui disposera à la fin de l'année d'un portefeuille de commandes de 8,5 milliards de francs. Une croissance annuelle de 25 % est prévue pour les trois prochaines années.

La branche transports vient de *conclure un accord avec le groupe* américain Otis pour créer une filiale commune aux Etats-Unis, dont Matra détiendrait 65 %, afin de commercialiser le métro aérien VAL de la firme française.

Les ambitions de Matra dans les moyens d'information ont été confirmées. Après la reprise de la librairie Quillet (et du quotidien régional *les Dernières Nouvelles d'Alsace*), il faut *« s'attendre à d'autres initiatives dans l'édition »*. La participation dans Europe 1 passera, en décembre, de 10 % à 16 % (par échange d'actions), Matra devenant alors le premier actionnaire privé. Aux Etats-Unis, le groupe se place dans le créneau en plein essor de la télédistribution par câble, à *travers Téléfrance-U.S.A., qui a* déjà 5 millions d'abonnés outre-Atlantique.

Enfin, une initiative devrait être annoncée au cours des prochaines semaines dans le secteur des composants électroniques. Matra souhaite installer, en association avec un fabricant américain, une nouvelle unité de pro*duction et de conception de cir*cuits intégrés de type MOS, dont l'actuel associé américain de Matra, la société Harris, n'a pas la technologie. Les discussions ont, semble-t-il, bien avancé avec Intel et Mostek. Une association où la filiale Matra-Harris détiendrait la majorité contrôlerait cette nouvelle usine. Le choix du partenaire doit s'opérer rapidement

PRESSE

En Grande-Bretagne

LE CONSORTIUM THOMSON VEUT VENDRE OU FERMER LE « TIMES »

De notre correspondant

Londres. — Au cours de deux réunions tenues séparément avec les ouvriers de l'imprimerie et les journalistes, la direction du groupe Times (« The Times », avec ses suppléments éducatifs et littéraires, et le « Sunday Times ») a fait savoir, mercredi matin 22 octobre, que le consortium Thomson, propriétaire du groupe, avait décidé, compte tenu des pertes subies à la suite d'années de conflits sociaux, d'abandonner ses publications. Les deux journaux sont maintenant en vente et s'ils ne sont pas achetés *d'ici à la fin* du mois de mars, le groupe Times se trouvera obligé de fermer l'entreprise.

Du côté de la direction, on souligne que la décision n'est pas une simple manœuvre visant à donner au groupe une position de force dans une éventuelle négociation avec les syndicats. La menace de fermeture est réelle, souligne-t-on, en ajoutant *que lord Thomson, P.-D.G. canadien* du consortium, passablement déçu par l'attitude des journalistes, qui avaient fait grève à la fin du mois d'août dernier, a définitivement perdu patience. Au cours des dernières semaines, en effet, le « Sunday Times » avait perdu un million d'exemplaires à la suite de conflits avec les deux grands syndicats des ouvriers *de l'imprimerie. D'autre* part, le piétinement des négociations sur l'emploi des nouvelles installations techniques, achetées à grands frais, mises en place mais non utilisées, avait ajouté au mécontentement des propriétaires du groupe.

La nouvelle a surpris et provoqué de vifs remous dans les milieux de la presse, qui s'attendaient seulement à l'annonce de sévères mesures d'économie, à commencer par le départ volontaire de membres du personnel en surnombre. — H. P.

Dans le Nord - Pas-de-Calais

LES « TITRES HERSANT » N'ONT PU PARAITRE MERCREDI

Les quotidiens *Nord-Eclair* et *Nord-Matin* n'ont pu paraître ce mercredi 22 octobre en raison d'une grève déclenchée par les rotativistes et le personnel des expéditions de l'imprimerie Nord-Print à Roubaix, dont le propriétaire est M. Robert Hersant, P.-D. G. du *Figaro*. De ce fait, la région *Nord-Pas-de-Calais* a été également privée de *France-Soir*, de *l'Aurore* et du *Figaro*, quotidiens imprimés en « fac similé » par les rotatives de Nord-Print.

Le journal *l'Equipe*, qui est également imprimé à Roubaix, a été néanmoins distribué normalement, ayant été acheminé la nuit par camion de Paris.

CONSOMMATION

LA COMMISSION EUROPÉENNE DÉNONCE L'UTILISATION DU BENZÈNE DANS LES JOUETS

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes) — La présence de benzène devrait être bientôt interdite dans les produits utilisés comme jouets sur l'ensemble du territoire de la Communauté. C'est ce que souhaite tout au moins la Commission européenne qui vient de proposer aux gouvernements membres de compléter dans ce sens la directive concernant *« le rapprochement des dispositions (...) relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses »*.

L'alerte est venue de Grande-Bretagne. On y a détecté du benzène dans le solvant en mélange fourni dans les trousses de fabrication de ballons destinées aux enfants. Après avoir étudié le danger que ces trousses pouvaient représenter pour la santé des enfants (le benzène est cancérigène) il semble notamment, indique la Commission, qu'il y ait un rapport entre l'exposition au *benzène et la leucémie*).

Le Royaume-Uni en a interdit la commercialisation depuis le 18 janvier 1979. C'est cette interdiction qui n'existe pour l'instant qu'au Royaume-Uni que la Commission, après avoir pris l'avis du comité d'experts compétent, estime nécessaire d'étendre à l'ensemble des Etats membres.

Ph. L.

Le C.N.P.F. et les vertus de l'innovation

« Innover pour survivre ». Autour de cette idée en forme de slogan, le C.N.P.F. organise les *cinquièmes* Assises des chefs d'entreprise à Strasbourg, les 23 et 24 octobre. L'idée est née d'un double constat. D'une part, explique-t-on au C.N.P.F., la France est un pays à hauts salaires. Elle le restera. Aussi est-il vain de croire que les entreprises françaises demeureront compétitives face à leurs concurrentes si elles ne misent pas sur la technologie. Elle seule permettra tout à la fois de rénover l'outil de production, d'exporter des produits à forte valeur ajoutée. D'autre part, cette révolution technologique a été enfantée, à la différence de la révolution industrielle, hors d'Europe. Son berceau se situe aux Etats-Unis et au Japon. Or, l'une de ses caractéristiques est que les nouvelles technologies électroniques peuvent être assimilées très rapidement par les pays en voie de développement. Si l'on n'y prend garde, la France risque donc d'être irrémédiablement décrochée et rattrapée par de nouveaux pays industriels issus du tiers-monde.

Les Assises de Strasbourg devraient donc être l'occasion de procéder à une véritable mobilisation des chefs d'entreprise, à leurs retrouvailles avec le milieu universitaire (dont de nombreux *représentants ont été invités). On* espère également au C.N.P.F. sensibiliser l'opinion à l'impératif de l'innovation et, du même *coup,* obtenir des pouvoirs publics de nouvelles mesures pour aider les entreprises.

Il peut certes paraître surprenant de prime abord que le C.N.P.F. s'estime obligé de mener une vaste campagne pour convaincre les chefs d'entreprise des vertus de l'innovation. Innover, c'est créer, et toute entreprise ne procède-t-elle pas d'un acte créatif ? Dans une société *en constante évolution,* se contenter de gérer l'acquis revient à régresser.

Sans doute, les bouleversements consécutifs à la crise pétrolière de 1973 ont-ils conduit les patrons à gérer au jour le jour, à négliger le long terme. D'autant que l'Etat n'a pas montré le bon exemple. L'effort public en faveur de la recherche et de l'innovation a régressé pendant cette période. Il aura fallu attendre 1979-1980 pour que chefs d'entreprise et pouvoirs publics redécouvrent donc les vertus de la recherche : glorification de l'innovation par le *ministère de l'industrie ;* relance du budget de la recherche ; rajout *in extremis* d'un chapitre sur le sujet dans le VIII° Plan. Mieux vaut tard que jamais !

Cela dit, l'innovation ne se décrète pas. Elle procède d'un état d'esprit. Il y a, certes, des raisons d'espérer. Le potentiel intellectuel français demeure considérable. Mais toutes les *conditions psychologiques,* sociales, politiques, sont-elles bien réunies pour valoriser ce potentiel ? Pour que l'hymne à l'innovation qui s'élève débouche sur autre chose que quelques gadgets, il va falloir s'attaquer réellement aux problèmes de l'éducation et de la formation.

« Il n'y a pas d'innovation dans une société conservatrice », affirme-t-on au C.N.P.F. On pourrait ajouter que l'innovation ne saurait devenir une réelle priorité sans un projet politique global susceptible de mobiliser les citoyens. — J.-M. Q.

● *La C.G.C. de la Loire réclame « l'information dans l'entreprise ».* — Réunis le samedi 1 octobre à Angers pour une convention régionale préparant les « états généraux de l'encadrement », les délégués des dix mille cadres C.G.C. des Pays de la Loire ont reproché au patronat de refuser le partage des responsabilités : *« Nous sommes des salariés ; et lorsque nous revendiquons de remplacer la formule du « contrat de louage » qui régit aujourd'hui le monde du travail par celle de la « citoyenneté dans l'entreprise »,* qui *sous-entend l'information et la responsabilité, ce n'est pas seulement pour les cadres, mais pour tous les salariés »,* ont déclaré les congressistes. Préparant ces états généraux, à Poitiers, M. Jean-Louis Mandinaud, délégué de la C.G.C., a déclaré, samedi 18 octobre, que tous les sujets de mécontentement des cadres pourraient amener la confédération à présenter un candidat à la présidence.

● *Commande néerlandaise aux Chantiers de l'Atlantique.* — Les Chantiers de l'Atlantique viennent de recevoir de la société Holland American Line la commande d'un paquebot de croisière de 1 360 passagers.

La commande de ce paquebot, livrable en mars 1983, permettra aux chantiers de Saint-Nazaire d'utiliser à nouveau, pour la construction de navires à passagers, son outil de production et ses moyens en bureaux d'études et personnel spécialisé, indique le groupe Alsthom.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3825	4,3845	— 55	— 30	— 145	— 110	— 305	— 245
$ can.	3,6845	3,6890	+ 50	+ 80	+ 35	+ 75	— 10	+ 45
Yen (100).	2,0630	2,0669	— 5	+ 45	— 5	+ 70	— 15	+ 265
DM	2,3930	2,3975	+ 45	+ 60	+ 95	+ 129	+ 365	+ 415
Florin	2,1245	2,1275	+ 25	+ 45	+ 60	+ 85	+ 260	+ 305
F.B. (100).	14,3650	14,3975	— 25	+ 80	— 125	+ 50	— 180	+ 180
F.S.	2,5945	2,5985	+ 145	+ 170	+ 275	+ 305	+ 825	+ 880
L. (1 000).	4,8660	4,8715	— 360	— 280	— 760	— 480	—2335	—2110
£	10,4705	10,4810	— 535	— 465	— 935	— 820	—1540	—1355

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 13/16	8 5/8	8 3/4
$ E.-U.	37 1/8	37 1/4	12 3/8	12 1/2	13 1/8	13 1/4	13 7/16	13 9/16
Florin	9	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/4	9 3/8	9 5/16	9 7/16
F.B. (100).	10	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 7/8	12 1/8	12 3/8	12 5/8
F.S.	1/2	3/4	4 1/8	4 1/4	4 9/16	4 11/16	5 1/4	5 3/8
L. (1 000).	16 1/2	17 1/2	19	19 3/4	20 1/2	21 1/2	21	22
£	18 1/4	18 3/4	17 1/4	17 3/8	16 5/8	16 3/4	15 5/16	15 1/2
Fr. franç.	11 1/16	11 5/16	11 3/8	11 5/8	11 5/8	11 7/8	12 3/16	12 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

BRUXELLES TAXE LES MONTRES IMPORTÉES DE HONGKONG

Devant l'invasion des produits horlogers bon marché en provenance de l'Extrême-Orient, notamment de Hongkong (*le Monde* du 7 août), les autorités de Bruxelles, soucieuses de sauvegarder les intérêts des industriels européens, très durement concurrencés, ont décidé de taxer les importations de certains de ces produits. Désormais, toutes les montres-bracelets ou de poche fabriquées dans la colonie britannique qui entreront sur le marché communautaire supporteront un droit de douane de 7,2 %. Les importations de boîtiers de même origine seront elles aussi surtaxées (6,3 %).

Il n'était que temps. Pour les huit premiers mois de 1980, les importations, en France seulement, de montres et de mouvements en provenance de Hongkong ont presque quadruplé (+ 292 %) pour atteindre 3,83 millions de pièces, soit le quart environ de toute la production nationale.

Reste à savoir si les taxes douanières instaurées par la Commission de Bruxelles, qui sont immédiatement applicables, parviendront à ralentir notablement ces importations.

Dans les milieux professionnels, on en doute très sérieusement, faisant valoir qu'elles apparaissent bien maigres en regard des avantages dont les firmes de *Hongkong bénéficient* avec des coûts de main-d'œuvre jusqu'à huit fois inférieurs à ceux supportés par l'industrie horlogère européenne. M. Monory, ministre de l'économie, que les horlogers français avaient rencontré au début *de l'été pour lui demander* de prendre les mesures que la situation imposait à leurs yeux, n'a pour sa part pas encore rendu son verdict. — A. D.

LES CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE DEMANDENT A BÉNÉFICIER DE LA SUSPENSION PROVISOIRE DES POURSUITES.

Le tribunal de commerce de Paris devait se prononcer, ce mercredi 22 octobre, sur la demande de *suspension de poursuite émanant* de la C. M. P. (Constructions métalliques de Provence). Cette demande, si elle est acceptée, donnera à la société trois mois pour élaborer un plan de redressement afin d'éviter le dépôt de bilan. La direction de la société, qui emploie deux mille personnes dont la moitié dans le sud de la France, a précisé, dans un communiqué, qu'elle n'était pas en cessation de paiement. La C.M.P., spécialisée à l'origine dans la *grosse chaudronnerie,* a entrepris depuis quelques années une politique de diversification de ses activités, notamment vers l'agro-alimentaire, les énergies nouvelles et l'exploitation des océans.

Sa principale filiale, C.M.P.- Entreprise industrie, spécialisée *dans* la construction de réservoirs de stockage (notamment pour l'industrie pétrolière) réalise cependant encore les deux tiers du chiffre d'affaires consolidé du groupe (1,2 milliard de francs sur 1,8 milliard en 1979).

Cette filiale a rencontré depuis 1979 de graves déboires pour la réalisation d'un important chantier en Irak, qui ont entraîné des pertes importantes. Le conflit entre l'Iran *et l'Irak a ralenti ses activités et* perturbé un peu plus l'achèvement du chantier. Depuis septembre, la C.M.P. tentait de réduire ses effectifs en encourageant les départs volontaires.

CONJONCTURE

EXPOSÉ DANS " ATOUT FRANCE "

Le programme économique du R.P.R. apparaît plus comme une mosaïque que comme un ensemble cohérent

Il ne suffit pas de faire d'une politique — celle que suit le gouvernement actuel — une critique souvent justifiée pour être capable d'en présenter une *autre plus* propre à obtenir les résultats recherchés. Ainsi en est-il des propositions du R.P.R. telles qu'elles sont contenues dans l'ouvrage collectif « Atout *France* », que *M. Jean Méo,* secrétaire général adjoint du Rassemblement, a commenté mardi 21 octobre devant la presse, après avoir affirmé que la politique du gouvernement *« menait la France à la faillite et à la révolution »* (« *le Monde* » du 21 octobre).

Le R.P.R. a raison de s'en prendre au gradualisme de M. Barre, entendez une action supposée progressive contre l'inflation étalée sur un nombre — indéfini — d'années. Une attaque frontale qui suppose bien sûr une analyse correcte du phénomène est certainement préférable pour réduire *ou supprimer par quelques* mesures d'application immédiate les mécanismes par lesquels se perpétue la machine infernale. M. Méo cite volontiers le plan Pinay-Rueff (en réalité le plan Rueff) de décembre 1958, qui comprenait *effectivement* des mesures de ce genre (telle, par exemple, la limitation stricte du financement par la Banque de France de la construction, une des sources de l'inflation de l'époque). Dans *Atout France* on trouve de bonnes choses sur le sujet comme une critique pertinente de l'encadrement du crédit qui favorise les banques les moins dynamiques et pénalise celles qui font le mieux leur métier. De *même est justement dénoncée* la mode des objectifs chiffrés en matière de masse monétaire *(« Pourquoi ne pas arrêter aussi des normes précises pour l'inflation et le chômage »,* écrit l'auteur du chapitre sur le crédit). On trouve aussi dans le même livre une réhabilitation de l'ancien mécanisme du réescompte, mais malheureusement sans préciser que la façon dont il était pratiqué avant 1970 en France n'avait rien à voir avec une organisation rationnelle du marché monétaire.

Cependant, le raisonnement qui sous-tend la politique préconisée, tel qu'il est apparu dans *la conférence de presse* de M. Jean Méo, ne semble pas à la hauteur du problème posé. La clé de la lutte contre l'inflation se trouverait essentiellement, selon le R.P.R., dans une augmentation de la production, autrement dit dans la répudiation de la croissance lente, qu'il s'agit de remplacer par une nouvelle croissance (qui aurait toutes les qualités puisqu'elle serait économique en énergie et en ressources naturelles tout en incorporant davantage de matière grise). En réalité, inflation et croissance sont deux questions distinctes. Si le produit national brut augmente moins, nécessairement la masse des revenus disponibles diminue à peu près d'autant. C'est une erreur de croire que l'inflation résulte d'un prétendu déséquilibre entre l'offre et la demande (sauf, bien sûr, dans quelques secteurs spécifiques). En réalité, l'inflation qui mine la valeur du franc a pour effet à la fois d'augmenter les coûts de production des entreprises tout en rognant le pouvoir d'achat des consommateurs.

En revanche, les critiques adressées en tant que telles à la croissance lente sont souvent justifiées à un moment de l'histoire où le renouvellement de l'appareil de production, du système *de transport (ne serait-ce* que pour tenir compte de la hausse du prix de l'énergie), ainsi que le développement des nouvelles techniques d'information, créent des besoins immenses. En outre, comme le souligne le rapport dans une de ses formules heureuses, *« la croissance douce crée la société dure ».*

Contradiction

On ne peut aussi qu'approuver la « première idée-force » du R.P.R. quand celui-ci déclare que la *« collectivité doit dépenser son argent plutôt pour créer des emplois que pour verser des allocations de chômage ».* Reste à savoir, et cela est l'essentiel, comment y parvenir. Un des moyens proposés est une aide massive à l'investissement, qui s'élèverait à 20 milliards par an. Un certain nombre de mesures énumérées à cet effet, telles que, par exemple, une réévaluation des bilans, sont d'une portée générale et méritent sans doute l'attention. Mais dans beaucoup d'autres cas il est question de subventions et d'aides diverses, alors que ce qu'il s'agirait de faire, c'est évidemment de créer les conditions générales d'une reprise des investissements. Cette aide massive devrait être gagée par des économies également massives sur le train de vie de l'Etat.

Les auteurs du livre estiment en particulier nécessaire de réduire (de 9 %) les diverses dépenses d'intervention qui, à en croire les chiffres cités, ont fortement augmenté puisqu'elles seraient passées, en cinq ans, de 81 à 188 milliards de francs prévus au budget de 1981. Cependant, comment n'y a-t-il pas une contradiction à proposer, d'une part, une réduction des dépenses d'intervention et, de l'autre, une augmentation des aides de l'Etat, fût-ce à l'investissement ?

Dans le domaine de la fiscalité, une des principales propositions avancées par le R.P.R. est la suppression de la taxe professionnelle remplacée par une augmentation de la T.V.A. En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, il s'agirait d'exempter les contribuables les plus modestes (gagnant moins de 3 000 francs *par mois). Cela serait-il compensé* par une augmentation de la fiscalité directe sur les revenus les plus élevés ? C'est ce qu'a dit M. Méo. Mais sur ce point, le programme n'est pas très clair. Ce qu'il faut retenir en tout cas du chapitre sur la fiscalité, c'est aussi une certaine remise en question des idées reçues en la matière : l'impôt direct sur la dépense n'est plus considéré comme *a priori* le plus injuste, ce qui est probablement une approche meilleure du problème que celle que l'on fait généralement en France (trop favorable à une augmentation de la fiscalité directe).

Le R.P.R. propose une suppression pure et simple de l'impôt sur les plus-values qui reposent *« sur le postulat absurde qu'une courte durée de détention du bien présume une intention spéculative ».* Critique qui ne manque pas non plus de pertinence, pas plus que celle adressée à la loi Galley dont l'abrogation est également réclamée parce que, en définitive, *« l'acheteur que l'on voulait défendre en est la victime et en subit les conséquences ».* Quant à l'emprunt obligatoire sur les revenus les plus élevés et les gens les plus fortunés, il peut aussi être considéré comme un moyen de désamorcer les propositions d'impôt sur le capital faites par la gauche.

Le livre passe en revue la plupart des problèmes du jour et les solutions préconisées procèdent en général d'un solide optimisme. C'est ainsi qu'il est demandé de construire plusieurs surrégénérateurs Phénix sans qu'il soit rappelé que celui qui est actuellement en construction coûtera sans doute quelque 12 milliards de francs et que l'électricité produite reviendra probablement au moins deux fois plus cher que celle d'une *centrale classique (sans parler* des quelques autres questions non résolues).

En définitive, le catalogue d'*Atout France* comporte à la fois des dispositions qui tranchent avec la grisaille des rapports et des déclarations officielles ainsi que des propositions pour lesquelles on attendrait des justifications mieux étayées. Pour transformer cette mosaïque en un véritable programme cohérent (un mot dont M. Jean Méo se réclame volontiers), il manque encore un chef d'orchestre.

PAUL FABRA.

LES EXPORTATEURS FRANÇAIS DISPOSENT DÉSORMAIS D'UNE BANQUE DE DONNÉES INFORMATISÉES.

M. Guy Carron de La Carrière, directeur général du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), a présenté, le 21 octobre, la première banque de données des « opérateurs français du commerce extérieur ». Dénommée « Ulysse », cette banque fournit la liste de près de vingt mille firmes françaises exportatrices classées selon plusieurs critères : origine régionale, produits exportés, *pays de destination de ces exportations...* « Ulysse » fonctionne depuis le mois de juillet. Une autre banque de données sera mise en place en 1981 : elle fournira aux entreprises abonnées des informations plus opérationnelles (adjudications, changements de réglementation...). En 1982, ces mêmes informations seront disponibles par consultation directe.

LOGEMENT

LES POUVOIRS PUBLICS ENVISAGENT UNE RÉFORME DU SYSTÈME DE L'ÉPARGNE-LOGEMENT

Les pouvoirs publics étudient la possibilité d'améliorer le système d'épargne-logement en augmentant notamment d'un point la rémunération des dépôts. Celle-ci passerait à 5 %, en même temps que la durée minimale des plans d'épargne-logement s'étendrait sur cinq ans au lieu de quatre. Le montant de la prime ne serait pas modifié, mais le taux d'intérêt des crédits accordés à l'emprunteur augmenterait d'un point et demi, passant de 5,5 % à 7 %.

Ces mesures, qui sont étudiées avec l'Association française des banques, pourraient être définitivement arrêtées dans la première semaine de novembre. Elles auraient pour effet de redresser une situation qui s'est sensiblement dégradée. Au cours des sept premiers mois de 1980, l'excédent des dépôts sur les retraits des comptes d'épargne-logement s'est élevé à 4,1 *milliards* de francs contre 17,6 milliards pour la période correspondante de 1979.

SOCIAL

« La meilleure administration du monde »

Le calme qui règne dans la fonction publique est à l'image de son secrétaire d'Etat : plat. Demandant qu'on l'excuse d'avoir convoqué, mardi 21 octobre, des journalistes auxquels il n'avait, de son propre aveu, « pas grand-chose à dire », *M. Dominati, qui présente ce mercredi à l'Assemblée le budget 1981 de son département, a notamment déclaré :* « Les fonctionnaires ne sont ni heureux ni malheureux. »

Selon lui, la moitié des deux millions quatre cent mille agents de l'Etat gagnent plus de 5 000 F par mois ; le pouvoir d'achat des fonctionnaires a été maintenu en 1980 et même amélioré pour les plus petites catégories ; les syndicats « jouent le jeu » *de l'accord salarial signé (sauf par la C.G.T. et la C.F.D.T.) le 1er avril ; le comité interministériel des services sociaux mène des actions « exemplaires » ; bref, la fonction publique est un secteur qui n'est pas « nanti » — on a dénaturé les propos du premier ministre, a protesté le secrétaire d'Etat, — mais qui est effectivement « bien protégé ».*

Certes, il n'y aura, en 1981, que 1 890 créations d'emplois nouveaux, contre 55 000 en 1976, 36 000 en 1978 et 19 000 cette année. Mais, bon an mal an, 50 000 personnes entrent dans la fonction publique, par le simple jeu des départs naturels. Et puis, a assuré M. Dominati, son secteur est entré dans « une phase de stabilisation », *avec un projet de* « redéploiement des effectifs ». *En clair, qu'on ne compte pas sur l'Etat-patron pour tenter de résorber le chômage.*

La fédération générale C.F.T.C. des syndicats chrétiens de fonctionnaires de l'Etat, qui vient de tenir son vingt-sixième congrès national à Pont-à-Mousson, a signé l'accord salarial de 1980. Elle ne passe pas pour un syndicat particulièrement agressif à l'égard du gouvernement. Pourtant, au hasard des motions adoptées, elle a dénoncé « l'injustice des primes, les barrages successifs dans le déroulement des carrières, l'insuffisance des traitements de début, la duplicité du gouvernement qui ne fait aucun effort pour généraliser la mensualisation des retraites, l'insuffisance des crédits sociaux », *etc., et elle s'est* « indignée du qualificatif de « nantis » attribué aux fonctionnaires ».

Peu importe : il n'y a aujourd'hui « aucun trouble majeur » *dans son département, a affirmé M. Dominati devant la presse, et les fonctionnaires, qui sont* « mal connus et mal appréciés » *de l'opinion,* « méritent respect et considération ». *Le secrétaire d'Etat a de* « très bons rapports » *avec les syndicats, et il estime que nous possédons, nous Français,* « la meilleure administration du monde ». *La preuve : des délégations étrangères défilent sans cesse dans notre pays pour prendre modèle. C'est, comme M. Dominati se définit lui-même, un ministre* « politique » *et non* « technicien » *qui le constate.*

On se demande dès lors pourquoi le premier ministre a eu l'idée saugrenue, il y a quinze jours, de s'adjoindre à nouveau — six ans après l'éphémère passage de M. Servan-Schreiber au gouvernement — un ministre chargé des réformes administratives. A seule fin d'offrir à M. Deniau un emploi... politique ? — M. C.

LA C.F.D.T. REPROCHE A L'ACTION CATHOLIQUE OUVRIÈRE DE CAUTIONNER LE P.C.F.

Les difficultés surgies depuis plusieurs années déjà entre la C.F.D.T. et l'ACO (Action catholique ouvrière) (1) viennent de prendre un ton plus aigu. Le rapport d'activité que M. Edmond Maire présentera au conseil confédéral de la C.F.D.T. le 29 octobre, consacre deux pages (sur quarante) à l'unité et à la laïcité, à partir des conceptions de certains milieux chrétiens. Des militants issus de l'ACO ont trop tendance, estime M. Maire, à *« valoriser l'unité d'action à tout prix »*, ce qui les amènerait à *« cautionner des politiques inacceptables »*.

M. Maire leur reproche d'*« identifier »* le P.C.F. et la C.G.T. à la classe ouvrière. *« Il y a chez ces militants*, poursuit le rapport, *une incapacité d'analyse politique... sur la signification des idéologies au nom de l'action de base, du vécu, de la solidarité ouvrière. »* Il est reproché à des éléments ACO de tenir des *« sortes de réunions syndicales parallèles »* où seraient décidées les interventions que devraient faire les militants de l'ACO dans leurs organisations respectives.

Le secrétariat de l'ACO, dans un communiqué du 20 octobre, déclare : *« Depuis ses origines, l'ACO a toujours tenu à regrouper en son sein des militants ouvriers diversement engagés afin d'éviter, entre autres, l'identification entre foi en Dieu et projet d'une organisation. Mais aussi parce que la libération proposée par Jésus-Christ s'adresse à tous les hommes, quelle que soit leur appartenance syndicale, politique (...). L'ACO est aussi profondément attachée au respect des engagements de chacun de ses membres et aux projets des organisations auxquelles ils se réfèrent (...). Elle entend ne pas intervenir aujourd'hui dans le débat qui s'instaure dans la C.F.D.T. (...). »*

(1) Selon ses propres statistiques, l'ACO a 20 000 militants, dont 70 % à la C.F.D.T., 10 % à la C.G.T., d'autres à F.O., etc.

DIX-HUIT DÉLÉGUÉS C.G.T. D'USINOR - DENAIN SONT RÉINTÉGRÉS DANS LEUR ENTREPRISE

Le tribunal des référés de Valenciennes a ordonné mardi 21 octobre la réintégration dans leur entreprise de dix-huit délégués C.G.T. d'Usinor-Denain. Ces derniers, qui faisaient partie des trois à quatre cents salariés que la direction entend muter dans d'autres unités du groupe, avaient été envoyés dans des centres de formation d'Usinor.

La C.G.T., qui s'oppose à toute mutation du personnel d'Usinor-Denain, avait estimé qu'il s'agissait là d'une *« rupture de contrat de travail »*, dans la mesure où ses délégués étaient ainsi *« empêchés de remplir leur mission de syndicalistes »*. Le tribunal lui a donné raison en jugeant que ce déplacement *« constituait une modification de travail des intéressés »* et que leur envoi dans des centres de formation avait été décidé sans les consulter et sans les autorisations légales nécessaires.

Après le suicide d'un concierge

UNE MISE AU POINT DE LA SOCIÉTÉ E. LANG

A la suite de l'article annonçant, dans le Monde *daté 5-6 octobre, le suicide du concierge de l'usine textile Emmanuel Lang, à Hirsingue (Haut-Rhin) et donnant le point de vue de la direction en indiquant qu'elle avait la possibilité de reclasser ce concierge, celle-ci nous demande néanmoins de publier la mise au point suivante :*

Le regroupement à notre usine d'Hirsingue de services dispersés entre cette dernière et celle de Waldighoffen, sise à quelques kilomètres, entraînait la nécessité d'agrandir les bureaux d'Hirsingue par utilisation de la conciergerie. Celle-ci ainsi que le poste de concierge devenaient inutiles à partir du moment où nos deux usines tournent à quatre équipes, jour et nuit, sauf le dimanche.

Mais ce regroupement n'a entraîné aucun licenciement. Bien mieux, notre entreprise, depuis trois mois, a recruté vingt-cinq personnes.

Il avait été offert à M. Gorin un poste à la production ; il l'avait refusé, *nous déclarant* qu'il ne voulait plus travailler. Nous n'avions pas d'autre solution que de nous séparer de lui, tout en l'assurant que nous rechercherions un autre emploi de concierge. Nous l'avions d'ailleurs trouvé, mais M. Gorin a accompli son geste fatal un lundi matin, avant que nous ayons pu l'en informer.

Toutes les précautions humainement possibles avaient donc été prises. Mais M. Gorin, déjà pensionné civil, vivait dans un environnement familial difficile, sans compter ses problèmes de santé.

En plaçant entre guillemets les mots « motifs structurels », vous semblez mettre en doute la valeur et le bien-fondé des mesures que nous avons prises.

Ce regroupement de services dans l'usine d'Hirsingue doit être apprécié dans le cadre des efforts que nous déployons constamment pour perfectionner la gestion de notre entreprise, et la maintenir compétitive dans l'environnement économique actuel de l'industrie textile.

Ces efforts dans la gestion, les *investissements en matière grise*, en machines et bâtiments, que nous réalisons depuis des années au prix de sacrifices personnels importants de la part des associés, nous ont permis d'accorder des avantages sociaux, et de maintenir l'emploi. En plus, nous donnons du travail au dehors à diverses entreprises textiles, notamment dans les Vosges.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Chômage technique chez Vauxhall* (Grande-Bretagne). — La filiale britannique de General Motors a décidé de réduire à un jour seulement la durée hebdomadaire de travail de quatre mille de ses quinze mille salariés jusqu'à Noël.

Etranger

● *La production industrielle américaine* s'est accrue de 1 % en septembre. Cette hausse, la plus importante depuis mai 1979 (1,1 %), intervient à la suite d'une augmentation de 0,6 % en août, qui avait suivi une baisse de 8,5 % au total pour les six mois précédents. Ce résultat témoigne, selon les spécialistes, de la sortie de la récession. L'accroissement a notamment concerné la construction et l'automobile, secteurs-clés particulièrement touchés. Globalement, la production industrielle est en retrait de 6,7 % par rapport à l'an dernier, l'indice s'étant inscrit à 142,4 en septembre (base 100 en 1967). — *(A.F.P., Agefi.)*

Social

● *Baisse de l'absentéisme de 10,8 % en dix ans.* — Le nombre moyen des jours d'absence (maladie, accidents et maternité) par salarié est passé de 24,1 jours en 1968 à 21,5 en 1978, indique M. Matteoli, ministre du travail, dans sa réponse à une question écrite de M. J.-P. Abelin, député U.D.F. Selon les dernières statistiques de la caisse d'assurance-maladie des salariés portant sur août 1980, le nombre d'indemnités journalières a baissé de 6,8 % en un an (indice 86,3 en août 1980 au lieu de 100 en 1976).

● *A l'entreprise TERI* (Transformation et exploitation des résines industrielles), située à Sorgues (Vaucluse), l'activité reprend lentement après l'intervention, lundi 20 octobre, des forces de l'ordre, qui ont évacué sans incident l'usine occupée depuis le 7 octobre par cent vingt des cent soixante-dix employés. Ce personnel réclamait *« le paiement des primes en retard, une augmentation de salaire et le respect des règles de sécurité »*. La direction a fait savoir que, *« compte tenu du climat qui règne dans la commune, elle a décidé de stopper définitivement tous les projets de développement et d'investissements à Sorgues »*. — *(Corresp.)*

● *M. René Pleven*, ancien garde des sceaux, président de l'Association Olga-Spitzer, qui, en liaison avec la justice, est chargée de l'aide aux familles en difficulté, a été bloqué mardi 21 octobre dans les locaux de l'association, 34, boulevard de Picpus, à Paris (12e), par plusieurs dizaines de travailleurs sociaux membres du personnel. Ceux-ci protestaient contre le licenciement, qu'ils estimaient injustifié, d'un éducateur, M. Jean-Louis Coste. M. Pleven a pu quitter les locaux, situés au rez-de-chaussée, par une fenêtre.

● *La C.F.T.C. : les perspectives du VIIIe Plan sont insuffisantes* — Le comité national C.F.T.C., réuni à Arras, estime que *« le VIIIe Plan, s'il contient des orientations réalistes, est loin d'ouvrir des perspectives suffisantes quant au rééquilibrage de l'emploi et ne produira ses pleins effets qu'à partir de 1990 »*. La C.F.T.C. souligne la nécessité de mettre en œuvre une politique active de l'emploi, décentralisée jusqu'au niveau départemental, voire local.

● *M. Rémy Montagne*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, a annoncé, le vendredi 17 octobre à Nice, plusieurs mesures en faveur des handicapés : multiplication des examens dans les familles présentant des antécédents, et des aides techniques destinées à faciliter la vie quotidienne, notamment pour l'édition de « digicassettes », ouvrages de « lecture » destinés aux aveugles. Rappelant que trois millions de Français ont plus de soixante-quinze ans, M. Montagne a souhaité le développement de l'aide ménagère et de la formation de travailleurs sociaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE (JOUETS)

La situation au 30 juin, établie suivant les normes d'un arrêté d'exercice fait ressortir, pour un chiffre d'affaires de F 71,4 millions, *un bénéfice net de F 6,1 millions* après F 7,5 millions d'amortissement. Au 30 juin 1979, ces chiffres s'élevaient respectivement à F 54,4 millions, F 5,1 millions et F 5,7 millions.

Les difficultés que connut, en France, le secteur du jouet fin 1979 et début 1980, sont à l'origine de la faible progression du chiffre d'affaires France au cours du premier semestre 1980.

Par contre, au cours de ce même semestre, les exportations de la société ont dépassé ses prévisions, tant par le développement des marchés existants que par l'ouverture de nouveaux marchés.

La reprise des ventes en France et la continuité de l'expansion sur les marchés extérieurs doivent permettre à la société de clôturer l'exercice 1980 sur un chiffre d'affaires d'environ 170 millions de francs (+ 35 %).

L'exercice 1980 doit, en pourcentage, dégager une rentabilité égale à celle de 1979.

A la fin septembre, le chiffre d'affaires ressort à F 118,6 millions en progression de 32,4 %.

A méthode comptable identique à celle utilisée en 1979, l'activité de la société à la fin du troisième trimestre aurait atteint F 120,5 millions et aurait été réalisée pour 45,2 % par les ventes en France et 54,8 % par les ventes à l'étranger.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Le conseil d'administration de la Compagnie La Hénin s'est réuni le 20 octobre 1980.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1979-1980, qui font ressortir un bénéfice net des opérations de 68 745 000 francs contre 59 202 000, soit une augmentation de 16,12 %.

Le conseil proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende de 18,50 F par action (augmenté d'un avoir fiscal de 9,25 F, s'appliquant à l'intégralité du capital social.

Les actions gratuites émises en décembre 1979, à concurrence de 1 pour 10, se verront ainsi rémunérées pour la première fois sur cette base.

Dans ces conditions, c'est une augmentation de 13,05 % de la distribution qui sera ainsi proposée.

Le report à nouveau, après cette distribution, s'établira à 37 396 000 francs contre 30 925 000 francs à la fin de l'exercice précédent.

Le conseil a convoqué pour le vendredi 5 décembre 1980 l'Assemblée générale ordinaire. Il a également décidé pour le même jour, et immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire, la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire à l'effet d'autoriser le conseil à augmenter le capital social actuel, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de 600 millions de francs, par voie d'apports en numéraire ou en nature, ou par incorporation de réserves.

S. A. FINANCIÈRE ÉTERNIT

La S.A. Financière Eternit, cotée au marché du comptant à la Bourse de Paris, et dont le chiffre d'affaires consolidé a été, en 1979, de 1 148 millions de francs hors taxes, principalement réalisé dans le domaine des matériaux de construction en fibres-ciment et plastiques (PVC) destinés au bâtiment et aux travaux publics, vient de prendre une participation majoritaire de 50,1 % dans la S.A. Raccords et Plastiques Nicoll, dont le siège et les établissements industriels se trouvent à Cholet (Maine-et-Loire).

Aucune opération en capital n'est prévue par la S.A. Financière Eternit pour financer cette prise de participation.

La Société Nicoll est spécialisée dans la fabrication des produits plastiques pour le bâtiment tels que : raccords, gouttières, grilles, siphons, etc., et occupe une position de leader sur son marché avec un chiffre d'affaires 1979 de 335 millions de francs hors taxes et une marge brute d'autofinancement de 62 millions de francs.

Participent aussi à cette opération en prenant chacun une participation dans Nicoll à raison de :

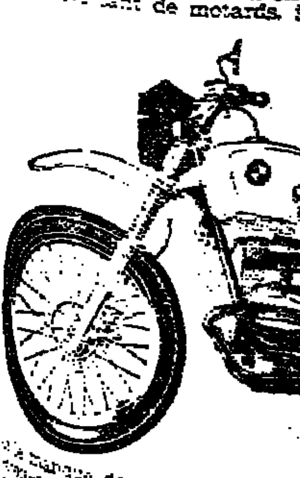
— 12,9 % pour l'Institut de Développement Industriel (I.D.I.), qui a assisté Eternit, notamment pour cette affaire, dans ses efforts de diversification ;

— 10,2 % pour le Groupe Crédit Lyonnais, qui, par sa filiale, la SLIDEX, a favorisé le rapprochement des deux sociétés ;

— 10,3 % pour la BANEXI (B.N.P.) ;

— 3,3 % pour le Groupe C.I.C.

Cette opération renforcera la position du groupe Eternit dans le secteur des produits du bâtiment, et notamment dans celui des produits plastiques, où Nicoll, qui occupe l'une des toutes premières places au plan européen, pourra poursuivre son développement, tant en France qu'à l'étranger.



ÉTRANGER

Le Sénégal va connaître une nouvelle mauvaise récolte d'arachide

De notre correspondant

Dakar. — La récolte d'arachide, dont la commercialisation commencera dans quelques semaines, ne sera pas cette année plus importante que l'an dernier, qui avait enregistré un niveau tout à fait médiocre. Dans la meilleure des hypothèses, estime-t-on, 300 000 tonnes de graines en coques seront commercialisées, contre près d'un million en année normale, si tant est que cette notion de normalité conserve une signification quelconque, après plus d'une dizaine d'années de mécomptes quasi ininterrompus.

Une fois de plus, les pluies de l'été n'ont pas été assez abondantes et surtout elles ont été insuffisamment étalées pour permettre la maturation des plantes, dont le cycle végétatif s'étend, selon les variétés, sur quatre-vingt-dix à cent vingt jours. En outre, à la suite des mauvaises récoltes précédentes, les semences n'ont pas été de très bonne qualité.

Découragés par l'exploitation bureaucratique dont ils sont l'objet depuis deux décennies, les paysans ont, pour leur part, eu tendance à réduire les superficies réservées à l'arachide. Ils ont consacré davantage d'efforts à la culture des produits vivriers qui, à défaut de leur procurer d'hypothétiques revenus monétaires, leur donnent au moins l'assurance de ne pas mourir de faim.

Ces derniers mois, le gouvernement, enfin sensible aux critiques qui émanaient de toutes parts à l'encontre du système d'encadrement du paysannat mis en place aux lendemains de l'indépendance et maintenu contre vents et marées, s'est engagé non sans courage, dans une politique différente d'allégements considérables de ce dispositif parasitaire. L'Office national de commercialisation et d'aide au développement (ONCAD), qui en constituait la pièce maîtresse, a été dissous, et il a été décidé que, désormais, les coopératives vendraient directement leurs récoltes aux huileries, elles-mêmes en cours de nationalisation totale.

Incontestablement, de l'avis de tous les observateurs, la voie d'une revalorisation du sort du paysannat est bonne. Toutefois, estime-t-on, ce n'est pas du jour au lendemain que ces nouvelles dispositions feront leurs preuves et que sera désarmée la méfiance des cultivateurs. Ceux-ci, pour l'heure, apparaissent tentés de se replier sur des systèmes traditionnels d'auto-subsistance, peu favorables à la bonne marche des autres secteurs de l'économie nationale.

PIERRE BIARNÈS.

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les dépenses consacrées par l'industrie ouest-allemande à la recherche et au développement* devraient atteindre en 1980 quelque 21 milliards de marks (48 milliards de francs), après avoir connu une expansion annuelle moyenne de 7 % depuis 1977, où elles s'étaient inscrites à 17, 2 milliards. Selon l'Association pour la promotion scientifique, l'essentiel de ces dépenses a été concentré sur cinq secteur : la chimie, l'électrotechnique, l'automobile, l'ingénierie et l'aérospatiale. La République fédérale se place actuellement au troisième rang mondial pour les montants affectés à la recherche et au développement.

SUEDE

● *L'indice suédois des prix à la consommation* a augmenté de 2,8 % en septembre, ce qui a fait passer le taux d'inflation à 15,1 % pour les douze derniers mois. Ce taux est le plus élevé depuis 1951. Depuis le début de l'année, l'augmentation du coût de la vie a été de 10,5 %, la hausse de septembre, elle, notamment due à l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée intervenue le 8 septembre. Cependant, la balance commerciale a accusé, en septembre, un déficit de 1,2 milliard de couronnes. Pour ces neuf premiers mois de 1980, le déficit cumulé s'est élevé à 9,6 milliards de couronnes contre 2,3 milliards pendant la même période de 1979. En septembre, les exportations se sont situées à 11,8 milliards et les importations ont atteint le chiffre record de 13 milliards de couronnes. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *En Grande-Bretagne*, l'augmentation du coût de la vie continue de se ralentir. Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,6 % du mois de septembre (dont un tiers pour la hausse du prix de la bière). Pour le quatrième mois consécutif, le taux annuel d'inflation a baissé, tombant de 16,3 %, en août, à 15,9 % en septembre. — *(Reuter.)*

Au cours des quatre prochaines années

LES ÉTATS-UNIS LIVRERONT A LA CHINE DE 6 A 9 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES PAR AN.

La Chine et les Etats-Unis ont signé, mercredi 22 octobre à Pékin, un accord prévoyant la livraison annuelle de six à neuf millions de tonnes de céréales américaines à la Chine pendant quatre ans à partir du 1er janvier 1981. Le contrat attendu (*le Monde* daté 12-13 octobre) précise que les achats seront réalisés au prix du marché.

D'un montant global évalué à près de 1 milliard de dollars (4,2 milliards de francs) par an, cet accord céréalier est l'un des plus importants de ce type jamais signé, et le cinquième conclu par la Chine (après ceux signés avec le Canada, l'Australie, l'Argentine et la France). La Chine a importé en 1979 4 millions de tonnes de céréales américaines, et devrait acheter en 1980 environ 11,5 millions de tonnes.

MOTOCYCLES

La première « tous chemins » de B.M.W. : 800 cm³ pour dévorer les routes buissonnières...

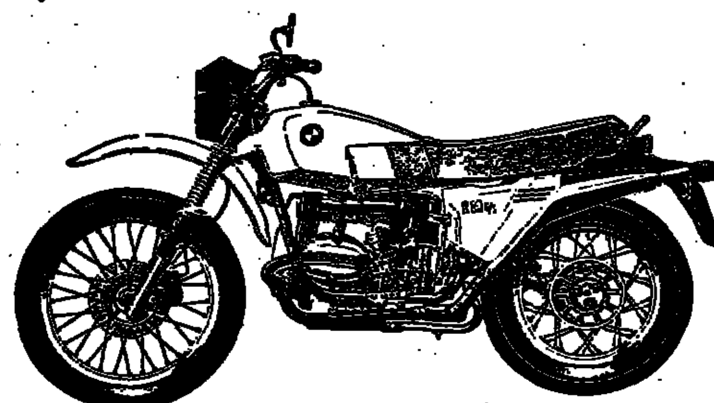
« Pas une « tout-terrain », mais une vraie « tout-chemin » : c'est de la sorte que les concepteurs de la nouvelle BMW 80 GS qualifient la dernière-née de la *firme bavaroise*, qui devrait être disponible sur le marché français à la fin de cette année ou tout au début de 1981, moyennant la somme — coquette — de 23.400 F.

On peut sans hésiter parler de conception entièrement nouvelle, puisque, pour la première fois, 800 cm3 de cylindrée sont mis au service d'une machine qui devrait se révéler aussi excellente routière que parfaite moto buissonnière. C'est-à-dire la première « gros cube » universelle dont ont toujours rêvé tant de motards, à qui le *manque de garde au sol* et l'étroitesse d'un guidon conçu pour la vitesse sur revêtements irréprochables interdisait d'abandonner l'asphalte pour filer à travers champs et bois par chemins et sentiers boueux, caillouteux — voire « périlleux »...

Avec un poids à vide de 167 kg, la 80 GS ne prétend d'aucune manière rivaliser avec les machines d'enduro. *Mais la robustesse* proverbiale de son bon gros flat-twin alliée à un bras oscillant inédit baptisé « monolever » (bras oscillant unique avec un seul amortisseur articulé situé à droite de la machine) en font une moto particulièrement maniable à toute épreuve. Les ingénieurs de B.M.W. ont choisi de doter la machine d'un allumage entièrement électronique à micro-régulateur assurant une tension constante du courant-batterie, d'un embrayage léger et souple, et, enfin de réunir en un pot unique rehaussé (« deux en un ») le double échappement d'un « moulin » dont les qualités sont connues de tous.

Avec sa boîte à cinq rapports, son grand guidon renforcé façon cross, son phare H4, un frein monodisque à l'avant et un tambour à l'arrière, et des pneus homologués pour se comporter parfaitement jusqu'à 170 kilomètres-heure sur route, la nouvelle « tout-chemin » de la B.M.W. devrait pouvoir *satisfaire* — sauf si son prix élevé les amenait à renoncer — nombre de clients potentiels restés, bon gré mal gré, sur leur faim jusqu'ici.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les Allemands demandent une réunion spéciale des ministres de la Communauté

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Nouveau retard pour la mise en route du plan communautaire du contingentement de la production d'acier : *les Allemands qui*, comme les autres Etats membres, devaient donner leur avis au plus tard le 22 octobre, ont fait savoir au dernier moment qu'ils n'étaient pas en mesure de se prononcer par le biais de la procédure écrite (comme cela avait été pourtant décidé lors du conseil des ministres du 7 octobre) et qu'ils demandaient la convocation d'une réunion ministérielle spéciale sur l'acier. Celle-ci pourrait avoir lieu samedi à Luxembourg.

D'ici là, la République fédérale n'ayant pas donné l'avis qu'exige la procédure décrite à l'article 58 du traité de la C.E.C.A., la commission n'est pas en mesure de déclencher, *ce mercredi, comme elle en avait* l'intention, l' « *éta tde crise manifeste* ». Dans un commentaire rendu publique mercredi à midi, la commission européenne « *se borne à regretter tout délai supplémentaire dans les décisions à prendre pour faire face à la crise sidérurgique* ».

A la valse-hésitation des Allemands *qui dure depuis maintenant plus de* quinze jours on peut trouver deux raisons : l'une est la nature doctrinale : M. Lambsdorf, le ministre libéral de l'économie, qui a envie de se *livrer à une certaine démonstration* de puissance au lendemain du succès de son parti aux élections, est opposé à toute mesure dirigiste et bureaucratique. Plutôt qu'un plan autoritaire de limitation de la production d'acier, il souhaiterait parvenir au même *résultat* par la libre décision des producteurs, et il prétend, après avoir sermonné dans ce sens les industriels allemands coresponsables *des défaillances passées, que cela est posible. La com*mission réplique qu'elle a tout fait depuis le mois de juillet pour rendre vie à l'arrangement volontaire, mais que compte tenu de la défiance qui règne entre les producteurs, elle a finalement renoncé à y parvenir et estime nécessaire de changer de méthode.

L'autre raison est plus terre à *terre* : le gouvernement de Bonn qui a peur que le programme de contingentement mis au point par la commission pénalise injustement ses industriels (parce que la R.F.A. a conduit plus vite que d'autres le programme de restructuration de sa sidérurgie, ce qui pour certaines fabrications a entraîné une réduction *de la production) aurait voulu que* la commission lui fasse connaître au cours des jours passés le niveau de quotas qu'elle se propose d'allouer à l'industrie allemande. Apparemment, M. Davignon, le commissaire responsable de la politique industriel — qui souhaite conserves un minimum de liberté de mouvement — s'y est *refusé*, se contentant d'indiquer à Bonn que les quotas seraient calculés non seulement en tenant compte des quantités produites durant la période de référence, *mais aussi de l'ampleur de l'effort* de restructuration déjà accompli. La *réunion du conseil pourrait donner* l'occasion aux Allemands de se montrer plus pressants sur le niveau des quotas qu'ils veulent se voir reconnaître.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Japon achève de rétablir l'équilibre de ses paiements extérieurs

La balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 950 millions de dollars en septembre. Ce résultat est en soi un événement puisque les paiements courants du Japon n'avaient pas cessé d'être déficitaires depuis juillet 1979. Encore, le renversement de tendance s'était-il opéré dès janvier de la même année, mais au cours duquel avait été enregistré un déficit très important (1,4 milliard de dollars). *Ainsi*, après des excédents importants en 1977 (+ 11 milliards de dollars) et 1978 (+ 16,5 milliards de dollars), l'année 1979 avait-elle été déficitaire de 8,7 *milliards de dollars*.

Le résultat de septembre annonce-t-il une nouvelle période d'excédent des paiements extérieurs ? Tout laisse à penser que le Japon est en train de rétablir durablement ses échanges avec l'étranger. La meilleure preuve en est fournie par l'évolution de sa balance commerciale, excédentaire depuis juin après une période de cinq mois (janvier-mai 1980) où elle avait été déficitaire.

Le résultat du commerce extérieur de septembre est significatif : l'excédent qui a atteint 1,9 milliard de dollars est le plus important enregistré depuis décembre 1978. Il s'explique par une très vive progression des exportations qui atteignent 11,48 milliards de dollars progressant de 13,3 % par rapport à août et de 25,6 % par rapport à septembre 1979. Ces chiffres sont à rapprocher de la très faible progression des importations dont la croissance n'est que de 5,6 % en un an (septembre 1980, comparé à septembre 1979), et qui diminuent même de 3,2 % par rapport à août 1980. Qu'en serait-il sans la formidable hausse des prix pétroliers (+ 65 % en un an) que le Japon subit de plein fouet, puisque le pétrole — totalement importé — représente 75 % de ses besoins énergétiques ?

Les excédents commerciaux du Japon ne peuvent que croître ; d'une part la phase de stagnation — voire de récession — dans *laquelle* entre le Japon va freiner un peu plus ses importations. Ainsi, en août, la production industrielle s'est inscrite à 136,4 % sur la base 100 en 1975, soit un recul de 4,6 % par rapport à juillet (en un an, la progression est quasi nulle : + 0,8 %). En dehors de l'énergie, les entreprises japonaises vont donc avoir moins besoin d'importer et ont déjà commencé à vivre davantage sur leurs stocks.

Les exportations, stimulées par un marché intérieur peu demandeur et par un yen redevenu compétitif (1), vont poursuivre leur course ascendante comme en témoignent les taux de progression annuelle enregistrés actuellement (+ 25 %). C'est la croissance des excédents commerciaux japonais qui, par sa nouvelle vigueur, pose les problèmes que l'on sait aux autres pays industrialisés, dans la mesure où le rétablissement des comptes extérieurs nippons se fait — en partie — *au détriment des balances européennes et américaine*.

Al V.

(1) Le yen s'était beaucoup apprécié jusqu'en octobre 1978 (il fallait à cette époque 175 yens seulement pour acheter un dollar). Le renchérissement continu du yen avait fini par freiner les exportations japonaises. Cet été, il fallait de nouveau 220 yens pour un dollar.

TROIS ENTREPRISES FRANÇAISES PARTICIPERONT A LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE VILLE DE WARI

Deux contrats pour la réalisation d'une ville nouvelle à Wari, au sud de Lagos, au Nigéria, ont été attribués à trois société françaises, Sefri International et Saintrapt et Brice pour des logements, et Dumez pour l'infrastructure, représentant 785 millions de francs au total.

Un contrat de deux mille logements destinés aux cadres et employés, en majorité nigérians, de la future usine de réduction directe d'acier d'Aladja sur le delta du Niger, dont la production *doit débuter fin 1982*, a été confiée à un consortium français comprenant Sefri International (Société d'études française et de réalisations immobilières) pour la conception et Saintrapt et Brice pour la construction.

Le financement de cette opération est assuré en totalité par un pool bancaire, la Midland Bank France, assurant un crédit en eurodollars de 50 millions de dollars (210 millions de francs) et la Banque Worms un crédit exportation de 125 millions de francs.

Le projet de ville nouvelle de Wari, dont l'achèvement est prévu pour 1983, comporte, outre cette tranche de deux mille logements, deux autres lots : un contrat concernant l'infrastructure de Wari Town d'un montant de 450 millions de francs attribué à la Société Dumez, et *une autre tranche de deux mille* cinq cents logements destinés aux ouvriers de l'usine d'Aladja, qui n'aurait pas encore été définitivement dévolu.

IMPORTANT DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE SUISSE

Le déficit du commerce extérieur de la Suisse a atteint, pour les neuf *premiers mois de l'année, le record* de 9,05 milliards de francs suisses (23,4 milliards de francs français).

L'an passé, à la même époque, ce déficit n'était que de 3,3 milliards de francs suisses, et, pour l'ensemble de l'année 1974 — année record, — il avait été de 7,57 milliards.

Ces mauvais résultats devraient entraîner, pour la première fois depuis quinze ans, un déficit de la balance des paiements courants.

L'AGGRAVATION DU CHOMAGE EN EUROPE

Près de deux millions de Britanniques sont sans emploi

De notre correspondant

En septembre, le chômage s'est aggravé en Europe : le nombre des chômeurs était de 7 092 000 au lieu de 6 887 000 en août 1980 (+ 3 %) et de 5 994 000, soit une progression de 18,3 % en un an. Cette aggravation concerne davantage les hommes (+ 21,5 %) que les femmes (+ 14,2 %). La Grande-Bretagne figure parmi les pays les plus touchés.

Londres. — Les statistiques publiées le mardi 21 octobre par le ministère de l'emploi indiquent que le nombre des chômeurs augmente à un rythme accéléré. L'augmentation enregistrée au *cours des derniers mois a atteint*, en effet, le chiffre record de 108 300, ce qui, compte tenu des ajustements saisonniers, porte le nombre total des chômeurs à 1 893 000, *représentant* 7,8 % de la population active *(workforce)*. Pour la première fois l'accroissement mensuel qui s'établissait entre 30 000 et 40 000 au début de cette année, pour atteindre 90 000 pendant l'été, dépasse le chiffre de 100 000. En excluant les corrections des variations saisonnières et en tenant compte des jeunes entrant sur le marché du travail, l'augmentation officielle du chômage est de 23 000, portant le nombre des sans-travail à 2 062 000.

Les régions les plus affectées par le chômage sont l'Irlande du Nord, le Pays-de-Galles, l'Ecosse, le nord et les Middlands de l'Angleterre, où le taux de chômage dépasse 10 % de la population active. Mais on note également *qu'il s'est accru de 28 % au cours* de ces derniers mois dans le sud-est de l'Angleterre.

M. Healey, ancien chancelier de l'échiquier et candidat à la direction du parti travailliste, a prévu de sérieux troubles sociaux lorsque le nombre de chômeurs approcherait le chiffre de trois millions. Néanmoins le gouvernement paraît résigné à une augmentation du chômage pendant les prochains mois en escomptant une reprise progressive de l'économie à partir du second semestre de l'an prochain.

D'autre part, la hausse du cours du sterling qui atteint son plus haut niveau depuis sept ans, encourage les milieux industriels à accroître leur pression pour obtenir du gouvernement une réduction du taux d'intérêt, actuellement fixé à 16 %. Sir Terence Beckett, *directeur* de la Fédération patronale du C.B.I. a déclaré : « *Le taux d'intérêt est arrivé à un niveau qui affecte sérieusement notre compétitivité.* » Les milieux de l'industrie espèrent que le gouvernement, à la lumière des indications attendues en novembre sur le contrôle de la masse monétaire, devrait pouvoir envisager une réduction d'un moins deux points du taux de l'intérêt.

HENRI PIERRE.

IMPRIMERIE

Après sa vente aux enchères

CHAIX VA FAIRE L'OBJET D'UNE RELANCE

L'imprimerie Chaix située à Saint-Ouen, qui *faisait* l'objet d'un dépôt de bilan et d'une occupation depuis le 6 décembre 1975 par certains de ses ouvriers — a été vendue, mardi 21 octobre, à *l'audience des criées du tribunal* de grande instance de Bobigny pour la somme de 4 millions de francs.

La société Loincare, spécialisée dans la rénovation des immeubles industriels, a acquis l'ensemble des locaux (20 000 mètres carrés), et du matériel de Chaix. Cependant, l'acquéreur a accepté de céder *gratuitement*, pendant deux ans, une surface de 4 500 mètres carrés pour favoriser la relance de cette imprimerie. Le reste des locaux sera entièrement rénové et morcelé pour permettre l'*implantation* de plusieurs petites ou moyennes entreprises. On estime que ces entreprises créeront quelque deux cents emplois.

Les soixante-dix-sept salariés *de Chaix qui occupent* les locaux depuis cinquante-neuf mois recommenceront dès le premier semestre de 1981 à faire fonctionner les presses qui leur ont été laissées par le nouvel acquéreur pour le franc symbolique.

« *Ce n'est ni une victoire totale ni un échec*, déclarait à l'issue de la vente un responsable C.G.T., *car l'entreprise comptait six cent quarante salariés en 1974 avant la restructuration du groupe Néogravure.* » A l'extérieur du tribunal, pendant les enchères, près de deux cents militants C.G.T. qui scandaient : « *Grâce à ses ouvriers, Chaix vivra !* »

Ainsi s'achève un conflit du secteur imprimerie-presse qui, après celui du *Parisien libéré*, *était devenu le symbole des luttes* du Syndicat du Livre C.G.T.

LES MARCHÉS FINANCIERS

ALERTE A LA BOMBE A LA BOURSE DE PARIS

Une nouvelle alerte à la bombe a eu pour effet d'empêcher les cotations à la Bourse de Paris, mercredi 22 octobre (lire p. 42).

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GILLETTE. — Les résultats du troisième trimestre se montent à 29,1 millions de dollars, en hausse de 15 %.

MAJORETTE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net s'élève à 6,1 millions de francs après 7,5 millions de francs d'amortissements contre respectivement 5,1 millions et 5,7 millions en 1979.

Les ventes ont faiblement progressé en France, alors qu'à l'exportation les prévisions ont été dépassées.

La reprise actuelle du marché français permet d'espérer pour l'exercice entier une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 35 %. La rentabilité devrait être voisine de celle de 1979.

ETERNIT. — La société a pris une participation de 50,1 % dans la société Raccords et Plastiques Nicoll, spécialisée dans la fabrication de produits plastiques pour le bâtiment.

IMPERIAL MINERAL AND CHEMICAL. — Le bénéfice par action de l'exercice 1980-1981 devrait progresser de 15 à 20 %.

SAGA. — Les résultats de l'exercice 1980 seront du même ordre que ceux *enregistrés en 1979*.

NAVIGATION MIXTE. — La société va aborder Uniford. La parité proposée est de 13 actions Ufinord pour 10 actions Compagnie de navigation mixte.

Crédit foncier de France. — Le Crédit foncier lancerait, la semaine prochaine, un emprunt de 3 milliards de francs au taux de 14,70 %, niveau le plus élevé jamais atteint par un emprunt du secteur public.

C. M. - INDUSTRIES. — Après fusion avec Sanofi, le bénéfice net par action devrait, pour l'exercice 1980, progresser de 25 %.

FININVEST. — La Banque de l'Indochine et de Suez, qui vient d'acquérir 18,50 % du capital de Fininvest, s'est engagée à acquérir jusqu'au 30 octobre 1980, au prix de 700 F, toute action Fininvest qui lui serait présentée.

GLAXO. — Le groupe pharmaceutique britannique annonce pour l'exercice clos le 30 juin une baisse de son bénéfice imposable, qui revient de 72,27 millions de livres à 66,08 millions. Des pertes de changes de 11 millions de livres sont à l'origine de cette baisse.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	20 oct.	21 oct.
Valeurs françaises ..	112,4	112,4
Valeurs étrangères ..	123,1	124,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	115	115,4

Taux du marché monétaire

Effets privés du 22/10 ... 11 1/16 %

NEW-YORK

Irrégularité

Les valeurs américaines ont effacé, mardi, leurs gains de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine à 954,44 (— 6,40).

Les investisseurs se sont montrés prudents dans l'attente des décisions que va prendre le comité de la Réserve fédérale, qui se réunit mercredi à propos de l'évolution des taux d'intérêt. Le secrétaire d'Etat au Trésor, William Miller, a vivement souhaité que le comité n'encourage pas une nouvelle hausse des taux.

L'hésitation du marché s'explique également par la perspective, avancée par certains opérateurs, d'un renversement de tendance au lendemain des élections présidentielles.

Les pétroles ont été plus discutés que la veille. Royal Dutch gagne 3 1/4 à 101 3/8. En revanche, Standard Oil of Ohio perd 2 1/4 à 69 3/4, *Exxon 1 à 78 3/4, cela bien que la* société ait annoncé une découverte de gaz dans le canyon de Baltimore.

Les transports ont été soutenus. Burlington Northern progresse de 2 1/2 à 57 7/8 et Santa Fe de 2 1/4 à 78.

Du Pont cède à nouveau du terrain (— 1/4 à 41 3/4).

Le volume des transactions s'est un peu gonflé (51 millions contre 40,91 millions), les valeurs les plus actives étant Texaco et J. C. Penney.

Au total, les baisses (937) ont été plus nombreuses que les hausses (569).

VALEURS	COURS 20/10	COURS 21/10
Alcoa	70 ...	69 5/8
A.T.T.	50 3/8	50
Boeing	37 1/2	35 5/8
Chase Manhattan Bank	41 3/8	41 7/8
Du Pont de Nemours	43 .	41 3/4
Eastman Kodak	71 5/8	70 3/4
Exxon	79 3/4	78 3/4
Ford	26 3/8	25 1/2
General Electric	53 3/8	53 3/4
General Foods	28 7/8	28 3/4
General Motors	51 1/8	49 3/4
Goodyear	16 1/2	16 1/8
I.B.M.	68 1/2	68 .
I.T.T.	30 1/2	30 3/8
Kennecott	32 3/8	31 1/2
Mobil Oil	81 1/4	81 1/4
Pfizer	45	44 ...
Schlumberger	114 7/8	115 ..
Texaco	40 5/8	40
U.A.L. Inc.	18 3/4	18 5/8
Union Carbide	47 3/8	47 3/4
U.S. Steel	22 3/8	22 1/8
Westinghouse	29 1/2	28 3/4
Xerox	64 5/8	64 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/10	22/10
1 dollar (en yens)...	208 80	208 35

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 octobre 1980 a été tiré à 547 958 exemplaires.

A B C D E F G H

En Allemagne fédérale

Plusieurs problèmes diplomatiques et religieux sont encore en suspens avant la visite de Jean-Paul II

De notre correspondant

Bonn. — Le voyage de Jean-Paul II en Allemagne fédérale, du 15 au 19 novembre (« le Monde » du 8 août), comporte des étapes à Bonn, à Cologne, à Osnabrück, à Mayence, à Fulda, à *Altötting et à Munich. La préparation de cette visite* dans « le pays de Luther » ne va pas sans susciter quelques frictions.

Une question d'ordre à la fois protocolaire et diplomatique n'est pas encore réglée : où et comment le chancelier protestant de la République fédérale rencontrera-t-il le chef de l'Église *catholique* ?

Le programme publié par l'épiscopat ouest-allemand a laissé en suspens ce problème de la rencontre entre le chancelier et le pape. *La solution dépendrait* encore de négociations menées directement entre Bonn et le Vatican. Pour autant que l'on sache, M. Schmidt rejette la suggestion selon laquelle il pourrait s'entretenir quelques instants en privé avec Jean-Paul II lors de la réception qui sera offerte à ce dernier par le président Carstens. Le chancelier n'envisagerait *pas non plus de se rendre* à la nonciature de Bad-Godesberg, où le pape résidera le jour de son arrivée. Le protocole traditionnel prévoit, en effet, que les chefs d'Etat étrangers fassent une visite à la chancellerie.

Des sommes considérables

Au *surplus*, on affirme dans son entourage que le chef du gouvernement de Bonn souhaiterait procéder avec le pape à un échange de vues sérieux sur des problèmes comme celui de la surpopulation dans le monde et la « doctrine sociale » de l'Eglise catholique. Aussi, selon la rumeur, le chancelier pourrait soulever ainsi des problèmes comme celui de l'intervention des évêques dans les récentes élections. De l'autre côté, on suggère non moins malicieusement que le problème de la rencontre entre le pape et M. Schmidt aurait été plus facile à résoudre si le chancelier n'avait pas réagi aussi vigoureusement contre les prises de position de l'épiscopat sur le terrain politique et social.

Les dirigeants de l'Eglise évangélique en République fédérale ont eu aussi quelque mal à dissimuler sinon leur mécontentement, du moins leur déception. Ils ne souhaitaient pas seulement une « rencontre polie » avec le pape, mais pouvoir discuter avec lui un certain nombre de problèmes tels que la responsabilité commune des chrétiens envers le tiers-monde et aussi la coopération entre diverses Eglises. Or le programme de Jean-Paul II ne prévoit qu'une rencontre de deux heures à Mayence avec tous les représentants des « autres Eglises », depuis les Grecs orthodoxes jusqu'aux évangélistes libres.

Cette attitude des responsables catholiques a provoqué quelques commentaires plutôt *acides de la Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Le journal ne craint pas d'écrire que le protestantisme serait trop « étranger » à un pape polonais pour qu'il puisse le comprendre en quelques jours. « *Mais*, ajoute le quotidien de Francfort, *ni l'histoire, ni la culture, ni la politique de ce pays, ni même le catholicisme allemand ne peuvent être compris, si Luther et l'Eglise évangélique imprégnée de son enseignement sont seulement considérés comme des phénomènes marginaux parmi beaucoup d'autres.* »

Enfin, le coût de la visite papale donne lieu à beaucoup de controverses. Le cardinal Josef Hoffner, président de la Conférence épiscopale, affirme que l'on aurait exagéré en parlant d'une vingtaine de millions de marks. *Ce chiffre a été repris notamment* par Mme Uta Ranke-Heinemann, théologienne catholique, fille de l'ancien président de la R.F.A. A son avis, il serait préférable de consacrer les sommes considérables prévues pour le voyage du pape à l'aide aux miséreux de toutes les parties du monde. Le fait est que cette visite sera sans doute la plus coûteuse que la *R.F.A. ait connue jusqu'ici*. Même la venue du président Kennedy en 1963 avait coûté moins d'un million de deustchemarks.

L'épiscopat catholique ne *cache pas cependant que*, pour l'essentiel, il compte faire régler les frais de ce « pèlerinage » par les communes, les Loïnder et l'Etat fédéral, qui compte pourtant une majorité de contribuables protestants. Le cardinal Höffner a même eu recours, sur ce point, à une argumentation qui n'est peut-être pas la plus heureuse : « *Après tout*, dit-il, *la communauté publique a l'habitude de financer des visites de chefs d'Etat, des championnats du monde, des festivals et des jeux olympiques.* »

JEAN WETZ.



AU SÉNAT

M. Lecat : la télématique, porteuse de menaces pour nos valeurs, peut devenir porteuse d'espoirs

M. Louis PERREIN, sénateur socialiste du Val-d'Oise, a posé au gouvernement, mardi 21 octobre, plusieurs questions concernant la télématique et les nouvelles techniques de communication.

« *Que devient le choix de l'information dans ce système ?*, a-t-il demandé. *Que deviendra la pluralité de la presse, qui ne subsiste que grâce à la publicité ? L'exercice du droit à l'information ne sera-t-il pas réservé aux riches par l'argent ou par le savoir ? Les informations* des *banques de données vont coûter cher ! Et que dire des pauvres par le savoir ? Quel sera l'effet de la télématique sur le monde du travail ? De plus en plus nombreuses sont les tâches parcellisées et monotones. Mais que sera-ce demain dans une société robotisée ?* « *C'est pour répondre à ces questions*, conclut l'orateur, qu'il *propose de créer un organisme national où seraient représentés parlementaires, éducateurs, techniciens, et qui aurait pour tâche de préparer la société informatisée et télématisée de demain.* »

Dans sa réforme M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, a notamment indiqué : « *Les réseaux techniques nouveaux sont, certes, porteurs de menaces pour certaines situations acquises, mais aussi pour des valeurs auxquelles nous tenons tous, indépendamment des clivages politiques (...).*

M. LECAT souligne qu'il faudra aussi adapter la législation sur les droits d'auteur. En ce qui concerne les rapports avec la presse écrite, il rappelle la création d'un groupe de travail.

M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, annonce que cette commission, à propos des crédits de l'information, vient d'élever « *une vive protestation contre la mise en œuvre, sans approbation ni contrôle parlementaire et en l'absence d'un code de déontologie, de diverses réalisations faisant appel aux techniques de télématique, tels l'annuaire électronique en Ille-et-Vilaine et le système Télétel à Vélizy. (...) Je vous engage*, déclare-t-il, *à déférer de bonne grâce à notre volonté ; sinon, nous aurions à tirer les conséquences de votre attitude, au cours de la discussion budgétaire* ».

La bombe à neutrons

M. HENRI CAILLAVET (non inscrit, Lot-et-Garonne) interroge ensuite le ministre de la défense au sujet de la bombe à neutrons : « *Quand l'U.D.F. inscrit dans son programme l'éventualité d'une « bataille de l'avant », ne s'accorde-t-elle pas avec le thème américain de l'escalade graduée, de la « réponse flexible » ? L'U.D.F. exprime-t-elle sur ce point — comme elle le fait sur beaucoup d'autres — la pensée du président de la République ?* »

La bombe à neutrons, affirme de son côté M. SERGE BOUCHENY (P.C., Paris), change les conditions de notre défense et accélère notre intégration aux forces de l'OTAN.

Réponse de M. LE THEULE, ministre de la défense : « *Nous en restons au stade des études. Notre doctrine stratégique n'a pas changé. Nous refusons le recours à l'arme nucléaire tactique. L'arme à neutrons n'est qu'un élément de notre panoplie atomique et pourrait jouer un rôle dissuasif essentiel ; son emploi relèverait de la seule décision du président de la République, mais je le répète, la décision de la fabriquer n'est pas prise.* »

M. MAX LEJEUNE (Gauche dém., Somme) : « *La bombe à neutrons est clouée au pilori par certains. Pourquoi ? Parce qu'elle peut paralyser une armada de chars glissant vers l'Ouest. C'est donc une arme spécifiquement défensive. J'estime que le gouvernement doit poursuivre sa mise au point.* »

L'AFFAIRE DE BROGLIE

M. Guy Floch ne s'est pas présenté devant la commission d'enquête

M. Guy Floch, le premier magistrat chargé de l'instruction de l'affaire de Broglie, qui devait être confronté mercredi 22 octobre avec M. Jean Ducret, ancien directeur de la police judiciaire, ne s'est pas présenté devant la commission parlementaire chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice. Dans une lettre adressée au président de la commission, M. Hector Rivierez (R.P.R., Guyane), M. Floch explique qu'il est « tenu par le secret de l'instruction » et indique qu'il préside actuellement une session de la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis. La confrontation n'a donc pas eu lieu.

La commission s'est tout de même réunie et a décidé d'organiser mercredi 29 octobre une confrontation entre l'ex-inspecteur René Plouy (chef d'un groupe de la B.R.I. chargé en 1976 des filatures de plusieurs protagonistes de l'affaire de Broglie) et l'inspecteur Michel Roux, de la 10e B.T., auteur du rapport faisant état du projet d'assassinat du député de l'Eure. Ce même jour seront également entendus deux des quatre policiers composant le groupe Plouy de la B.R.I. Les deux autres seront convoqués la semaine suivante, ainsi que MM. Marcel Leclerc et Jean Dufour, à l'époque des faits respectivement chef de la B.R.I. et de la 10e B.T.

Les commissaires socialistes ont sollicité l'audition de Guy Simoné. Ils ont aussi l'intention d'intervenir auprès de M. Rivierez afin que ce dernier demande au ministre de l'intérieur la communication des fiches d'écoutes téléphoniques, des rapports de police, des notes, des lettres et tous autres documents relatifs à l'affaire de Broglie. M. Bonnet, interrogé mercredi 8 octobre à l'Assemblée nationale, s'était contenté de répondre que ces documents, « s'ils existent », seraient remis à M. André Chevalier, chargé du supplément d'information judiciaire.

● *M. Alain Goldmann sera installé dans ses fonctions de grand rabbin de Paris jeudi 23 octobre*, annonce un communiqué du consistoire israélite de Paris. La cérémonie aura lieu à 18 heures, dans la grande synagogue, 44, rue de la Victoire (9e) sous la présidence de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France. M. Goldmann a été élu le 22 juin dernier en remplacement de M. Meir Jais, grand rabbin de Paris depuis 1955.

● *La chambre d'accusation de Paris* a donné, le 22 octobre, un avis favorable à l'extradition des sept Italiens accusés d'avoir fait partie du mouvement terroriste Prima Linea : Mlle Rosalba Bosco, MM. Pietro Crescente, Graziano Esposito, Pasqualino Bottigieri, Stefano Moschetti, Peter Freeman et Bianco Rosso (*le Monde* du 19 septembre). La cour n'a cependant retenu que certains des faits visés par les mandats d'arrêt qu'avait décernés à leur encontre le juge d'instruction de Turin, essentiellement vol qualifié, vol de voiture, séquestration, menaces d'attentat, meurtre et tentative et dommages à la propriété.

M. MARC BILLAUD EST NOMMÉ DIRECTEUR CENTRAL ADJOINT DE LA POLICE JUDICIAIRE

La direction centrale de la police judiciaire a procédé, mercredi 22 octobre, à un mouvement de personnel en raison du départ à la retraite de M. Honoré Gevaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire.

M. Marc Billaud, contrôleur général, est nommé directeur central adjoint de la police judiciaire en remplacement de M. Gevaudan. Il conserve ses fonctions de *sous-directeur chargé des* affaires économiques et financières.

M. Pierre Touraine, chargé de la sous-direction des services généraux et chargé de liaison avec les dix-neuf services régionaux de la police judiciaire, est nommé sous-directeur des affaires criminelles, poste occupé par M. Gevaudan.

M. Gilbert Thil est nommé sous-directeur des services généraux et de liaison. Il est lui-même remplacé à la direction de la 6e section par M. Jacques Genthial, chef du S.P.R.J. d'Orléans.

NOUVELLE ALERTE A LA BOMBE A LA BOURSE DE PARIS

Toutes les cotations sont suspendues

Prévenue d'une nouvelle *alerte à la bombe, la chambre* syndicale des agents de change a décidé, mercredi 22 octobre, qu'aucune cotation n'aurait lieu à la Bourse de Paris, *ni sur le marché des* valeurs mobilières ni sur les marchés de l'or et des changes.

Les autorités boursières n'ont toutefois pris cette décision qu'après mûre réflexion, et sur la pression de l'intersyndicale. Initialement, après une évacuation *du marché* et la découverte, disait-on, d'un sac contenant en tout et pour tout « *une paire de chaussures de sport* », elle s'était bornée à retarder d'une heure le début de la séance. Mais, visiblement, les représentants de l'intersyndicale ne l'entendaient pas ainsi. Se postant à toutes les entrées, ils ne laissaient pénétrer dans le « sanctuaire » que les seules personnes munies de laisser-passer.

« *Pas de sécurité, pas de cotation* », affirmaient quelques-uns d'entre eux, gagnés par une véritable psychose d'attentat. Ils appelaient, d'autre part, les commis d'agents de change et les employés à ne pas reprendre le travail ce jour. Massés devant les grilles, les boursiers approuvaient de la tête. « *Je ne veux pas risquer ma vie pour 4 500 sacs par mois* », criait l'un d'entre eux. « *Ma peau ne vaut peut-être pas cher*, disait un autre, *mais j'y tiens.* »

De fait, dans un communiqué publié un peu plus tard, l'intersyndicale confirmait sa décision et demandait que provisoirement les clients et les visiteurs n'aient plus accès au palais de la Bourse et que *cette période soit mise à* profit pour que de sévères mesures de sécurité soient prises ; elle réclamait aussi que la galerie des visiteur ne communique plus avec la corbeille et que l'on crée, comme cela existe sur d'autres marchés, un système de badges identifiant les représentants des charges de la chambre syndicale et des banques.

La chambre syndicale devait se réunir en début d'après-midi pour décider de l'attitude à prendre devant une telle situation.

Le Club Méditerranée et l'Agence France-Presse ont dû, pour des raisons semblables, être évacués par leurs personnels.

● *Une alerte à la bombe* a interrompu *le travail* mercredi 22 octobre, sur le chantier de construction de la centrale nucléaire de Saint-Alban (Isère). Un correspondant anonyme a annoncé par téléphone que deux engins explosifs à retardement avaient été déposés.

● *La C.G.T. organisera les 13 et 14 novembre des journées pour la défense du service public.* — Le bureau confédéral et les fédérations C.G.T. des secteurs public et nationalisé lancent une « initiative nationale » les 13 et 14 novembre pour la sauvegarde des services publics, liée à la défense des revendications des personnels et en protestation contre « *l'odieuse campagne contre les nantis* ».

